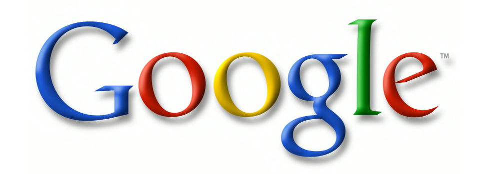
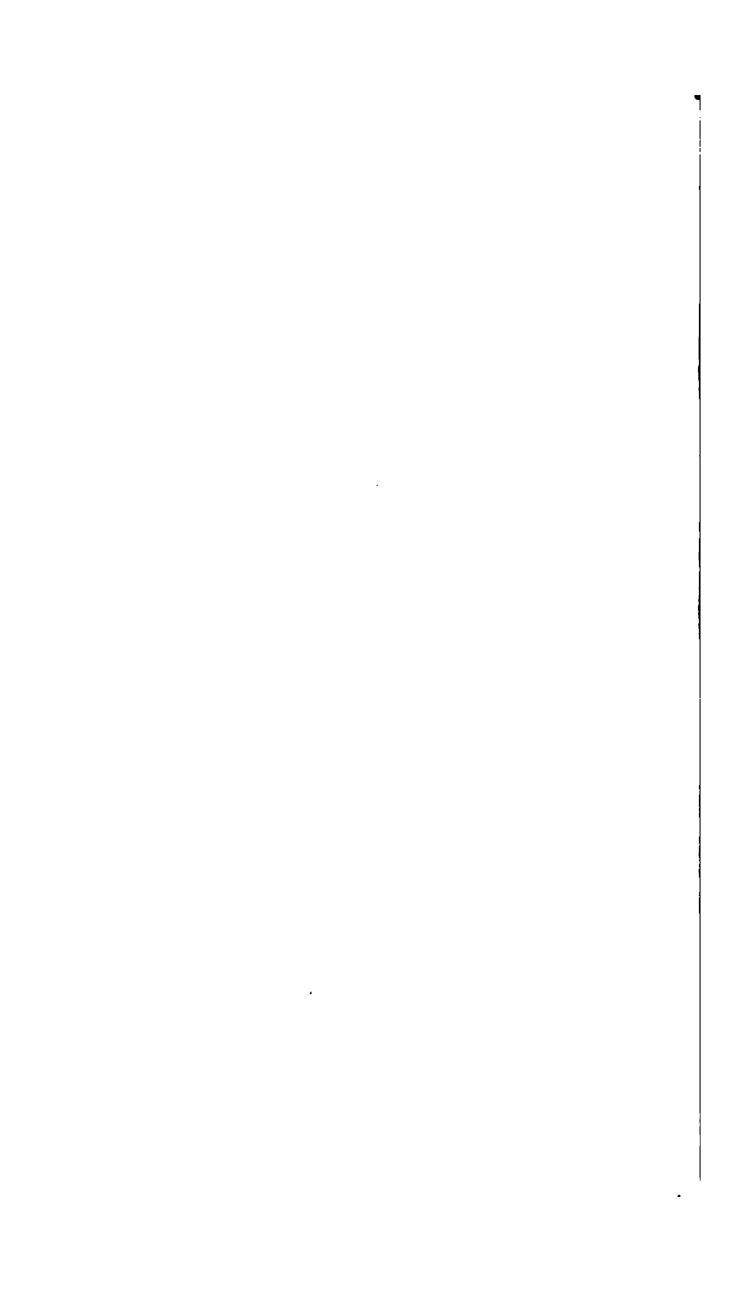

Google




VE RI
TAS





HISTOIRE

DU JOURNAL

EN FRANCE

Paris, imprimerie de GUIRAUDET et JOUAUST,
338, rue Saint-Honoré.

HISTOIRE
DU JOURNAL
EN FRANCE

1631-1853

PAR

EUGÈNE HATIN

2e ÉDITION

Entièrement refondue et augmentée de plus du double.

PARIS
P. JANNET, ÉDITEUR
28, RUE DES BONS-ENFANTS
—
1853

UN MOT DE PRÉFACE.

Il y a six à sept ans que nous avons publié la remière édition de cet opuscule. Ce n'était u'une ébauche, qui n'avait d'autre prétention ue de jeter un peu de jour sur l'origine si peu onnue du journal en France, que d'appeler l'at-ntion sur un sujet d'un intérêt si puissant et i varié.

Nous avons eu, depuis, la satisfaction de voir es écrivains justement estimés du public, dans es études sur le journalisme, s'aider de nos re-herches, et la satisfaction plus grande encore 'entendre beaucoup louer des travaux qui taient, en grande partie, la reproduction, sou-ent textuelle, du nôtre.

Encouragé par cet honneur qui nous était fait, ous nous sommes remis à l'œuvre, nous avons epris notre premier travail, et l'avons purgé vec soin des quelques erreurs qui nous avaient chappé, et que nos confrères ont reproduites vec une confiance très flatteuse pour nous assu-ément, mais qui, au fond, n'en était pas moins âcheuse ; nous l'avons complété par de nouvel-es recherches sur Renaudot, le père du journal,

sur la presse de la Restauration, sur la révol
tion opérée dans le journalisme en 1836 p
l'avénement de la presse à bon marché; no
l'avons augmenté enfin de l'histoire émine
ment curieuse des journaux de 1848, que no
avons fait suivre du tableau de la presse actue
et des lois qui la régissent. Bref, nous avons pl
que doublé notre petit volume, et c'est un no
veau travail que nous donnons, plutôt qu'u
nouvelle édition, travail que nous nous somm
efforcé de rendre aussi complet qu'il était po
sible dans les limites que nous nous étions t
cées.

Ce que nous nous sommes proposé, — qu
veuille bien le remarquer, — c'est l'histoire
l'instrument et des diverses formes qu'il a re
tues, plutôt que celle des effets qu'il a prod
et qu'il peut produire, c'est, en un mot, l'h
toire du journal, plutôt que l'histoire du jour
lisme, qui demanderait une autre plume qu
nôtre.

Telle qu'elle est, cependant, cette monog
phie nous semble de nature à être lue avec q
que intérêt par tous ceux qui s'intéressent à
cause de ce merveilleux agent de civilisat
qu'on nomme le journal, et peut-être ne ser
elle pas tout à fait sans utilité pour les fut
historiens de la presse. C'est tout ce que n
ambitionnons.

E. H.

HISTOIRE

DU

JOURNAL EN FRANCE

I

LA PRESSE AVANT LA RÉVOLUTION

Origine du journal en France. — La *Gazette*. — Son fondateur, ses premiers rédacteurs : Théophraste Renaudot, Richelieu, Louis XIII. — Son cadre, son esprit, sa portée, ses accroissements successifs.

Le journal est devenu comme une des nécessités de notre existence ; c'est un autre pain quotidien, dont nous ne saurions plus nous passer. Mais il en est de cette chose merveilleuse comme de tant d'autres excellentes inventions que le temps nous a léguées : on en jouit sans s'inquiéter d'où elles viennent ou de ce qu'elles ont pu coûter. On est si bien habitué à voir arriver chaque matin cet infatigable messager qui vous apporte à heure fixe, quelque temps qu'il fasse, les nouvelles des cinq parties du monde, on trouve cela si commode, si naturel même, qu'il ne saurait venir à la pensée qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Pourtant, c'est à peine si deux cents ans nous séparent du berceau du journalisme, et encore ne compte-t-il guère plus d'une cinquantaine d'années de véritable existence. Ce ne fut d'abord, en effet,

qu'un humble ruisseau, qui, jusqu'en 1789, coula sans grand bruit et presque inaperçu; mais alors, gonflé par l'orage révolutionnaire, il déborde et renverse tout sur son chemin, jusqu'à ce qu'une main de fer l'ait enfermé dans des digues étroites qu'il parvient à rompre après trente ans d'efforts, pour s'ouvrir le large lit où il a coulé depuis. Suivons-le dans cette longue course : elle est pleine des plus intéressantes péripéties.

On ne savait point encore, en France, au commencement du XVII[e] siècle, ce que pouvait être, je ne dirai pas un journal, dans l'acception actuelle de ce mot, mais même un recueil périodique. Il faut descendre jusqu'en 1631, deux cents ans après l'invention de l'imprimerie, pour trouver chez nous l'origine de la presse (1).

Il y avait alors à Paris un médecin qui faisait grand bruit; il s'appelait Théophraste Renaudot.

C'était un de ces vifs esprits pour qui le progrès est un besoin, qui, dans leur impatience, peuvent quelquefois faire fausse route, mais dont la féconde activité tourne toujours, en fin de compte, au profit de la société. De notre temps on l'eût dédaigneusement qualifié d'industriel, ses ennemis le traitaient de charlatan; mais alors, comme aujourd'hui, l'envie devait être impuissante contre le vrai mérite.

Renaudot était né à Loudun en 1584. Après avoir étudié la chirurgie à Paris, il était allé se faire recevoir docteur à Montpellier; il avait ensuite voyagé pendant plusieurs années. Revenu dans sa ville natale, il y exerça son art avec tant de succès, que sa

(1) L'Angleterre et Venise avaient déjà depuis quelques années, celle-ci une Gazette, celle-là un Mercure, *destiné à démentir les fausses nouvelles;* mais ce n'étaient là que des embryons.

réputation s'étendit bientôt dans tout le Poitou et dans les provinces environnantes. Mais Renaudot ne tarda pas à trouver ce théâtre trop étroit. Il revint donc à Paris en 1612, et il obtint, dès son arrivée, le titre de médecin du roi. A en croire ses détracteurs, ce n'était là qu'un vain titre, et, pour vivre, il aurait été obligé d'ouvrir une école. Qu'importe, après tout? Les difficultés qu'il eut à vaincre ne sauraient amoindrir son mérite, et l'envie qui s'attache à ses premiers pas milite déjà en sa faveur.

Quoi qu'il en soit, Renaudot eut le grand art de mettre le public dans ses intérêts, et de se faire de puissants protecteurs. Richelieu, qui se connaissait en hommes, le distingua bientôt, et lui donna l'office de commissaire général des pauvres valides et invalides du royaume.

Renaudot méritait cette faveur à plus d'un titre. La chimie, qui était encore dans son enfance, commençait à fournir à la médecine quelques curatifs nouveaux, contre lesquels tonnait la Faculté de Paris. Renaudot, qui cherchait le progrès partout, se montra un des plus ardents à exploiter cette mine nouvelle, et, en dépit de la routine, ses *remèdes chimiques* eurent un succès d'autant plus grand, qu'il les donnait gratuitement aux pauvres, avec ses consultations.

Ce n'était pas, du reste, le seul service qu'il rendit aux malheureux. Dans le désir de venir en aide aux travailleurs, il avait établi une maison de prêt, ou mont-de-piété, où affluaient les gens nécessiteux. Ce fut le premier établissement de ce genre. On y prêtait le tiers de l'estimation des objets, moyennant 3 0/0 d'intérêt et un léger droit d'enregistrement. Les dépôts, il est vrai, devenaient la propriété du prêteur s'ils n'étaient pas retirés à l'époque conve-

nue ; mais on ne dit pas que Renaudot ait abusé ou même usé de cette clause rigoureuse. Que l'on compare ces conditions à celles que font nos monts-de-piété actuels ! Cependant, les bonnes gens ne manquèrent pas de crier à l'usure. Mais Renaudot leur préparait de bien autres sujets de criailleries.

A cette époque on manquait absolument de moyens de publicité ; il n'y avait pas plus de publicité commerciale que de publicité politique. Ce n'était que par ouï-dire que l'on connaissait les événements, et ce que l'on voulait faire savoir au public, on n'avait d'autre ressource que de le faire crier par les rues. Pour avoir une idée de ce que devaient être alors les relations sociales, qu'on se figure, si l'on peut, ce qui adviendrait si les journaux et les affiches venaient tout à coup à être supprimés. Ce fut Renaudot qui porta la lumière dans ce chaos.

Il établit d'abord, sous le titre de *bureau d'adresses* ou *de rencontre*, une sorte d'office de publicité, où chacun pouvait se procurer l'adresse dont il avait besoin, ou tel autre renseignement de même nature. Là se rencontraient les acheteurs et les vendeurs, et l'on y tenait registre de ce dont ceux-ci voulaient se défaire, et de ce que ceux-là désiraient acquérir. Les nouvellistes aussi s'y donnaient rendez-vous et y tenaient de paisibles conciliabules. Tout élémentaire qu'était cette institution, l'utilité en fut universellement appréciée, et les bureaux d'adresses se multiplièrent rapidement sous la direction de leur fondateur, qui en fut nommé Maître général.

C'était comme un acheminement vers la publicité par la presse, et Renaudot ne tarda pas à arriver à cette nouvelle conception, qui devait mettre le sceau à sa renommée. Il était on ne peut mieux placé pour être renseigné sur toute espèce de choses : il savait,

par les bureaux d'adresses, tout ce qui se passait dans la ville, et son ami d'Hozier, le célèbre généalogiste, qui entretenait, pour les besoins de ses travaux, une correspondance très étendue avec les provinces et l'étranger, le tenait au courant des nouvelles de l'extérieur; il avait ainsi un inépuisable répertoire d'anecdotes dont il amusait ses nobles malades. Aussi n'était-il pas moins recherché pour ses vives et intarissables causeries que pour son habileté dans l'art de guérir. Voyant cette grande soif de nouvelles, la pensée lui vint d'écrire toutes celles qu'il recueillerait de différentes sources, et d'en faire faire des copies qu'il distribuait dans ses visites.

Ces *nouvelles à la main* eurent tant de vogue, que Renaudot se trouva bientôt dans l'impossibilité de suffire aux demandes qui lui en étaient faites. Il songea alors à les faire imprimer, pour les vendre aux gens qui se portaient bien. Richelieu, auquel il s'adressa pour obtenir l'autorisation nécessaire, s'empressa de la lui accorder, ayant bien vite compris de quelle importance serait pour le gouvernement une feuille racontant les événements sous la dictée et dans le sens du pouvoir.

Le premier numéro du premier de nos journaux parut, sous le titre de *Gazette* (1), le 30 mai 1631.

(1) Ce nom, emprunté à une feuille de même nature qui se publiait à Venise depuis le commencement du siècle, vient de *gazetta*, petite pièce de monnaie que l'on donnait pour lire cette feuille; à moins que l'on ne préfère la version de quelques mauvaises langues qui voudraient que la *Gazette* eût pris son nom de celui d'un oiseau babillard, la pie, *gazza*. Quoi qu'il en soit, on a continué jusqu'à ces derniers temps à désigner sous ce titre les feuilles politiques; la dénomination de *journal*, qui a prévalu depuis peu, fut d'abord réservée aux recueils littéraires et scientifiques. « Un jour-

C'est par induction que nous donnons cette date, que nous n'avons trouvée nulle part; mais pourtant nous la croyons exacte. Les premières gazettes, en effet, ne portent ni date ni numéro d'ordre, mais seulement une signature alphabétique. Ce n'est qu'à la sixième gazette, portant la signature F, que l'on rencontre, à la fin, une date, 4 juillet 1631. Or, comme la *Gazette* paraissait tous les huit jours, nous trouvons, en remontant, pour la date du premier numéro, le 30 mai.

Le dernier numéro est du 26 décembre, et porte la signature Hh : c'est donc, pour cette première année, 31 numéros, qui sont réunis en un volume sous le titre de *Recueil des Gazettes* de l'année 1631, titre que quelques écrivains ont pris à tort pour celui de la feuille. Ce premier volume est précédé d'une dédicace au roi et d'une préface au public, qui, outre les explications que Renaudot se crut dans l'obligation de donner à ses lecteurs, et que nous allons reproduire en partie, contient un aperçu de la situation géographique et historique de l'Europe au moment où il commençait sa publication, et destiné, si nous pouvons parler ainsi, à la mettre à jour. En tête de l'exemplaire de la Bibliothèque impériale se voit un portrait de Renaudot daté de 1644, avec cette légende :

Invenisse juvat, magis exequi, at ultima laus est
Postremam inventis apposuisse manum.

Il ne faudrait pas conclure des circonstances qui

nal, dit l'*Encyclopédie*, est un ouvrage périodique, qui contient les extraits des livres nouvellement imprimés, avec un détail des découvertes que l'on fait tous les jours dans les arts et dans les sciences... C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, et de devenir savant à peu de frais. » Dans cette

ont amené la création du premier de nos journaux que ce fût un recueil de commérages. Renaudot avait pris par son côté sérieux le besoin qui travaillait les esprits ; c'était une œuvre sérieuse qu'il avait entreprise, et pendant vingt-deux ans il en poursuivit l'accomplissement avec un dévoûment, avec une régularité dont on appréciera tout le mérite, si l'on se reporte au temps où il écrivait.

Mais écoutons-le lui-même : il va nous dire dans ses préfaces, quel sera l'esprit de sa Gazette, et comment il appréciait la portée et les avantages de cette invention. « Sire, dit-il au roi, en lui offrant » le recueil de la première année, c'est bien une re- » marque digne de l'histoire, que, dessous soixante- » trois rois, la France, si curieuse de nouveautés, » ne se soit point avisée de publier la gazette ou re- » cueil pour chacune semaine des nouvelles tant do- » mestiques qu'étrangères... Mais la mémoire des » hommes est trop labile pour lui fier toutes les mer- » veilles dont Votre Majesté va remplir le Septen- » trion et tout le continent. Il la faut désormais sou- » lager par des écrits qui volent, comme en un in- » stant, du Nord au Midi, voire par tous les coins de » la terre. C'est ce que je fais maintenant, Sire, » d'autant plus hardiment, que la bonté de Votre Ma- » jesté ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles (1).

acception, le plus ancien journal est le *Journal des Savants*, dont la publication commença en janvier 1665, et qui est parvenu, à travers des phases diverses, au premier rang des recueils de ce genre.

(1) Il semble qu'il soit difficile de faire dire à cette phrase obséquieuse autre chose que ce qu'elle dit. Cependant un rédacteur d'un de nos grands journaux y a découvert un acte de courage qu'il signale à l'admiration de la postérité. Dans un article magistral sur l'ancienne presse, M. J., venant à parler de la lettre dédicatoire de Renaudot, et faisant allu-

ι.

» Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume
» mon style. *C'est, au reste, le journal des rois*
» *des puissances de la terre;* tout y est par eux
» pour eux, qui en font le capital; les autres persoı
» nages ne leur servent que d'accessoire... »

Et dans sa préface au public : « .... La public
» tion des gazettes est, à la vérité, nouvelle; ma
» cette nouveauté ne leur peut acquérir que de l
» grâce, qu'elles se conserveront toujours aisément..
» Surtout seront-elles maintenues pour l'utilité qu'e
» reçoivent le public et les particuliers : le public
» pour ce qu'elles empêchent plusieurs faux bruit
» qui servent souvent d'allumettes aux mouvemen
» et séditions intestines...; les particuliers, chacu
» d'eux ajustant volontiers ses affaires au modèle d
» temps. Ainsi, le marchand ne va plus trafiquer e
» une ville assiégée ou ruinée, ni le soldat cherche
» emploi dans les pays où il n'y a point de guerre
» sans parler du soulagement qu'elles apportent
» ceux qui écrivent à leurs amis, auxquels ils étaien
» auparavant obligés, pour contenter leur curiosité
» de décrire laborieusement des nouvelles, le plu
» souvent inventées à plaisir, et fondées sur l'incer-
» titude d'un simple ouï-dire. Encore que le seu
» contentement que leur variété produit ainsi fré-
» quemment, et qui sert d'un agréable divertisse-
» ment ès-compagnies, qu'elle empêche des médi-
» sances et autres vices que l'oisiveté produit, dûı
» suffire pour les rendre recommandables. Du moins
» sont-elles en ce point exemptes de blâme, qu'elles
» ne sont pas aucunement nuisibles à la foule du

sion à ce passage, s'exprime ainsi : « On y lit cette *phrase hardie* : QUE VOTRE MAJESTÉ NE DÉDAIGNE PAS DE LIRE CES FEUILLES ! » Qu'on nie, après cela, la possibilité de faire pendre un homme avec deux lignes de son écriture.

» peuple, non plus que le reste de mes innocentes
» inventions; étant permis à chacun de s'en passer,
» si bon lui semble (1)

» La difficulté que je dis rencontrer en la compo-
» sition de mes gazettes et nouvelles n'est pas ici
» mise en avant pour en faire plus estimer mon ou-
» vrage; c'est pour excuser mon style, s'il ne ré-
» pond pas toujours à la dignité de son sujet. Les
» capitaines y voudraient rencontrer, tous les jours,
» des batailles et des siéges levés ou des villes pri-
» ses; les plaideurs, des arrêts en pareil cas; les
» personnes dévotieuses y cherchent les noms des
» prédicateurs, des confesseurs de remarque. Ceux
» qui n'entendent rien aux mystères de la cour les y
» voudraient trouver en grosses lettres. Tel, s'il a
» porté un paquet en cour sans perte d'homme, ou
» payé le quart de quelque médiocre office, se fâche
» si le roi ne voit son nom dans la gazette. D'autres
» y voudraient avoir ces mots de *monseigneur* ou de
» *monsieur* répétés à chaque personne dont je parle....
» Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleuri;
» d'autres qui veulent que mes relations semblent à
» un squelette décharné... Ce qui m'a fait essayer de
» contenter les uns et les autres.

» Se peut-il donc faire (mon lecteur) que vous ne

(1) Ici encore nous avons à signaler une altération qui, pour être moins grave, n'en mérite pas moins que nous la relevions. Un recueil périodique des plus répandus, reproduisant la préface de Renaudot, retranche de cette phrase le mot *nuisible*, et la donne ainsi, en la soulignant : « Du moins sont-elles en ce point exemptes de blâme qu'*elles ne sont aucunement à la foule du peuple*, non plus... »; ce qui voudrait dire, — en mauvais français, — que la Gazette n'est pas faite pour le peuple, non plus que les autres inventions de Renaudot; et ce serait tout simplement absurde. — Et nous en citerions vingt de cette force.

» me plaigniez pas en toutes ces rencontres, et que
» vous n'excusiez pas ma plume, si elle ne peut
» plaire à tout le monde, en quelque posture qu'elle
» se mette? Non plus que ce paysan et son fils, quoi-
» qu'ils se missent premièrement seuls et puis en-
» semble, tantôt à pied, et tantôt sur leur âne. Et si la
» crainte de déplaire à leur siècle a empêché plu-
» sieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur
» âge, quelle doit être la difficulté d'écrire celle de
» la semaine, voire du jour même où elle est pu-
» bliée! Joignez-y la brièveté du temps que l'impa-
» tience de votre humeur me donne, et je suis bien
» trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent di-
» gne de quelque excuse un ouvrage qui se doit faire
» en quatre heures de jour, que la venue des cour-
» riers me laisse, toutes les semaines, pour assem-
» bler, ajuster et imprimer ces lignes. Mais non, je
» me trompe, estimant, par mes remontrances, te-
» nir la bride à votre censure. Je ne le puis; et si je
» le pouvais (mon lecteur), je ne le dois pas faire,
» cette liberté de reprendre n'étant pas le moindre
» plaisir de ce genre de lecture, et votre plaisir et
» divertissement, comme l'on dit, étant l'une des
» causes pour lesquelles cette nouveauté a été inven-
» tée. Jouissez donc à votre aise de cette liberté
» française; et que chacun dise hardiment qu'il eût
» ôté ceci ou changé cela, qu'il aurait bien mieux
» fait : je le confesse.

» En une seule chose ne céderai-je à personne,
» en la recherche de la vérité, de laquelle, néan-
» moins, je ne me fais pas garant, étant malaisé
» qu'entre cinq cents nouvelles écrites à la hâte, d'un
» climat à l'autre, il n'en échappe quelqu'une à nos
» correspondants qui mérite d'être corrigée par son
» père le temps. Ceux qui se scandaliseront possible

» de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura don-
» nés pour vérités seront par là incités à débiter au
» public, par ma plume (que je leur offre à cette
» fin), les nouvelles qu'ils croiront plus vraies, et,
» comme telles, plus dignes de lui être communi-
» quées.... »

On peut juger, d'après cette préface, publiée un an après l'apparition du premier numéro, quelles tribulations assiégèrent le pauvre *gazetier*, comme le nommaient les pamphlets.

Mais, fort de l'appui du pouvoir et de la faveur publique, Renaudot poursuit son œuvre sans se laisser ébranler. On voit pourtant que ces attaques continuelles l'inquiètent et l'irritent. Pendant deux ans, il se croit obligé d'y répondre une fois par mois, tout en s'avouant à lui-même qu'il ne réussira point à convaincre ses détracteurs : « car, dit-il quelque part, mon récit, étant l'image des choses présentes, non plus qu'elles il ne saurait plaire à tout le monde. »

Cependant le succès d'une pareille entreprise ne pouvait être un instant douteux en France : aussi fut-il rapide et grand. Dès 1663, Renaudot se place au dessus des petites jalousies ; il méprise leur morsures impuissantes, et parle en homme qui est sûr de sa force. « Les suffrages de la voix publique m'é-
» pargnent désormais de répondre aux objections aux-
» quelles l'introduction que j'ai faite en France des
» gazettes donnait lieu lorsqu'elle était encore nou-
» velle : car, maintenant, la chose en est venue à ce
» point, qu'au lieu de satisfaire à ceux à qui l'expé-
» rience n'en aura pu faire avouer l'utilité, on ne les
» menacerait de rien moins que des petites-maisons.
» Seulement ferai-je, en ce lieu, aux princes et aux
» états étrangers la prière de ne perdre point inuti-

» lement le temps à vouloir fermer le passage à m[…]
» nouvelles, vu que c'est une marchandise dont l[…]
» commerce ne s'est jamais pu défendre, et qui tien[…]
» de la nature des torrents, qu'il se grossit par l[…]
» résistance. »

C'était là un langage digne d'un écrivain qui a la con[…]science de son œuvre, et que l'on croirait plus jeune de deux siècles. Dès lors, la Gazette marcha sans entraves; et son rédacteur, décoré du titre d'historiographe de France, se crut assez haut placé pour mépriser les pamphlets qu'à cette occasion lui décocha la Fronde.

Une estampe de l'époque, conservée à la bibliothèque impériale, représente la Gazette assise sur une espèce de tribunal; sa robe est parsemée de langues et d'oreilles. Le Mensonge, démasqué, lui lance des regards plein de haine; la Vérité au contraire semble heureuse d'être assise auprès d'elle. Au pied du tribunal, à droite de la Gazette, qui le désigne du doigt, Renaudot remplit les fonctions de greffier. Les *cadets de la faveur* se pressent autour de lui, et lui offrent de l'argent; mais il détourne la tête pour ne les point entendre. A gauche, sept personnages, *les diverses nations*, dont un à cheval, et parmi lesquels on distingue un Castillan à la longue rapière, aux moustaches retroussées, et un Indien coiffé de plumes, apportent des nouvelles et remettent des lettres à la Gazette, en chantant son éloge. Au fond est le crieur du journal, avec un panier d'exemplaires. Chacun des personnages est supposé réciter un quatrain gravé en marge de l'estampe, et que nous croyons pouvoir nous dispenser de reproduire.

On sait que Richelieu prenait un intérêt tout particulier à cette publication, qu'il regardait comme un

issant moyen de gouvernement; il y envoyait des
icles entiers, et y faisait insérer ce qu'il avait in-
'êt à faire connaître à l'Europe.

Nous avons peine à croire que Louis XIII, comme
us le lisions naguère dans le feuilleton d'un grand
ırnal, « quittât sournoisement son Louvre pour se
ndre à bas bruit dans la rue de la Calandre, dans
tte boutique gazetière qu'annonçait si bien l'oiseau
iard, le grand coq de son enseigne, et que là le
uvre roi, endoctrinant à l'aise le pédantesque Re-
udot, se dédommageât, par les petits commérages
'il lui glissait à l'oreille, du silence et de l'inac-
n auxquels le condamnait son ministre. » Mais
ne peut douter que ce monarque, qui n'osait
ère avoir de volonté, ni parler un peu haut, pas
ême devant sa femme, ait pris une part active à
rédaction de la *Gazette*. Lorsqu'il y avait quelque
ısidence politique dans le royal ménage, c'est à la
ızette qu'il s'en confiait pour conter au monde ses
léances; il écrivait ce qu'il n'osait pas dire, et riait
us cape en voyant circuler sa vengeance anonyme
en étudiant ses effets sur l'âme altière de la reine.

Quand Louis XIII fut mort, et que Anne d'Au-
che eut été nommée régente, Renaudot, menacé
ns son privilège, dut rendre compte du passé médi-
nt de sa Gazette, que ses envieux l'accusaient d'avoir
verte aux ennemis de la reine. On remit à flot je
sais quelle fâcheuse affaire d'arrestation de pri-
nniers espagnols dans laquelle la reine s'était fort
mpromise, et l'on fit ressortir toute l'acrimonie
ın mémoire rédigé à cette occasion par le roi, et
nt le gazetier s'était fait l'*éditeur*, sans croire qu'il
dût jamais être responsable. Mais Renaudot n'é-
it pas homme à se déconcerter; vrai journaliste, il
ait la riposte vive, la réplique véhémente. Il ré-

pondit par une *Requeste* adressée à la régente, et c'est alors qu'on apprit tout le mystère de cette haute comédie, dont le secret n'eût jamais existé si la loi sur la signature eût été promulguée dès ce temps-là.

Cette requête, dont Monteil possédait un exemplaire manuscrit, probablement unique, et que nous avons inutilement cherché à la Bibliothèque impériale, est sans aucun doute le plus ancien monument de l'histoire de notre presse périodique. Le père des journalistes français, dit Monteil, ne pouvait être un sot : sa défense est adroite, et, d'ailleurs, historique. Il expose qu'il exerce depuis vingt-cinq ans la charge de commissaire général des pauvres malades, auxquels il procure gratuitement les consultations de vingt médecins ; qu'il en a guéri et médicamenté à ses frais plus de vingt mille ; qu'il a acheté une maison destinée à estre l'*Hostel des consultations charitables*, mais qu'on traverse par des oppositions son utile entreprise. Passant ensuite, par une habile transition, de la santé de ses malades à celle de son journal, qui ne lui tenait pas moins à cœur : « On ne peut faire de bien en France qui ne soit approuvé par une si bonne princesse, trop équitable pour s'arrêter aux mauvaises impressions que les esprits malfaisants lui veulent donner. » Et puis la reine n'avait alors aucune part aux affaires, il n'a pu que parler de sa vie exemplaire, il n'a pu davantage. Et combien n'a-t-il pas fait faire de vœux à la France pour ses grossesses et heureuses délivrances. — Enfin s'adressant directement à Anne d'Autriche : « Les discours que j'ai faits de la maladie du roi et de sa mort, dit-il, ont été de perpétuels panégyriques de la piété et amitié conjugale de Votre Majesté. »

Abordant alors cette affaire des prisonniers espagnols dont on venait, après dix ans, réveiller le sou-

tenir pour lui en faire une accusation, il en décline la responsabilité : « Chacun sait, dit-il, que le roi défunt ne lisait pas seulement mes gazettes et n'y souffrait pas le moindre défaut, mais qu'il m'envoyait presque ordinairement des mémoires pour y employer..... Etait-ce à moi à examiner les actes du gouvernement ? Ma plume n'a été que greffière... mes presses ne sont pas plus coupables d'avoir roulé pour ses mémoires... que le curé qui les lirait à son prône, que l'huissier ou le trompette qui les publierait. »

Renaudot gagna son procès, et il alla plus avant encore dans la faveur de Mazarin qu'il n'avait été dans celle de Richelieu.

Cette faveur de deux grands ministres ne dédaignant pas de s'appuyer sur un humble gazetier prouve assez que, dès son origine, le journal fut une puissance. S'il en fallait une autre preuve, nous la trouverions dans les attaques furieuses dont Renaudot fut l'objet à l'occasion de sa gazette. En présence de ce nouveau succès, la violence de ses envieux ne connut plus de bornes; toutes les armes leur étaient bonnes pour l'attaquer, le ridicule aussi bien que la calomnie. Ses tentatives pour faciliter les transactions et procurer au commerce les moyens d'écoulement qui lui manquent : honteux trafic! Ses efforts pour venir en aide aux nécessiteux : infâme usure! Il veut faire sortir de l'ornière l'art de guérir : charlatanisme ! Il donne gratuitement aux pauvres, avec ses consultations, les nouveaux curatifs que lui fournit la science : charlatanisme ! charlatanisme ! Pour comble, il se fait gazetier, courtier de nouvelles, l'équivalent de courtier d'amour !

L'envie ne s'arrête pas en si beau chemin; elle va fouiller dans les plis les plus intimes de sa vie pri-

vée, et se fait une arme de ses chagrins domestiques. Une légère difformité dont il était affligé, — il était camus, — est le sujet d'éternels sarcasmes. On va jusqu'à lui contester la légitimité de son prénom de Théophraste, que l'on trouve trop pompeux pour qu'il ne soit pas emprunté.

Et n'allez pas croire que ce soient là propos d'enfants. Ce n'est rien moins, s'il vous plaît, que la Faculté de médecine de Paris, qui trouve de pareils moyens contre un adversaire qu'elle jalouse, et qui les articule dans un procès solennel. Mais ce n'est pas tout. Voulez-vous savoir jusqu'où allait la rare subtilité de ces graves docteurs? Suivez bien ce raisonnement : « Renaudot est né à Loudun, où il est certain, de par Laubardemont, que les démons ont établi leur domicile; il a témoigné avoir une partie de leurs secrets et de leurs ruses. En effet, Tertullien remarquait dans son Apologétique, — on cite le passage, — deux circonstances qui avaient mis le diable en crédit : le débit des nouvelles et celui des recettes pour les maladies. Or, Renaudot est gazetier, il veut être empirique, il est né à Loudun : donc, etc.»

Et c'est au milieu du XVIIe siècle, en plein conseil, que se débitaient de pareilles sottises! Il faut dire aussi que le bûcher d'Urbain Grandier était à peine éteint. Comment s'étonner alors que Renaudot ait succombé sous de telles accusations!

Puisque ce nom d'Urbain Grandier est venu sous notre plume, disons, à l'honneur de Renaudot, que, bien qu'il ne pût ignorer quelle main frappait son infortuné compatriote, il ne craignit pas de composer son éloge et de le faire distribuer dans Paris.

Il soutenait, à cette époque, contre la Faculté de Paris, un procès qui joue un grand rôle dans sa vie, et auquel nous faisions tout à l'heure allusion. Quel-

que occupé en effet que fût Renaudot par son journal et par ses opérations commerciales, il n'en avait pas moins continué l'exercice de la médecine et la distribution de ses remèdes chimiques, dont le temps n'avait fait qu'accroître le succès; il venait même d'acheter dans le quartier Saint-Antoine un vaste emplacement pour y élever une maison spéciale de consultation, où lui et ses acolytes auraient toujours été à la disposition des malades pauvres. La Faculté devait éclater devant un pareil excès de philanthropie, nous voulons dire de charlatanisme. Armée d'un ancien règlement qui interdisait l'exercice de la médecine à Paris à quiconque n'avait pas reçu ses grades à l'Université de cette ville, elle intenta à Renaudot un procès qui eut un grand retentissement, et dont les pièces, recueillies par un des fils de ce dernier, ne remplissent pas moins de trois volumes in-4°. En vain une foule de témoins de toutes les classes vinrent déposer en faveur du talent de Renaudot et de l'excellence de ses remèdes; il avait contre lui la lettre de la loi, il devait succomber.

Mais la Faculté n'aurait pas trouvé son compte à ce que le procès fût ainsi renfermé dans ses justes limites, il lui fallait du scandale; ce qu'elle voulait, c'était écraser sous la calomnie son redoutable adversaire. Voilà pourquoi, se posant en redresseur de torts, à l'accusation d'exercice illégal de la médecine, elle joignit, par une étrange confusion de tous les principes, celle de trafic et d'usure. Sur ce terrain, l'envie pouvait se donner plus largement carrière, et nous avons vu quelques uns de ses admirables arguments. Ce qu'il y eut de déplorable dans cette affaire, c'est que les juges de Renaudot ne montrèrent pas plus de lumières que ses adversaires ne montrèrent de bonne foi. Son Mont-de-Piété

fut condamné comme un établissement nuisible aux classes pauvres. Le temps devait bientôt casser cet arrêt. Il fut sans doute fort heureux pour la *Gazette* qu'elle comptât parmi ses rédacteurs Louis XIII et Richelieu, car elle aurait bien pu ne pas survivre à cet étrange procès.

L'instrument de la Faculté dans cette longue querelle, son grand exécuteur, fut Gui Patin, si fameux par son esprit satirique. C'était lui qui avait si habilement échafaudé l'accusation qui devait tuer Renaudot. Voici encore un échantillon de ses aménités. Abordant son adversaire à l'issue de l'audience où celui-ci venait de succomber. — « Consolez-vous, Monsieur, lui dit-il, vous avez gagné en perdant. — Comment cela? — Vous étiez entré camus, et vous sortez avec un pied de nez. »

Mais tous les arrêts du monde, pas plus que les quolibets, ne pouvaient prévaloir contre le bon sens public. Renaudot conserva, malgré tout, la réputation d'un savant médecin; il continua, en dépit de la Faculté, à faire jouir le public de ses *innocentes inventions*, comme il les appelle lui-même, et il emporta dans la tombe, où il descendit le 25 octobre 1653, la reconnaissance des pauvres et l'estime de tous les gens éclairés. Si l'on en croyait quelques envieux, il aurait laissé une immense fortune; mais Gui Patin lui-même avoue qu'il était loin d'être riche, se donnant ainsi à lui-même et aux calomnies qu'il avait si laborieusement entassées un éclatant démenti.

Renaudot d'ailleurs avait assez vécu pour voir l'humiliation de ses adversaires. La Faculté avait été forcée de s'incliner devant l'évidence, et l'émétique avait triomphé de ses préjugés. — Quant à la *Gazette*, nous avons vu quel en avait été le succès

Tel fut Renaudot, toujours envié et toujours au dessus de ses envieux. Par quelle étrange fatalité a-t-il pu se faire que si peu d'honneur se soit attaché à sa mémoire, que son nom soit à peine connu, quand ses conceptions ont toutes reçu du temps une éclatante sanction ; quand le germe qu'il avait déposé dans les bureaux d'adresse a si merveilleusement fructifié ; quand tous les états ont des monts-de-piété ; quand la presse enfin est devenue ce qu'elle est?

Un pareil oubli ne saurait demeurer plus longtemps sans réparation, et, sans doute, il aura suffi de le signaler pour que justice soit enfin rendue à Renaudot.

Si la génération nouvelle, en effet, sceptique et railleuse comme ses aînées, ne se montre pas toujours parfaitement équitable envers le présent, au moins doit-on convenir, à sa louange, qu'elle est juste et reconnaissante envers le passé. On aime à croire, en voyant le mouvement qui, depuis quelques années, s'est emparé des esprits, que l'heure de la réparation a sonné enfin pour toutes les injustices et pour tous les oublis.

L'ancienne société avait trop de chemin devant elle pour regarder en arrière; elle manquait d'ailleurs du flambeau qui aurait pu la guider dans cette exploration.

La révolution vint, et la lumière jaillit à flots; mais pendant les vingt-cinq ans de ce grand drame, l'attention fut impérieusement captivée par ses péripéties diversement émouvantes ; c'est à peine, à cette époque, si la mémoire suffisait à compter les hommes que chaque jour dévorait.

Mais quand le gigantesque échafaudage de l'empire se fut écroulé, il y eut comme un temps d'arrêt dans la marche de la société; les esprits, fatigués

de cette longue tension, se replièrent sur eux-mêmes; puis, quand on fut un peu remis de l'étourdissement produit par cette violente secousse, on regarda naturellement derrière soi, on mesura le chemin parcouru, on compta les morts restés sur le chemin de la civilisation. Propagé par la nouvelle presse, le goût des études historiques envahit jusqu'aux provinces les plus arriérées. Chaque département, chaque ville, se mit, avec une noble émulation, à fouiller ses archives, à inventorier ses richesses, revendiquant sa part de gloire dans l'œuvre commune, exhumant ses morts et leur élevant de son mieux un piédestal. Cette pieuse reconnaissance fera l'honneur de notre temps.

Il s'en faut encore cependant que l'œuvre de la réparation soit complète. N'est-il pas étonnant, par exemple, que rien n'ait encore été fait pour l'homme auquel nous sommes redevables de ce merveilleux instrument de civilisation qu'on appelle le journal? Mais, nous le répétons, nous aimons à penser qu'il aura suffi de signaler un pareil oubli pour qu'il soit bientôt réparé; et c'est plein de confiance que nous faisons appel à la presse française aussi bien qu'à tous les hommes qui s'intéressent à la cause du journalisme, à la liberté de la parole. Serait-ce trop faire pour Renaudot que de consacrer sa mémoire par une médaille qui rappellerait, avec ses traits, ces paroles, dont la vérité ressort chaque jour plus frappante : « *La presse tient cela de la nature des torrents, qu'elle grossit par la résistance?* »

Mais revenons à la *Gazette*. Elle parut d'abord une fois par semaine, en huit pages petit in-4°, divisées en deux parties, l'une portant le titre de *Gazette*, et l'autre, celui de *Nouvelles ordinaires de di-*

vers endroits, « cela pour la commodité de la lecture, qui est plus facile à diverses personnes étant en deux cahiers, et aussi à cause de la diversité des matières et des lieux d'où viennent les lettres y contenues, les *Nouvelles* comprenant ordinairement les pays qui nous sont septentrionaux et occidentaux, et la *Gazette* ceux de l'Orient et du Midi. » Elle commençait par les nouvelles étrangères, qui en occupaient la plus grande partie, et finissait par celles de la cour de France. Renaudot avait adopté cette marche, presque constamment suivie depuis, pour se conformer, dit-il, à l'ordre du temps et à la suite des dates ; sauf à ceux qui voudraient suivre celui de la dignité à commencer leur lecture par la fin, à la mode des Hébreux.

Tous les mois il publiait, sous le titre de *Relations des nouvelles du monde reçues dans tout le mois*, un numéro supplémentaire qui complétait et résumait les nouvelles du mois. « Ces miennes relations de chaque mois, dit-il, servent de lumière et d'abrégé à celles des semaines ; car il est des nouvelles comme des métaux : ceux-ci, au sortir de la mine, sont volontiers mêlés de quelque terre ; celles-là d'abord sont ordinairement accompagnées de quelques circonstances mal entendues, dont elles s'épurent avec un peu de temps, comme font les autres étant jetés dans leurs lingotières. Alors vous les avez en leur naïveté... » (1).

C'est dans ce numéro supplémentaire que, pendant les premières années, il répondait aux attaques de ses détracteurs. En tout autre temps, il se tient complétement effacé derrière son œuvre. La feuille commence par ce simple mot placé tout à fait au haut

(1) V., pour les *Extraordinaires* de la Gazette, l'addition p. 122.

de la page : GAZETTE, et finit par ceux-ci : *Du Bureau d'adresses, au Grand-Coq, rue de la Calandre, sortant au marché Neuf, près le Palais, à Paris.* Pendant cent ans vous chercheriez vainement dans ces feuilles un mot sur le journal et ses alentours.

Du reste, c'est à peine si l'on trouve dans ces premiers essais de la presse périodique quelqu'un des éléments si nombreux dont se compose aujourd'hui le journal. La polémique, c'est-à-dire la vie, manquait à cette feuille ; c'était une sorte de Moniteur officiel, ou encore, si l'on veut, d'Annales historiques. Là point de discussion, parce que la politique alors ne se discutait pas ; point de controverse, parce qu'il n'y avait point de contradicteurs, au moins dans l'origine ; car plus tard, quand l'invention de Renaudot eût été importée dans les états voisins, il lui fallut défendre contre les gazetiers étrangers la politique de ses patrons, et il n'y pouvait suffire (1).

C'était, en un mot, comme Renaudot le dit lui-même, « le journal des rois et des puissances de la terre. » Et il eût été difficile qu'il en fût autrement, alors que le roi pouvait dire : « L'Etat c'est moi ! » Mais patience, l'arme est forgée, le temps fera le reste. Long-temps même avant que l'accessoire soit

(1) Les ennemis de la France, lit-on dans le manuscrit original des *Oisivetés* de Vauban, ont publié, et publient tous les jours une infinité de libelles diffamatoires contre elle et contre la sacrée personne du roy et de ses ministres... La France foisonne en bonnes plumes... Il n'y a qu'à en choisir une certaine quantité des plus vives, et à les employer. Le roy le peut aisément sans qu'il luy en coûte rien, et, pour récompenser ceux qui réussiront, leur donner des bénéfices de 2, 3, 4, 5 à 6,000 livres de rente, ériger ces écrivains les uns en *anti-lardonniers,* les autres en *anti-gazetiers...* »

devenu le principal, le public aura conquis sa place dans la *Gazette*, car on ne tardera pas à comprendre la puissance de ce nouveau moyen de publicité.

Quoi qu'il en soit, la *Gazette* de Renaudot, pleine d'excellents matériaux pour l'histoire du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV, restera un de nos monuments historiques les plus précieux. « Renaudot, a dit un écrivain du siècle dernier, avait l'art de se renfermer dans les justes bornes de son sujet ; point d'écarts fatigants, jamais de réflexions triviales ou déplacées par leur inutilité ou leur malignité. Il narre avec ordre, avec intelligence, et son style, vif et agréable, conserve encore toutes ses grâces. »

Cependant le soleil de Louis XIV était monté sur l'horizon, et tournait toutes les têtes. Pour enregistrer les exploits du grand roi et les magnificences de Versailles, la *Gazette* porte son format de huit à douze pages. En 1762, elle change son mode de périodicité, et paraît deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, en quatre pages à deux colonnes. Son prix est de 15 livres par an, franche de port.

Ce nouveau format semble mieux se prêter aux petites nouvelles ; aussi quelques faits divers commencent-ils à se glisser à la fin du journal, et même, en y regardant de bien près, on peut découvrir entre une mort et un mariage l'annonce d'une carte géographique ou de quelque livre nouveau. Peu à peu les annonces prennent de l'extension ; l'on en fait un paquet (c'est bien le mot) que l'on place au bas du journal, sous filet. Elles se suivent toutes sans aucun signe de distinction, et sans autre séparation qu'un petit trait entre les trois seules rubriques qui soient encore admises : LIVRES, GRAVURES, MUSIQUE. Ce n'est que dans les premières années de la

révolution qu'on les voit classées avec plus d'intelligence, et je n'ai pas été peu étonné de trouver dans les gazettes de 1792 le type des annonces dites *anglaises;* dont l'importation, comme l'on voit, ne serait pas nouvelle, si tant est que ce soit une importation. L'on était entré dans la voie des réformes, et le progrès devait se faire sentir jusque dans les plus petites choses.

L'effet de la concurrence aussi devient visible. La Gazette jouissait depuis cent cinquante ans d'un privilége incontesté, quand elle se vit tout à coup menacée dans son existence par une foule de rivaux qu'avait déchaînés la liberté de la presse. Elle doit songer aux moyens de se défendre. À partir du 1er mai 1792, elle paraît tous les jours. Trois mois après, en inscrivant sur son front les mots de *liberté, égalité*, la *Gazette nationale de France* agrandit son format « dans le désir de plaire au public, et de lui offrir, dans un moment où les événements se succèdent avec rapidité, un faisceau de nouvelles plus complet. Ecrite dans les principes de la constitution, elle joindra au mérite exclusif de la fraîcheur des nouvelles étrangères, des détails plus circonstanciés sur les événements de la guerre, sur l'état des départements et de la capitale. » Mais comme ces améliorations entraînent de nouveaux frais, son prix, déjà porté de 15 à 25 livres, est élevé à 36 livres.

Comme on le voit, la concurrence a enfanté la réclame. Désormais, la *Gazette* ajoute à son titre les conditions de son abonnement. On lit même, en tête de la première colonne des numéros de décembre, cette phrase devenue sacramentelle : « Messieurs les souscripteurs dont l'abonnement expire au 1er janvier prochain sont priés, etc. » Dans quelques numéros, cette phrase est suivie d'un avis ainsi conçu :

« Les personnes qui désireraient faire publier des avis ou annonces, de quelque nature qu'ils soient, et même des lettres et des opinions particulières sur toutes sortes de sujets (ce sont nos *faits divers* ou *articles communiqués*), peuvent les adresser au bureau de la Gazette, où ils seront insérés avec exactitude dans un supplément du journal. Les articles qui n'auront que six lignes coûteront 30 sous, et 7 sous par ligne s'ils ont plus d'étendue. » C'est à peu près le tarif des *annonces omnibus*; mais appliqué aux *annonces anglaises*. On voit quel chemin a fait depuis l'industrie des annonces; il faut dire aussi que les journaux d'alors n'étaient pas frappés des droits énormes qui pèsent sur ceux d'aujourd'hui.

C'est dans le courant de cette même année 1792 que la Gazette commença à annoncer les spectacles; elle enregistrait le cours des effets publics depuis 1765.

Mais la Gazette s'était surtout soutenue par l'appui du pouvoir. Louis XV avait ordonné sa réunion au département des affaires étrangères, jugeant que par là « elle deviendrait plus intéressante; qu'elle acquerrait plus de certitude et d'authenticité, et contribuerait à fournir les mémoires les plus sûrs et les plus précieux pour l'histoire, puisqu'on n'y insérerait point de faits altérés, ni de mémoires faux et suspects. » — « L'objet de la Gazette, disait à cette occasion l'un de ses rédacteurs, n'est pas seulement de satisfaire la curiosité du public; elle sert d'annales pour la conservation des faits et de leurs dates. C'est un dépôt où la postérité doit puiser dans tous les temps des témoignages authentiques des événements dont se compose l'histoire, et des détails même dont elle ne se charge pas. »

Cette impartialité de l'histoire, la Gazette affecta

de la vouloir conserver quand la révolution eut o vert l'arène à la discussion. Au milieu du déchaî ment des passions, elle voulait, disait-elle, cons ver « un caractère de vérité, de simplicité et de s gesse. » Mais elle comptait sans la force des évé ments et aussi sans la faiblesse humaine. Habitué sa chaîne dorée, la Gazette ne pouvait que diffic ment consentir à vivre de pair avec cette foule journaux que chaque jour enfantait. S'il est b d'être indépendant, il est bien doux d'avoir l'ore du pouvoir, de jouer un rôle dans l'état.

La Gazette ne fit donc que changer de livrée, et dans la crainte, sans doute, qu'on ne l'accusât de conserver au fond du cœur quelque reconnaissance pour le régime auquel elle devait sa fortune, elle s'écriait, le 22 janvier 1793 : « Le tyran n'est plus! »

Mais notre intention, dans ce premier travail, n'est point de faire l'histoire des opinions; notre unique but a été de suivre la marche de la presse périodique, et de montrer par quelles phases elle est arrivée à son universalité, à sa puissance actuelle. Le premier guide qui s'offrait à nous, c'était la Gazette, et nous avons cru devoir descendre avec elle jusqu'à la révolution. A cette époque, une nouvelle ère s'ouvre pour le journalisme, et l'intérêt puissant qui s'y attache mérite que nous en fassions l'objet d'une étude particulière. Mais jusque là même la Gazette n'avait point été l'unique expression du journalisme d'autres essais avaient été tentés avec plus ou moins de succès, et nous ne pourrions, sans être incomplet, les passer sous silence. Tout, d'ailleurs, intéresse dans ces premières tentatives d'une puissance qui s'ignore elle-même et s'essaye timidement à la vie.

La *Gazette burlesque*, journal en vers. — Le *Mercure galant*. Premier journal quotidien, le *Journal de Paris*. — Etat de la presse à l'ouverture des Etats généraux.

Si l'on en jugeait par ce qui se passe de nos jours, il semblerait que l'invention de Renaudot eût dû faire éclore de nombreuses concurrences. Mais, outre qu'on vivait alors sous le régime du privilége, la société n'était point comme aujourd'hui sous l'aiguillon de cette fièvre épidémique qui gagne, qui travaille toutes les classes, et les pousse incessamment à la recherche de l'infini de la réussite, qui fait que la nouveauté de la veille est toujours surpassée par la nouveauté du lendemain. On ne marcha que lentement dans la voie de la publicité. Cependant, dès 1650, Paris eut sa gazette en vers, gazette aux modestes allures, comme il convient à une fille de bonne maison, mais qui ne manque pourtant point à l'occasion de malice et d'originalité. L'auteur était le poète courtisan Loret. Il n'apporta pas à cette entreprise toute l'étude et tout l'appareil des grands maîtres; c'est sans user de longues préméditations qu'il prépara à ses contemporains ce beau sujet d'entretien; il n'avait point en effet passé de longues années dans les colléges; il n'avait point feuilleté les livres grecs et latins.... Lorsqu'il prit la résolution de paraître un peu dans le monde, comme il se plaisait naturellement à la poésie, il se mit à écrire en vers

Les bruits qui courent quelquefois
Parmi la Cour et les bourgeois.

Pour cela il s'aidait

.....Des billets divers
Que, pour discourir dans ses vers,

De sages gens prenaient la peine
De lui fournir chaque semaine,

et qu'il rimait, après en avoir séparé

Le civil d'avec le barbare.

« La manière de poésie de notre auteur, dit un contemporain, est toute naturelle et sans affectation aucune; il ne cherche point de mots ampoulés pour étonner les oreilles; il ne fait point de digressions inutiles, et suit son sujet agréablement et naïvement.» Cette simplicité est quelquefois poussée jusqu'à la négligence. Mais il faut dire aussi que Loret obéissait à un autre démon que le démon de la poésie, à la dure nécessité, et il eût été difficile que sa verve ne s'en ressentît point quelquefois. Comme il le dit lui-même,

Il lui fallait plus d'une fois
Se mordre bien serré les doigts...
Pour satisfaire à son devoir.

« Il n'y avait point à se résoudre et à s'aviser; ayant commencé ce travail, il fallait s'y occuper sans aucun relâche; on demandait cela de lui, on l'en priait, et en un besoin on l'y aurait doucement forcé. On attendait de lui un divertissement qui ne manquât point, qui fût toujours nouveau, et il lui fallait une merveilleuse invention d'esprit pour accommoder les choses, et leur donner toujours une nouvelle face. »

A ce métier

Sa plume eût été vite usée,
Et sa pauvre veine épuisée;
Ne sachant ni latin ni grec,
Il eut été bientôt à sec,
Sans quelque assistance céleste...
Sans un ange qui l'inspirait;

ou, pour parler en vile prose, sans la cassette d'une jeune et belle princesse, mademoiselle de Longueville, qui escomptait généreusement les rimes de son pensionnaire. « Ce n'était, en effet, que pour plaire à cette grande princesse et à un petit nombre de personnes de sa confidence qui méritaient qu'on eût soin de leur agréer » ; c'était

Pour complaire à ses volontés,
Et mieux mériter ses bontés,

que Loret s'était fait un bureau d'adresses vivant, « tellement qu'il ne se faisait qu'une copie de son ouvrage, qui était lue devant ceux qui la voulaient écouter, ou qui passait en diverses mains. »

Les feuilles de Loret furent désignées dans l'origine sous le nom de *Gazette burlesque*, « à cause qu'elles rapportaient ce qui se passait, et qu'elles le faisaient en style plaisant et agréable. »

Chacune est décorée, en guise de titre, d'une épithète plus ou moins bizarre, comme *longuette*, *ambulatoire*, *assaisonnée*, *goguenarde*, *piteuse*, etc. Elles sont toutes adressées à sa bienfaitrice, et une chose digne d'admiration, selon son éditeur, c'est « son artifice à faire toujours de nouveaux préfaces à sa princesse pendant une quinzaine d'années qu'il lui adressa son ouvrage sans discontinuation. »

Cependant la gazette de Loret était trop du goût de cette époque remuante et frondeuse pour qu'elle restât long-temps le privilége du cercle un peu circonscrit de l'hôtel de Longueville. Il ne fut bientôt plus question dans toutes les ruelles que des caquets du poète gazetier, et les traits les plus saillants volaient de bouche en bouche par tous les coins de la ville. « La curiosité de quelques gens fut cause que l'on en fit bientôt plusieurs copies manuscrites ; mais

pour ce qu'il n'y avait pas moyen d'en fournir à tous ceux qui en souhaitaient, et qui étaient des gens de considération, et même parce qu'en les transcrivant, les copistes y ajoutaient toujours faute sur faute, il sembla plus à propos de les commettre à l'impression, qui est une invention excellente pour produire en même temps plusieurs exemplaires d'une seule pièce. »

Un autre motif encore avait déterminé Loret : ses vers avaient eu le sort de toute chose qui a du succès; les plagiaires s'en étaient bien vite emparés.

Des débiteurs de faux papiers,
Pires cent fois que des fripiers,
Faisaient imprimer ses gazettes,
Sans craindre ni loi ni syndic,
Pour en faire un lâche trafic.

La « noire et lâche action de ces audacieux bélitres » le mettait en fureur :

Noble et généreuse Marie,
J'ai l'âme tout à fait marrie
Pour la sotte supercherie
Que me font ces gens de voirie.
Mes vers sur le pont Neuf on crie :
O maudite criaillerie!
Ah! cela me met en furie.
Peste de leur imprimerie...

La *Gazette burlesque* fut imprimée pour la première fois le 29 septembre 1652, après deux ans e[t] demi d'existence : la première lettre avait paru le [4] mai 1650.

On aurait tort, ce nous semble, de dire que Loret, en faisant imprimer ses gazettes, avait cédé a[u] désir d'en tirer profit; nous venons de dire les motif[s] qui l'avaient déterminé. Encore, s'il faut en croir[e]

ı avis au lecteur qui termine le premier numéro ıprimé, une circonstance fortuite aurait avancé ıxécution de ce projet.

Un mal, lequel à l'improviste
A surpris monsieur mon copiste,
M'a fait en cette occasion,
Recourir à l'impression.

D'ailleurs, rigoureusement parlant, il n'avait pas libre disposition de son œuvre. Ce n'était pas, si ın veut, par ordre qu'il écrivait; mais quand il ıait commencé cette entreprise, c'était uniquement ıur mademoiselle de Longueville, qui l'en avait ıié, et qui le payait pour cela. Prodiguer à tout veınt un divertissement dont elle eût pu revendiquer ı privilége exclusif, c'eût été en amoindrir le prix, ı s'exposer à perdre dans l'esprit de sa bienfaitrice. ıussi a-t-il bien soin d'ajouter :

Mais sache, lecteur débonnaire,
Encor que des mains du rimeur
Cette gazette épistolaire
Passe en celles de l'imprimeur,
Qu'elle n'en est pas plus commune;
Car, sans abus ni fraude aucune,
Il doit observer cette loi,
De n'en tirer chaque semaine
Qu'une unique et seule douzaine,
Tant pour mes amis que pour moi;
Après cela point de copie,
En dût-on avoir la pepie.

Mais la princesse de Longueville ne se montra ıoint exclusive : elle ne pouvait, d'ailleurs, qu'être ıattée des succès de son protégé, et il était naturel ıu'elle s'intéressât à la propagation de ces feuilles ıui, selon l'expression d'un bel esprit du temps, de Colletet, volant plus loin que les ailes de la Renom-

mée, allaient, chaque semaine, porter ses louange jusqu'aux extrémités de l'Europe.

Le succès de la *Gazette burlesque* fut, en effet rapide et grand, car assure-t-on

Qu'elle avait passé le Bosphore,
Et qu'on lui faisait de l'honneur
A la porte du Grand Seigneur.

Loret est lui-même étonné du bruit qu'il fait. A cette occasion, il se compare aux beaux esprits du temps, dont il cherche à caractériser le talent dan quelques vers que nous allons citer. On comprendr que la rime et d'autres considérations aient influenc ces appréciations, qui, pour la plupart, sont loi d'avoir été ratifiées par la postérité. Mais ce passage n'en est pas moins curieux sous beaucoup de rapports.

Pour dire vrai, ces miens ouvrages
Sont cent fois plus heureux que sages,
Et, certes, l'on voit dans Paris
Des régiments de beaux esprits
Dont les conceptions et rimes
Sont infiniment plus sublimes,
Et dont le mérite éclatant
Ne fait pas tant de bruit pourtant.
Je suis de la dernière classe,
Je n'en vois point qui ne me passe;
Leurs vers me ravissent le cœur
Mieux que la plus douce liqueur;
Quand je les lis, je les admire,
Et voici ce qu'on en peut dire :
Ceux de Chapelain sont brillants;
Ceux de Benserade galants;
Ceux de Saint-Amand admirables;
Ceux de Corneille incomparables;
Ceux de Du Ryer sont merveilleux;
Ceux de Godeau miraculeux;
Ceux du sieur Gombauld sont augustes;

Ceux de Bois-Robert nets et justes ;
Ceux de Quillet forts et piquants ;
Ceux de Colletet élégants.
Scarron n'est point en cette ville,
Mais, au rapport de plus de mille,
Encor qu'un peu malicieux,
Ses vers sont très facétieux.
Ceux du sieur Ménage sont rares ;
Ceux de Sandricourt sont barbares ;
Ceux de Scudéry sont charmants,
Aussi bien que ses beaux romans ;
Ceux de Neuf-Germain sont grotesques ;
Ceux de Dassoucy sont burlesques ;
Ceux de Marigny sont cruels ;
Ceux de Tristan sont immortels ;
Ceux d'un tel sont mélancoliques ;
Ceux de Segrais sont héroïques ;
Les miens sont naïfs, et rien plus...

Les critiques ne manquèrent point à Loret, comme bien on le pense. Sa tâche était devenue plus difficile à mesure que le cercle de ses auditeurs s'était agrandi.

Le métier qu'il faut que je fasse
Bien plus qu'autrefois m'embarrasse.
Quelques beaux esprits modérés
Souhaitent qu'ils soient (mes vers) tempérés ;
D'autres veulent que la Gazette
Sente un peu l'épine-vinette.
Mais ces miens vers, quand ils sont tels,
Me font des ennemis mortels.
D'ailleurs, ma rime n'est point bonne
Quand je n'égratigne personne.
Bref, mes vers, tant ici qu'aux champs,
Sont méchants s'ils ne sont méchants.
Voyez quelle est mon infortune !
Si je pique un peu, j'importune,
Et, lorsque je ne pique pas,
Mes vers sont froids et sans appas.

Mais que les fous ou que les sages
Fassent la nique à mes ouvrages,
Je mépriserai leur mépris,
Pourvu que ces petits écrits
Soient biens reçus de Votre Altesse...

Loret avait des protecteurs assez puissants p[our] qu'il lui fût aisé de mépriser les critiques, et mê[me] les menaces que l'on y joignait quelquefois. Mai[s il] arriva qu'un jour il se trouva en face d'un enne[mi] avec lequel il ne faisait pas bon plaisanter. Quelq[ues] membres du parlement, indignés qu'un gazetier [eût] osé parler d'eux

Dans ses pauvres petits ouvrages,

ameutèrent contre lui la turbulente assemblée, [et] cette fois la critique faillit se formuler en un bel [et] bon arrêt.

Quelques uns, voyant de travers
Mes malheureux et pauvres vers,
Et les tournant à conséquence,
O princesse! on m'a fait défense
D'écrire politiquement,
Ni de railler aucunement.
On nomme sanglante critique
Mon innocente rhétorique,
Et plusieurs traitent d'attentat
Le zèle que j'ai pour l'Etat.
Quoique j'aie l'âme assez bonne
Et point de fiel contre personne,
Quelques messieurs du Parlement
N'aiment pas mon raisonnement,
Si que, craignant, en ce rencontre,
Que l'on me donne un arrêt contre
(Car ces messieurs sont absolus),
Je ne raisonnerai donc plus
Sur l'état présent des affaires,
Pour n'irriter tels adversaires;

J'en parlerai tout simplement,
Pour obéir au Parlement;
Mais aussi, mes tristes gazettes
Ne seront plus que des sornettes...

Quoi qu'il en soit, et malgré des imperfections que rendent excusables le siècle où vivait l'auteur et la nouveauté de l'entreprise, la *Gazette burlesque*, rimée généralement avec une grande facilité, quelquefois même avec verve et entrain, est précieuse à consulter pour une foule de faits particuliers, d'usages, d'anecdotes, etc. On était en pleine Fronde quand Loret commença à écrire, et la mobilité des hommes et des choses se reflète dans ses vers, qui, s'ils n'ont point conservé jusqu'à nos jours la grâce de la nouveauté, comme le leur promettait un contemporain, sont encore lus avec plaisir. Citons quelques traits :

Lysis ne sait quel parti prendre,
Tant il a peur de se méprendre.
Madame la Fronde et la Cour
Attirent son cœur tour à tour.
Aujourd'hui l'une le possède;
Une heure après l'autre l'obsède;
Il est entre deux suspendu,
Et, n'étant gagné ni perdu,
Il dit à l'une : — Allez au peautre!
Puis il en dit autant à l'autre.
A l'une il dit : — Je suis à vous;
A l'autre il dit : — Unissons-nous.
On lui fait harangue : il écoute,
Il conteste, il balance, il doute,
Il voit le mal, il voit le bien;
Mais enfin il ne résout rien.
Quelques partisans de Corinthe;
Qui pour la Cour sont pleins d'absinthe,
Et tout plein de petit frondeurs,
Jusque même à des ravandeurs,

Avec une ardeur sans seconde
Lui parlent pour dame la Fronde.
D'autres, vrais serviteurs du roi,
Gens de probité, gens de foi,
Le sollicitent pour la reine,
Qui de nous tous est souveraine.
Comment se démêlera-t-il
D'un labyrinthe si subtil?
Et que faudra-t-il qu'il réponde?
Sera-t-il Cour? sera-t-il Fronde?
Je n'en sais rien, foi de Normand!
Et si je disais autrement,
Mon audace serait extrême,
Car il ne le sait pas lui-même.

Loret n'aimait point la Fronde; aussi ne laisse-t-il échapper aucune occasion de s'en moquer.

Ce jour, par étrange manie,
De Paris la tourbe infinie,
Suivant un ordre tout nouveau,
Mit de la paille à son chapeau.
Si sans paille on voyait un homme,
Chacun criait : — Que l'on l'assomme!
Car c'est un chien de Mazarin.
Mais avec seulement un brin,
Eût-on quelque bourse coupée,
Eût-on tiré cent fois l'épée,
Eût-on donné cent coups mortels,
Eût-on pillé deux mille autels,
Eût-on forcé cinquante grilles
Et violé quatre cents filles,
On pouvait, avec sûreté,
Marcher par toute la cité,
En laquelle, vaille que vaille,
Tous étaient lors des gens de paille.

Mazarin prend-il la fuite, Paris est dans l'ivress bourgeois, rentiers et populace se répandent d les rues, et trois volumes ne lui suffiraient pas

voulait enregistrer tous les sots propos débités en cette occasion,

Où l'on remarqua maint courtaud
Qui tournait le visage en haut,
Croyant qu'après cette sortie
L'alouette, toute rôtie,
Lui tomberait dedans le bec.

L'Hôtel-de-Ville tire le canon d'allégresse; et le Parlement poursuit l'Eminence

A grands coups d'arrêts sur arrêts.

Mais apprend-on

Que ledit Jules fait voyage
A la cour en grand équipage,
Alors messieurs du Parlement
Parlent, dit-on, plus doucement...
Tel qui disait : Faut qu'on l'assomme,
Dit à présent qu'il est bonhomme;
Tel qui disait le Mascarin,
Avec un ton de révérence,
Dit maintenant : Son Eminence...
O les âmes faibles et vaines!
O les fragilités humaines!

A peine le cardinal est-il rentré dans Paris, que l'Hôtel-de-Ville s'empresse de le fêter.

Aujourd'hui, dans l'Hôtel-de-Ville,
D'une façon toute civile,
Les consuls et les échevins,
Avec quantité de bons vins
Et des poissons en abondance,
On fait un banquet d'importance
Et qui coûte maint bon florin
A monsieur Jules Mazarin.
Lequel toute la compagnie
Reçut avec joie infinie.
Outre les mets délicieux
Qui délectaient même les yeux,

On joua du plat de la langue
Car on lui fit mainte harangue,
Maint beau discours et compliment,
Qui l'élevaient au firmament.

Quoique pensionnaire de l'hôtel de Longueville, Loret, en homme prévoyant ou déjà intéressé, resta fidèle au parti de la cour, tout en ménageant le parti des princes, qu'il a toujours soin de séparer de celui de la Fronde. Cela ne l'empêche pas de se moquer des courtisans, qui, à tout propos,

Jurent mort! ventre! sang! ou tête!
Car le courtisan se croit bête
Et ne savoir pas son métier
S'il ne jure comme un chartier.

Il ne craint point de blâmer la reine de céder à la nécessité de se faire des créatures par des promotions inconsidérées qui,

Rendant l'hermine
Plus commune que l'étamine,

déconsidèrent les plus hautes dignités.

D'ailleurs, comme tous les hommes sensés, Loret déplorait sincèrement les maux que la discorde civile avait attirés sur la France; car, dit-il, en s'adressant aux Espagnols :

Si les Français ont du dessous,
Si vous avez barres sur nous,
Si nos pertes sont infinies,
Remerciez-en nos manies,
Et nos noires dissensions
Que fomentent vos pensions.

Plus d'une fois le tableau des maux
Dont le pauvre Etat est la proie

vient glacer sa verve, et lui arracher des imprécations contre

Les malins auteurs de la guerre.

Il gémit

De voir la discorde civile
Régner dans cette grande ville
Qui jadis était un séjour
De paix, d'abondance et d'amour...
Une ville enfin sans seconde,
Et, bref, la merveille du monde.
Maintenant son bonheur fait flux,
On ne la connaît presque plus;
Sa splendeur est quasi ternie;
La liberté s'en voit bannie,
Et l'on peut dire avec raison
Qu'elle est une grande prison
D'où n'ose plus sortir personne,
Non pas seulement pour Charonne,
Bagnolet, Saint-Cloud, Saint-Denis,
Et mille autres lieux infinis,
Où, les fêtes et les dimanches,
Les bourgeois, les mains sur les hanches,
Allaient humer un air nouveau,
Quand le temps était clair et beau.

Et il ajoute :

Depuis trois ou quatre ans je prône
Que le peu d'amour pour le trône
Pourrait un jour, dans la cité,
Causer grande perplexité;
Mais j'ai beau prier qu'on me croye,
Je suis la Cassandre de Troye,
Qui de loin les choses voyait,
Et jamais on ne la croyait.

Quoi qu'il en soit, lorsque la paix fut consolidée, Loret put, sans chanter la palinodie, célébrer la gloire et les bienfaits du nouveau règne. Aussi

Ses vers ne sonnaient pas trop mal
Dans le domicile royal;

Le roi, la reine et l'Éminence
Leur donnaient parfois audience;

et, ce qui valait mieux pour le poète, lui accordaient de temps à autre des gratifications qui toujours étaient les bienvenues :

Car, jouant tant que le jour luit;
Et bien souvent toute la nuit,

Loret était toujours à sec, malgré les gratification de la cour, malgré le produit de ses gazettes et les pensions que lui faisaient plusieurs grands seigneurs. Au moins peut-on dire à sa gloire qu'il ne se montra point ingrat. Quand Fouquet, qui était l'un de ses bienfaiteurs, fut enfermé à la Bastille, Loret eut le courage de le plaindre et de manifester hautement le désir de le voir triompher de ses ennemis. Colbert, irrité de l'audace du pauvre gazetier, le raya du rôle des pensions.

La politique n'occupait pas exclusivement les colonnes de Loret; les naissances, les mariages, les morts illustres, les mille petits événements de la cour et de la ville, les anecdotes comiques ou scandaleuses, tout était de son domaine. Il n'oubliait pas non plus les institutions utiles. Nous lisons dans la lettre du 26 août 1653 :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement
(Mais c'est pour Paris seulement)
De boîtes nombreuses et drues
Aux petites et grandes rues,
Où, par soi-même ou son laquais,
On pourra porter des paquets,
Et dedans, à toute heure, mettre
Avis, billet, missive ou lettre,
Que des gens commis pour cela

Iront chercher et prendre là,
Pour d'une diligence habile
Les porter par toute la ville...
Ceux qui n'ont suivants ni suivantes,
Ni de valets, ni de servantes,
Ayant des amis loin logés,
Seront ainsi fort soulagés.
Outre plus, je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille avoir réponse,
On l'aura par même moyen.
Et si l'on veut savoir combien
Coûtera le port d'une lettre
(Chose qu'il ne faut pas omettre),
Afin que nul ne soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou tapé.

Enfin, il ne se passait rien de remarquable à Paris ou dans le reste de la France qu'il ne le décrivît « naïvement et agréablement. Et ce qui est de plus à louer, ajoute son éditeur, quoique les sujets soient quelquefois assez facétieux d'eux-mêmes, et semblent lui donner une certaine liberté de parler, il s'est tellement réglé, que l'on n'y voit point de paroles licencieuses, ni de mots à deux-entendre qui puissent offenser la pudeur des dames et des plus sévères esprits. » Ajoutons la pudeur des dames du dix-septième siècle; car, quelque circonspect que dût être Loret dans un ouvrage adressé à une femme, on ne laisse pas que de rencontrer de temps à autre des pièces graveleuses, qui effaroucheraient légèrement la pudeur de notre siècle collet-monté.

Le *français* dans les mots bravait l'honnêteté,

Nous en citerons une seule, qui achèvera de montrer le genre de l'auteur et le goût de l'époque :

L'autre jour, une demoiselle,
Jeune, aimable, charmante et belle,

Non sans se faire un peu de mal,
En chassant tomba de cheval,
Et Zéphir, la prenant pour Flore,
Hormis qu'elle est plus fraîche encore,
Lui souleva, quand elle chut,
Chemise et cotillon, Mais chut!
Je suis si simple et si modeste,
Que j'ai peine à dire le reste,
On ne vit qu'un beau cul pourtant,
Admirablement éclatant,
Et dont la blancheur sans pareille
Des autres culs est la merveille,
Cul royal et des plus polis,
Puisqu'il est tout semé de lis;
Cul qui, cette fois, sans obstacle,
Fit voir un prodige ou miracle:
Car c'est la pure vérité
Que, dans un des chauds jours d'été,
Quand il fit ce plaisant parterre,
On vit de la neige sur terre.
Plusieurs, se trouvant vis-à-vis,
De cet objet furent ravis,
Le nommant, en cette aventure,
Un chef-d'œuvre de la nature;
Et même un auteur incertain
Composa ce joli huitain:

Trésor caché, beauté jumelle,
Brillant séjour de l'embonpoint,
Ta splendeur a paru si belle
Et mit ta gloire à si haut point,
Qu'il faut qu'incessamment l'on prône,
O cul qui les dieux charmeret,
Que, si tu n'es digne du trône,
Tu l'es au moins du tabouret.

Les feuilles de Loret paraissaient à peu près régulièrement tous les samedis. Les quinze années de sa publication furent réunies en trois volumes in-folio, sous le titre de *Muse historique*. « Ce n'est point par

épris, a soin de nous dire son éditeur, que le nom e *Gazette* fut quitté. Ce ne fut que pour le laisser ux relations faites en prose, au lieu que, les siennes tant en vers, on se doit bien imaginer qu'elles furent débitées par l'une des muses, et même par celle qui a l'intendance de l'histoire, puisqu'elles nous fournissent des mémoires journaliers où toute l'histoire du temps est comprise. »

En 1672 parut un nouveau recueil, qui était appelé à une grande vogue et à une longue destinée. Nous voulons parler du *Mercure galant*, créé par Doneau de Vizé. C'était une sorte de *journal complet et universel.* Nouvelles, promotions et nominations, baptêmes, mariages et morts, spectacles, histoires galantes, médailles, réceptions aux académies, plaidoyers, sermons, arrêts, petites pièces de poésie, énigmes illustrées; chansons, musique, dissertations quelquefois savantes et quelquefois enjouées, tout y entra, tout y trouva place.

Mais laissons l'auteur nous exposer lui-même le plan qu'il s'était proposé.

« Je vous écrirai tous les huit jours une fois, et vous ferai un long et curieux détail de tout ce que j'aurai appris pendant la semaine. Je vous manderai des choses que les gazettes ne vous apprendraient point, ou du moins qu'elles ne vous feraient pas savoir avec tant de particularités. Les moindres choses qui se passeront ici n'échapperont point à ma plume. Vous saurez les mariages et les morts de conséquence, avec des circonstances qui pourront quelquefois vous donner des plaisirs que ces sortes de nouvelles n'ont pas d'elles-mêmes. Je tâcherai de développer

la vérité des belles actions de ceux dont la valeur se fera remarquer dans les armées, et vous éclairerai souvent des choses dont la renommée est toujours mal instruite, parce que elle n'attend jamais pour partir qu'elles soient bien éclaircies, et que les premiers bruits qu'elle sème ne sont que rarement véritables... Comme on entend de temps en temps parler de procès si extraordinaires et si remplis d'aventures, que les romans les plus surprenants n'ont rien qui en approche, je ne manquerai pas de vous en divertir et de vous en mander les véritables circonstances, qui ne sont jamais bien sues que de ceux qui se donnent la peine de les rechercher avec soin.

» Je vous enverrai toutes les pièces galantes qui auront de la réputation, comme sonnets, madrigaux et autres ouvrages semblables. Je vous manderai le jugement qu'on fera de toutes les comédies nouvelles et de tous les livres de galanterie qui s'imprimeront.

» J'espère vous écrire souvent quelques aventures nouvelles en forme d'histoire. Paris est assez grand pour m'en fournir, et il y arrive chaque jour des choses assez considérables et extraordinaires... J'ajouterai à toutes ces choses toutes les nouvelles des ruelles les plus galantes, et vous manderai jusques aux modes nouvelles. On est ravi en province de les apprendre, et, de tout ce que l'on y peut mander, rien n'y est souhaité avec plus de passion. Vous croyez bien que les coquettes de Paris me fourniront assez de quoi vous écrire sur ce sujet, et que toutes les choses que je viens de promettre me fourniront séparément de quoi vous entretenir d'un nombre infini de nouvelles. Je ne vous en manderai pas beaucoup d'étrangères ni d'état, et je vous parlerai seulement de ces grandes nouvelles publi-

ques dont s'entretiennent ceux même qui ne font pas profession d'en savoir. Comme il n'y a pas de nouvelle si publique qui n'ait quelque chose de particulier et qui n'est pas su de tout le monde, je vous informerai de ce qu'en croiront ceux qui doivent être les mieux informés.

» Si je puis venir à bout de mon dessein, et que vous conserviez mes lettres, elles pourront dans l'avenir servir de mémoires aux curieux, et l'on y trouvera beaucoup de choses qui ne pourraient se rencontrer ailleurs, à cause de la diversité des matières dont elles sont remplies. »

De Vizé avait le sentiment de son œuvre, et aujourd'hui encore la collection du *Mercure* est consultée avec plaisir et avec fruit. Son plan n'était pas irréprochable assurément, mais il était nouveau et réalisait un progrès. Il n'existait alors que des recueils scientifiques et littéraires, qui ne s'adressaient qu'à une classe privilégiée : de Vizé voulut faire un journal qui convînt à tout le monde ; il comprit que là était le succès, et ses calculs ne furent point trompés : car, malgré le jugement un peu brutal de la Bruyère et les plaisanteries de Boursault, malgré même les épigrammes de Boileau et les mille obstacles que lui suscita l'envie, il continua son œuvre avec un succès toujours croissant jusqu'à la fin de sa carrière.

Pendant les cinq ou six premières années, le *Mercure galant* ne parut que d'une manière très irrégulière, de Vizé étant empêché par des maladies ou par des affaires. Mais, à partir de 1678, il parut régulièrement tous les mois, en un volume in-12, de trois à quatre cents pages, qui se vendait trois livres. Il était rédigé sous la forme d'une lettre, dans laquelle venaient s'enchâsser, d'une manière toujours nouvelle, toujours heureuse, les faits, les récits, les his-

toriettes, les poésies, en un mot tout ce qui composait le bagage ordinaire du *Mercure*. C'était, en grand, le *Courrier de Paris*, et le *Courrier de la semaine*, de quelques feuilles hebdomadaires.

L'œuvre de de Vizé fut continuée par Rivière Dufresny, qui lui imprima un nouvel élan. Ce n'est pourtant pas que ce dernier manquât non plus de détracteurs. Rousseau, surtout, lui fit une guerre acharnée (1).

Des mains de Dufresny, le *Mercure galant* passa dans celles de Lefèvre de Fontenay, qui en changea le titre, et l'appela *Mercure de France*; et il parvint, après bien des vicissitudes, jusqu'à son 667e numéro, qui parut en janvier 1815 (2). Le *Mercure* avait acquis pendant la révolution une certaine importance, qu'il dut surtout à sa rédaction politique. Par-

(1) Dufresny ayant donné, dans son premier numéro, les bouts rimés de *trente*, *quarante*, etc., Rousseau les remplit d'une manière fort plaisante; la pièce, qu'il adressa à Dufresny, se terminait par ces deux vers :

A la vieille Babet je le ferais pour rien,
Pourvu que je te visse étrillé comme un chien.

Cette vieille Babet était une bouquetière qu'on avait longtemps nommée la Belle Bouquetière, et à laquelle sa beauté avait attiré autrefois des chalands de plus d'une espèce.

Dufresny, du reste, ne fit pas fortune au *Mercure*. Endetté de 30 pistoles envers sa blanchisseuse, il l'épousa pour s'acquitter. *Pauvreté n'est pas vice*, lui disait un jour un de ses amis. *C'est bien pis*, répondit le poète. Au reste, il faut convenir que la sienne était la suite de sa mauvaise conduite; il n'avait pas plutôt un ducat qu'il le dépensait. Voltaire a dit avec raison :

Et Dufresny, plus sage et moins dissipateur,
Ne fût pas mort de faim, digne mort d'un auteur.

(2) Une réunion d'hommes de lettres, sous la direction de M. Roquefort, tenta de ressusciter le *Mercure* en 1819, mais elle ne donna que dix-neuf numéros. De 1832 à la fin de 1835 parut un *Mercure du XIXe siècle*, fondé par des écrivains libéraux, et signé par M. Tissot.

ai les célébrités littéraires qui ont concouru au suc-
ès de cette publication, dont la lecture a fait si long-
emps le passe-temps le plus agréable de la cour et
le la ville, et qui n'est pas, d'ailleurs, sans quelque
mportance historique, nous nous bornerons à citer
Marmontel, la Harpe, Mallet du Pan, Geoffroy,
Chamfort, Ginguené, Lacretelle, Fontanes, Mo-
rellet, Châteaubriand, Fiévée, Amaury Duval, etc.

Ce n'est qu'à la fin du dix-huitième siècle, quel-
ques années seulement avant la révolution, que pa-
ut le premier journal quotidien, qui fut le *Journal
de Paris*. La publication en fut commencée le 1er
anvier 1777. Un article sur l'*Almanach des muses*,
une lettre de Voltaire, une annonce de librairie, trois
ou quatre faits administratifs et judiciaires, deux évé-
nements, un bon mot et l'annonce des spectacles,
font les frais du premier numéro, qui se termine par
cet avis : — « Nous avons annoncé, dans le pro-
spectus de ce journal, que la feuille, paraissant tous
les jours, ne serait que de quatre pages in-8°. Si
nous ne consultions que les difficultés inséparables
d'une entreprise de cette nature, si nous n'étions pas
convaincus que le temps lui donnera le degré de per-
fection dont elle est susceptible..., nous aurions
prescrit à notre tâche ces bornes étroites. Mais nous
nous assujettissons, dès ce jour, au format in-4°;
s'il double nos frais, il nous assure les moyens de
remplir plus strictement nos engagements envers le
public..... » Or l'in-4° de cette époque n'était pas
tout à fait si grand que l'in-8° actuel, et un numéro
du *Journal de Paris* serait fort à l'aise dans une co-
lonne d'un de nos grands journaux. L'abonnement
n'en coûtait pas moins 24 livres pour Paris, et 31

liv. 4 sous pour la province. Aussi la spéculation fut elle heureuse, et procura, dit-on, jusqu'à 100,000 francs de bénéfice par an. Pour qui a feuilleté les premières années de cette feuille insipide, qui devait rester étrangère à toute question politique, qui ne pouvait même donner des nouvelles de la cour, son succès est un des témoignages les plus éclatants de l'innocence de nos pères.

La *Gazette de France*, le *Mercure* et le *Journal de Paris*, forment à peu près tout le bilan de la presse en France avant la révolution. Après ces feuilles, on n'a guère à nommer que les *Annales politiques et littéraires*, de Linguet; l'*Esprit des journaux* et l'*Esprit des Gazettes*, deux recueils mensuels; le *Journal du Lycée de Londres*, par Brissot-Warville, le *Journal historique et politique*, fondé à Genève par Mallet du Pan, et quelques autres qui se produisirent à l'occasion des assemblées des notables, mais qui n'eurent qu'une existence éphémère, telles que le *Journal ecclésiastique*, de l'abbé Barruel; la *Sentinelle du Peuple*, par Mondesève et Volney; le *Journal général de l'Europe*, par Lebrun et Smith, et le *Hérault de la Nation*, ou le *Précurseur de tous les journaux*, par Magnancourt.

Pour tout dire, nous devons ajouter que la sévérité de la censure donna lieu, à plusieurs reprises, à l'émission de gazettes manuscrites connues sous le nom de *Nouvelles à la main*, chroniques scandaleuses plutôt que politiques, qui ne laissèrent pourtant pas que d'inquiéter plus d'une fois le pouvoir. Les feuilles de ce genre qui eurent le plus de vogue furent celles qui émanaient d'un cercle de nouvellistes qui se tenait chez madame Doublet, et dont les principaux membres étaient l'abbé Legendre, Piron,

deux frères La Curne Sainte-Palaye, Mirabeau, lconet, Voisenon, etc., et Bachaumont, sous le m duquel on a publié des *Mémoires secrets,* dont principaux matériaux ont été pris dans les noulles, anecdotes et jugements, recueillis jour par ar à la *paroisse*, comme on nommait le salon de adame Doublet.

Tels furent les faibles commencements de la pres- périodique, de cette puissance qui devait bientôt rcer toutes les autres puissances à compter avec le. « C'est que la liberté de la presse n'était pas ncore passée dans le journal en ce temps-là ; c'est u'en ce temps-là il y avait le plus puissant, le plus mpérieux, le plus sceptique, le plus moqueur, le lus démolisseur, le plus français des journaux, la orrespondance de Voltaire; c'est que le style du ournal, cette improvisation de toutes les minutes, l'était pas encore arrêté; c'est que la vocation n'é- pas comprise; c'est que l'opposition au pouvoir, cette condition première de la presse, n'était pas dans le journal : elle était dans les livres, elle était dans l'*Encyclopédie*, aux discours de J.-J. Rousseau, aux tragédies de Voltaire; elle était partout, excepté au journal. »

II.

LA PRESSE PENDANT LA RÉVOLUTION.

Son rapide et prodigieux développement. — Sa licence, ses excentricités. Curieuse statistique.

Ainsi, jusqu'en 1789, la presse était demeurée à l'état d'enfance, s'ignorant elle-même, sans force ni caractère. Mais son temps était venu : elle allait éclater tout à coup comme un feu souterrain qui a rompu ses digues, et son explosion devait ébranler la vieille Europe jusque dans ses fondements, déjà si fortement sapés par la philosophie du dix-huitième siècle.

Une génération nouvelle avait été enfantée par les encyclopédistes, génération enthousiaste, inquiète, impatiente de mettre la main aux affaires publiques, travaillée d'ailleurs par ces esprits hasardeux, ces âmes irritées, qui se rencontrent au début de toute révolution.

L'ardeur des esprits s'exhala d'abord dans des milliers de brochures, où étaient agitées, avec une extrême vivacité, les questions qu'avait soulevées l'approche des états généraux, questions brûlantes qui remuaient toutes les passions, toutes les fibres populaires. Mais à peine les états généraux furent-ils réunis, qu'une foule de journaux surgirent comme par enchantement, ceux-ci pour enregistrer, ceux-là pour discuter les actes de cette assemblée qui tenait l'Europe entière suspendue à ses débats.

Dès le 2 mai, Mirabeau l'aîné commença la publication de ses *Lettres à ses Commettants*, prolégomènes du *Courrier de Provence*. Ce fut comme le signal de la mêlée, je dirais presque de la course, car ce qui se passa alors réveille involontairement en moi l'idée d'une course au clocher. Seulement le but n'était pas le même pour tous; chaque concurrent avait son clocher qu'il poursuivait à tort et à travers, renversant, brisant tout sur son passage, jusqu'à ce que l'haleine lui manquât, ou qu'il se brisât contre une force supérieure.

A la suite du *Courrier de Provence* se lancèrent, et à quelques jours d'intervalle :

Le *Journal des Etats Généraux*, par Lehodey;

Le *Bulletin des Séances des Etats Généraux*, par Maret, depuis duc de Bassano;

Le *Point du Jour*, ou *Recueil de ce qui s'est passé la veille à l'Assemblée Nationale*, par Barère;

Les *Evangélistes du Jour*, par Dulaure ;

Le *Patriote français*, par Brissot; épigraphe : « Une gazette libre est une sentinelle avancée qui veille sans cesse pour le peuple. »

Le *Courrier de Versailles à Paris*, etc., par Gorsas;

Les *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, Loustalot et Tournon, avec leur enseigne si hardie et si fameuse : « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux... Levons-nous! » (1)

(1) Voici comment Prudhomme jugeait la révolution : « Le philosophe qui embrasse l'univers, qui voit les âges se succéder, les empires se former, s'étendre, se détruire et s'écraser les uns les autres, et de leurs ruines de nouveaux

Les *Annales de la Révolution*, par Bayard, qui devinrent ensuite le *Journal de la Municipalité et des Districts de Paris;*

L'*Observateur*, par Feydel, qui avait pris cette épigraphe: « La publicité est la sauvegarde du peuple »;

La *Chronique de Paris*, par Condorcet, Rabaut-Saint-Etienne, Ducos, etc.;

Le *Journal des Débats et Décrets*, par Barère et Louvet;

Le *Publiciste parisien*, journal libre et impartial, par Marat, *l'ami du peuple*, qualification qui devint, dès le sixième numéro, le titre principal de cette feuille fameuse, qui cachait le poison sous cette belle devise : *Vitam impendere vero;*

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, plus connu sous le nom du *Petit-Gauthier;*

Les *Actes des Apôtres*, pot-pourri en vers et en prose, auquel fut opposé le *Disciple des Apôtres;*

Le *Journal universel*, ou *Révolutions des Royaumes*, par Audoin;

Le *Journal de la Ville et des Provinces*, par Fontanes;

Les *Annales patriotiques et littéraires*, par Carra et Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris;*

Les *Révolutions de France et de Brabant*, par Camille Desmoulins;

La *Gazette nationale*, ou le *Moniteur universel*, dont le premier numéro parut le 24 novembre 1789;

empires se former encore pour être détruits, s'arrête sans étonnement sur la révolution présente, occasionnée en apparence par la mauvaise politique des princes et des ministres, mais en effet par l'ordre immuable de la Providence, *qui semble avoir placé la stabilité du monde dans ses vicissitudes.* » Parole aussi profonde qu'elle est éloquente.

L'*Orateur du Peuple*, par Fréron;
La *Gazette universelle*, ou *Papier-nouvelles de ous les pays et de tous les jours*, par Cerisier;
Le *Mercure national*, par Carra, Tournon, Kealio, etc.;
La *Chronique du Manége*, dans le genre des *Actes des Apôtres*, par Marchand, auteur de la Constitution en vaudevilles;
L'*Assemblée Nationale*, par Perlet.
Nous ne citons que les plus marquantes parmi les feuilles que vit éclore cette première année de la liberté, car, à les bien compter, on en trouverait plus de cent cinquante.

L'année suivante ne fut guère moins féconde; cent quarante feuilles nouvelles vinrent disputer le terrain à celles de l'année précédente qui avaient survécu. Dans ce nombre, nous citerons :
La *Bouche de Fer*, par l'abbé Fauchet, qui avait pris ce vers pour épigraphe :

Tu regere eloquio populos, o Galle, momento.

L'*Ami du Roi*, par Royou et Montjoie;
L'*Ami des Citoyens*, par Debrière;
Le *Journal de Louis XVI et de son peuple*, ou le *Défenseur de l'autel, du trône et de la patrie;*
Le *Journal de la Société de* 1789, par Condorcet, Dupont de Nemours, Pastoret, André Chénier, etc.;
Le *Journal de la Société des Amis de la Constitution*, par Choderlos Laclos;
La *Feuille villageoise*, par Cerutti, Rabaut Saint-Étienne, Grouvelle et Ginguené.
On compta encore quatre-vingt-cinq feuilles nouvelles en 1791; on n'en compta plus que soixante en

1792, et environ cinquante en 1793, quarante en 1794, trente-cinq en 1795, et autant en 1796. Il y eut une sorte de recrudescence en 1797 : le nombre des nouvelles publications périodiques écloses pendant cette année s'éleva à quatre-vingt-cinq environ. Mais en 1798, il ne fut plus que de dix-sept. L'année 1799 en vit naître vingt-six, et l'année 1800, sept seulement. Pendant les années suivantes, le mouvement de la presse fut tout à fait insignifiant.

Des journaux qui virent le jour de 1791 à 1800, nous nous bornerons à citer :

La *Feuille du Jour*, par Parisot;

La *Chronique universelle*, par Condorcet et Thomas Payne;

La *Chronique du Mois*, par Clavière;

Le *Bulletin des Amis de la Vérité*, publié par les Girondins;

La *Tribune des Patriotes*, par Camille Desmoulins et Fréron;

Le *Défenseur de la Constitution*, par Robespierre;

Le *Journal de la République française*, par Marat;

Le *Journal de l'Opposition*, par P.-F. Réal;

La *Quotidienne*, dont le premier numéro parut le 22 septembre 1792, et qui, plusieurs fois proscrite, se cacha successivement sous les noms de *Tableau de Paris*, de *Bulletin de Paris*, de *Feuille du Jour*;

Le *Républicain*, l'un des plus ardents et des plus infatigables athlètes de la révolution, qui, supprimé sous un nom, renaissait sous un autre, et fit, pendant sept ans, une guerre acharnée aux gouvernants;

Le *Nouvelliste*, dont les principaux rédacteurs

rent Dupont de Nemours, Guizot, Lacretelle
une, Barante et Morellet;

Le *Journal de la Montagne*, organe du club des
acobins, par Lavaux, Thomas, Rousseau et au-
'es;

Le *Vieux Cordelier*, par Camille Desmoulins;

Le *Tribun du Peuple*, par Babeuf;

La *Clef du Cabinet des Souverains*, par Garat;
'ontanes, Peuchet, etc.;

Le *Conservateur*, par Garat, Daunou et Chénier;

La *Décade philosophique, littéraire et politique*,
par Say, Amaury Duval, Ginguené, Andrieux, etc.;

Le *Journal de la Liberté de la Presse*, par Ba-
beuf;

Le *Mémorial historique, politique et littéraire*,
par la Harpe, Vauxelles et Fontanes.

Pour compléter cette liste des principaux organes de la presse de la révolution, nous devons rappeler la *Gazette de France* et le *Journal de Paris*, qui avaient changé de rédaction dès les premiers jours de la révolution, et enfin le *Journal des Débats*, fondé par MM. Bertin frères en 1800, sur les ruines du *Journal des Débats et Décrets*, de Barère et Louvet.

On peut juger par cette courte nomenclature du mouvement de la presse pendant les premières années d'une liberté qui avait bientôt dégénéré en *libertinage*, suivant l'expression de Malouet. Ce n'étaient pas seulement, en effet, nos grandes assemblées nationales, ce n'étaient pas seulement les nombreux partis qui s'y combattaient, les mille clubs ouverts dans tous les quartiers de Paris, qui avaient leurs organes; le premier venu se croyait en droit de dire son mot sur les hommes et sur les choses, en

vertu du principe de la souveraineté du peuple, principe dont la conséquence immédiate était que chaque individu, chaque fraction du souverain, avait le droit de s'immiscer dans le règlement des affaires publiques.

On comprend dès lors ce qui dut arriver. Pour se faire entendre au milieu de ces mille voix qui sollicitaient l'oreille du peuple, il fallait crier plus fort que ses voisins, il fallait recourir à des moyens extraordinaires. Ce fut comme une lutte assez semblable à celle des saltimbanques sur un champ de foire. Tel faisait crier son journal à deux liards, tel autre le faisait placarder dans tous les carrefours, offrant ainsi un aliment gratuit aux passions déchaînées. Celui-ci cherchait un élément de succès dans la bizarrerie d'un titre, celui-là dans l'excentricité ou même dans le cynisme de l'expression.

Et, sous ce rapport-là même, sous le rapport de la forme, le seul d'ailleurs dont nous nous soyons préoccupé dans ce travail, ce n'est pas une chose sans intérêt que l'étude de ces huit cents journaux ou écrits périodiques éclos pendant les dernières années du dix-huitième siècle.

Le titre qui devait se présenter tout d'abord à celui qui songeait à mettre ses idées en circulation, c'est celui de *Journal;* aussi compta-t-on plus de cent feuilles baptisées de ce nom. Dans ce nombre, nous citerons, dans des genres divers :

Le *Journal universel;* — le *Journal général de France;* — le *Journal de la Cour et de la Ville;* — le *Journal de la Ville et de la Province;* — le *Journal de la République;* — le *Journal de la Révolution;* — le *Journal de la Confédération;* — le *Journal de la Fédération générale;* — le *Journal*

du Peuple français; — le *Journal du Citoyen*; — le *Journal de la Convention nationale*; — le *Journal des Décrets de l'Assemblée Nationale*; — le *Journal des Séances du Corps Législatif*; — le *Journal des Clubs ou sociétés patriotiques*; — le *Journal des Débats de la Société des Amis de la Constitution*; — le *Journal de la Société de* 1789; — le *Journal de la Société des Amis de la Constitution monarchique*; — le *Journal de la Société populaire et républicaine des Arts, séant au Louvre*; — le *Journal des Amis*; — le *Journal des Amis de la Constitution*; — le *Journal des Amis de la Paix et du Bonheur de la Nation*; — le *Journal des Impartiaux*; — le *Journal des Jacobins*; — le *Journal des vrais Jacobins*; — le *Journal de la Montagne*; — le *Journal de l'Assemblée des Aristocrates aux Capucins*; — le *Journal de la Compagnie des Arquebusiers royaux de la ville de Paris sur la révolution actuelle* (épigr. : *Per tela, per ignes*); — le *Journal des Hommes du* 14 *juillet et du faubourg Saint-Antoine*; — le *Journal des Fondateurs de la République*; — le *Journal des Défenseurs de la Liberté*; — le *Journal des Défenseurs de la Patrie*; — le *Journal des Sans-Culottes*, dont l'épigraphe était : « Les âmes des empereurs et celles des savetiers sont jetées dans le même moule »; — le *Journal de la Liberté*, par Montjoye; — le *Journal de la Liberté de la Presse*, par Babeuf; — le *Journal de la Vérité*; — le *Journal de l'Opposition*, par P.-F. Réal; — le *Journal des Droits de l'Homme*, par Labenette; — le *Journal des Droits et des Devoirs de l'Homme dans les divers états de la société*; — le *Journal de Louis XVI et de son Peuple*; — le *Journal royaliste*; — le *Journal des Émigrés*; — le *Journal de la Noblesse*,

de la Magistrature, du Sacerdoce et du Militaire (épigr. : Dieu et l'honneur) ; — le *Journal du Soir* ou le *Petit Page* (épigr. : O Louis ! ô mon roi ! sur la terre n'est-il que moi....) ; — le *Journal électoral* ; — le *Journal des Fonctionnaires* ; — le *Journal des Communes* ; — le *Journal des Municipalités et Assemblées administratives* ; — le *Journal du Bonhomme Richard* ; — le *Journal du Diable* ; — le *Journal prophétique* ; — le *Journal des Bons et des Mauvais* ; — le *Journal des Mécontents* ; — le *Journal des Réclamations* ; — le *Journal des Paresseux*, qui « donnait tout en peu de mots » ; — le *Journal des Incroyables, ou les Hommes à parole d'honneur* ; — le *Journal des Rieurs* ; — le *Journal Nouveau*, journal en chansons, avec cette épigraphe : *Te, veniente die, te, decedente, canebant.*

Sous la même acception doivent se ranger les *Bulletins*, *Gazettes*, *Feuilles*, *Annales*, *Chroniques*, etc., tels que le *Bulletin général de la France et de l'Europe* ; — le *Bulletin national* ; — le *Bulletin décadaire de la République française* ; — le *Bulletin de Paris* ; — le *Bulletin des Séances des États Généraux* ; — le *Bulletin de l'Assemblée Nationale*, par Maret ; — le *Bulletin de l'Assemblée Nationale législative*, puis *de la Convention* ; — le *Bulletin des Armées et de la Convention Nationale*, journal du soir ; — le *Bulletin du Tribunal Révolutionnaire* ; — le *Bulletin des Amis de la Vérité* ; — le *Bulletin des Frères et Amis* ; — le *Bulletin d'Aujourd'hui* ; — le *Bulletin du Soir* ; — le *Bulletin de la Semaine* ; — le *Bulletin des Bulletins*.

La *Gazette universelle* ; — la *Gazette nationale* ; — la *Gazette officielle* ; — la *Gazette du Peuple* ;

la *Gazette du Jour*; — la *Gazette de Paris*; — *Gazette des Cours de l'Europe*.

La *Feuille du Bon Citoyen*; — la *Feuille du Salut public*; — la *Feuille de Paris*; — la *Feuille du Soir*; — la *Feuille du Matin*; la *Feuille Villageoise*.

Les *Annales de France*; — les *Annales de la Révolution*; — les *Annales de la République française*; — les *Annales politiques et nationales*; — les *Annales patriotiques et littéraires*.

La *Chronique nationale et étrangère*, qui avait inscrit sur son drapeau cette sage maxime : « La liberté sans la raison est une arme funeste » ; — la *Chronique de France*; — la *Chronique de Paris*, ou le *Spectateur moderne*; — la *Chronique du Mois*, ou les *Cahiers patriotiques*; — la *Chronique du Manége*; — la *Chronique scandaleuse*.

Nous classerons dans ce même genre les *Courriers*, *Postillons*, *Messagers*, et autres dénominations analogues.

Nous avons déjà nommé le *Courrier de Provence*, par Mirabeau, et le *Courrier de Versailles*, par Gorsas.

Nous ajouterons le *Courrier de France et de Brabant*, par Camille Desmoulins ; — le *Courrier français*; — le *Courrier national*; — le *Courrier des Départements*; — le *Courrier d'Avignon*; — le *Courrier de l'Egalité*.

Le *Postillon de l'Assemblée nationale*; — le *Postillon de la Guerre*, ou *Gazette générale de l'Europe*; — le *Postillon de l'Armée*, ou *Bulletin général de la France et de l'Europe*; — le *Postillon du Soir*, ou *Courrier des Chambres*; — le *Postillon de la Liberté*, ou les *Sifflets de Saint-Cloud*; — le

Postillon de la Cour; — le *Postillon de Henri IV*; — le *Postillon extraordinaire*, ou le *Premier arrivé.*

La *Petite Poste de l'Assemblée nationale*; — la *Petite Poste de Paris*, ou le *Prompt Avertisseur*; — la *Petite Poste du Soir*; — la *Poste du Jour.*

Le *Messager du Soir*; — les *Lettres persanes*, ou *Contes de la mère Boby*; — *Lettres du Junius français*, par Marat, et vingt journaux sous le titre de *Correspondance*, entre autres : la *Correspondance des Départements*; — la *Correspondance des Nations*, par une société des amis du genre humain, avec cette épigraphe : « La cocarde de la liberté a fait le tour du monde »; — la *Correspondance du Palais-Royal*, par Morgan; — la *Correspondance patriotique*, par Dupont de Nemours et autres; — la *Correspondance politique des véritables Amis du Roi et de la Patrie*, par Peltier, etc.

Il y eut encore un *Point du Jour*, une *Etoile du Matin*, une *Aurore*; et aussi un *Lendemain*, ou l'*Esprit des Feuilles de la Veille*, dont l'épigraphe résumait le programme : « Je cours toute la journée, je lis toute la soirée, j'écris toute la nuit pour le lendemain. »

Nous pourrions citer encore des *Tribunes*, des *Echos*, — des *Avant-gardes*, des *Avant-coureurs*; — des *Sentinelles*, des *Vedettes*; — des *Spectateurs*, des *Observateurs*, entre autres l'*Observateur féminin*, par madame de Verte-Allure; — des *Miroirs*, des *Tableaux*; — des *Fanaux*, des *Lanternes*, etc.

A ces dénominations banales, d'autres publicistes avaient préféré un titre plus significatif, qui expri-

iât mieux leurs sentiments ou leurs sympathies. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y eut un grand nombre de *Patriotes :* le patriotisme était la monnaie courante de l'époque ; seulement chacun l'entendait à sa façon. L'un s'intitulait *Patriote royaliste ;* un autre, *Patriote républicain*, et un troisième, *Patriote révolutionnaire.* D'autres, au nombre de cinq ou six, se dirent tout simplement *Patriotes français ;* mais comme si l'on eût pu suspecter la pureté des sentiments que couvrait cette enseigne, quelques uns, à l'instar de certains marchands de denrées, se crurent dans la nécessité d'y ajouter une épithète qui répondit du bon aloi de leur patriotisme. Ainsi il y eut un *Vrai Patriote français*, par le sans-culotte Lefranc ; un *Patriote sincère*, un *Patriote incorruptible*, etc.

Le plus fameux des *Patriotes français* fut celui de Brissot de Warville, que nous avons déjà cité, et qui avait pour épigraphe : « Une gazette libre est une sentinelle avancée qui veille sans cesse pour le peuple. »

Les *Républicains*, cela va sans dire, marchent de pair avec les *Patriotes*, et ne sont pas moins nombreux.

Il y eut dans cette catégorie un titre presque aussi commun que celui de *Journal*, c'est le titre d'*Ami*. Chaque parti, chaque opinion, chaque idée, chaque homme un peu marquant eut son partisan, son *Ami*, son *Défenseur*.

Le peuple surtout devait avoir et eut de nombreux amis, car les amis n'ont jamais manqué à la puissance qui se lève.

La première et la plus célèbre des feuilles de ce titre fut l'*Ami du Peuple*, par Marat, qui en commença la publication en septembre 1789 ; il y eut un

autre *Ami du Peuple*, par Lenoble, un autre par le clerc, un autre par Lebois, un autre par Jourdan de Saint-Ferjeux ;

Un *Véritable Ami du Peuple*, ou *Journal de l'Assemblée nationale et de la Société des Amis de la Constitution* ;

Un autre *Véritable Ami du Peuple*, par un s..... b..... de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied, et qui le fera bien voir ;

Un *Ancien Ami du Peuple*, ou *Nouvel Ami des Hommes*.

Le peuple eut encore ses *Orateurs*, ses *Avocats*, ses *Tribuns*, ses *Fanaux*, etc.

Debrière fonda en 1790 un *Ami des Citoyens*, auquel il donna pour épigraphe ce vers célèbre :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Tallien et Méhée fils publièrent une feuille du même nom l'année suivante.

A l'*Ami du Peuple* la cour opposa l'*Ami du Roi*, rédigé par Montjoie et l'abbé Royou, que Danton appelait le Marat de la monarchie.

Parmi les autres *Amis* nous citerons : l'*Ami de la Patrie*, journal de la liberté, par Coesnon Pellerin ; — l'*Ami des Français, de la Vérité et du bon Sens* ; — l'*Ami des Patriotes*, ou le *Défenseur de la Révolution*, par Regnault de Saint-Jean-d'Angely ; — le *Véritable Ami des Hommes de toutes les Nations et de toutes les Conditions*, par Loustalot ; — l'*Ami des Honnêtes Gens*, qui eurent aussi leur *Consolateur* ; — l'*Ami de la Justice et de la Vérité* ; — l'*Ami des Lois*, par Poultier ; — l'*Ami de la Liberté* ; — deux *Amis de la Paix* ; — deux *Amis de la Religion* ; — deux *Amis de l'Ordre* ; — l'*Ami de l'Humanité* ; — l'*Ami des Principes*, ou *Journal du*

Républicain impartial et juste, par Picquenard; — l'*Ami du Bien public en France*, par Luneau de Boisjermain; — l'*Ami de la Constitution*, ou le *Surveillant des pouvoirs constitués*; — l'*Ami de la Révolution et des 82 départements*; — l'*Ami du Gouvernement républicain et de tous les honnêtes gens partisans de l'Ordre et de la Justice*, par Cottereau; — un autre par Fantin Desodoars; — l'*Ami de la Convention*, ou le *Défenseur du Peuple*, par Baradère; — l'*Ami des Jacobins*, par Brigandat; — l'*Ami des Théophilanthropes*, par Lambert; — — l'*Ami des Aristocrates*, *des Ministériels*, etc.; — il y eut même un *Véritabe Ami de la Reine*, par une société de citoyennes.

Dans la même catégorie viennent se ranger une douzaine de *Défenseurs* : le *Défenseur de la Liberté*, par Moithey, avec gravures et portraits; — le *Défenseur des Opprimés*, ou l'*Ami du Clergé et de la Noblesse*; — le *Défenseur du Peuple*; — le *Défenseur de la Constitution*, par Maximilien Robespierre; un autre, par Ballois et Tombe, — le *Défenseur de la Patrie*, par Lebois; — le *Défenseur de la Vérité*, ou l'*Ami du Genre humain*, par Phelippeaux; — le *Défenseur de la Vérité et des Principes*, par François, Bacher et Bazin; — le *Défenseur des vieilles Institutions*; — le *Défenseur des Droits du Peuple*, par Galland; — un autre, par Bonnar fils, avec cette épigraphe : *Nec Cæsar, nec Marius, nec Sylla*; — le *Défenseur de la Religion*, etc.

Pendant que certains journalistes cherchaient pour leur feuille un titre qui exprimât leurs sympathies, d'autres, au contraire, choisissaient une dénomination qui ne pût laisser aucun doute sur leurs antipa-

thies sur les hommes et les principes qu'ils voulaient combattre.

C'est ainsi qu'on vit successivement paraître sur la brèche l'*Ennemi des Préjugés ;* — l'*Ennemi des Aristocrates ;* — l'*Ennemi des Conspirateurs ;* — l'*Ennemi des Oppresseurs ;* — l'*Ennemi des Tyrans ;* — l'*Anti-Fanatique ;* — l'*Anti-Terroriste ;* — l'*Anti-Fédéraliste ;* — l'*Anti-Royaliste*, qui avait pris cette épigraphe : « Il n'y a pas de rois dans la nature » ; — l'*Anti-Marat*, 1791, par une société de gens de lettres royalistes ; — l'*Anti-Brissotin ;* — le *Contre-Révolutionnaire ;* — le *Contre-Poison des Jacobins*, par Moreau et Jardin.

Il y en eut qui s'érigèrent en *Censeurs*, d'autres qui s'armèrent du *Fouet national* (1).

Quelques titres sont plus significatifs encore ; ainsi : le *Bonnet rouge*, par une société de sans-culottes ; — le *Sans-Quartier*, avec cette épigraphe : « Je me f..s de ça, je porte perruque. »

Au milieu de cette mêlée sans trève ni merci, de cette confusion de toutes les idées et de tous les principes, il se rencontra quelques esprits naïfs qui tentèrent de se poser en médiateurs entre les partis, ou de guider l'opinion publique, tiraillée dans tous les sens.

Il va sans dire que plus d'un se présenta comme

(1) Le *Fouet national* excitait ainsi les femmes à marcher sur Versailles dans les journées des 5 et 6 octobre :

« Allez, Mesdames amazones, allez cueillir des lauriers. Par une femme Rome acquit la liberté ; par une femme les plébéiens obtinrent le consulat ; par une femme finit la tyrannie des décemvirs ; par une femme Rome assiégée fut sauvée des mains d'un proscrit : par vous peut-être, braves Parisiennes, l'aristocratie va être terrassée, la France va sortir tout à fait de l'esclavage. »

seul *véridique*, seul *impartial*, seul *indépendant* ; seul *invariable*.

L'univers peut changer, mon âme est inflexible.

L'un s'intitula le *Modérateur*; l'autre, le *Conciliateur*, ou le *Réconciliateur*; un troisième, le *Pour et le Contre*; celui-ci offrit au public une *Boussole ou Régulateur*; celui-là s'annonça comme devant peser toutes les opinions dans sa *Balance*.

Mais il est probable que les auteurs de ces feuilles espéraient eux-mêmes très peu de leurs tentatives; on peut au moins le présumer de l'épigraphe que s'était choisie le rédacteur de la *Balance* :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Du moins, si ces tentatives devaient être infructueuses, elles n'avaient en elles rien que d'honorable. Malheureusement nous n'en pouvons dire autant de la mission que s'étaient donnée certains journalistes, nous devrions dire pamphlétaires, qui s'érigèrent en procureurs du peuple, et se firent un mérite de l'espionnage et de la dénonciation.

Clouons au pilori : l'*Écouteur aux portes* (épigr. : « Les murs ont des oreilles ») : — l'*Espion des Sections et des Autorités constituées*, journal qui paraîtra malheureusement trop souvent pour bien du monde ; — le *Furet parisien* (épigr. : « Je dévoilerai vos intrigues, tremblez ! ») ; — l'*Argus patriote* (*Audax et vigilans*) ; — le *Tocsin de Richard-sans-Peur*, ou le *Défenseur de la Liberté* :

Tremblez, aristocrates, et redoutez ma plume,
Elle sera pour vous plus dure qu'une enclume.

— le *Tocsin de la vérité*, contre les corps sans âme et les têtes à changer ; — le *Procureur général du Peuple*; — le *Dénonciateur national*; — et ces *Listes*

des noms de famille des ci-devant ducs, marquis, comtes, barons, excellences, monseigneurs, grandeurs, demi-seigneurs, anoblis, etc.; — *Listes* des aristocrates; — *Listes* des ci-devant nobles : nobles de race, robins, financiers, intrigants et tous les aspirants à la noblesse, etc., etc. (1)

J'aime cent fois mieux ceux qui ne virent dans la révolution que des sujets de chansons ou des objets de plaisanterie, quelque forcé que me paraisse souvent leur rire; et à tous les *Espions* et *Dénonciateurs*, à tous ces faux patriotes, je préfère de beaucoup le *Journal des Rieurs*, ou le *Démocrite français*, par Martainville, qui avait pris cette épigraphe assez singulière :

> Rire de tout, c'est une folie;
> Rira bien qui rira le dernier.

— un autre *Démocrite français*, par madame Reynerie :

> Dire en riant la vérité,
> C'est user de la liberté.

— le *Journal en vaudevilles des Débats et Décrets de l'Assemblée nationale*; — le *Journal Nouveau*, journal en chansons; — les *Rapsodies du jour*, ou séances des deux conseils en vaudevilles, etc.

Il y avait bien quelque mérite à égayer les scènes, parfois si lugubres, de ce grand drame de la révolution (2).

(1) Épigraphe : « Si notre père Adam eût eu le bon esprit d'acheter une savonnette à vilain, nous serions tous nobles. »

(2) « Le gouvernement se plaint sans cesse des journalistes, comme s'ils faisaient beaucoup de mal. Je crois qu'il se trompe, et qu'en cela il n'entend pas mieux ses intérêts qu'en tout le reste. Le plus souvent les journalistes emploient l'arme du ridicule, et font rire les gouvernés aux dépens des gouvernants, quoique les gouvernés n'aient pas d'ordinaire

Le premier et le plus important des journaux de ce genre est celui que Peltier publia sous le titre d'*Actes des Apôtres*; longue série de charges et de caricatures qui eurent une très grande vogue. Le titre seul de cette publication était une bizarrerie propre à piquer la curiosité. Peltier avait sans doute voulu désigner par là les membres de l'Assemblée nationale regardés comme les plus ardents patriotes, ces apôtres d'une nouvelle religion, pour laquelle les écrivains royalistes n'avaient pas assez de sarcasmes.

Dulaure publiait, à la même époque, les *Evangélistes du jour*, et l'on trouve, dans le même ordre d'idées, la *Bible du jour*; — l'*Apocalypse*; — le *Livre des rois du Nouveau Testament*; — les *Quatre Evangélistes*; — le *Martyrologe national*; — la *Légende dorée*, ou les *Actes des Martyrs*, pour faire pendant aux *Actes des Apôtres*, publication fort piquante, qui avait pris pour épigraphe ces deux vers :

. . . . J'ai tout Peltier
Roulé dans mon office en cornets de papier.

fort envie de rire. Mais le Français n'est-il pas un peu comme le Baliveau de *la Métromanie* :

J'ai ri, me voilà désarmé.

« Combien de fois j'ai vu une bonne plaisanterie, une bonne épigramme, un bon couplet, dérider tout à coup, dans un cercle, les fronts qui étaient auparavant sombres, soucieux, menaçants! Il semblait que tout le monde fût vengé. On ne disait plus à celui qui entrait : « Avez-vous rien vu de plus horrible que ce que l'on vient de faire? » — On disait : « Savez-vous la chanson? avez-vous lu le journal? C'est excellent. Oh! ils sont bien enragés! » Il me semblait entendre Pourceaugnac : « Il m'a donné un soufflet, mais je lui ai bien dit son fait. » Et souvent il y avait pis que des soufflets. »

(*Mémorial historique*, art. signé La Harpe.

— les *Actes des bons Apôtres,* journal des disciples de la trinité française, c'est-à-dire de la nation, de la loi et du roi.

Barruel-Beauvert publia aussi, en 1796, des *Actes des Apôtres*, avec cette épigraphe : *Victrix causa Diis placuit...*

Du reste, nous l'avons déjà dit, un titre bizarre était, pour certains pamphlétaires, et même pour quelques véritables journalistes, un appât jeté à la curiosité de la foule. C'est ainsi que Mirabeau le jeune (1) intitulait trois feuilles, étincelantes d'ailleurs de verve et d'esprit, l'une, le *Déjeuner*, ou la Vérité à bon marché; l'autre, le *Dîner,* ou la Vérité en riant, et une troisième, la *Moutarde après dîner.* A ces trois feuilles nous pouvons ajouter la *Lanterne magique nationale*, par le même.

C'est ce désir de piquer la curiosité qui enfanta ces titres bizarres ;

L'*Alambic,* ou le Distillateur patriote; épigr. : *Ignis omnibus idem, utinam spiritus !*

A deux liards, à deux liards, mon journal !

Les *Prônes civiques,* ou le Pasteur patriote; — le *Petit Carême de l'abbé Maury,* sermons prêchés dans l'assemblée des enragés ;

Le *Compère Mathieu.*

Le *Déjeuner patriotique du Peuple,* pendant des *Déjeuners* de Mirabeau.

L'*Arlequin,* journal de pièces et de morceaux.

C'est incroyable, ou Confession amphigouri-tragi-comique.

(1) Le vicomte de Mirabeau, frère du grand orateur, surnommé Mirabeau-Tonneau, à cause de sa grosseur. Il avait une telle ressemblance avec le frère du roi, qu'un jour, aux Tuileries, un huissier, le voyant, s'empressa d'annoncer : *Monsieur!* « Vous vous trompez, dit-il, je ne suis que M. le vicomte, frère du *roi Mirabeau.* »

La *Chasse aux bêtes p...*, de l'imprimerie de la Lanterne.

Deo gratias, ou les Petits Mots, par un ami du peuple.

Le *Cousin de tout le mode*, ou la Liberté de la presse ; épigr. : « Qui que vous soyez, mes cousins, vous êtes de la famille. »

Finissez donc, cher père!

Hoquet aristocratique, ou Journal de Paris.

Il n'est pas possible d'en rire.

Journal de l'autre Monde, ou Extrait de la correspondance intime du diable d'autrefois avec Simon Barjée, l'an mil sept cent de tous les diables.

La *Savonnette républicaine*, par Labenette, à l'usage des députés ignorants et de ceux qui se proposent de trahir la patrie; épigr. : « Oh! je les poursuivrai, les coquins! »

Pendez-moi! mais écoutez-moi!

La *Poule patriote*, et son Divorce avec le coq pour faits d'intrigues.

La *Rocambole des journaux*, ou Histoire aristo-capucino-comique de la révolution, par dom Regius Antijacobinus et compagnie.

Le *Singe*, Journal des Espiègleries, Singeries et Minauderies.

Les *Sottises de la Semaine*, et les *Sottises et Vérités*.

Bévues, inepties et impertinences nationales.

Le *Tailleur patriote*, ou les Habits des jean f....

Tout ce qui me passe par la tête, salmigondis d'un spectateur des folies humaines.

Voici du Curieux, du nouveau, donné tout à l'heure, tout à l'heure.

Aux voleurs! aux voleurs!

Dom Grognon, ou le Cochon de saint Antoine, etc., etc.

Qui ne connaît le *Père Duchesne*, dont le nom est devenu proverbial, et ses *grandes joies* et ses *grandes colères*, et ses *bons avis*, et ses *grandes motions?* C'était là un homme qui s'entendait à remuer la fibre populaire! Aussi son succès fut-il immense : en quelques mois le vieux marchand de fourneaux avait débité un million de ses sermons bougr.... patriotiques, à deux sous, et réalisé plus de 50,000 liv. de bénéfices (1). Nous parlons du *Véritable Père Duchesne*, de celui qui portait cette singulière épigraphe : *Memento mori;* de celui d'Hébert enfin. Les *Père Duchesne*, en effet, ont été si nombreux pendant la révolution, qu'il est facile de les confondre.

Hébert avait été précédé dans la carrière par Lemaire, qui, dès 1790, avait commencé la publication de ses *Lettres b..... patriotiques*, auxquelles il avait donné pour épigraphe ce distique : *Castigat bibendo mores.* Lemaire publia encore, de 1792 à 1793, la *Trompette du Père Duchesne*, dont le rédacteur se reconnaît suffisamment à l'épigraphe : *In vino veritas.*

(1) Dans un *post-scriptum* intitulé : *Encore une petite bouffée de ma pipe à Poincinet-Camille*, Hébert répond à des accusations dont ce succès avait fourni le prétexte à Camille Desmoulins. — « Camille, dit-il, me fait un crime d'avoir débité mes feuilles à deux sous la pièce pour les armées, tandis qu'il a vendu, lui, plus de cent mille exemplaires de son *Vieux Cordelier* à 20 sous le numéro. Il prétend que je suis riche comme un Crésus, parce que depuis le mois de juin j'en ai débité neuf cent mille, ce qui fait 90,000 livres... Au surplus, j'ai placé mon bénéfice dans l'emprunt volontaire. »

Nous citerons encore dans le même genre :

Les *Lettres b..... patriotiques de la Mère Du-uesne.*

La *Trompette du Père Bellerose;* — le *Capi-ine Canon;* — le *Capitaine Tempête.*

Le *Journal des Halles*, ajusté, ravaudé et re-assé par M. Josse, écrivain de la pointe Saint-Eus-che ; — le *Journal de la Rapée, ou de ça ira ;* — .... *gâchis de Jean-Bart et du Père Duchesne ;* — *e m'en f..s*, ou Jean-Bart appareillant la corvette *Egalité*, journal b...... patriotique ; — *Je m'en ..s*, liberté, libertas, f..tre ! etc., etc.

Nous en passons, et des plus sonnants. Cette no-nenclature, tout abrégée qu'elle est, suffit d'ailleurs our faire voir ce que fut la presse pendant la révo-ution. Nous avons groupé ici quelques citations qui compléteront cette démonstration, autant que le ermettra notre cadre, et donneront une idée de a forme et des allures de quelques uns des journaux révolutionnaires (1).

(1) A l'exception du *Moniteur*, dont le format a toujours été celui que nous lui avons connu jusqu'au 1er janvier 1853, et qu'il a alors si malencontreusement changé, à l'exception encore de deux ou trois autres feuilles qui avaient adopté le format in-4° à deux colonnes, toutes les gazettes de la révolution furent publiées in-8° et même in-12. Le numéro se composait de huit à douze pages, qui ne représentaient pas une page du nouveau format. Leur prix n'en était pas moins de 9 à 12 livres par trimestre.

APPENDICE

AUX JOURNAUX DE LA RÉVOLUTION.

Dans la revue que nous avons passée des journaux de la révolution, nous nous en sommes tenus pour ainsi dire aux étiquettes. Il faudrait de gros volumes si l'on voulait pénétrer au fond de ces archives si curieuses et encore si peu connues.

Un avocat, M. Deschiens, a consacré un fort volume in-8° à la seule nomenclature des journaux et écrits périodiques de la révolution qu'il était parvenu à recueillir à force de patience et d'argent. Ce catalogue, extrêmement curieux, est un guide précieux pour l'historien qui veut pénétrer dans ce dédale de publications, au fond duquel l'écrivain consciencieux doit aller chercher la vérité. Nulle part ailleurs, comme le dit M. Deschiens lui-même, on ne saurait trouver des renseignements plus utiles ni plus sûrs. Dans les journaux, en effet, les événements se développent jour par jour, on peut les y suivre à travers les dissimulations, les demi-confidences des hommes de parti, et les vues, les projets les plus secrets, finissent toujours par se laisser deviner, malgré tous les voiles dont on les enveloppe. C'est surtout à l'approche des grands événements qu'il importe de consulter les journaux des différents partis, de les suivre dans leur lutte; on parvient ainsi, en comparant attentivement ce qu'ont dit les vainqueurs et les vaincus,

à expliquer bien des choses. — Comment l'historien peindra-t-il les résistances opposées aux premières réformes, résistances qui ont eu tant d'influence sur la marche de la révolution, s'il ne sait pas ce qu'ont dit Royou et Montjoie dans les *Amis du Roi*, de Rozoy dans la *Gazette de Paris*, Peltier dans les *Actes des Apôtres*, Parisot dans la *Feuille du Jour*; s'il n'a lu et médité le *Journal à deux liards*, le *Journal royaliste*, le *Journal de Louis XVI et de son peuple?* — Comment appréciera-t-il les moyens opposés à ces résistances, s'il n'a puisé des renseignements dans le *Patriote français*, dans les *Annales patriotiques*, dans le *Journal de Paris*, de 89, 90 et 91, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, dans les *Révolutions de Paris*; s'il n'a pas interrogé le *Journal de la Société des Amis de la Constitution?* —Pourra-t-il parler sciemment du système de ceux qui, dès l'origine, voulaient les deux chambres et le gouvernement anglais modifié, s'il n'a pas étudié ce système dans la partie politique du *Mercure de France* rédigée par Mallet du Pan, dans le *Journal politique* de Sabathier, dans la *Gazette universelle* de Cerisier, et surtout dans le *Journal des Amis de la Constitution monarchique?* — Que dira-t-il du projet de république fédérative, s'il n'a consulté la *Chronique du Mois*, la *Bouche de fer*, le *Tribun du peuple*, la *Chronique de Paris*, le *Patriote français*, et les *Annales politiques*, de la fin de 92 au 31 mai 93; s'il n'a pas été chercher la pensée tout entière de la Gironde dans le *Bulletin des amis de la Vérité?* — Parmi les adversaires de la république fédérative, le *Journal des Hommes libres* est un des plus abondants en renseignements utiles. Dans le même parti se distinguent le premier *Journal de la Convention*, le *Journal de la Montagne*, qui fait suite,

le *Républicain universel*, l'*Orateur du Peuple*, par Fréron, le *Journal des Clubs*, et par-dessus tous le *Journal des Débats et de la Correspondance des Jacobins*. C'est dans ce dernier journal surtout que l'on apprend à connaître les causes premières, les forces motrices et les moyens d'exécution de ce gouvernement révolutionnaire qui a pesé sur la France depuis 92 jusqu'au 9 thermidor an II. — Le parti modéré possède un assez grand nombre de journaux où les faits sont recueillis et appréciés avec bonne foi et impartialité : tels sont le *Modérateur*, les *Nouvelles politiques*, l'*Historien*, le *Cercle*, la *Clef du cabinet des souverains*, le *Conservateur de l'an V*, le *Journal d'Économie politique*, auquel les Fontanes, les Suard, les Daunou, les Dupont de Nemours, les Rœderer, etc., ont attaché leur nom. — Le clergé aussi eut ses journaux, et ce ne sont ni les moins curieux, ni les moins instructifs. — Enfin l'historien doit consulter encore même les journalistes qui n'ont vu dans la révolution que des objets de plaisanterie, qui n'ont eu d'autre but que d'attaquer par des épigrammes et des sarcasmes amers toutes les opinions et toutes les institutions. On peut regretter de voir cet esprit de légèreté qui nous caractérise porté par quelques hommes jusqu'au milieu des plus sanglantes catastrophes ; mais on trouve dans ces petites feuilles mille détails précieux que l'on chercherait vainement ailleurs. — L'écrivain ne doit pas négliger non plus les journaux qui n'eurent qu'une existence éphémère ; si quelques uns moururent de leur propre faiblesse, c'est la véracité de beaucoup d'autres qui les signala aux coups des dominateurs du jour. — Enfin il n'est pas dans cette mine précieuse si petit filon qui ne doive être exploré. Malheureusement l'accès en est difficile, et il serait bien à désirer que quelque

ment investigateur portât la lumière dans cet indigeste chaos. Peut-être l'essaierons-nous quelque jour; dans cette esquisse très sommaire nous ne pouvons qu'indiquer le but et appeler les travailleurs (1).

Seulement, après avoir déroulé le tableau de la presse pendant cette période exceptionnelle, il nous reste, pour remplir notre cadre, à faire connaître par quelques citations les formes et le langage de certains journaux d'alors. Si notre but était d'éclairer le jugement de l'historien ou du penseur sur les faits si diversement appréciés de notre grande révolution, nous aurions à citer le *Patriote français*, l'*Ami du peuple*, l'*Ami du roi*, les *Révolutions de France et de Brabant*, le *Journal universel*, et vingt autres. Mais nos prétentions ne vont point jusque là; nous n'avons en vue que de satisfaire une légitime curiosité; et, sous ce rapport, les feuilles de Brissot, de Camille Desmoulins, de Mirabeau, etc., quelle que soit d'ailleurs leur importance, n'offriraient qu'un médiocre intérêt.

Nous avons dit que, parmi les journaux enfantés par la révolution, quelques uns, feignant de ne voir dans ce grand drame que des sujets de chansons et des objets de plaisanterie, avaient choisi, pour combattre leurs adversaires, l'arme si puissante du ridicule, tandis que d'autres avaient cherché la popularité dans l'excentricité et le cynisme du langage. Ce sont ces deux genres que nous nous sommes proposé plus particulièrement de faire connaître, parce qu'ils reflètent leur époque sous une de ses faces les plus cu-

(1) Outre la *Bibliographie Deschiens*, on consultera avec fruit l'*Histoire des journaux et des journalistes de la révolution*, par M. Léonard Gallois, 2 vol. in-8°.

rieuses, et qu'ils ont moins d'analogie avec ce qu
nous connaissons. Les *Actes des Apôtres* et le *Pè
Duchesne* se sont offerts à nous comme les types l
plus caractéristiques de ces deux genres.

Ceux qui, après avoir parcouru les extraits qu
nous donnons du *Père Duchesne*, seraient curieu
encore de connaître jusqu'à quel point la violence
pu être poussée par certains énergumènes, n'auro
qu'à feuilleter les écrits de Marat, « ce dénonciate
universel, cet homme aux instincts féroces, qui n
cessait d'invoquer la *sainte* guillotine, et de pousse
le peuple à l'assassinat. »

On doit d'ailleurs appliquer à la presse révolutionnaire ce que M. de Cormenin dit quelque part de l'éloquence révolutionnaire : « Il ne faudrait pas la juger à distance par les règles du goût, ou la peser avec une froide raison, et sans tenir compte ni du trouble de ce temps, ni des revirements extraordinaires de l'opinion, ni des mortelles inimitiés des partis, ni des réactions du dehors, ni de l'exaltation des âmes, ni de la nouveauté et de la grandeur des événements, ni des dangers imminents de la patrie. »

Le Père Duchesne.

Hébert, nous l'avons dit, n'était l'inventeur ni du titre sous lequel il s'est rendu fameux, ni du genre dans lequel il déploya une si déplorable habileté, genre prétendu populaire, et dont la forme même est injurieuse au peuple, qu'on dégrade et qu'on ravale sous le prétexte de se mettre à sa portée ; mais il eut bientôt fait oublier tous les *bâtards* qui prétendaient lui disputer le terrain.

Sa feuille n'était point, à proprement parler, un urnal (1); c'est plutôt un pamphlet, une sorte de hilippique, écrite tout d'une haleine, sur le sujet à ordre du jour. Mais, daus la période qu'il embrasse, ne s'est rien passé d'important que le vieux *marhand de fourneaux* n'ait dénoncé à l'approbation ou l'improbation de ses bons amis les sans-culottes. ous ce rapport, le *Père Duchesne* ne laisse pas que 'offrir un certain intérêt à l'historien qui ne craint oint de chercher l'initiation sous sa grossière enveppe.

Chaque numéro est précédé d'un sommaire qui en idique à peu près le contenu; et ces sommaires, estinés à être criés dans les rues, sont toujours conus en termes propres à piquer la curiosité publique. In jugera par les extraits que nous allons donner, de effet que de pareils *cris*, hurlés par cent aboyeurs es plus sans-culottes, devaient produire à une pareille époque. Nous prenons au hasard, et nous royons pouvoir nous dispenser de commenter chaue citation, les faits qu'elles rappellent étant suffiamment connus ou faciles à deviner.

« La *Grande joie* du Père Duchesne à l'occasion de la nomination de M. Mirabeau au commandement du bataillon de la section Grange-Batelière; sa grande ribote avec lui, et l'accolade de l'abbé Maury. »

(1) Il en paraissait quatre numéros par décade, et le prix tait de 50 sous par mois. En tête de chaque numéro, une gravure grossière représente le père Duchesne, la pipe à la bouche, deux pistolets à la ceinture, et brandissant une hache dont il menace un pauvre petit abbé qui le supplie à deux mains. On lit au dessous : *Memento mori;* et plus bas : *Je suis le véritable père Duchesne*, f....! — A la fin de chaque feuille sont deux fourneaux, dont l'un renversé.

Mais bientôt les choses ont changé de face ; c'est :

« La *Grande colère* du Père Duchesne contre le ci-
» devant comte de Mirabeau, qui a f.... au nez de
» l'assemblée nationale une motion contraire aux inté-
» rêts du peuple. »

« La *Grande joie* du Père Duchesne au sujet de la
» nomination de l'abbé Grégoire à la place de président
» de l'assemblée nationale, et sa *grande motion* de le
» faire évêque de Paris, à la grande satisfaction du peu-
» ple français. »

« La *Grande opinion* du Père Duchesne sur le rem-
» boursement des 4 millions demandés à l'assemblée
» nationale par Philippe d'Orléans, et son calcul b....
» patriotique en faveur des artistes et des femmes de
» halle. »

« Le *Grand complot* du Père Duchesne de f....
» fouet aux dévots et dévotes qui s'avisent de dist-
» buer des petits livres incendiaires à la porte d
» églises. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne contre les m-
» tres perruquiers et les privilégiés qui se sont ass
» blés à l'archevêché pour aviser aux moyens de f
» la barbe à la municipalité. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne contre la c
» tion des mouchards par le nouveau régime. »

« Les *Bons avis* du Père Duchesne à la femme
» roi, et sa *grande-colère* contre les j...-f...... qui
» conseillent de partir et d'enlever le dauphin. »

« La *Grande visite* du Père Duchesne à Mesdames

» sujet de leur départ pour Rome, et la grande de-
» mande qu'il leur fait d'envoyer des indulgences pour
» les aristocrates. »

Et, quelques jours après :

« *Vous ne partirez pas*, f.....! La *Grande colère* du
» Père Duchesne, marchant à la tête des sections de
» Paris pour s'opposer au départ des tantes du roi. »

« *Grande colère* du Père Duchesne de voir les sans-
» culottes s'amuser à la moutarde, au lieu d'aller f.....
» la danse aux prêtres et aux brigands qui ravagent le
» département de la Vendée. Ses *bons avis* aux lurons
» du faubourg Saint-Antoine pour qu'ils s'arment de
» fouets de poste et de gourdins pour faire rentrer dans
» les caves tous les courtauds de boutique, tous les
» saute-ruisseaux des ci-devant procureurs, et les gar-
» çons marchands de sucre qui veulent faire la contre-
» révolution à Paris. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne de voir que les
» têtes à perruque veulent détruire la révolution et ré-
» tablir la royauté. Sa *grande motion* pour forcer les
» riches à nourrir les femmes et les enfants des sans-
» culottes qui vont se f..... un coup de peigne avec les
» bandits de la Vendée, pour défendre les propriétés
» des j...-f...... qui restent les bras croisés. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne contre l'infâme
» Dumouriez, qui, après avoir fait massacrer la fleur
» des sans-culottes, veut détruire la république, et
» nous donner un roi de son acabit. Ses *bons avis* à tous
» les Français pour les engager à poignarder tous les
» lâches qui oseraient proposer de rétablir la royauté. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne au sujet de la

» capitulation de Mayence, livrée aux Autrichiens par les
» ordres de l'infâme Custine, qui a placé dans toutes les
» villes de guerre des traîtres pour les vendre de la même
» manière. Sa *grande joie* de voir le général Moustache
» (Custine) *jouer à la main chaude* (1) en présence des
» braves b...... des départements qui arrivent pour
» la fête du 10 août. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne contre le pa-
» lefrenier Houchard, qui, comme son maître Custine,
» a tourné casaque à la sans-culotterie. Sa *grande joie*
» de voir bientôt ce butor *mettre la tête à la fenêtre*(2).
» Ses bons avis aux braves soldats républicains pour
» qu'ils livrent dorénavant tous les j...-f...... qui re-
» grettent la royauté, et qui préfèrent porter la livrée
» du tyran, plutôt que d'endosser l'habit des hommes
» libres. »

Si les revers de nos armées mettaient le Père Duchesne en fureur, il n'avait pas assez d'expressions pour rendre sa joie lorsqu'il avait à annoncer quelque bonne nouvelle.

— « Quelle carmagnole on vous fait danser, Autrichiens, Prussiens, Anglais!.. Brigands couronnés, ours du Nord, tigre d'Allemagne, vous croyiez qu'il n'y avait qu'à se baisser et à prendre des villes! Messieurs les b......, vous savez maintenant ce que peut le bras des patriotes.... Je suis d'une si grande joie, f.....! que je ne me possède pas. Ah! quelle pille je vais m'en donner en réjouissance!... »

« Victoire, f.....! victoire! Aristocrates, que vous allez manger de fromage! Sans-culottes, réjouissez-vous; chantez, buvez à la santé de nos braves guerriers et de la Convention. Nos ennemis sont *à quia*. Toulon est repris, f.....! Brigands couronnés, man-

(1-2) Monter sur l'échafaud.

leurs d'hommes, princes, rois, empereurs, papes, qui vous disputez les lambeaux de la république, tous vos projets s'en vont ainsi en eau de boudin... »

—

« Le *Coup de grâce* des fermiers généraux et des » commis de barrière, ou la *grande joie* du Père Du- » chesne sur le décret qui supprime les droits d'entrée » sur le vin, la viande et toutes les denrées. »

— « Mille millions de tonnerre ! les voilà donc enfin terrassés, ces fermiers généraux qui ne s'enrichissaient que de la ruine du pauvre peuple ! Ces b...... de commis, gagés pour soutenir et multiplier leurs rapines, n'en reviendront pas ! Le temps de leur insolence, f.....! est passé. Ils auront beau apercevoir de loin les jolies villageoises entrer dans la ville : à eux défendu d'y toucher. Oh ! les j...-f......, ils se sont trop souvent permis de prendre des baisers sur ces minois, qui, pour être brunis par le soleil, n'en sont pas moins piquants. Je ne parle pas de ces gestes impudents sous prétexte de chercher des marchandises prohibées...

» Ainsi donc, f.....! tous nos lurons qui aiment un peu à lever le coude ne vont plus être écrasés, ruinés par les droits. Un pauvre b....., excédé de fatigue après avoir travaillé tout le jour, et qui pouvait à peine se mettre un enfant de chœur (1) sur la conscience, pourra boire tous les soirs sa chopine. Qu'il me tarde de voir mon ami Jean Bart, et de célébrer avec lui cet heureux événement ! Ah ! f.....! quelle joie ! quelle ribote ! Comme nous allons nous en donner ! Au lieu de boire de la ripopée, nous pouvons désormais nous enivrer avec du Bourgogne, et nous envèrrons au f..... le vin de Suresnes.

» Ce qui me réjouit le plus, f.....! c'est de voir abattre cette vilaine muraille que les j ..-f...... de fermiers généraux avaient fait élever avec tant de frais. Ces jolies maisons, ou plutôt ces palais construits par

(1) Un demi-setier de vin rouge.

ces f..... galopins de commis, seront des guinguettes charmantes, où nous irons tous les dimanches avec nos femmes, nos enfants, nos maîtresses, oublier nos chagrins de la semaine, et boire à la santé de nos braves députés, quand ils nous auront fait d'aussi bonne besogne...

» Allons, mes commères de la halle, réjouissez-vous : c'est là une occasion de vous passer par le cou plusieurs taupettes. Chantez, dansez, célébrez cette belle journée...

» Bon peuple de Paris, bénis à jamais l'assemblée nationale, oui, f..... ! bénis-la de t'avoir délivré de ces sangsues qui s'engraissaient de ton sang... »

« La *France sauvée*, ou les bienfaits de la révolu-
» tion, et la *grande joie* du Père Duchesne sur l'émission
» des petits assignats. »

— « Malgré tous les bienfaits de la république, nous étions f..... et ref...... sans les assignats : ils ont paru, et la France est sauvée... Mes amis, je suis si content, que je vais échanger, à la Courtille, un petit assignat contre six pintes de vin que Jean Bart est allé faire tirer. »

« La *Grande colère* du Père Duchesne contre les
» marchands qui se f...... du *maximum*, et qui acca-
» parent toutes les denrées ; contre les épiciers qui vo-
» lent à la journée les pauvres sans-culottes ; contre les
» marchands de vin qui les empoisonnent plus que ja-
» mais avec leur b..... de mélange ; contre les bouchers
» qui n'ont plus que des os pour les petites pratiques ;
» contre les cordonniers qui n'ont plus de cuir pour
» chausser les sans-culottes, mais qui ne manquent pas
» de carton pour fabriquer les souliers de nos braves
» défenseurs. Sa *grande joie* de voir que petit à petit
» la vertu de sainte guillotine nous délivrera de tous
» ces mangeurs d'hommes... Sa *grande motion* pour
» que les bouchers qui traitent les sans-culottes comme

» des chiens, et qui ne leur donnent que des os à ron-
» ger, *jouent à la main chaude*, comme tous les enne-
» mis de la république, ainsi que les marchands de vin
» qui font vendange sous le Pont-Neuf, et qui empoi-
» sonnent avec leur ripopée les pauvres sans-culottes. »

—

Le *Père Duchesne* avait déclaré une guerre à mort aux fripons de tous les étages.

— « Je ne vous quitterai pas plus que votre ombre, s'écrie-t-il un jour, vous qui vous engraissez aux dépens du peuple; vous qui accaparez nos subsistances; vous qui avez deux visages, qui tendez les mains aux sans-culottes en signe d'amitié, et qui, dans le fond du cœur, voudriez les voir aux cinq cent mille diables; vous qui voulez vous emparer de l'autorité, et qui vous servez de la patte du chat pour tirer les marrons du feu; vous qui portiez la besace avant la révolution, et qui nagez maintenant dans l'or; vous qui avez été les avocats de Dumouriez, et qui avez partagé avec lui les dépouilles de la Belgique. Point de quartier pour les voleurs, les intrigants, les ambitieux. J'y périrai, f.....! ou les projets des traîtres s'en iront en eau de boudin. »

—

« La *grande douleur* du Père Duchesne au sujet de
» la mort de Marat, assassiné à coups de couteau par
» une g.... du Calvados dont l'évêque Fauchet était le
» directeur. Ses *bons avis* aux sans-culottes pour qu'ils
» se tiennent sur leurs gardes.

— « Marat n'est plus, f.....! Peuple, gémis; pleure ton meilleur ami; il meurt martyr de la liberté... (Suit le récit de la mort de Marat.)

» Ce coup-là n'est pas le dernier que nos ennemis doivent porter aux patriotes. Les mêmes j...-f....... qui ont tant de fois excité les pillages n'ont plus d'autre moyen que de mettre Paris sens dessus dessous, que

de massacrer en détail tous les bons citoyens. Robespierre, Pache, Chaumette et moi, nous sommes les premiers sur leurs listes. Tous les jours je reçois des billets doux dans lesquels on m'annonce que je dois être massacré, pendu, rompu, brûlé à petit feu; d'autres me mandent qu'ils mangeront mon cœur en papillotte, d'autres qu'ils boiront mon sang; d'autres, qu'ils fendront mon crâne, et boiront dedans à la santé du roi. Je me f... des menaces, elles ne m'empêcheront pas de dire la vérité. Tant qu'il me restera un souffle de vie je défendrai les droits du peuple et ma république. Ma vie n'est point à moi, elle est à ma patrie, et je serais trop heureux si ma mort pouvait être utile à la sans-culotterie, qui, malgré les assassins et les empoisonneurs, sera toujours la plus forte... »

— « Ah! quel b..... de métier, dit-il ailleurs, que celui de se faire imprimer tout vivant, et de dire pour deux sous la vérité à ceux qui ne veulent pas l'entendre! Il n'y a pas de cheval de bât qui souffre autant qu'un pauvre diable qui s'est lui-même imposé la tâche de dénoncer tous les fripons et les traîtres qui lui tombent sous la patte, et de dévoiler tous les complots que l'on manigance contre la république. S'il a de trop bons yeux, on veut les lui crever; s'il ne ménage ni Pierre ni Paul dans ses discours, on trouve bientôt le secret de lui couper la parole, soit en l'amadouant, soit en l'épouvantant. Sur quelle mauvaise herbe avais-je donc marché le jour où il me prit fantaisie de quitter mes fourneaux pour me mettre à broyer du noir?... Et voilà depuis quatre ans les menus plaisirs du Père Duchesne, toujours marchant entre deux feux, toujours sous le couteau des fripons. »

C'était quelques semaines avant de porter sa tête sur l'échafaud que Hébert écrivait ces lignes. On voit qu'il ne se faisait point illusion sur le sort qui lui était réservé. Peut-être s'étonnait-il lui-même d'avoir si long-temps échappé, à la fois, à la vindicte publique et aux coups de ses ennemis personnels.

Dans l'origine, Hébert apportait quelque modération dans ses pamphlets : c'étaient les tendances qu'il combattait ; c'étaient les partis plutôt que les hommes qu'il attaquait. Mais bientôt il n'y avait plus rien eu de sacré pour lui, et Marat seul pouvait lui disputer en férocité.

Nous le voyons d'abord, rempli d'enthousiasme pour les grandes réformes opérées par l'assemblée constituante, confondre dans son amour le roi et les députés.

— « Quand j'examine tout ce qu'il a fallu de raison, de force, de lumière, d'intrépidité, de prudence, pour concevoir, suivre et exécuter tant et de si belles idées, oui, f.....! j'en conviens sans rougir, je suis comme un aveugle à qui l'art, ou quelque hasard heureux, rend l'usage des yeux, et qui jouit pour la première fois de l'aspect du soleil... Je ne puis apprécier chaque partie du tout, mais son ensemble me paraît admirable... J'idolâtre la constitution comme un amant sa maîtresse... Ce n'est pas à nos seuls représentants que nous avons des hommages à rendre. Le roi aime la constitution, f.....! il l'a acceptée de bonne foi, il l'a jurée, il la défendra. J'aime le roi de tout mon cœur... »

Apprend-il que le roi est malade, vite il fait proclamer :

« La *Grande douleur* du Père Duchesne au sujet de » la maladie du roi, et sa *grande colère* contre les aris» tocrates qui empoisonnent sa vie.

— » Non, f.....! s'écrie-t-il, il n'est plus de plaisir pour moi ; le vin me semble amer, et le tabac répugne à ma bouche. Mon roi, mon bon roi est malade ! Français, pleurez avec moi ; notre père est alité ; le restaurateur de la liberté française est retenu dans son lit. Oh ! f.....! son cœur est toujours au milieu de son

peuple, qu'il aime b........., et dont il est b.........
aimé... »

Mais bientôt son *bon roi* n'est plus qu'un *ogre royal*, qu'il faut *raccourcir*, ainsi que son *infâme Autrichienne;* et quand ses vœux impies auront été accomplis, il fera hurler :

« L'*Oraison funèbre* du dernier roi de France, pro-
» noncée par le Père Duchesne en présence des braves
» sans-culottes de tous les départements. Sa *grande co-*
» *lère* contre les j...-f..... de calotins qui veulent cano-
» niser ce nouveau Desrues, et vendent ses dépouilles
» aux badauds pour s'en faire des reliques. »

Nous ferons grâce à nos lecteurs de ces diatribes, où la rage sanguinaire d'un cannibale s'exhale à chaque ligne, dans les termes les plus révoltants. La feuille d'Hébert, pendant la seconde partie de son existence, n'est qu'un long appel au carnage ; il s'en exhale une odeur de guillotine à soulever le cœur le plus féroce.

— « Tu ne parles que d'étouffer, de tuer, de raccourcir, de massacrer, me diront les feuillants ! Tu as donc grand soif de sang, misérable marchand de fourneaux ! N'en a-t-on pas assez versé ? — Beaucoup trop, f..... ! mais à qui la faute ? C'est la vôtre, b...... d'endormeurs, qui avez arrêté le bras du peuple quand il était temps de frapper. Si on avait *lanterné* quelques centaines de scélérats dans les premiers jours de la révolution, il n'aurait pas péri depuis plus d'un million de Français..... Nous avons agi comme des poules mouillées; nous avons donné le temps à nos ennemis de se fortifier, de s'armer jusqu'aux dents, et, à nos dépens, de nous diviser. Ce n'était qu'un peloton de neige au commencement; mais ce peloton est devenu une masse énorme qui a manqué de nous écraser. Que le

passé nous serve de leçon; profitons des sottises que nous avons faites pour ne plus en faire par la suite. Plus de grâce à des coquins que nous avons trop long-temps ménagés, qui ne nous en feraient pas s'ils avaient un seul instant le grappin sur nous. Le combat à mort entre les hommes du peuple et les ennemis du peuple est engagé; il ne peut finir que lorsque l'un des deux côtés aura anéanti l'autre..... »

La pensée exprimée dans ces lignes, le Père Duchesne y revient plusieurs fois.

— « Si, dès le 14 juillet, dit-il ailleurs, vous aviez fait main basse sur vos ennemis, vous seriez maintenant libres et heureux. »

Il n'était pas le seul, du reste, qui pensât ainsi : Marat, dès le 26 juillet 1790, avait énoncé la même opinion dans son pamphlet si fameux intitulé : *C'en est fait de nous.* — « *Cinq à six cents têtes abattues* vous eussent assuré le repos, la liberté, le bonheur; une fausse sécurité a retenu vos bras et suspendu vos coups : elle va coûter la vie à un million de vos frères. » Cette provocation avait soulevé presque toute la presse contre Marat. Brissot le traita d'énergumène.

— « Monsieur Marat, lui disait Camille Désmoulins dans les *Révolutions de France et de Brabant*, vous vous ferez de mauvaises affaires. *Cinq à six cents têtes abattues!* Vous êtes le dramaturge des journalistes. Les *Danaïdes*, les *Bramécides*, ne sont rien en comparaison de vos tragédies. Vous égorgeriez tous les personnages de la pièce, et jusqu'au souffleur... » — « Je ne finirai pas, disait le Père Duchesne de Lemaire, sans donner un coup de gueule à Marat. C'est un vrai chien, trop sanguinaire. Il aurait mieux fait d'être boucher qu'écrivain. Il voudrait faire assassiner le genre humain. Un conseiller pareil est bon à conduire des chiens au

combat. Un *ami* pareil est un b..... dont il faut n'aimer que le silence. C'est mon avis, f.....! »

Mais Marat n'était pas homme à reculer; il n'en continua pas moins à jeter ses *cris d'alarme*, et à sonner le *tocsin*, « faisant sans relâche vibrer sa parole âpre, heurtée, retentissante, mais d'un effet bien moins semblable à celui de la lave qui tonne qu'au bruit effrayant et sourd de l'acier qui tombe. » La première fois qu'il parut à la tribune, il renouvela, dans des termes non moins énergiques, la déclaration qui avait soulevé tant de cris contre lui.

— « Si, à la prise de la Bastille, on eût compris la nécessité de cette mesure (la création d'un dictateur dont la main juste et ferme eût dirigé les massacres, mesure seule capable d'écraser les traîtres et les conspirateurs), *cinq cents têtes scélérates seraient tombées à ma voix*, et la paix eût été affermie dès cette époque. Mais, faute d'avoir déployé cette énergie aussi sage que nécessaire, cent mille patriotes ont été égorgés, et cent mille autres sont menacés de l'être... »

Mais revenons au *Père Duchesne*.

A travers toutes ces férocités qui ont rendu le nom d'Hébert exécrable, on trouve cependant, il faut le dire, quelques pages pleines de sens et de raison. Il va sans dire qu'il apporte toujours son *dada* au milieu des plus sages arguments.

Ainsi on le voit dénoncer les tripots et les maisons de jeu :

« La *Grande colère* du père Duchesne contre la mu-
» nicipalité de Paris, qui souffre des académies et des
» tripots de jeu qui causent la ruine des citoyens. »

— « Mille millions d'un tonnerre! Quel démon possède la tête de nos municipaux pour les empêcher de



médier à des excès qui conduisent à mille malheurs! arlez donc, Messieurs à écharpe! attendrez-vous que us les citoyens soient écharpés pour ouvrir les yeux? t vous, grand Bailly, qui savez si bien lire aux astres, mment n'apercevez-vous pas les abus qui se commett nt dans une ville confiée à votre vigilance? Et tous vos .... commissaires de police, à quoi s'occupent-ils?... h! b......, on nous vante une révolution qui va ramer la décence des mœurs, et l'on tolère impunément ut ce qui peut les corrompre. J'ai bien peur, messieurs s gens d'esprit, que vous ne vous connaissiez guère n administration et en politique. Vous êtes des b..... ui nous faites de beaux discours, mais le cœur n'y ouche, comme on dit, et quand on a bien claqué des nains, vous êtes tout transportés aux nues, sans vous mbarrasser de ce qui se passe dans les rues de Paris, qui devraient principalement vous occuper.

» Quoi, j... f....., vous ne direz mot, vous serez indifférents pendant que cette ville est inondée d'infâmes tripots qui sont de vrais coupe-gorges, où la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse même se ruinent journellement; où le fils débauché va jouer et perdre l'argent qu'il vole à son père; où le père dénaturé va jouer et perdre la fortune de ses enfants, l'époux la dot de sa femme, le marchand son magasin. Ah! b....., ne voilà-t-il pas la vraie cause des brigandages, des banqueroutes, du suicide, des assassinats! Comment! la municipalité est instruite de ces désordres, et elle se tait, et elle semble, par un silence coupable, autoriser ces jeux perfides qui désolent les familles! Mille bombes! jusqu'à quand subsisteront-ils donc ces tombeaux de la vertu, des mœurs, de la probité, de l'industrie, du travail et des fortunes!... »

D'autres fois, il s'attaque à l'ignorance, et réclame à grands cris l'organisation de l'instruction nationale; il fait crier :

« La *Grande colère* du Père Duchesne de voir que

» l'instruction publique ne va que d'une aile, et qu'il
» existe des accapareurs d'esprit qui ne veulent pas que
» le peuple soit instruit, afin que les gueux continuent
» de porter la besace. Ses *bons avis* à toutes les sociétés
» populaires pour qu'elles donnent le grand coup de
» collier à l'instruction des sans-culottes, afin d'écraser
» une bonne fois le fanatisme et la tyrannie.

— » Le plus grand malheur de l'homme, dit-il, c'est l'ignorance, f.....; elle est la cause de presque toutes les sottises et de tous les crimes qui se commettent sur la terre. C'est elle, f....., qui a engendré tous les maux qui nous affligent; le despotisme est son ouvrage, le fanatisme est son chef-d'œuvre : car, f....., si les hommes avaient eu le sens commun, jamais ils n'auraient été dupes des tours de gibecière des charlatans à calotte, et ils ne se seraient pas laissé lier, garrotter et museler pendant tant de siècles par des faquins qui osent s'intituler princes, rois, empereurs. Le premier qui fut prêtre fut un b..... un peu plus dégoisé que les sauvages avec lesquels il vivait. Il avait remarqué que son chat se frottait le museau ou que son âne remuait l'oreille, toutes les fois que le temps devait changer. Tout fier d'avoir fait cette grande découverte, il s'en servit pour tromper les autres et pour les voler, en leur disant que le Père Éternel, ou même le diable, lui soufflait dans l'oreille pour lui annoncer la pluie ou le beau temps. Comme on sait qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, f....., l'imposteur, après avoir une fois trouvé des dupes, imagina d'autres sornettes pour embêter les sots qui l'écoutaient. Il se joignit ensuite à d'autres fourbes qui lui servirent de paillasses, et qui imaginèrent d'autres tours de force pour jeter de la poudre aux yeux. Voilà, f....., la véritable origine du métier de calotin, qui est devenu si bon pour ceux qui l'exerçaient, et si funeste pour les peuples qui se sont laissé gourer par ces bateleurs. C'est donc, f....., parce que de pauvres badauds, qui ne savaient ni A ni B, n'avaient pas examiné pourquoi les chats se grattaient, c'est parce qu'ils ne savaient pas toute la science qu'il y a dans les oreilles d'un âne,

ils ont eu des prêtres, et que le chancre du fanatisme a long-temps rongé l'espèce humaine.

» Si on veut également remonter au premier roi, on trouvera un brigand farouche et cruel, un véritable sauvage, qui n'a eu d'autre mérite que d'avoir une crinière plus longue et plus noire que celle des autres sauvages, et de savoir jouer du bâton à deux bouts. Voilà, f....., le premier sceptre qui a existé sur la terre : ce n'était qu'un casse-tête qui servait à ce mangeur d'hommes à fendre les crânes de ceux qui osaient lui disputer la meilleure part de la chasse...

» Les tyrans, f....., qui savent bien que leur pouvoir est fondé sur l'ignorance, ont grand soin de l'entretenir, car il ne faut qu'un souffle de la raison pour renverser tous leurs châteaux de cartes. Ils protégent la superstition, parce que la superstition abrutit l'homme, et lui ôte son courage et son énergie...

» Il faut donc, f....., que tous les b...... qui ont du sang dans les veines, et qui savent aussi que la raison est la botte secrète pour tuer la tyrannie, ne cessent de prêcher la raison; il faut donc, si on veut sincèrement établir la liberté, combattre, étouffer les préjugés; il faut instruire tous les hommes : car, f....., si nous continuons de laisser toujours tous les œufs dans le même panier, c'est-à-dire si les sans-culottes ne peuvent se procurer autant d'instruction que les riches, bientôt ils redeviendront esclaves; il y aura bientôt un accaparement de science, et les gueux porteront toujours la besace.

» Ah! f....., si l'Assemblée constituante avait joué beau jeu bel argent; si elle avait été de bonne foi comme la Convention, les écoles primaires seraient établies depuis quatre ans, et il n'y aurait pas un seul sans-culotte dans toute l'étendue de la république qui ne sût lire et écrire. Nous ne serions pas à la merci des gens de loi et des calotins, qui occupent toutes les places, et qui feront la pluie et le beau temps jusqu'à ce que les sans-culottes soient instruits. Pour réparer le temps perdu, et pour écraser une bonne fois toutes les vermines de l'ancien

régime, je voudrais que tous les amis de la liberté se réunissent pour donner un grand coup de collier à l'instruction publique.

» Sociétés patriotiques, quelle belle tâche je vous propose! Désignez tous les hommes purs et éclairés pour remplir les places dans les écoles primaires; chargez-vous vous-mêmes d'instruire les sans-culottes, et ouvrez, toutes les décades, des cours d'instruction pour les pauvres sans-culottes; donnez des prix à ceux qui composeront les meilleurs ouvrages pour cette instruction, et pour les livres élémentaires que la Convention a décrétés; obligez chacun de vos membres à payer le tribut qu'il doit à la patrie. Quand tous les hommes qui savent penser et écrire auront couché leurs idées sur le papier, vous ramasserez tout ce que vous trouverez de bon. C'est vous, f....., qui avez fondé la liberté; mais ce n'est pas assez, vous devez nous apprendre à la conserver : délivrez-nous donc du mensonge et de l'ignorance, et vous donnerez le coup de grâce à toute espèce de tyrannie, f..... »

— « Ce n'est qu'avec des lois sévères, dit-il ailleurs, et surtout par l'éducation, que l'on corrigera les vices, et que les bonnes mœurs s'établiront; mais attendons peu de ceux qui ont sucé le lait du despotisme et qui ont croupi dans l'esclavage. Les hommes sont comme les arbres : celui qui a été planté par un bon cultivateur, qui a été greffé à temps, dont les rameaux ont été émondés, dont une main salutaire a éloigné toutes les plantes vénéneuses ou parasites qui auraient dévoré sa séve, croît à vue d'œil et rapporte bientôt d'excellents fruits. Mais le triste sauvageon, qui se trouve jeté au hasard sur une terre aride, et qui est abandonné à lui-même, est étouffé par les épines; les chenilles le dépouillent de sa verdure, et il dessèche sans rien produire.

» Non, f....., non, jamais on n'aura de bons généraux, de bons magistrats, jusqu'à ce qu'une bonne éducation ait réformé les hommes! Empressons-nous donc de former nos enfants dans les principes républicains.

ne leurs mères soient leurs nourrices, la nature l'ordonne; que les premiers mots qu'elles leur feront balbutier soient ceux de *liberté* et d'*égalité*.....

» Aussitôt que l'enfant républicain marchera, f....., qu'il soit placé dans des écoles publiques, où on lui apprendra, avec l'A B C, la Constitution; ce sera là son premier catéchisme. Surtout, que les prêtres n'approchent jamais de lui, car ils corromprajent bientôt sa jeunesse, ils lui apprendraient à être fourbe, orgueilleux, intrigant. La liberté des cultes étant permise, il choisira, quand il aura l'âge de raison, la religion qui lui conviendra le mieux : s'il veut être chrétien, s'il croit que quelques mots de latin et un peu d'eau salée puissent laver son âme et effacer un crime qu'il n'a pas commis, alors il se fera arroser la tête; s'il veut être juif, il se fera raccourcir tout ce qu'il lui plaira, quoique la nature n'ait rien fait de trop; s'il veut adopter la foi de certains peuples indiens qui ne veulent manger ni chair, ni poisson, qui croiraient étouffer s'ils avaient dévoré les entrailles d'un être vivant, il fera bien, f....., car je ne crois pas que les hommes aient le droit de tout détruire, de s'engraisser du sang des animaux, qui ont autant coûté au Créateur que l'homme, qui prétend être le roi des animaux, et qui l'est en effet, puisqu'il les mange. Je ne serais pas fâché, f....., que tous les habitants de l'univers fussent *koakers*, car ces braves gens ont le sang en horreur : ils se laisseraient plutôt égorger eux-mêmes que de porter la main sur leurs semblables, et c'est dans l'Evangile qu'ils ont puisé ces principes d'humanite ; tandis, f....., que les prêtres catholiques, cet Evangile à la main, ont fait égorger la moitié de la terre par l'autre moitié. Oui, cet Evangile, sans les prêtres, serait le meilleur livre que l'on puisse donner aux jeunes gens ; il formerait leur cœur à la vertu ; ils trouveraient le modèle de toute perfection dans le bon sans-culotte qui a fait ce livre divin. Je ne connais pas de meilleur jacobin que ce brave Jésus. C'est le fondateur de toutes les sociétés populaires : il ne les voulait pas trop nombreuses, car il sait que les grandes

assemblées dégénèrent presque toujours en cohues, et que tôt ou tard il s'y glisse des *brissotins*, *des rolandins*, *des buzotins*. Le club qu'il créa n'était composé que de douze membres, tous pauvres sans-culottes; encore dans ce nombre, se glissa-t-il un faux frère, appelé *Judas*, ce qui signifie, en langue hébraïque, un *Pétion*. Avec ces onze jacobins, Jésus enseigna l'obéissance aux lois, prêcha l'égalité, la liberté, la charité, la fraternité; fit une guerre éternelle aux prêtres, aux financiers; anéantit la religion des Juifs, qui était un culte sanguinaire; il apprit aux hommes à fouler aux pieds les richesses, à honorer la vieillesse, à pardonner l'offense. Toute la sans-culotterie se rangea bientôt autour de lui. Plus les rois, les empereurs, persécutèrent ses disciples, plus le nombre en augmenta. Malheureusement, f....., l'ivraie se mêle avec le bon blé. D'autres Judas succédèrent à celui qui le vendit, et, après sa mort, ils le crucifièrent encore, en devenant papes, cardinaux, évêques, abbés, moines et chanoines. Cette f..... canaille, au nom de ce divin législateur qui n'aimait que la pauvreté, s'enrichit des dépouilles des sots en imaginant un purgatoire, un enfer; en vendant au poids de l'or les indulgences! C'est ainsi, f....., que les *feuillants*, comme les prêtres, ont voulu perdre la liberté, en la déshonorant, et en volant de tou[illegible] mains.

» En formant le cœur et l'esprit de nos enfants, habituons-les au travail; qu'il apprennent à supporter la fatigue, à endurer le froid et le chaud; que leurs bras s'exercent au maniement des armes, pour défendre leur patrie, et purger la terre de tous les rois et de tous les monstres qui ne veulent pas le bonheur de l'humanité. Quels hommes nous aurons dans vingt ans! C'est alors, f....., que la république s'établira sur des bases inébranlables. Si elle rencontre tant d'obstacles, c'est que les hommes ne sont pas assez mûrs. Chacun veut jouer au fin, et tirer son épingle du jeu. Étouffons l'intérêt particulier, et nous ferons le bonheur de tous, f.....

Ecoutez le vieux marchand de fourneaux raison-

int sur la nature de l'homme et sur sa destinée.

« Ceux qui disent que le Père Éternel a fait l'homme son image et à sa ressemblance lui font un f.... comliment; car il n'y a pas dans le monde d'animal plus méchant que celui qui marche à deux pieds. Il se vante 'être le chef-d'œuvre de la nature, et il est pétri de éfauts et de vices. Il a des mains fort adroites, et il ne en sert que pour nuire à ses semblables. Il tire les méaux du sein de la terre, il leur donne la forme qu'il lui laît, et il en fait des armes pour tuer, pour massacrer out ce qui l'entoure. Il a l'orgueil de croire que le moneau de boue qui le compose est animé par un autre esrit que les autres monceaux de boue, qui pensent mieux que lui, puisqu'ils se conduisent mieux.

— « Te voilà donc dans ton humeur noire, vieux raloteur! ne va-t-il pas te prendre fantaisie de marcher à quatre pattes, et de manger de l'herbe, pour faire croire que tu es plus sage que les autres hommes! Il convient bien à un sac à vin tel que toi de faire des raisonnements à perte de vue et de parler de choses que tu ne comprends pas! Tu oses nous comparer avec les brutes! A t'en croire, l'instinct des animaux vaut mieux que notre raison. Vois donc les merveilles que la tête de l'homme a enfantées; vois les chefs-d'œuvre qui sortent de ses mains! »

« Je réponds au b..... d'endormeur qui monte sur ses grands chevaux pour combattre mon raisonnement, qu'il n'est rien de si facile que de prouver la vérité de ce que j'avance. Oui, f....., il n'y a pas d'animal dans le monde qui n'ait plus d'intelligence que l'homme, puisque tous trouvent moyen d'exister et d'être heureux sans avoir besoin des autres. Les petits oiseaux ont encore la coquille sur la queue, qu'ils trottinent dans les champs; presque aussitôt que leur bec peut s'ouvrir, ils mangent seuls; tandis qu'il faut pendant deux à trois ans torcher, empâter avec de la bouillie le monstre orgueilleux qui s'appelle homme, qui prétend être le roi de tous les êtres vivants, et qui l'est en effet, puisqu'il les

mange. Il faut le mener presque autant de temps à la lisière, avant qu'il puisse marcher, et il est obligé de ramper pendant plusieurs mois, et de porter des bourrelets pour ne pas se casser le cou, quand il essaie de se jucher sur ses deux pieds.

» Jusque alors il n'a fait que souffrir et crier; cependant c'est encore le temps le plus heureux de sa vie; car, quand il commence à parler, il devient esclave. Au lieu de jouer, de gambader, comme il le désire et comme la nature l'exige, il est obligé d'être enfermé dans une école, entouré de férules, de verges, de martinets. Il ne rit qu'à la sourdine; il a toujours sur les épaules un cuistre maudit qui le fait bâiller sur un grimoire latin; s'il parle, on le fait taire; s'il rit, on le fait pleurer; s'il pleure, on veut qu'il rie; s'il veut se servir de sa main gauche, on lui rappelle la civilité puérile *et honnête*.

» Quand il a enduré ce supplice pendant dix à douze ans, il lui reste bien d'autres chats à tondre; c'est alors qu'il va manger de la vache enragée! Demande-t-il un métier, on lui en donne un autre; a-t-il du goût pour être militaire, il faut qu'il soit calotin. Pour se consoler de toutes les misères qu'il a endurées, la vue d'une jeune fillette fait palpiter son cœur; il la cherche; elle lui répond de la prunelle; tous deux se serrent la main, s'embrassent innocemment; ils s'aiment; ils semblent faits l'un pour l'autre; ils croient être unis. Mais un père avare, une mère acariâtre, mettent leur *veto* à leur bonheur : l'amoureuse n'est pas assez riche, ou le garçon n'est pas d'un état assez brillant. Bref, voilà nos deux aimables enfants séparés pour la vie : le jeune homme est obligé d'épouser une vieille sempiternelle qui serait sa grand'mère; la fille, un vieux pingre qu'elle abhorre, et qu'elle enrôle dans la grande confrérie, pour s'en venger : les femmes ont du moins cette consolation.

» Voila, f....., trait pour trait, le tableau de la vie humaine : l'enfance se passe dans les larmes, la jeunesse dans le désir, l'âge viril dans le travail et la peine, et la vieillesse dans les infirmités; la mort termine tout.

t un homme mort ne vaut pas un chien vivant, f.....!
» On me répond que l'homme a des plaisirs et des puissances proportionnés à ses maux. Les animaux sont ondamnés à brouter l'herbe, tandis que nous savourons les mets les plus exquis. Oui, f....., mais pour rassasier notre appétit dévorant, il faut faire la guerre à oute la nature; il faut étouffer la colombe pour dévorer a chair; il faut égorger l'agneau pour manger ses enrailles. Nous avons de beaux palais où règne l'abondance; mais à côté est la cabane du pauvre, où la plus ffreuse misère existe. Nous construisons des vaisseaux; nais c'est pour aller chercher l'or et l'argent au fond les Indes, et avec ces trésors on nous amène la coruption. Nous lisons aux astres pour prédire les éclipes, la pluie et le beau temps; mais nous ne voyons pas ur la terre le précipice où nous nous jetons à chaque as. Nous avons inventé l'écriture et l'imprimerie; en ommes-nous plus instruits, en valons-nous mieux? Le rand livre de la nature est ouvert : c'est celui-là qu'il audrait consulter; il nous éclairerait davantage que outes les rêveries des marchands d'esprit.
» Vous qui voulez être républicains, f....., voyez une ourmilière amasser pendant l'été les provisions de l'hiver. Insectes qui remuez sur cette partie de la terre, renez exemple sur ces insectes beaucoup plus sages ue vous. Cette famille est encore plus nombreuse que a vôtre, et elle trouve le moyen de vivre en paix et de 'approvisionner. Il n'y a pas là de paresseux ni d'ambitieux; chacun travaille pour la communauté; l'un aporte autant que l'autre; l'un ne veut pas plus manger ue l'autre. Voilà pourquoi les fourmis vivent en paix. 'oint de bonheur sans le travail et l'égalité. Si les b...... ui nous gouvernent, au lieu de vouloir tout dévorer omme les aigles et les vautours, n'étaient que des fournis laborieuses comme les autres, la république serait ientôt heureuse et triomphante... »

Terminons ce chapitre par quelques citations emruntées aux imitateurs d'Hébert.

« Vive le Roi ! Sa santé est rétablie, j'en suis bien content. Il va suivre sans doute l'ordonnance du Père Duchesne, et la rôtie finira de lui donner bonne mine et vigueur. Au f...ard l'émétique, la rhubarbe et le séné. Il faut des forces pour porter une couronne, et le bon vin vaut mieux que toutes les drogues de Cadet l'apothicaire. Si j'avais un estomac royal, je n'y f...rais jamais d'autre drogue que du Bourgogne. Mon médecin, c'est mon marchand de vin ; aussi, f..... ! jamais je ne suis malade.

» Il y a pourtant une autre recette pour les rois. Pour que leur corps et leur esprit se portent bien, il faut qu'ils sachent avoir un caractère : car, si malheureusement ils sont des girouettes à tout vent ; s'ils écoutent les vieux renards qui sont intéressés à les tromper ; s'ils écoutent les commères de la cour, qui s'entendent mieux en chiffons qu'en politique ; s'ils ne consultent pas l'intérêt du peuple avant tout ; s'ils n'écoutent que les cajoleries de ces singes grimaciers qui les pincent en les caressant..., ils sont toujours indécis, inquiets, tourmentés, chagrinés, malheureux ; la bile et les soucis les rongent ; ils sont plus à plaindre qu'un faiseur de fourneaux, qui se f... du qu'en dira-t-on, et qui boit sa gourde en fumant sa pipe.

» Si j'étais roi de France, f.....! je voudrais d'abord savoir tout, lire tout, le pour et le contre, et si une fois je m'étais décidé pour un parti, l'enfer et tous les diables ne me feraient pas changer. Je serais, sans doute, roi patriote ; alors je me dirais : Malgré les beaux conseils des séduisants chevaliers et des robinocrates, je suis trop raisonnable pour jouer à pair ou non une belle et bonne couronne constitutionnelle que je dois laisser à mon petit garçon... Le premier b..... qui chercherait à me faire changer de sentiment, quand une fois je me serais fourré dans la tête de bonnes vérités, je le f....... dehors de mon château à coups de sceptre, et défense à lui de reparaître.

» Je me dirais : Réjouis-toi, Père Duchesne, ta couronne t'appartient maintenant, et, f.....! ce ne sera pas

pur rien que tu auras fait le serment solennel de dé-
ndre les lois, qui te l'ont tellement clouée sur la tête,
q'on t'arracherait plutôt le toupet que le diadème.

» Je me dirais : Je suis plus puissant que jamais ; car
lus de GRANDS dans mon royaume, qui usurpaient mon
uvoir pour écraser mon pauvre peuple, et qui ne
j'aimaient que pour des croix, des places ou des pen-
ons.

» Je me dirais : Plus de PARLEMENTS, qui m'assom-
aient avec leurs f...... remontrances, et qui, m'appe-
nt très gravement le *seigneur roi*, se croyaient plus
igneurs que moi.

» Je me dirais : Plus d'ORDRE DU CLERGÉ, qui se
ommait avec orgueil le premier de mon empire, quand
aurait dû être le dernier par humilité ; qui conduisait
rt mal le peuple, en l'édifiant fort mal ; qui possédait
lui seul le quart des biens de la nation, et qui faisait
es bombances, quand les pauvres b...... de fidèles
anquaient souvent de pain.

» Je me dirais : Bientôt plus de DÉFICIT, f.....! par
 vertu toute puissante de mon assemblée nationale,
ui a osé faire ce que je n'aurais pu seulement an-
oncer.

» Je me dirais : La prospérité va s'établir dans les
ampagnes surtout, car les plus misérables de mon
oyaume vont être enfin délivrés d'un milliard de man-
eries que j'ignorais, et que l'assemblée nationale a
..... de côté.

» Je me dirais enfin : J'ai le commandement suprême
l'une armée formidable, composée maintenant d'hom-
nes, et non pas de f..... automates, qui ne sont plus
les greniers à coups de trique. J'ai le pouvoir d'arrêter
ivec quatre lettres (le *veto*) les grandes opérations des
énateurs français ; je peux nommer aux premières pla-
es de l'armée. J'ai, f.....! les plus beaux palais, les
lus beaux jardins de l'Europe ; j'ai trente millions à
lépenser par an, ce qui fait, morbleu ! MILLE ÉCUS par
eure. J'ai toute la faculté à mes ordres quand je suis
malade ; quand je me rétablis, le bon peuple, qui m'ai-

me, brûle autant de lampions qu'il y a de cœurs q
me sont dévoués; on sonne les cloches, on tire le c
non, on applaudit quand je passe, comme si j'étais
dieu. J'ai une jolie famille, et, par-dessus tout cela, u
belle couronne d'or massif, enrichie, f.....! des di
mants les plus beaux. Ma foi, je défie un roi de Cocag
d'être plus heureux que moi, qui suis chef d'une nati
sans égale, et le premier du premier royaume du mo
de. Où f......-je le camp pour être mieux? Malheur
celui qui me conseillera de déguerpir! Je lui fais *f...*
cent coups de pied au c.. par ma garde nationale.

» Voilà pourtant comme je chasserais le chagrin, m
pauvre b..... de faiseur de fourneaux! »

(Lemaire, *Lettres b...., patriotique*
du Père Duchesne.)

« On a b........ de peine à réformer les abus q
existaient sous l'ancien régime. La nation voudrait bie
mettre de l'ordre dans son ménage; mais elle a bea
lutter contre les obstacles, il y a toujours quelque *bou*
grerie; il se trouve toujours de ces mangeurs de peu
ple qui n'aiment que le gaspillage... C'est tout comm
dans ma maison : mon mari ne manque jamais de fair
le lundi. « *Pourquoi est-il si voisin du dimanche?* me
dit-il. Quand on a une fois f.... le nez dans le pot, o
a bien de la peine à le quitter. » Quelquefois même le
b..... de gourmand est en déroute toute la semaine
et puis, après cela, travaille, pauvre b....., pour amas
ser quelques sous à tes chiens d'enfants. »

(*La Mère Duchesne.*)

« J'entendons tous les jours gueuler à nos oreilles du
papier où je ne voyons goutte, qui parle de mille his-
toires dont je n'avons que faire : comme il y a trop
d'esprit pour nous dans ces paperasses, j'avons imaginé,
dans notre manière de voir, d'en faire imprimer un que

gens de notre sorte puissiont entendre, sans avoir soin d'avoir fait leux études, ni de savoir le latin. Le urnal des Halles nous a paru notre fait. C'est pour la que j'en hasardons un numéro pour afin de voir si pourra y mordre. J'avertissons d'avance que je dions sans gêne tout ce que j'aurons sur le cœur, et que ne prendrons jamais des gants et des mitaines quand urons quelque rancune contre quelqu'un, et que je nerons tambour battant, mèche allumée, quiconque ra pas droit son chemin, ou voudra s'écarter du drapeau. En voilà assez de dit, il faut venir au fait, sans tourner autour du pot. »

(*Journal des Halles*, nº 1er.)

Actes des Apôtres.

Les *Actes des Apôtres* sont les aînés de cette yeuse famille qui devait donner le jour à *Figaro*, qui a été continuée chez nous par le *Corsaire* et *Charivari*.

Cette publication, qui s'était donné pour mission ridiculiser la révolution et ses apôtres, eut une ès grande vogue. On le concevra facilement si l'on reporte à l'époque où elle parut, et si l'on se rappelle qu'elle eut pour principaux rédacteurs Peltier, ivarol, Champcenetz, le vicomte de Mirabeau, ergasse, etc., tous hommes excellant à manier la aisanterie, à aiguiser l'épigramme, à tourner la ianson (1).

Les auteurs des *Actes des Apôtres* affectionnaient

(1) Au titre d'*Actes des Apôtres* on trouve quelquefois ajou- : l'*Art de désopiler la rate*. Les numéros, composés d'un ombre indéterminé de pages, ne portent point de date ; ils

tout particulièrement les jeux de mots. On trou
dans leur recueil des chapitres entiers, en vers ou e
prose, qui roulent sur les affinités ou les contrast
que présentaient les noms de certains membres d
l'Assemblée nationale. Ainsi, dans une réunion te
nue à l'hôtel de Grenoble, chez mademoiselle Thé
roigne de Méricourt, la *Muse de la démocratie*, l
Circé du parti,

— « M. *Bazin*, disent-ils, a été chargé de réclame
contre le traité de commerce fait avec l'Angleterre,
M. *Bonnet* opina en faveur de la motion. — M. *Ban
dit* demande la suppression de la maréchaussée. -
M. *Brocheton*, que, par ses caresses, mademoisell
Théroigne tâchait d'engager à se joindre à eux, ne s'e
pas laissé prendre à l'hameçon, et s'est tiré d'affaire e
nageant entre deux eaux. M. *de Salines* lui a prépar
une sauce piquante. — M. *Lanusse* a présenté une pé
tition des apothicaires du duché d'Albret. M. *Dutro*
en présentera une semblable pour les apothicaires d
Montmorillon, etc. »

Dans une pièce intitulée *Théroigne et Populus*,
ou le *Triomphe de la démocratie*, drame national
Mirabeau déroule ses projets à Populus :

POPULUS.

Mais l'assemblée, enfin, de ses droits si jalouse,
Peut...

MIRABEAU.

Tu vois qu'à mon gré je les joue et les blou
Tous ces fiers plumitifs, procureurs couronnés,
Que je puis en flattant conduire par le nez,

sont précédés seulement d'indications de ce genre : *L'an d
la liberté 0 ; L'an de l'égalité en misère ; L'an des assignats*, et
Chaque volume est accompagné d'une caricature. Le prix d
l'abonnement était de 9 livres par volume, espèces sonn
tes, et non en assignats.

Nous assurent des chefs du grand aréopage.
Je veux leur faire à tous un très digne partage.
Connaissant leurs désirs, je donne aux plus ardents
Quelques états, et l'or de Londre et d'Orléans.
Je délègue à *Lasnon* l'empire des prairies;
Barnave aura de droit celui des boucheries (1).
Muguet aura les fleurs; au nasillard *Buzot*
Tous les vielleurs du coin payeront un impôt;
Le trop heureux *Bailly* palpera les épices;
Les lapins de *Clapier* combleront les délices;
Collinet des moutons règlera les destins;
Bouillotte aura les jeux, et *Grégoire* les vins;
Martinet régnera sur la gent enfantine;
Fricot présidera toujours à ma cuisine;
Le riche *Nourrissart* et le précieux *Roulhac*
Règneront au pays de l'heureux Pourceaugnac;
Bazoche aura le pas sur les clercs de notaires;
Lanusse aura sous lui tous les apothicaires;
Dutrou doit présider aux plus aimables jeux,
Et *Nicodème* aura le royaume des cieux;
Brocheton sur les eaux étendra son empire;
Nos curés pourront tous bien boire et mal écrire,
Et l'enchanteur *Merlin*, par des charmes nouveaux,
Fascinera les yeux sur nos doctes travaux;
Tous les deux, étonnés du nœud qui les rassemble,
Les rois *Bracq* et *Perdrix* doivent régner ensemble,
Sous lui le roi *Target* aura tous les ballons;
Lameth doit aux couvents guider nos escadrons (2);

(1) Les *Apôtres* accolaient toujours au nom de Barnave l'épithète de *féroce* ou de *boucher*, pour faire allusion sans doute à la phrase inconsidérée qui lui était échappée à la tribune, lorsqu'on vint apprendre à l'assemblée nationale la fin tragique de Foulon : « Le sang qui coule est-il donc si pur, qu'on ne puisse en répandre quelques gouttes! »

(2) Allusion à une expédition que, selon les *Apôtres*, le chevalier de Lameth, déguisé en nonne, aurait faite contre le couvent des Annonciades, pour y chercher M. de Barentin, expédition dont le premier chapitre des *Actes* contient la relation burlesque.

Ce que *Bouche* et *Lanusse* auront de disponible
A *Cochon* purement doit être réversible ;
Au vertueux *Bandit* je donne les forêts,
Et quand, suivant le cours de mes vastes projets,
J'irai dicter des lois dans une autre contrée,
Il représentera ma personne sacrée.
Chassebœuf de Poissy sera le commandant ;
Chapelier des castors sera le président ;
La Poule aura les grains, *Colombier* la volée ;
La Beste aura l'esprit de toute l'assemblée.
. . . .

Ailleurs, on trouve tous les noms de l'Assemblée nationale arrangés sur l'air du menuet d'*Exaudet*, et rapprochés d'une manière qui produit parfois les effets les plus comiques.

On retrouve ce genre d'esprit jusque dans les sujets qui paraîtraient se prêter le moins aux jeux de mots. Nous allons citer quelques passages d'une pièce intitulée *Jurisprudence criminelle :*

« La législation et les arts se perfectionnent chaque jour. Grâce aux nouvelles découvertes de l'anatomie, notre jurisprudence criminelle va reprendre une force nouvelle, et si la philosophie admet encore l'effusion du sang humain, au moins la manière ingénieuse et douce dont il sera répandu à l'avenir pourra servir de modèle à tous les législateurs de l'univers. Il était réservé à M. Guillotin, député de Paris, aussi adroit médecin que profond mécanicien, de présenter au monde l'esquisse d'une machine à décapiter qui étendra la gloire du nom français jusques aux rives du Bosphore. Si quelques députés ont trouvé que, par cette innovation, M. Guillotin *tranchait un peu dans le vif* et ennoblissait le crime, c'est une arrière-pensée d'aristocratie qui décèle leurs desseins perfides...

» Combien cette manière prompte et expéditive n'aura-t-elle pas d'avantages sur la méthode adoptée par

s Anglais !.... 1° La pompe et la beauté du spectacle ttireront plus de peuple autour du lieu du supplice, impression sera plus générale, et la loi plus respectée. – 2° Cette manière permettra au criminel de se présenter à la mort avec audace, d'affronter en quelque sorte la faux du temps qu'il verra suspendue sur sa tête. Les gazettes du lendemain détailleront toutes les circonstances avec gloire, et chaque héros moribond pourra au moins dire en périssant : *Non omnis moriar.* — 3° L'anatomie en retirera des avantages inappréciables... — 4° Enfin, on pourra désormais parler impunément de corde devant tout le monde...

» Une grande difficulté s'est élevée sur le nom à donner à cet instrument. Prendra-t-on, pour en enrichir la langue, le nom de son inventeur ? Ceux qui sont de cet avis n'ont pas eu de peine à trouver la dénomination douce et coulante de *Guillotine.* — Sera-ce celui du président qui prononcera le vœu de l'assemblée à ce sujet ? On aurait alors à choisir entre M. Coupé et M. Tuault. On a observé que la mansuétude pastorale ne permettrait pas à M. de Sabran d'accepter cette place ; sans cela il était assuré des voix de toute la noblesse... On dit que M. Mirabeau se présente pour avoir les honneurs de cette machine supplicielle. Le nom de *Mirabelle* remplacerait, à la grande satisfaction des bons Français, celui de *Guillotine....*

» Un membre de l'Académie française a déjà fait à cette occasion la chanson suivante, sur l'air grave du menuet d'*Exaudet :*

Guillotin,
Médecin,
Politique,
Imagine un beau matin
Que pendre est inhumain
Et peu patriotique.
Aussitôt
Il lui faut
Un supplice

Qui sans corde ni poteau
Supprime de bourreau
L'office.

C'est en vain que l'on publie
Que c'est pure jalousie
D'un suppôt
Du tripot
D'Hippocrate,
Qui d'occire impunément
Même exclusivement
Se flatte.

Le Romain
Guillotin,
Qui s'apprête,
Consulte gens du métier,
Barnave et Chapelier,
Même le coupe-tête,
Et sa main
Fait soudain
La machine
Qui simplement nous tuera;
Et que l'on nommera
Guillotine.

Mais détournons les yeux, et cherchons des sujets moins lugubres. Nous n'avons que l'embarras du choix; car les onze volumes des *Actes des Apôtres* offrent peu de pages où l'on ne trouverait à citer. On regrette seulement de rencontrer, au milieu de tant d'excellentes charges, quelques traits que réprouvent la morale et le bon goût.

Voici quelques épigrammes et portraits choisis entre mille :

PORTRAIT DE TALLEYRAND.

Sans talent, peu d'esprit, beaucoup de suffisance,
Sous Calonne, à la bourse, escroquant dix pour un,

Et dans son vieux sérail outrageant la décence :
Tel on vit autrefois le pontife d'Autun.
Plus heureux aujourd'hui, sa honte est moins obscure ;
Froidement du mépris il affronte les traits ;
Il conseille le vol, enseigne le parjure,
Et sème la discorde en annonçant la paix.
Sans cesse on vous redit qu'il ne peut rien produire ;
Et que de ses discours il n'est que le lecteur ;
Mais ce qu'un autre écrit, c'est lui seul qui l'inspire,
Et l'on ne peut du moins méconnaître son cœur.

VERS DESTINÉS A ÊTRE MIS AU BAS D'UN PORTRAIT DE MARAT.

Peuple, voyez cet œil farouche,
Ces muscles en convulsion,
Et les efforts que fait sa bouche
Hurlant la Constitution.
De votre ami voyez l'image :
Que ses traits sont bien exprimés !
Il sont ressemblants. Convenez
Que, s'il aime, c'est à la rage.

SUR LES ASSIGNATS.

Toujours auguste, toujours ferme,
Le sénat français à son terme
Marche à grands pas.
De l'heureux succès de l'ouvrage
Nous avons désormais pour gage
Les assignats.
— Ah ! le bon billet qu'a la Châtre !
Disait Ninon d'un air folâtre,
Dans ses ébats.

Gardez-vous, détracteurs frivoles,
D'appliquer jamais ces paroles
Aux assignats.

A PROPOS DU MAUVAIS TEMPS QU'IL FIT LE JOUR DE LA FÉDÉRATION.

Toujours de l'eau ! quel temps maudit !
Disait, au Champ-de-Mars, Damis le démocrate.
C'est fait exprès, je l'avais bien prédit
Que le Père Éternel était aristocrate !

SUR LA GARDE NATIONALE.

Dès qu'aux faubourgs Honoré Mirabeau
Fait retentir sa trompette guerrière,
Nos citadins, brûlant d'un feu nouveau,
Pendent au flanc leur vaillante rapière,
Et sur l'oreille ils mettent leur chapeau.
Oh ! quel plaisir d'endosser l'uniforme,
Et de paraître affronter les hasards !
Riche harnais, pourpoint qui les transforme,
Et de faquins fait autant de Césars.
Pour batailler chacun se croit idoine,
Sous le mousquet chacun se montre altier ;
Mais ce n'est point l'habit qui fait le moine,
Ni le plumet qui fait le cavalier,
Et l'on m'a dit que ces braves soldats,
Grands pourfendeurs et fervents patriotes,
Lorsqu'il s'agit de voler aux combats,
Ne manquent pas de salir leurs culottes.
Le piteux cas, et la vilaine affaire !
Certain raillard les appelle culs-blancs ;
Du bon côté c'est qu'il les considère,
Car à l'envers ils sont bien différents.

. . . .

LE SCEPTRE JACOBITE.

ÉPIGRAMME.

Certaine Anglaise à certaine séance
De certain club qui dirige la France
Un certain soir se trouvait par hasard.
— Oh ! s'il vous plaît, dit-elle à sa voisine,
Sur cet fauteuil qu'ét cet mossieu camard
Qu'à droite, à gauche, ici chacun lutine?
— Milady, c'est monsieur le président,
Ce que chez vous orateur on appelle.
— Oh ! l'orateur fort bien cela s'entend.
Mais, s'il vous plaît, quel est, ajouta-t-elle,
Cet instrument que dans ces mains je vois?
— C'est de son rang l'éclatant interprète,
C'est là son sceptre ; et nos augustes lois
Ne se font bien qu'à grands coups de sonnette.
— Oh ! mais encor ce bruit original,
Gredin, *gredin*, dont toute l'assemblée
A comme moi la cervelle fêlée,
Que dit-il? — Milady, c'est l'appel nominal.

Extraits divers.

LA FRANCE SOUS LA RÉVOLUTION.

« Madame *Gallia* est sans contredit la femme la plus célèbre de l'Europe; le temps nous apprendra si elle est aussi la plus illustre. C'est une grosse et grande femme, jadis fort gaie, aujourd'hui fort triste et hypocondriaque, mais d'un tempérament bien robuste, puisqu'elle a résisté à une maladie de sept ans, et aux soins de *six mille* médecins environ. Madame *Gallia* est d'un âge fort mûr, et ses malheurs lui ont donné tout l'aspect d'une vieille femme.

» En 1789, elle touchait à son temps critique; sa santé s'altéra, et dès lors une foule de médecins se présentèrent, en apparence pour la guérir, mais réellement pour la piller. Quoique ses affaires fussent dérangées, il lui restait une assez grande fortune pour tenter les désirs de la Faculté.

» Parmi cette nuée d'Hippocrates, on distingua un nommé Philippe, bien différent du Philippe médecin d'Alexandre. Celui-là convoitait la fortune en masse de madame *Gallia*, et il lui prescrivait un régime en conséquence. A ce Philippe se joignirent beaucoup d'autres docteurs, qui d'abord ne parurent que ses adjudants, mais qui bientôt le ruinèrent dans l'esprit de la dame, pour rester seuls les maîtres de la cure.

» La pauvre malheureuse! comme ils l'ont traitée! Sous prétexte de lui réchauffer le sang, qu'ils soutevaient être refroidi et presque coagulé, ils lui ont fait prendre d'abord, pendant trois années, tout ce qu'il y a d'irritant et d'échauffant dans le règne végétal...... On sent très bien qu'après un pareil traitement le sang de madame *Gallia* s'enflamma et s'extravasa, au point que la pauvre femme tomba dans le délire. Alors, plus d'un docteur, *amicus sanguinis*, se déclara pour la saignée. A cet arrêt de la Faculté, on vit accourir tous les chirurgiens, carabins, maréchaux et barbiers des environs. Elle fut saignée des quatre membres; et comme le sang ne coulait pas encore au gré des phlébotomistes, on finit par la saigner à la jugulaire.

» Tant de sang perdu devait donner un long calme à la malade; point du tout, sa folie ne fit qu'augmenter. Sa frénésie fut bientôt au comble, et les médecins soutenaient toujours qu'elle allait parfaitement bien. Ce qui était crispation de nerfs, ils le nommaient révolution.

» Après deux ans de saignées, d'incisions, d'amputations, de scarifications et de *cruciations*, la malade tomba dans l'épuisement, la langueur et le marasme. Elle n'est plus aussi folle, mais elle a l'air d'une imbécile. Ses convulsions ne sont plus si violentes; mais de temps en temps les crampes et les soubresauts font crain-

tre que son délire ne recommence. Pour sa gaieté, il n'en est plus question; sa folie est sombre, taciturne; c'est un véritable spleen. Autrefois elle chantait, elle dansait, elle se couronnait de lys et de roses; aujourd'hui elle ne chante que dans ses accès; sa voix est rauque et canaille; elle saute, au lieu de danser, et ses mouvements sont épileptiques. Elle a quitté les fleurs des parterres, et elle se pare avec des orties et des chardons.

» Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que son embonpoint n'a pas diminué; il a même augmenté d'une manière miraculeuse, malgré ses tourments, ses saignées, ses purgations et sa longue diète. Mais on prétend que ce n'est qu'une pléthore, bouffissure, mauvaise graisse.

» Le seul espoir qui nous reste sur le sort de madame *Gallia* est dans son tempérament, qui est excellent, comme on le voit par sept ans de maladie et d'un traitement semblable.

» D'ailleurs le nombre de ses médecins a un peu diminué, ce qui est toujours un grand point. Voici le temps où l'on doit faire une grande consultation sur les moyens de la guérir (1). Si ses amis ne choisissent que des docteurs vraiment doctes, plus occupés de la santé que de la fortune de la malade, on ne désespère pas de la sauver. Mais, hélas! il se présente tant d'ignares et de méchants, la concurrence est si grande, qu'il y aura plus de bonheur que de sagesse si elle échappe. »

(*Le Menteur*, journal par excellence, an V.)

PORTRAIT DES PARISIENS.

« O Parisiens! hommes légers, faibles et pusillanimes, dont le goût pour les nouveautés va jusqu'à la fureur, et dont la passion pour les grandes choses n'est

(1) Les élections.

qu'un accès passager; qui raffolez de la liberté, comme des modes du jour; qui n'avez ni lumières, ni plan, ni principes; qui préférez l'adroit flagorneur au conseiller sévère; qui méconnaissez vos défenseurs; qui vous abandonnez à la foi du premier venu; qui vous livrez à vos ennemis sur leur parole; qui pardonnez aux perfides et aux traîtres, au premier signe de contrition; qui, dans vos projets ou vos vengeances, suivez sans cesse l'impulsion du moment; qui êtes toujours prêts à donner un coup de collier; qui paraissez incapables d'aucun effort soutenu; qui allez au bien par vanité, et que la nature eût formés pour les hautes entreprises, si elle vous eût inspiré l'amour de la gloire, si elle vous eût donné de la judiciaire et de la constance, faudra-t-il donc toujours vous traiter comme de vieux enfants?

» Les leçons de la sagesse et les vues de la prudence ne sont plus faites pour vous. Des légions de folliculaires faméliques vous ont blasés à force de sottises et d'atrocités; les bonnes choses glissent sur vous sans effet. Déjà vous ne prenez plaisir qu'aux conseils outrés, aux traits déchirants, aux invectives grossières; déjà les termes les plus forts vous paraissent sans énergie, et bientôt vous n'ouvrirez l'oreille qu'aux cris d'alarme, de meurtre et de trahison. Tant de fois agités pour des riens, comment fixer votre attention, comment vous tenir en garde contre toute surprise, comment vous tenir continuellement éveillés? Un seul moyen me reste; c'est de suivre vos goûts et de varier mon ton. O Parisiens, quelque bizarre que ce rôle paraisse aux yeux du sage, votre ancien ami ne dédaignera pas de le prendre, il n'est occupé que du soin de votre salut; pour vous empêcher de retomber dans l'abîme, il n'est point d'efforts qu'il ne fasse; et toujours le *Junius français* sera votre incorruptible défenseur, votre défenseur intrépide. »

(Le *Junius français*, par Marat, 1790, nº 1er, *Adresse aux Parisiens*.)

—

MÊME SUJET.

Air du vaudeville de Figaro : *Cœurs sensibles, cœurs fidèles.*

C'est un être bien étrange
Que ce peuple de Paris !
Il a la douceur d'un ange,
Aussitôt qu'il se voit pris ;
Quand on le lâche, il se venge,
Et lorsqu'il se voit repris,
Il se tait, il est soumis. (*bis.*)

Bon, méchant, simple et volage,
Ne fixant aucun objet,
Tout en sortant de sa cage,
Il court vite au trébuchet.
Rien ne peut le rendre sage ;
Le malheur l'abasourdit
Et le bonheur l'éblouit. (*bis.*)

Toujours franc, toujours novice,
Aveugle en sa volonté,
Il commande son supplice
Pour voir de la nouveauté ;
Ne suivant que son caprice
Ou celui de ses bourreaux,
Il applaudit à ses maux. (*bis.*)

Il ne peut rien entreprendre,
Il ne peut rien achever ;
On sait toujours le surprendre,
On sait toujours le tromper.
Tout en le faisant dépendre,
On lui dit, pour le flatter,
Qu'il est fait pour commander. (*bis.*)

Tantôt il est catholique,
Tantôt il est musulman ;

Tantôt pour la république,
Et tantôt pour le tyran.
Quand il est trop pacifique,
On le tourmente, et soudain
Il a soif de sang humain. (*bis.*)

Quand la misère l'accable,
On cherche à le récréer
Par un spectacle agréable
Où chacun va figurer.
C'est une chose admirable
De voir traîner dans Paris
Trente ou quarante proscrits. (*bis.*)

(*Tableau de Paris en vaudevilles*,
par Pithou, an V.)

LA LANTERNE MAGIQUE.

« La voici, la voilà, messieurs, mesdames, la lanterne magique nationale, la pièce vraiment curieuse! Vous allez voir ce que vous n'avez jamais vu, ce que l'aurore de la liberté seule pouvait produire : le despotisme et l'aristocratie, le despote et les aristocrates, traités par la nation comme le diable l'a été autrefois par le bienheureux saint Michel. Vous verrez les guerriers citoyens, les citoyens guerriers, les héros de la Bastille, les troupes légères des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, les chasseurs des barrières, les capucins travestis en sapeurs; les dames de la nation, et les nonnes défroquées, et toute l'armée patriotique, et l'illustre coupe-tête, et le bon d'Orléans, et le Châtelet, et la lanterne, et toutes les merveilles de la révolution. Enfin vous allez voir ce que vous allez voir; la vue n'en coûte rien; on rend l'argent aux mécontents, et nous payons à bureau ouvert, comme la caisse d'escompte paiera au mois de juillet.

Septième changement. — « Voyez-vous Necker le sa-

ge, Necker le vertueux, Necker le grand homme, Necker le dieu, Necker le charlatan, qui revient de Suisse, et qui arrive à l'Hôtel-de-Ville? Entendez-vous qu'il demande la grâce du baron de Bezenval? Il ne sait pas que, quand on est assez puissant pour demander la grâce de son ami, il ne faut demander que son jugement.

» Voyez le maire qui vient d'arriver de la lune, et les électeurs qui se sont faits municipaux. Voyez-vous tous ces habiles gens qui savent leur *Pater* sur le bout du doigt? Ils s'écrient : *Fiat voluntas tua*, *et sanctificetur nomen tuum*. Voyez-vous le ministre qui se rengorge et qui s'en va?

» Et les districts qui s'assemblent, et qui crient, et qui hurlent, et qui raisonnent comme des districts: *Point de grâce! nous ne voulons point de grâce! Ce baron est un aristocrate; il faut qu'il soit jugé, il faut qu'il soit pendu. Necker se moque de nous; c'est un autre aristocrate; qu'il prenne garde à lui; nous pourrions bien envoyer le dieu à la lanterne.*

» Et voyez-vous Necker dans la consternation? Il n'a pas réussi, il est atterré, et depuis ce jour-là le grand homme n'a plus été qu'un pauvre homme. *Sic transit gloria mundi.* »

Quinzième changement. — « Faites attention à ce grand jour du 4 février. Voyez le roi qui se rend à la salle du manége pour épouser la constitution. Il faut espérer que l'assemblée prononcera bientôt le divorce. Écoutez son discours. Le langage ambigu du Genevois Necker pouvait-il convenir à la bouche vertueuse du monarque français? Regardez les députés : leurs sentiments se peignent sur leurs physionomies; les uns frémissent de rage, les autres pleurent, le grand nombre applaudit; et le roi sort, et l'on se met à jurer; et l'on admet au serment les femmes, les écoliers, les moines, les soldats, les religieuses; et c'est une maladie qui gagne les districts; et toutes les mains sont en action : mettez les vôtres dans vos poches, car il n'y a pas de sûreté. »

(La *Lanterne magique*, par Mirabeau le jeune.)

PRIÈRE DU SOIR A L'USAGE DES FRANÇAIS LIBRES.

« Je vous rends grâce, ô mon Dieu! de ce que vous avez daigné me préserver, pendant cette journée, des mandats d'arrêt et des interrogatoires du bureau central, des visites domiciliaires, des poignards des Jacobins, des coups de sabre de la nouvelle légion de police, des embûches de Satan-Merlin, et de l'amitié du Directoire, dont je vous prie de me rendre indigne de plus en plus.

» C'est vous, Seigneur, que je dois remercier de ce que je n'ai pas trouvé ce soir le scellé mis sur la porte de ma chambre; de ce que mon bonnet de nuit et mes matelas ne sont point encore en réquisition; de ce que ma femme n'a pas demandé le divorce, pour le bon plaisir de mes voisins; de ce que je n'ai pas trouvé dans ma chambre deux ou trois garnisaires chargés de faire vendre mes chenets et mes pincettes, pour percevoir l'impôt mis sur ma cheminée.

» Continuez, Seigneur, de me garantir des petites rigueurs de la liberté, des bastilles de Limodin, des piéges de Malo, et du rasoir de Merlin. Eloignez de moi la mitraille de Barras, l'épée de Talot, la flamberge de Bentabolle-Ajax, les pistolets de Chénier, et particulièrement ses ouvrages en prose et en vers; Laclos et ses *Liaisons dangereuses*, Mme de Staël et ses *Influences*, le petit Riouffe et ses brochures. Préservez-moi des visites de l'armée de Sambre-et-Meuse et du passage des *aigles* de l'Italie.

» Je vous prie également, Seigneur, d'avoir pitié des ennemis de votre nom, de dérouiller l'âme de l'abbé Sieyes, d'ouvrir les petits yeux de Lareveillère-Lépaux, d'avoir pitié surtout de quelques misérables théophilanthropes encroûtés de péchés et couverts d'une triple lèpre révolutionnaire. Livrez leur cœur aux serres du remords; mais daignez calmer le désordre de leur ima-

gination toujours effarouchée par l'image des potences et de la roue qui les suit partout.

» Ainsi soit-il. »

(La *Petite poste de Paris*, 12 fructidor an V.)

SUR LES JOURNAUX.

« Nous avons des *Courriers républicains* qui ne sont pas chargés de la malle où sont les bonnes nouvelles. Nous avons des *Postillons de Calais* qui graissent leurs bottes pour se promener dans Paris. Nous avons un *Journal du Matin* qui ne vaut plus rien le soir, et un *Journal du Soir* qui ne vaut guère mieux le matin. Préférerons-nous le *Journal des Lois*, qui est toujours au variable, ou le *Journal des Débats*, qui est toujours à la tempête, ou le *Journal de Paris*, qui est à la glace? Je veux un peu de mal à ce long *Moniteur* qui n'avertit de rien, qui est de l'avis de tout le monde, qui est si pénible à lire, si funeste pour la vue, et la cause peut-être que, dans ce siècle de lumière, nos jeunes gens portent des lunettes. J'aimerais assez la *Chronique*, si elle avait l'esprit d'être scandaleuse, et le *Bonhomme Richard*, s'il était bon homme...... Enfin il y a de rusés politiques dont l'imagination est toujours en *Védette* pour découvrir des conspirations, et qui font la *Sentinelle* sans sortir de leur boutique... Et moi aussi, sans quitter ma lucarne, je vais faire la *Revue*, non pas, comme la *Renommée*, dans tous les coins de l'univers, mais sur tous les objets qui seront à ma portée.... »

(La *Revue* ou le *Contradicteur*, an III.)

MÊME SUJET.

Viens çà, portier, viens que je te désigne
Tous les journaux, les cent papiers divers,

Qu'entre tes mains aujourd'hui je consigne.
Tu retiendras et le disert Garat,
Et son héros, le sage Robespierre;
Le doux Camille, et le tendre Marat;
La *Sentinelle*, à la voix forte et fière;
Le *Point du Jour*, qui vient midi sonnant;
Le *Postillon*, qu'on apporte en courant;
Le *Moniteur*, à la marche plus lente,
De l'assemblée image très parlante;
Et son rival, l'éloquent Biauzat,
Qui narre tout en bon *auvergniat*;
Et le journal si plein de bonhomie
De Mirabeau, Clavière et compagnie;
Et mons Prudhomme, en arguments si fort;
Mercier, enfin, et Laharpe, et Chamfort,
Mercier, Chamfort, et Laharpe, et Prudhomme,
Grands écrivains que tout Paris renomme;
Chamfort, Prudhomme, et Laharpe et Mercier,
Ne passeront enfin chez mon portier.

(*Actes des Apôtres.*)

LE MONITEUR.

Je suis le journal d'importance
Et la feuille par excellence.
Vous me recevez tous les jours.
Je vous dis les secrets des cours;
Je parle de paix et de guerre,
Et du parlement d'Angleterre;
De nos grands droits sur Avignon,
Selon *Camus et Péthion*.
Je rends compte de la séance
Du sénat régénérateur,
Et du pouvoir législateur
Qui fait et défait tout en France.
Je parle de pendus, de pays dévastés

Le tout pour le maintien de notre liberté ;
De la force nationale,
De la force municipale ;
Des cantons, des districts et des départements ;
Des tribunaux tout neufs et de leurs jugements
Des Vandernoot et Vandermersches,
De tous les grands projets de conspirations,
Discours, dénonciations.
Et du comité des recherches ;
Du roi, de temps en temps, et de sa triste cour ;
De l'Opéra, des comédies,
Le tout pour quatre sous par jour,
En beau style, abondant, nerveux, plein de saillies.
J'oubliais le cours des effets.

. . . .

Et *cætera*... De tout enfin je vous occupe,
Et l'on doit faire cas de moi,
Car je sers à plus d'un emploi.
De m'avoir on n'est jamais dupe :
Cette feuille n'est point le vain jouet du vent ;
Avec trois Moniteurs on fait un paravent.

(Le *Petit Gauthier*, 22 déc. 1790.)

COMMANDEMENTS DE LA PATRIE.

Avec ardeur tu défendras
La liberté dès à présent.
Le mot *noble* tu rayeras
De tes cahiers dorénavant.
Du clergé tu supprimeras
La moitié nécessairement.
De tout moine tu purgeras
La France irrévocablement,
Et de leurs mains tu reprendras
Les biens volés anciennement.
Aux gens de loi tu rogneras

Les ongles radicalement.
Aux financiers tu donneras
Congé définitivement.
De tes impôts tu connaîtras
La cause et l'emploi clairement,
Et jamais tu ne donneras
Pour engraisser le fainéant
De bonnes lois tu formeras,
Mais simples, sans déguisement.
Ton estime tu garderas
Pour les vertus et non l'argent.
Aux dignités tu placeras
Des gens de bien soigneusement;
Et sans grâce tu puniras
Tout pervers indistinctement.
Ainsi faisant tu détruiras
Tous les abus absolument,
Et d'esclave tu deviendras
Heureux et libre assurément.

(L'*Ami du peuple*, par Marat.)

Les *Actes des Apôtres* donnèrent un pendant à cette pièce sous le titre de *Qualités requises pour être citoyen actif.* Voici, selon Peltier, quelques unes de ces qualités :

Détourner son roi lestement,
L'humilier à tout moment,
Le garder fort étroitement,
Sous prétexte d'attachement,
Et le mener tambour battant,
Soit à la ville, soit au champ;
Elever jusqu'au firmament
Tout ce qu'on fait depuis un an;
Porter cocarde ou bien ruban;
Malgré soi servir librement,
Et s'affubler d'un fourniment;
Violer sa foi, son serment;
Trouver tout décret excellent;

Prendre assignats pour de l'argent;
Enrager agréablement,
Tout en perdant quinze pour cent.

SUR LA CONSTITUTION EN VAUDEVILLES.

Au milieu des malheurs, des crimes, des bassesses,
Ne désespérons point de notre nation :
Le Français met en chant la Constitution,
Il va bientôt la mettre en pièces.

(*Petit-Gauthier*, 11 janvier 1792.)

ÉPIGRAMME.

Fraternisons, chers Jacobins!
Long-temps je vous crus des coquins
Et de faux patriotes.
Je veux vous aimer désormais.
Donnons-nous le baiser de paix :
J'ôterai mes culottes.

(*Journal des Rieurs.*)

Extraordinaires de la Gazette.

Addition à la page 21.

En 1634 le supplément que la *Gazette* publiait chaque mois fut remplacé par des *Extraordinaires* paraissant irrégulièrement et consacrés à la publication des documents officiels, au récit des événements marquants, siéges, batailles, fêtes, etc. La Gazette ne contenait guère que ce que nous appelons des faits divers; les Extraordinaires sont des récits détaillés, de véritables pages historiques, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance. Ils portent un numéro d'ordre qui ne leur est pas particulier, mais qui indique leur rang dans le recueil des Gazettes de l'année : ainsi le premier que nous ayons rencontré porte le nº 21 ; il est du 13 mars. Leur contenu est indiqué par un sommaire dont la forme varie ; par exemple : « *Extraordinaire du*... contenant le superbe enterrement du roi de Danemarck » ; — « Son sujet est : La prise de la belle ile de Curacao aux Indes par les Hollandais sur les Espagnols » ; — « Vous y verrez la chasse donnée aux impériaux par les Français... » ; — « Il vous fera voir la nouvelle ordonnance faite par le roi pour remédier aux abus... », etc., etc.

Outre ces Extraordinaires, Renaudot publiait encore des Suppléments qui n'avaient pas de titre général, mais un titre pris de leur contenu, et qui prenaient rang à leur ordre dans le recueil des Gazettes. Ainsi nous trouvons sous le nº 94 de cette même année 1634, à la date du 15 septembre, un : « *Arrest de la Cour de Parlement* par lequel le prétendu mariage de Monsieur avec la princesse Mar-

guerite de Lorraine est déclaré non valablement contracté... » Le nº 120, du 10 novembre, est une : « *Liste des prédicateurs* qui doivent prêcher cet Avent dans la ville et faux-bourgs de Paris. » Cette liste est précédée d'un avant-propos où on lit : « Puisque j'entreprends d'apporter de la lumière à notre histoire, et que l'Eglise en fait une bonne partie, je me trouve obligé à vous dire ce qui s'y passe, aussi bien que dans le reste du monde; joint que cette variété, comme celle des viandes, servira à réveiller les appétits languissants... » Elle se termine par un avis qui a sa petite importance bibliographique. Si, dans la composition de cette liste, dit Renaudot, il m'est échappé quelques erreurs, je prie ceux qu'elles concerneraient de m'adresser promptement leur rectification, « pour s'en servir en la seconde impression, qui doit faire partie des Nouvelles, tant ordinaires qu'extraordinaires, de cette année. »

Ainsi le cadre de la *Gazette* alla promptement s'élargissant, et Renaudot put bientôt et à bon droit intituler son recueil : « *Recueil de toutes les Nouvelles, Ordinaires, Extraordinaires, Gazettes ou autres relations*, contenant le récit de toutes les choses remarquables avenues tant en ce royaume qu'en pays étrangers, dont les nouvelles nous sont venues toute l'année, avec les édits, ordonnances, déclarations et règlements sur le fait des armes, justice et police de ce royaume, publiés toute cette année dernière, et autres pièces servant à notre histoire. »

III

LA PRESSE SOUS L'EMPIRE

Le Journal des débats. — Préliminaires. — La Commune de Paris, le Directore et le Consulat. — Napoléon et le *Moniteur.*

Presque toutes ces feuilles, enfantées par les passions du jour, n'eurent qu'une existence éphémère. Les unes périrent de leur belle mort; les autres tombèrent sous les coups de la Commune ou du Directoire. Il ne faudrait pas croire, en effet, que la liberté de la presse ne rencontrât point d'entraves dans ces jours d'anarchie où il semblait que l'on pût tout oser. Les opinions étaient, comme les hommes, à la merci des dominateurs du jour. C'est alors plus que jamais qu'on pouvait dire : *Væ victis !*

La Commune de Paris, deux jours après la nuit mémorable où elle avait déclaré que le salut public exigeait qu'elle s'emparât de tous les pouvoirs, décrétait « que les empoisonneurs de l'opinion publique seraient arrêtés, et que leurs presses, caractères et instruments seraient distribués entre les imprimeurs patriotes ; et elle nommait des commissaires à l'effet de se rendre à l'administration des postes pour arrêter l'envoi des papiers aristocratiques, entre autres le *Journal royaliste*, l'*Ami du Roi*, la *Gazette universelle*, l'*Indicateur*, le *Mercure de France*, le *Journal de la Cour et de la Ville*, la *Feuille du jour*, ouvrages flétris dans l'opinion publique. »

Le Directoire exécutif, qui entendait la liberté de presse à peu près comme la commune du 10 août, donnait, par arrêté du 18 fructidor an V, à tous s exécuteurs des mandements de justice, de conuire dans les maisons d'arrêt de la Force les rédacurs et imprimeurs d'une trentaine de journaux, évenus de conspiration contre la sûreté extérieure intérieure de la république.

Un des premiers actes des consuls fut de mettre n frein aux écarts du journalisme. Un arrêté du 17 nvier 1800 réduisit à treize le nombre des feuilles olitiques.

« Les consuls de la république, dit cet arrêté, conidérant qu'une partie des journaux qui s'impriment ans le département de la Seine sont des instruments ans les mains des ennemis de la république ; que le ouvernement est chargé spécialement par le peuple rançais de veiller à sa sûreté, arrêtent ce qui suit :

» Le ministre de la police ne laissera, pendant oute la durée de la guerre, imprimer, publier et disribuer que les journaux ci-après désignés : — le *Moniteur universel ;* — le *Journal des Débats ;* — e *Journal de Paris ;* — le *Bien-informé ;* — le *Pulliciste ;* — l'*Ami des Lois ;* — la *Clef du cabinet les Souverains ;* — le *Citoyen français* ; — la *Gazette de France ;* — le *Journal des Hommes libres ;* — le *Journal du soir*, par les frères Chaigneau ; — e *Journal des défenseurs de la Patrie ;* — la *Décade philosophique ;*

» Et les journaux s'occupant exclusivement des sciences, arts, littérature, commerce, annonces et avis.

» Les propriétaires et rédacteurs des journaux conservés par le présent arrêté se présenteront au ministre de la police pour justifier de leur qualité

de citoyen français, de leur domicile et de leur signature, et promettront fidélité à la constitution.

» Seront supprimés sur-le-champ tous les journaux qui inséreraient des articles contraires au respect dû au pacte social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées, ou qui publieraient des invectives contre les gouvernements et les nations amis ou alliés de la république... »

Ces rigueurs avaient malheureusement leur excuse dans les excès de la presse. Plusieurs lois avaient été portées pour en réprimer les abus; mais elles étaient impunément éludées.

On trouve dans le *Moniteur* un relevé des journaux, tant quotidiens que périodiques, expédiés de Paris par la poste pour les départements, du 1er germinal an VIII au 30 floréal an IX. Ce relevé, qui ne comprend pas les journaux distribués dans Paris, ni les périodiques expédiés par d'autres voies que la poste, présente les résultats suivants :

En germinal an VIII, dix-neuf journaux quotidiens, presque tous politiques, envoyaient chaque jour dans les départements.	49,313 nos
Vingt et un journaux périodiques, de sciences, arts ou littérature, en expédiaient.	4,365
En tout.	53,678 nos

Au 30 floréal an IX, le nombre des journaux quotidiens était réduit à seize, qui expédiaient dans les départements 33,931 numéros.

Du reste, de toutes les feuilles nées avec la révolution, deux seulement en ont traversé les diverses catastrophes, le *Moniteur* et les *Débats*. La *Gazette de France* et le *Journal de Paris* se sont également perpétués jusqu'à nos jours, mais ce n'a pas été sans

s grandes vicissitudes. La *Gazette* perdit toute son
fluence à la révolution. Le *Journal de Paris* sou-
nt mieux la concurrence, grâce au courage et au ta-
nt des rédacteurs aux mains desquels il passa en
789, Garat, Condorcet, André Chénier et Saint-
ean d'Angély. Dans cette période de 1789 à 1793,
 plus brillante de son existence, il compta, dit-on,
isqu'à 22,000 abonnés. Avant cette époque il avait
é rédigé par Dassieux, Sautereau, Corancez, etc.
epuis 1793, il compta parmi ses rédacteurs Rœde-
er, Villeterque, Dusaulchoy, Aubert de Vitry, Bel-
ondi, etc. En 1827, M. de Villèle, l'inventeur de
amortissement des journaux, l'acheta pour le sup-
rimer. On connaît l'insuccès des tentatives qui ont
té faites depuis pour le ressusciter, notamment par
éon Pillet et Fonfrède.

Sous l'empire, c'est l'épée qui s'est réservé le mo-
opole de la presse politique. Elle s'en sert à écrire
le magnifiques bulletins, comme si les notes prises
ar le génie pour les siècles devaient désormais suffi-
e à l'esprit humain parce qu'elles rassasiaient l'or-
gueil national. Napoléon entendait le journalisme
comme toute grande chose, magistralement, despo-
tiquement, et il en usait comme de toute grande cho-
se, avec la conscience de toutes les forces et de tou-
tes les ressources qui s'y trouvaient. Il n'y avait pour
lui qu'un seul vrai journal, le *Moniteur*. A l'inté-
rieur, grâce à quelques notes d'essai qu'il y faisait
insérer chaque fois qu'il méditait une grande entre-
prise, le *Moniteur* lui servait à tâter l'opinion publi-
que; à l'étranger, c'était toujours une arme et une
arme terrible; il ne fallait qu'une note un peu verte
du *Moniteur* pour ramener au devoir un général qui
s'en écartait, ou pour mettre à la raison les petits

Etats qui s'avisaient de remuer, et les grandes puissances elles-mêmes n'étaient pas à l'abri de cette rule.

Ce n'est pourtant pas, on le comprend, à l'immuable *Moniteur*, que nous demanderons l'histoire de la presse à cette époque. Un autre journal s'était élevé au dessus de tous les autres et avait conquis une grande influence sur l'opinion publique : c'est le *Journal des Débats*. Son histoire, que nous allons esquisser, résume toute celle du journalisme sous l'empire et dans les commencements de la restauration (1).

Le *Journal des Débats*. — Ses commencements : les frères Bertin. — Origine et puissance du feuilleton : Geoffroy. — Immense influence de ce journal sous l'Empire, sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet. — Fiévée, Etienne, Châteaubriand, etc.

Le *Journal des Débats* fut fondé par deux frères, François et Louis Bertin. Ces maîtres de la presse périodique, comme les appelle un critique célèbre, ont été diversement jugés, mais, à quelque point de vue qu'on se place, on ne peut refuser un grand sens, une grande intelligence des affaires aux hommes qui ont su fonder, dans des circonstances aussi difficiles, et conduire jusqu'à présent à travers une fortune toujours nouvelle et des révolutions inouies, une entreprise comme le *Journal des Débats*, la plus grande affaire de presse qui se soit faite en Europe.

Ce fut vers la fin de 1799 que M. Bertin l'aîné acheta de Baudouin l'imprimeur, moyennant 20,000

(1) M. Nettement a publié sur le *Journal des Débats* des volumes pleins de faits curieux, auxquels nous avons fait plus d'un emprunt.

ancs, le journal ou plutôt le titre du *Journal des Débats et Décrets du pouvoir législatif et des actes du ouvernement*, petite feuille sans portée qui se bornait au compte-rendu des travaux de nos diverses assemblées. C'était un corps mort qu'il s'agissait de alvaniser, et la chose n'était pas facile. M. Bern comprit fort bien que, pour réussir, le journal u'il projetait ne devait ressembler en rien ni aux ournaux de l'ancien régime, ni aux journaux de la évolution.

L'ancien régime, vaniteux, tout-puissant, protégé ar la Bastille, se contentait du *Mercure de France*, ous l'inspection de deux ou trois censeurs. Le lieuenant de police et la favorite usaient du *Mercure de France* à volonté et le donnaient à qui bon leur semlait. Marmontel y imprimait ses cours, et les beaux sprits de la cour y déposaient, sous un transparent ncognito, leurs logogriphes et leurs charades; cela uffisait. C'est que, nous l'avons déjà dit, la liberté le la presse n'était pas encore passée dans le journal n ce temps-là. Voilà ce que M. Bertin avait bien compris lorsqu'il entreprit le *Journal des Débats*.

Mais, d'autre part, le journal tel que l'avait fait la évolution française était impossible sous un gouvernement fort, intelligent, et qui tenait à être craint et respecté. Quand bien même le maître l'eût permis, la nation française ne l'eût pas voulu de long-temps. « La liberté de la presse, a dit un journaliste, s'était dévorée par ses propres excès. On frémit encore à se rappeler le langage vicieux, les barbarismes sanglants, les lâches dénonciations, les vœux atroces et infâmes de ces feuilles de proscription et de mort, que les écrivains terroristes jetaient chaque matin aux coupe-têtes et aux tricoteuses des faubourgs. La presse, cette toute-puissance, qui a besoin d'être si respectable

et si sage, s'était si fort vautrée dans le barbarisme et la fange, elle s'était tellement attaquée à toutes les personnes et à tous les devoirs, qu'il n'y eut pas une seule réclamation en France quand le premier consul écrasa du talon de sa botte cette hydre aux mille têtes renaissantes. » Un arrêté des consuls avait réduit à treize, comme nous l'avons dit ailleurs, le nombre des feuilles politiques.

C'est dans de telles circonstances que M. Bertin jeta les bases du *Journal des Débats*, et l'entreprise n'était certes pas facile. Comment, en effet, faire un journal sous un soldat tout-puissant qui ne voulait pas qu'on discutât les lois, qu'on expliquât les faits? Comment attirer à soi l'intérêt et l'attention d'un peuple qui s'occupait de toutes ses gloires, et comment lui faire lire un journal, à ce peuple émerveillé qui pouvait lire chaque matin une proclamation dictée par Napoléon?

Toutes ces difficultés, M. Bertin en triompha avec une rare intelligence. Napoléon avait commencé son œuvre de reconstruction politique et sociale. Avec le coup-d'œil qui ne l'a jamais trompé, M. Bertin comprit quelle pouvait être la fortune d'un journal qui, s'associant pour ainsi dire à la mission du premier consul, entreprendrait, dans la sphère des idées, le travail que ce puissant génie accomplissait dans la sphère des faits. Il se plaça donc à la tête du mouvement religieux et gouvernemental qui suivit le 18 brumaire, et c'est avec un vif intérêt que l'on suit les premiers pas du *Journal des Débats* dans cette carrière où il devait marcher avec tant de gloire et tant de succès.

Ce ne fut pourtant point par la politique proprement dite que le *Journal des Débats* acquit cette influence

qui devait lui susciter tant d'envieux. Il y a même une bizarrerie curieuse entre la partie consacrée aux affaires publiques et aux événements, et celle qui était spécialement consacrée aux théories philosophiques et littéraires. Partout où il s'agissait du mouvement des faits, le journal de M. Bertin suivait; mais il conduisait quand il s'agissait du mouvement des idées. Peut-être dut-il à cette prudente combinaison la sécurité avec laquelle il put s'avancer dans les voies d'une restauration morale appelée par tous les intérêts, mais qui rencontrait encore des obstacles dans les passions émues.

D'ailleurs, la politique de ce temps-là ne se discutait point; il n'y avait qu'un homme à cette époque qui eût le droit d'écrire le *premier-Paris*, c'était Napoléon. Et pourtant M. Bertin avait bien compris qu'un journal n'était possible qu'à la condition de pouvoir parler librement de quelque chose. Il se mit donc à parler de la seule chose dont on pût parler encore : il parla de la littérature et du théâtre.

Un journal écrit avec mesure, pensé avec esprit, fait pour la bonne compagnie, incisif et aussi hardi qu'il était permis de l'être alors, ne pouvait manquer d'être favorablement accueilli; aussi la vogue du *Journal des Débats* fut-elle bientôt établie.

Pour accomplir son œuvre, M. Bertin s'était entouré d'hommes de science, de talent et d'esprit. Avant tous nous devons nommer Geoffroy, l'inventeur, le roi du feuilleton; c'est à ce critique célèbre que le *Journal des Débats* fut en grande partie redevable de la haute influence intellectuelle qu'il exerça dès lors; c'est à son feuilleton qu'il dut les commencements de cette renommée qu'il a su conserver jusqu'à nos jours.

Geoffroy avait succédé à Fréron dans la rédaction de l'*Année littéraire*. Pendant les deux premières années de la révolution il avait coopéré à la rédaction de l'*Ami du roi*, et quand ce journal fut violemment supprimé en 93, il était allé cacher sa tête proscrite dans un village, où il s'était fait maître d'école. Revenu à Paris après le 18 brumaire, il fut choisi pour rendre compte des théâtres dans le *Journal des Débats*.

Geoffroy avait donc tout ce qu'il fallait pour faire un excellent journaliste ; il réunissait à un haut degré deux qualités essentielles : c'était à la fois un homme d'érudition et d'actualité, un homme de souvenir et d'à-propos. A son avénement aux *Débats*, la révolution ou plutôt la restauration qui fermentait dans toutes les idées, trouvant un organe, se manifesta avec un éclat et une puissance incroyables. On avait donné à Geoffroy, dans le *Journal des Débats*, un département ; il en fit un royaume. La littérature ancienne et moderne, l'histoire, la philosophie, la morale, la politique, tout rentra dans le feuilleton. La liberté, qui n'existait pas à cette époque, pour la presse, dans la partie politique proprement dite, la liberté, qui n'existait plus au premier étage du journal, qu'on nous passe ce terme, se réfugia dans le rez-de-chaussée de Geoffroy. De là elle dit tout ce qu'elle voulut dire, tout ce qu'il fallait dire. Les plus hautes questions politiques s'y agitaient, en dépit même du souverain, sous la forme d'*éphémérides politiques et littéraires*, ou sous prétexte d'une mauvaise tragédie.

Dès que Geoffroy fut monté sur le trône du feuilleton, une guerre sans trêve, sans merci, une guerre à mort commença contre tout ce qui se rattachait de près ou de loin au philosophisme et à l'esprit révo-

...maire ; il se mit à attaquer Voltaire corps à ..., et la nation applaudit à l'ennemi vivant du ...ire mort. C'est là certes un exemple inouï de ...ion littéraire : attaquer Voltaire si tôt ! Voltaire, ...eu de Paris, le dieu de la France ! Il faut dire ...i que, si le champion des idées sociales avait la ...a ferme et l'œil sûr, la situation où il se trouvait ...t admirable. Toutes les idées justes, tous les ...ncipes sains et raisonnables, avaient été effacés ...une manière si complète, qu'on en avait presque ...rdu jusqu'à la mémoire. Geoffroy semblait donc ...venter quand il ne faisait que se souvenir. Et puis ... se passionnait pour ces batailles littéraires dans ...quelles on dépensait le reste de cette ardeur que ...commotions civiles avaient imprimée aux esprits. ... politique faisant silence dans les journaux, il ...ait bien que l'activité intellectuelle débordât sur ...autres matières. Disons-le aussi, il fallait bien que ...France, réduite à ce grand silence que vous sa..., se sentît un immense besoin de s'entendre, mê... à demi-mot, pour s'être mise simultanément à ...re un journal qui parlait plus souvent de prose et ... vers que de gouvernement et de batailles, plus ...souvent de Racine et de Boileau que de Napoléon ... de l'empereur d'Autriche.

... Il faut cependant reconnaître que Geoffroy se ...montrait souvent injuste et partial dans ses critiques, ... que ses louanges furent plus d'une fois très sus...pectes de vénalité. Mais, comme nous venons de le ...ire, la société inoccupée des salons de Paris s'amu...sait de ces furieux combats de plume, et pardonnait au feuilletoniste sa méchanceté, parce que les traits en étaient divertissants.

On a encore reproché à Geoffroy sa continuelle adulation pour Napoléon, et tout le monde connaît

cette épigramme à deux tranchants dont l'énergie in-génieuse peut faire excuser le cynisme :

Si l'empereur faisait un p...,
Geoffroy dirait qu'il sent la rose,
Et le Sénat *aspirerait*
A l'honneur de prouver la chose.

Nous ne savons si c'était chez Geoffroy conviction ou calcul. Les grandes choses que Napoléon accomplissait à cette époque étaient bien de nature à exciter l'admiration ; mais peut-être aussi l'habile critique, qui attaquait tant de personnes et tant de choses, voulait-il mettre ses attaques à l'abri du panégyrique du maître ; peut-être ne fut-ce qu'à cette condition que le *Journal des Débats* put tout penser et tout dire contre les hommes et les idées de l'école révolutionnaire.

Il suffisait d'ailleurs du succès du journal pour lui susciter des envieux, quand bien même la plume acérée de Geoffroy n'eût pas ameuté contre lui tout l'arrière-ban de la littérature. Un déluge de brochures, de pamphlets, d'épigrammes, et même de poèmes, semblait menacer d'une ruine prochaine ce « colosse aux pieds d'argile ». Mais le colosse demeura ferme sur sa base.

Quoi qu'il en soit, le feuilleton de Geoffroy, ce compte-rendu sans façon, vif, alerte, moqueur, ingénieux, savant, fut de plus en plus goûté, et le *Journal des Débats* eut bientôt 32,000 abonnés dans cette grande France que lui faisait Napoléon.

« Cependant la position du *Journal des Débats*, après ces premiers et immenses succès, était singulière et difficile. Sans doute il avait pour lui le suffrage de l'opinion publique ; le grand mouvement des

idées religieuses et sociales était en sa faveur, et chaque jour ajoutait à sa prospérité matérielle et à son ascendant moral; mais ces sympathies étaient balancées par de puissantes et mortelles inimitiés. Le *Journal des Débats* n'avait pu arborer le drapeau des idées religieuses et des doctrines sociales, il n'avait pu attaquer les idées et les renommées philosophiques et révolutionnaires, sans exciter de profondes et dangereuses colères dans le ban et l'arrière-ban de la philosophie et de la révolution. Or les hommes qui tenaient à ce système occupaient toutes les avenues du pouvoir. Les fureurs de leurs ressentiments étaient encore aiguisées par les appétits de leurs convoitises. C'était une belle proie que le *Journal des Débats*; deux cent mille francs annuels de bénéfices tentaient de hautes cupidités.

» Fouché, qui occupait alors le ministère de la police, devint le centre de la conspiration tramée contre l'existence du *Journal des Débats*. On cherchait à alarmer le chef de l'état sur l'influence de cette feuille, sur le nombre de ses lecteurs, sur la tendance de ses doctrines. On obtint enfin, vers le milieu de l'année 1805, qu'un censeur lui fût imposé.

Heureusement pour les propriétaires du journal, ils trouvèrent un chaleureux défenseur dans M. Fiévée, leur ami et leur coreligionnaire. M. Fiévée s'entremit avec beaucoup de chaleur pour leur conserver leur propriété, et il y réussit. Parmi les notes qui furent échangées à cette occasion entre Napoléon et son correspondant, il en est une qui mérite d'être citée, parce qu'elle exprime l'opinion de l'empereur sur cette feuille à l'époque dont nous parlons. C'est d'ailleurs un monument historique, un témoignage curieux des idées qu'on avait alors relativement à la presse et à la propriété des journaux. On remarquera

que, dans cette note, adressée à M. Fiévée, en ponse à ses observations, l'incognito de l'emper d'abord protégé par la particule *on*, se trahit b tôt par le *je* et le *moi* du maître.

« M. de Lavalette verra M. Fiévée, et lui » qu'en lisant le *Journal des Débats* avec plus d » tention que les autres, parce qu'il a dix fois » d'abonnés, *on* y remarque des articles dirigés d » un esprit tout favorable aux Bourbons, et const » ment dans une grande indifférence sur les cho » avantageuses à l'état; que l'*on* a voulu réprimer » qu'il y a de trop malveillant dans ce journal; q » le système est d'attendre beaucoup du temp » qu'il n'est pas suffisant qu'ils se bornent aujou » d'hui à n'être pas contraires; que l'*on* a droit d'e » ger qu'ils soient entièrement dévoués à la dynast » régnante, et qu'ils ne tolèrent pas, mais combat » tent tout ce qui tendrait à donner de l'éclat ou » ramener des souvenirs favorables aux Bourbons » que l'on est prévenu contre le *Journal des Débats* » parce qu'il a pour propriétaire Bertin de Vaux » homme vendu aux émigrés de Londres; que ce » pendant l'*on* n'a encore pris aucun parti; que l'o » est disposé à conserver les *Débats*, si l'on *me* pré » sente, pour mettre à la tête de ce journal, de » hommes en qui *je* puisse avoir confiance, et pou » rédacteurs des hommes sûrs, qui soient préven » contre les manœuvres des Anglais, et qui n'accré » ditent aucun des bruits qu'ils font répandre.

» Un censeur a été donné au *Journal des Déba* » par forme de punition; le feuilleton de Geoffroy » été soustrait à la censure, ainsi que la partie litté » raire; mais l'intention n'est point de le conserve » car alors il serait officiel, et il est vrai de dire qu » si le bavardage des journaux a des inconvénient

Il a aussi des avantages... Il n'y a pas d'autres moyens de donner de la valeur à la propriété du *Journal des Débats* que de le mettre entre les mains d'hommes d'esprit attachés au gouvernement. *Toutes les fois qu'il parviendra une nouvelle défavorable au gouvernement, elle ne doit point être publiée, jusqu'à ce qu'on soit tellement sûr de la vérité qu'on ne doive plus la dire, parce qu'elle est connue de tout le monde.* Il n'y a pas d'autres moyens d'empêcher qu'un journal ne soit point arrêté. Le titre du *Journal des Débats* est aussi un inconvénient ; il rappelle des souvenirs de la révolution : il faudrait lui donner celui de *Journal de l'Empire* ou tout autre analogue. » Il faut que les propriétaires de ce journal présen» tent quatre rédacteurs sûrs et des propositions pour » acheter la rédaction de quelques autres journaux. »

Il y eut pour cette fois une espèce de transaction. Comme nous l'avons dit, le droit des propriétaires fut respecté, et la ligue littéraire et religieuse resta sauve. Seulement M. Fiévée fut préposé à la direction et devint la caution politique du journal, qui dut changer son titre pour celui de *Journal de l'Empire.*

« Ce nouveau titre qu'on lui avait imposé pour le lier plus étroitement à la fortune de l'empereur tourna à l'avantage de la feuille périodique et augmenta sa publicité ; il semblait que le chef de l'empire eût adopté le journal qui, de son aveu, avait pris ce nom. On s'habituait à le regarder comme l'expression autorisée, sinon de la pensée, au moins des doctrines du gouvernement, et chaque fois que Napoléon, par une campagne heureuse, accroissait l'empire français d'une province ou d'un royaume, il conquérait des abonnés et des lecteurs au *Journal*

de l'Empire, qui avait ainsi ajouté pour auxiliaire la plume de Geoffroy, de Fiévée, de Feletz, et tant d'hommes d'esprit, l'épée de Napoléon. »

Le *Journal de l'Empire* gagna en force et puissance sous la direction de M. Fiévée, qui employait tous ses efforts à lui assurer cette prééminence intellectuelle déjà si universellement reconnue. Malheureusement l'espèce de trève signée entre le ministre de la police et le journal ne fut pas de longue durée; les hostilités recommencèrent bientôt plus vives, plus tracassières, et Fiévée dut quitter la partie. Etienne fut mis à sa place, et peu de temps après, Napoléon, qui avait en fait de propriété littéraire des principes d'une rare élasticité, s'empara du *Journal de l'Empire* et partagea cette riche proie entre quelques uns de ses dévoués.

Dès lors le *Journal de l'Empire* ne fut plus que ce que le maître voulut qu'il fût, attaquant par ordre, louant et blâmant suivant l'impulsion *qui lui* était donnée. Le feuilleton conserva seul sa liberté jusqu'à la mort de Geoffroy, qui mourut avec un rare à-propos quelques jours avant la chute de Napoléon.

On raconte, sur le passage d'Etienne au *Journal de l'Empire*, une anecdote qui lui fait trop d'honneur pour que nous la passions sous silence. Serviteur assez inflammable de l'empire, il ne lui sacrifia pourtant aucune de ses convictions, et dans l'occasion, comme le prouve notre anecdote, il sut résister au maître. Un jour entre autres, Napoléon, dans un de ses accès d'irritation contre l'Autriche, écrivit un article qui cassait les vitres, et l'envoya à Etienne avec ordre de l'insérer immédiatement au *Journal de l'Empire*. Effrayé du factum, le rédacteur court

par le duc de Bassano, qui répond à ses représentations : « L'empereur le veut. » L'article est envoyé à l'imprimerie; mais, à la lecture de l'épreuve, Etienne hésite plus que jamais, et il se décide à suspendre la publication. Le lendemain l'empereur demande son journal, et cherche inutilement l'article. L'orage tombe sur le duc de Bassano; celui-ci s'excuse sur le manque de place, puis il fait appeler Etienne en toute hâte, lui fait part du mécontentement de l'empereur, et le rend responsable des suites si l'article ne paraît pas le lendemain. Plus d'un autre aurait cédé; mais, courageux jusqu'à la fin, et jugeant le factum indigne de la main qui l'a tracé, Etienne brave le courroux impérial : l'article est définitivement retiré. Le jour suivant, le duc de Bassano, qui a lu le *Journal de l'Empire*, aborde en tremblant Napoléon, qui s'écrie : « Et mon article? — Sire, il n'a pas paru. — Qui donc s'avise de mépriser mes ordres? — C'est M. Etienne : il prétend que l'article n'est pas digne de vous, et il refuse de le publier. — Ah! M. Etienne a osé.... Puis, après un moment de réflexion : Eh bien! il a eu raison. »

Le 1er avril 1814 le *Journal de l'Empire* reprit son ancien titre, qu'il quitta de nouveau le 21 mars 1815 pour le reprendre à la seconde rentrée de Louis XVIII. On sait avec quelle furie il se retourna alors contre l'*ogre de Corse*, contre les hommes et les choses de l'empire. Ce sont là de tristes pages que nous voudrions pouvoir effacer, pour l'honneur du journalisme, quelque naturel, quelque vif que dût être le ressentiment des frères Bertin contre l'homme qui les avait dépossédés. Quoi qu'il en soit, l'intervention du *Journal des Débats* pour le nouveau gouvernement, qui les avait réintégrés dans

leur propriété, fut vive et chaleureuse, et son dévouement aux Bourbons leur fut d'un grand secours dans ces jours difficiles, car l'immense publicité de cette feuille en faisait une véritable puissance.

Le changement de gouvernement ne fut pourtant point favorable aux intérêts matériels des *Débats*. A la chute de Napoléon, ils se dédoublèrent pour ainsi dire : le côté gauche du *Journal de l'Empire* alla fonder le *Constitutionnel*, sous les auspices de M. Etienne; le côté droit reprit l'ancien titre de la feuille fondée en 1800, et lui imprima une direction éminemment monarchique. La situation d'ailleurs n'était plus la même : la presse avait recouvré sa liberté et la concurrence avait succédé au *monopole*. Les souscripteurs se scindèrent comme la feuille; mais elle n'en conserva pas moins une grande influence et une grande prospérité.

Sous la restauration, les *Débats* défendirent les diverses administrations jusqu'au jour où M. de Châteaubriand les entraîna avec lui dans l'opposition. On sait quelle rude guerre ils firent au ministère Polignac. « Semblable à ces oiseaux que l'électricité chasse des régions menacées vers des régions *plus* calmes, et qui courent, long-temps avant la tempête, vers un ciel où leur nid soit protégé contre tous les vents, le *Journal des Débats* avait pris son vol vers la révolution », et bientôt il poussait ce cri d'alarme, qu'il nous semble encore entendre retentir comme le glas de la restauration. *Malheureux roi! malheureuse France!*

La révolution de juillet ne fit qu'ajouter à la puissance du journal des frères Bertin, et son rôle fut plus brillant que jamais, grâce à sa position toute

péciale et au caractère semi-officiel que lui faisaient les communications dont il avait le privilége ; grâce aussi, il faut le dire avec M. Nettement, à ce culte de l'intelligence qui lui est propre, et qui lui fait chercher le talent partout où il est pour l'appeler à lui. Le personnel de sa rédaction, dans les diverses phases de son histoire, a été le plus souvent un catalogue de célébrités. Il a compté parmi ses coopérateurs Geoffroy, Hoffmann, Feletz, Dussault et Malte-Brun, qui datent de sa fondation ; Fiévée, Etienne ; puis, sous la restauration, MM. de Châteaubriand, Villemain, Nodier, Duvicquet, Becquet, Salvandy, etc.

Cette influence, écrivions-nous en 1846, le *Journal des Débats* la doit encore à son organisation toute particulière, organisation telle, qu'il ne peut se faire le plus petit mouvement dans les affaires sans qu'il en soit averti, car il a la main sur toutes les touches de la politique ; il est partout représenté, à la chambre des pairs, à la chambre des députés, au ministère, au château, dans les chaires d'enseignement, dans les ambassades, dans les préfectures. Il se sert de son influence comme journal dans l'intérêt de la fortune politique des hommes qui se lient à ses destinées ; il se sert ensuite de la fortune politique de ces hommes dans son propre intérêt. On comprend les avantages que les *Débats* retirent de cette espèce d'assurance mutuelle. Ce journal ressemble à une maison qui a pignon sur deux rues : l'influence qu'il a dans les affaires lui donne de l'importance dans la presse, et l'importance qu'il a dans la presse augmente son influence dans les affaires. Sa tactique consiste à s'imposer à la fois au pouvoir par l'ascendant qu'il exerce sur le public, et au public par l'ascendant qu'il exerce sur le pouvoir. Toute sa fortune

politique et matérielle tourne sur ce double pivot. Fort de cette position, il a vu sans s'émouvoir la révolution qui s'opérait autour de lui dans la presse. Tandis que les autres journaux réduisaient leur prix de moitié, il resta au taux de 80 fr., et ce ne fut qu'à son corps défendant, et comme à regret, qu'il sacrifia au dieu du jour, en ouvrant quelques instants ses colonnes au feuilleton-roman.

« On a dit du *Journal des Débats* qu'il est plus indépendant que servile, plus moral qu'immoral, plus religieux qu'impie, mais qu'il n'est rien suffisamment, si ce n'est gouvernemental. Gouvernemental, c'est là sa vertu selon les uns, son vice selon les autres. Quoi qu'il en soit, c'est encore aujourd'hui l'un des journaux les plus importants, et cependant il ne compte pas plus de douze mille abonnés, tandis qu'il est telle feuille inconnue qui a un tirage de vingt mille exemplaires. Ainsi un journal peut donc avoir une grande influence, comme l'ancien *Globe* de la restauration, avec quinze cents lecteurs et n'être qu'un *canard*, comme *le Pays*, avec une vaste clientèle. Si le journal fait d'abord le public, le public fait ensuite le journal. L'abonné de *la Patrie* diffère essentiellement de l'abonné des *Débats*.

» Si nous voulions caractériser d'un mot le *Journal des Débats*, nous dirions qu'il est le journal historique. Chez lui, peu d'élans généreux, pas de sensibilité, ni de point de vue enthousiaste, nul goût pour les théories, peu de propension vers ce qu'on appelle aujourd'hui l'*idée*, beaucoup d'esprit, beaucoup de verve et beaucoup de talent. Il est surtout l'interprète du fait. La longue collection de ce journal pourrait presque se lire sans ennui, parce que l'événement du jour y est clairement indiqué, la question

la moment habilement expliquée. On a sous les yeux le récit des événements jour par jour, heure par heure ; étude curieuse qui n'a pas la sécheresse du *Moniteur* et le parti pris systématique du livre; annales relativement impartiales, quoique empreintes çà et là des passions et des exagérations du temps. Déchirez tout ce qui a été écrit sur les événements accomplis dans ces trente dernières années, et vous pourrez refaire cette histoire avec la collection des *Debats* » (1).

Terminons cette esquisse par quelques traits empruntés à un écrivain qui n'était pas payé, qu'on nous passe la vulgarité de l'expression, pour faire l'éloge des *Débats*. Voici le jugement qu'en porte Lamartine dans son *Histoire de la Révolution de 1848* : « Le *Journal des Débats*, qui soutient les gouvernements tour à tour comme étant l'expression nécessaire des intérêts les plus essentiels et les plus permanents de la société, semblait rédigé par des hommes mûris dans le pouvoir. Il avait la gravité, l'élévation, le sarcasme dédaigneux, et quelquefois aussi la provocation poignante de la force. Il semblait régner avec la monarchie elle-même et se souvenir de l'empire. Les noms de tous les écrivains officiels qui concouraient ou qui avaient concouru, depuis M. de Fontanes jusqu'à M. Villemain, à sa rédaction, lui donnaient un prestige de supériorité sur la presse périodique plus jeune d'années et de passion. L'ampleur et l'impartialité de ses débats parlementaires, ses correspondances avec l'étranger, la sûreté et l'universalité de ses informations, en faisaient le manuel de toutes les cours et de toute la di-

(1) Edmond Texier.

plomatie de l'Europe. C'était la note quotidienne cabinet des Tuileries. Les sciences, la haute litt rature, la philosophie, le théâtre, les arts, la cri que, se trouvaient analysés, reproduits, vivifié dans ses feuilletons, où la gravité n'était jamais lou de, où la futilité même était relevée par la saill d'Aristophane ou de Sterne. Il aura été donné à pe de feuilles légères de se continuer elles-mêmes pen dant plus de cinquante ans, et de faire pour ain dire partie de l'histoire de France. »

IV

LA PRESSE SOUS LA RESTAURATION

Situation de la presse en 1824 et 1825. — *Le Constitutionnel.* — Sa grandeur et sa décadence. — Les *canards* et leur royal inventeur. — M. Véron et *le Juif errant.*

A la chute de l'empire, la presse fut un instant débarrassée de ses chaînes; mais bientôt la censure, des lois sévères, le taux excessif du cautionnement et les procès de tendance, ne lui laissèrent guère plus de liberté que n'avait fait le régime impérial. Malgré ces entraves, elle gagnait tous les jours en puissance.

Voici quelle était en 1824, suivant un rapport secret adressé au ministère, la situation exacte de la presse périodique.

Le gouvernement avait pour lui six journaux, qui comptaient ensemble quatorze mille trois cent quarante-quatre abonnés, savoir :

Le *Journal de Paris*	4,175
L'*Etoile*	2,749
La *Gazette*	2,370
Le *Moniteur*	2,250
Le *Drapeau blanc*	1,900
Le *Pilote*	900
	14,344

L'opposition avait également six journaux :

		Report. 14,3
Le *Constitutionnel*, qui réunissait à lui seul.	16,250 ab.	
Le *Journal des Débats* en comptait.	13,000	
La *Quotidienne*, organe de la contre-opposition de la droite	5,800	
Le *Courrier français*. . . .	2,975	
Le *Journal du Commerce*, qui date de 1798.	2,380	
L'*Aristarque*.	925	
		41,33
Différence en faveur de l'opposition. . .		26,98
A la fin de 1825, la presse de l'opposition était montée au chiffre de.	44,000 souscripteurs.	
La presse du gouvernement n'en comptait plus que. . .	12,580	
Différence. .	31,420	

On voit que le *Journal des Débats* n'occupait plus que le second rang; son influence néanmoins était grande encore, et son opposition, pour être moins directe que celle du *Constitutionnel*, qui, lui, attaquait de front la monarchie légitime, ne contribua pas moins à la chute de la restauration. Mais les plus grandes sympathies étaient pour cette dernière feuille, dont la popularité était immense.

Nous avons dit comment *le Constitutionnel* procédait du *Journal de l'Empire*. Il fut fondé le 1er mai 1815, sous le titre de *l'Indépendant*, titre qu'il fut successivement contraint de changer en ceux d'*Écho du soir*, de *Courrier général*, de *Consti-*

tionnel, de *Journal du Commerce*. Ce ne fut qu'en 1819 qu'il prit, pour ne plus le quitter, le nom qu'il porte aujourd'hui.

La liberté de la presse avait été reconnue, mais on comprend combien devait être ombrageuse la police de la nouvelle royauté. On en jugera par ce fait : Une exposition de peinture avait lieu au Louvre. Le rédacteur de *l'Indépendant* chargé d'en rendre compte avait été vivement impressionné par le portrait d'un jeune enfant qui tenait à la main un bouquet de fleurs bleues. Son imagination l'emportant, il en fait une description animée. Le lendemain la foule se porte pour voir ce portrait. On s'interroge, on se demande quels traits il représente, que signifient ces fleurs bleues. Un spectateur explique qu'en allemand ces fleurs veulent dire : *Ne m'oubliez pas*. Ces mots ont personnifié le portrait ; plus de doute possible. « C'est le roi de Rome ! », s'écrie-t-on de tous côtés. Le monde s'agite, la police fait évacuer la salle, et le lendemain *l'Indépendant* est supprimé. Or, vérification faite, ce portrait était celui du fils d'un conseiller d'ambassade de la cour de Bavière. Disons que quelques jours après, Louis XVIII, ému de l'injustice qui avait frappé cette feuille, qu'il se plaisait à lire, fit donner à ses propriétaires un nouveau privilége, et, si l'on en croit M. Beaudoin, un des fondateurs et le premier imprimeur du *Constitutionnel*, à qui nous empruntons cette anecdote, ce serait Louis XVIII lui-même qui aurait ainsi baptisé le nouveau journal. Quoi qu'il en soit, ce titre était admirable pour le moment où il fut choisi.

En dépit de ces tracasseries, peut-être même en raison de ces tracasseries, la fortune du *Constitutionnel* fut rapide, prodigieuse. Elle tint à des causes de diverse nature. En 1815, M. Carnot, étant minis-

tre, avait pour secrétaire général M. de Saint-Al
bien connu, dans la révolution, pour ses relations
Danton. Il se joignit aux fondateurs de *l'Indépend*
et, au lieu de demander des abonnements au mi
tre, il obtint de lui la permission d'imprimer
les faits qui, dans la correspondance ministéri
lui sembleraient de nature à intéresser le pub
Dans le moment où les ennemis de l'étranger ch
chaient un point de ralliement, et où la Fra
entière avait un si vif désir, un si grand besoin d'ê
tenue au courant des affaires, ce journal répond
un vœu général. Il ne demandait pas des lecte
d'élite, mais il s'adressait à des sympathies froissée
il relevait le parti vaincu; il appelait à lui les intelli
gences les plus vulgaires, pourvu qu'en elles vibr
le sentiment de l'orgueil national; enfin il représe
tait toutes les idées et toutes les passions de la rév
lution; il ralliait au drapeau tricolore toutes les répu
gnances qui dataient de 89 et de 93, tous les mé
contentements qui dataient de l'empire, auquel il se
rattachait par Etienne, l'un de ses directeurs politi
ques, et par Béranger, cette idole de la presse libé
rale.

Le Constitutionnel avait encore assis son influence sur un autre terrain. On se rappelle cette lutte célèbre des classiques et des romantiques. *Le Constitutionnel* fut le champion le plus véhément de la littérature classique. C'est de ses bureaux que partit la fameuse requête au roi contre les romantiques, requête à laquelle Louis XVIII fit cette sage réponse : « Messieurs, quand il s'agit de théâtre, je n'ai, comme tout le monde, que ma place au parterre. »

Ce prince prenait d'ailleurs un vif intérêt à ces querelles littéraires. On connaît son goût pour les lettres; plus d'une fois, alors qu'il n'était encore que comte

Provence, il avait consacré ses loisirs au journa-me; mais ce n'était pour lui qu'un délassement fu-, et pas du tout l'objet d'une étude sérieuse. Ce r monarque constitutionnel, dit M. Edouard rnier dans un article sur les *Rois et princes jour-listes*, que nous avons déjà cité, n'était alors épris e de choses légères, il n'avait de passion que pour à-propos mis en vers, il n'avait de rêves que pour poésies d'almanach. Il éparpillait au vent de toutes petites publicités ses petites rimes et ses petits arti-les. Nous le savons positivement par l'abbé Soula-ie, mais mieux encore par les *Souvenirs d'un sexa-énaire*, de l'académicien Arnault, qui fut long-mps secrétaire de son cabinet. La chose la plus rieuse que nous ayons apprise par cette dernière révélation quelque peu indiscrète, c'est que le *ca-nard*, le vrai *canard* renforcé, tel qu'on n'ose plus faire, le *canard-vampire*, le *canard-monstre-marin*, est une invention du royal mystificateur. De-puis, il n'a rien inventé que la Charte, mais, cette fois, avec brevet et garantie du gouvernement.

« De tout temps, écrit Arnault, ce prince recher-cha les succès littéraires, faisant de l'esprit sous l'a-nonyme, dans les journaux, comme on en fait au bal sous le masque. Il glissait de temps à autre, soit dans la *Gazette de France*, soit dans le *Journal de Paris*, de petits articles, de petites lettres, dans lesquels il attaquait à la sourdine tel homme qui ne s'y attendait guère, sauf à se venger en prince de l'impudent qui l'attaquait comme auteur.

» Il aimait beaucoup à s'amuser de la crédulité parisienne. La description de cet animal fantastique qu'on disait, en 1784, avoir été trouvé dans le Chili, est de son invention; c'est un fait de son gé-nie que l'article où l'on proposait d'ouvrir une sou-

scription en faveur de cet ouvrier de Lyon qui m
chait sur l'eau. »

» Nous avons cherché dans les écrits du temps l
traces de ces mystifications, et nous les avons n
trouvées dans les plus sérieux. Grimm a parlé d
l'homme qui marche sur l'eau, et après une ass
longue fouille, nous avons pu exhumer de cet im
mense ossuaire politique et littéraire qui a nom l
Journal de Paris la description aujourd'hui momi
fiée du monstre du Chili. Ce *canard*, de royale co
vée, mérite bien de revoir le jour; nous allons don
vous l'exhiber tout armé, *unguibus et rostro*.

« Des chasseurs espagnols, au Chili, ont décou-
vert un animal amphibie qu'ils ont réussi à prendr
avec des filets, et qu'ils conservent en vie : ils lu
ont donné le nom de *harpie*. La représentation de
la figure de cet animal a été envoyée à la cour de
Madrid, d'où on l'a fait passer en France, et elle
commence à circuler dans le public. L'habitude de
ce monstre ressemble en quelque sorte à celle du
sphinx, en ce que le train de derrière est horizontal
sur la terre, et le train de devant est debout. Sa hau-
teur, depuis le ventre jusqu'à l'extrémité de la tête,
est de quinze pieds, et sa longueur, depuis deux es-
pèces de pattes d'oie qui soutiennent le devant jus-
qu'à l'extrémité des queues, est de vingt-deux pieds.
La partie supérieure est couverte d'un poil rude,
et la forme du corps ressemble à celle de l'homme.
Du tronc s'élève une tête fort extraordinaire, cou-
verte d'une crinière qui pend des deux côtés. La tê-
te, au premier aspect, offre la ressemblance d'un
lion; mais comme la face est entièrement aplatie,
on y reconnaît bientôt celle d'un singe. Une gueule
extrêmement ouverte et avancée lui donne un air de
voracité qui est effrayant. Des deux côtés de la tête

s'élèvent, à une certaine hauteur, deux grandes oreilles pointues et velues, comme celles d'un âne. Au dessus de ces oreilles sont deux cornes tortues, comme celles du taureau, et au dos de cet animal, vers la hauteur ordinaire des épaules, sont placées deux ailes très fortes, qui ont, au lieu de plumes, les membranes pareilles à celles desailes de chauves-souris. Toute cette partie supérieure de l'animal est soutenue par les deux pattes d'oie placées un peu en avant du milieu du corps. La partie inférieure ressemble à celle du phoque, excepté qu'elle est couverte de grosses écailles. A deux pieds environ des pattes est placée une seule nageoire, qui s'agite verticalement dans l'eau, et qui, sur terre, augmente la rapidité de la marche de l'animal, de concert avec ses ailes, dont il fait usage lorsqu'il poursuit sa proie. La partie inférieure se termine en deux queues, dont l'une, ayant des articulations jusqu'à l'extrémité, peut envelopper la proie de l'animal, et l'autre finit par un dard très pointu, avec lequel, dit-on, il la perce. »

» Voilà un monstre des mieux conformés et pas trop mal léché, il faut en convenir; le père Bougeant n'aurait pas mieux fait, lui qui si long-temps en avait eu le monopole, et qui, chaque fois qu'il avait besoin d'argent pour acheter du café ou du tabac, se disait, sûr de son fait : « Je vais faire un monstre qui me vaudra un louis. »

» Revenu en France et peu gêné par son titre de roi, qu'il porta, comme on sait, assez bourgeoisement, Louis XVIII n'eut rien de plus pressé que de reprendre ses petites habitudes littéraires. Il tenait à faire voir que sa plume était toujours finement taillée et que la pointe ne s'en était pas émoussée dans

l'exil. Le monstre était déjà une spécialité usée; il garda donc bien de le ressusciter; il fit mieux : il s'y quelques jolis articles bien aiguisés et bien méchants et, pour les envoyer à leur véritable adresse de ses tes fines et spirituelles, il les fit jeter dans la bouche de fer du *Nain jaune*. Il est bien entendu qu'il gardait l'anonyme, mais avec le vif désir que son esprit le trahît tout d'abord et fît dire : « Voilà qui est bien méchant : ce doit être du roi. »

» M. Merle, qui dirigeait alors le *Nain jaune*, de compagnie de M. Cauchois-Lemaire, nous a révélé le secret de cette collaboration de Louis XVIII dans l'un des trop rares fragments qu'il a publiés de ses *Trente ans de souvenirs historiques, littéraires et politiques* : « La pensée du *Nain jaune*, écrit-il, fut de nous moquer des ridicules de tous les partis, de flétrir toutes les lâchetés et toutes les défections, de relever la gloire de la France en présence des baïonnettes étrangères, et de rire aux dépens des prétentions exagérées..... Dans ces attaques, nous avions pour auxiliaire Louis XVIII, qui fut un de nos premiers abonnés, qui lisait avec empressement tous nos numéros, qui en riait de bon cœur, et qui nous envoya plusieurs fois des articles très bien tournés, fort spirituels et passablement malins, écrits de sa main royale, et dont il nous fut aisé de reconnaître l'auteur, en comparant l'écriture à celle des notes qu'il nous avait fait remettre par M. de Talleyrand pour les lettres du *Cousin et de la Cousine*. Ces articles nous arrivaient par la *bouche de fer* : nous avions donné ce nom à une boîte que nous avions fait placer à la porte du cabinet littéraire de M. Cauchois-Lemaire; par cette voie, nous avons reçu une foule d'articles très remarquables, qui donnaient une

ande réputation d'esprit et de malice au *Nain jau-*
e, et rendaient notre part de rédaction aussi légère
ue facile. »

Mais revenons au *Constitutionnel*. On l'a persifflé
outrance, on a beaucoup ri de ses *horizons politi-*
ues, de ses *serpents de mer* et autres canards; on
e saurait pourtant méconnaître les services qu'il a
endus à la cause libérale. Il remuait dans le cœur
es masses plutôt des mouvements vulgaires que
es idées élevées; mais c'était un journal irritant par
xcellence; c'était le journal du murmure public,
'articulant aucune opposition précise, mais recueil-
ant, colorant et grossissant tout ce qui pouvait, dans
a satire de la cour, dans les excès des exaltés, dans
es prétentions du clergé, dans les ridicules de l'an-
ien régime, désaffectionner le peuple des Bourbons
t l'incliner au bonapartisme ou à l'orléanisme.

La révolution de juillet, à laquelle il avait tant
ontribué, porta *le Constitutionnel* à l'apogée de la
ortune; il comptait jusqu'à 23,000 abonnés à 80 fr.
Mais ce fut comme un dernier éclair. Parvenu au
ut, il s'endormit imprudemment dans son triomphe,
t bientôt, abandonné par cette ingrate bourgeoisie
u'il avait conduite à la victoire, criblé à jour par les
raits acérés des petits journaux, il vit décroître ra-
idement son influence et sa fortune. L'avénement
le la nouvelle presse à 40 fr. lui donna le dernier
oup; il était descendu à 3,000 abonnés quand le
octeur Véron, le *père aux écus*, comme il s'est ap-
elé lui-même, l'homme le plus heureux de France
t de Navarre, entreprit sa guérison. Les *Débats* ve-
aient d'achever la publication des *Mystères de Pa-*

ris, et les imaginations étaient encore pleines de drame si singulièrement pittoresque. Eugène Sue préparait un nouvel ouvrage que déjà se disputaient *la Presse* et les *Débats*. M. Véron se présenta à l'enchère, et *le Juif-Errant* lui demeura pour 100,000 fr. Il y avait là une audace apparente qui ne devait pas laisser que de produire déjà un certain effet. En réalité, M. Véron jouait à coup sûr : l'engouement pour le Sue était tel alors, que, quelque mauvais que pût être *le Juif-Errant*, le succès était certain; et, de fait, les premières lignes n'avaient pas encore paru que 20,000 affamés s'étaient fait inscrire pour en avoir les prémices. Par ce coup habile, *le Constitutionnel* avait reconquis, sinon son influence, au moins une clientèle suffisante pour affermer sa quatrième page 300,000 fr. à la société Duveyrier.

La fidélité du *Constitutionnel* à la mémoire de Napoléon avait été une des causes originaires de sa fortune; son dévouement au nouvel empire lui valut quelque temps une position quasi-officielle et sembla devoir ramener ses plus beaux jours. Mais les destins sont changeants. Un nouveau venu osa lui disputer l'oreille du pouvoir, et même jusqu'à sa place au soleil. Menacé dans l'existence de son journal, froissé dans son orgueil d'Egérie éconduite, M. Véron jugea prudemment que le moment était venu pour lui de quitter la scène; il abandonna *le Constitutionnel* au moderne Gargantua industriel moyennant quelque chose comme deux millions, dont un tiers environ pour lui, et, non sans quelque regret peut-être, il se retira fièrement sous sa tente, — qui est un palais, — où il prépare des mémoires qu'attend l'univers.

Les principaux rédacteurs du *Constitutionnel* ont MM. Etienne, Jouy, Cauchois-Lemaire, Thiers, Mignet, Evariste Dumoulin, Charles Reybaud, Mérau, Boilay, etc. Aujourd'hui il est rédigé par M. de Césena, Granier de Cassagnac, Henry Cauvain, etc.

Au moment où ces lignes s'imprimaient, une nouvelle humiliation était infligée à ce pauvre *Constitutionnel* : le pouvoir, ému des divagations du vieux patriarche, le plaçait sous la tutelle de son jeune rival ; il était forcé d'accepter la direction de M. de la Guéronnière, directeur du *Pays*.

Le Courrier français : Chatelain. — *Le Conservateur* et *la Minerve* : Châteaubriand et Benjamin Constant. — *Le National* : Thiers, Mignet, Carrel. — *Le Globe*, *la Réforme*, etc.

Le Constitutionnel avait insensiblement pris un caractère tout particulier ; organe de la bourgeoisie, il s'était fait le journal des *intérêts et des besoins*, ce que la caricature, dans son langage parlant, avait exprimé par le bonnet de coton et le pain de sucre dont elle avait composé le nouveau blason de l'ancien journal. D'autres, plus jeunes, s'étaient emparés du terrain des idées et avaient arboré la bannière du progrès.

Entre tous se plaça bientôt au premier rang de la franchise, de la hardiesse et de la probité sévère, une feuille fondée d'abord par la doctrine, et qui mourait impuissante dans leurs mains, quand elle tomba heureusement dans celles d'un homme d'esprit et de talent, qui était aussi un excellent patriote et un homme de cœur : nous avons nommé Chatelain. Fondé en 1819 avec les débris des *Annales politi-*

ques de Villeneuve, *le Courrier français* avait primitivement dirigé par MM. de Broglie, Ke try, etc. En 1819, il se fusionna avec *la Renom mée*, que rédigeaient Benjamin Constant, Jouy, gès, etc., et il eut alors pour rédacteurs tous ces blicistes distingués. Mais cette sorte de directo n'aboutit qu'à la confusion, et il fallut en revenir un gouvernement unitaire. C'est alors que M. Valen tin de Lapelouze, un des principaux actionnaires administrateur très habile, et homme d'intelligenc et de dévouement politique, proposa M. Chat lain et lui fit donner la rédaction en chef. Dès ce mo ment *le Courrier* prit cette couleur ferme et cette di rection honorable qui lui donnèrent une si grand influence sur l'opinion publique jusqu'à la fin de l restauration et pendant les premières années qu suivirent 1830. En dix ans il subit plus de ving procès et paya près de cent mille francs d'amendes. Pendant cette brillante période de 1820 à 1842, il compta successivement parmi ses rédacteurs Benjamin Constant, Casimir Périer, Gohier, ancien membre du Directoire exécutif, Chatelain, Cormenin, Mignet, l'abbé de Pradt, Chambolle, Léon Faucher, etc., etc.

Le Courrier français n'était plus depuis longtemps que l'ombre de lui-même quand il est mort sous M. Xavier Durrieu, en 1849 ou 1850.

. . . . . .

En 1818-20, une nouvelle scission dans la rédaction des *Débats* donna naissance au *Conservateur*, fondé par Chateaubriand et ses amis dans le triple but de contrebalancer les journaux bonapartistes, de défendre la monarchie des Bourbons et d'asservir le roi aux royalistes, et qui avait pris pour épigraphe : « Le roi, la Charte, les honnêtes gens. » C'est

...ce journal, foyer ouvert à tous les regrets, à ... ressentiments et à toutes les exagérations ...alistes, qu'il faut chercher la politique roya-...ndant le règne de la censure. Il était écrit par ...ubriand, La Mennais, Bonald, Fiévée, J. de ...ac, etc.

...*Conservateur* le parti libéral opposa *la Miner-*... véritable satire ménippée de la restauration. Là ...on appelait les *indépendants* entreprirent de ... dans une alliance quelque peu adultère le ...isme, l'esprit militaire, la gloire des conquê-... les doctrines de la révolution de 89, les souvenirs ... république, l'orgueil national, la royauté con-...tionnelle, le despotisme et la liberté, avec une ... confusion d'idées et avec un tel artifice que ... les passions hostiles aux Bourbons trouvas-...ent à la fois dans leur feuille une joie, un souve-nir, une espérance, un aliment. Les principaux ré-dacteurs de *la Minerve* étaient Benjamin Constant, Etienne, Jouy, Pagès, Aignan, Courier, Béranger. Une nuée de journaux, de recueils, de pamphlets, de brochures, recevaient d'eux le souffle et la direction, et semaient le dédain, la répugnance et la colère dans le peuple (1).

Les rangs de l'opposition furent renforcés par *le Globe*, organe de la doctrine, pépinière d'hommes d'état, qui comptait parmi ses rédacteurs MM. Leroux, Dubois, Jouffroy, Sainte-Beuve, Rémusat, Renouard, Duvergier de Hauranne, Duchatel, etc., et qui jeta pendant quelques années un si vif éclat.

(1) Lamartine.

Le dernier né, mais non le moins vigoureux pourtant des journaux de la restauration, fut le National. En 1828 une nouvelle législation, si long-temps réclamée, était venue ouvrir de plus larges issues à la publicité. Deux jeunes gens du midi, dont le talent s'était révélé par des publications historiques d'une grande importance et toutes imprégnées d'une sève révolutionnaire, pleine, riche, excitante, MM. Thiers et Mignet, qui s'étaient déjà fait dans le pâle *Constitutionnel* un renom littéraire et politique, essayèrent les premiers de dissiper les préjugés qui pesaient sur notre grande révolution; ils commencèrent la réaction historique avec timidité, mais pourtant sans faiblesse, et lui donnèrent pour organe le *National*, qui fut fondé vers la fin de 1829, avec l'appui d'une société de capitalistes, composée en grande partie des principaux libraires-éditeurs, sous la gérance de l'excellent M. Paulin. Ils y réclamèrent la vérité du gouvernement représentatif; la royauté fut placée par M. Thiers hors du gouvernement par un axiome qui obtint alors un grand succès : *Le roi règne et ne gouverne pas.*

Derrière les flamberges brillantes de MM Thiers et Mignet, un ardent patriote cachait avec modestie le glaive de son style; c'était Carrel, jeune officier, qui avait quitté l'épée pour la plume, arme plus terrible, et qui devait un jour dans sa main porter de si rudes atteintes au pouvoir. Quand, après 1830, ses deux collaborateurs désertèrent le journalisme et se casèrent dans le nouvel établissement, Carrel resta seul sur la brèche. On sait avec quelle énergie, avec quelle vigueur, il continua à réclamer la sincérité d'une représentation populaire, quelle importance il donna au *National* pendant les cinq ans qu'il le rédigea.

Carrel mort, l'œuvre fut continuée, avec des [...]nces inégales, par MM. Thomas, Trélat, Bas[...]e, Armand Marrast et Duclerc. *Le National* était [...]journal de l'opinion républicaine, la pierre d'at[...]te de la future révolution. Toutefois la république [...]tant encore pour les masses qu'un pressentiment [...]ntain, ce journal n'avait qu'une clientèle assez [...]streinte. On le lisait par une certaine curiosité [...]esprit qui veut connaître ce que lui réservent les [...]entualités même les moins probables de l'avenir. [...]était la satire prophétique, plus que la philoso[...]hie du parti républicain. Il se tenait d'ailleurs dans [...]s limites assez indécises entre l'acceptation du gou[...]ernement monarchique et la profession de foi de la [...]épublique.

Dans les dernières années du gouvernement de juillet un autre journal avait pris dans l'opinion une place étroite, mais plus accentuée, en face du *National* : c'était *la Réforme*, inspirée par Ledru-Rollin et trois ou quatre députés, et rédigée par Flocon. Ce journal représentait la gauche extrême, la révolution démocratique ; il voulait refaire, dans des circonstances toutes différentes, la première république. Et même pour remuer plus profondément le peuple et recruter tous les hommes d'action à la journée de la république, il touchait quelquefois à ce qu'on nomma le socialisme, laissant entrevoir dans la révolution politique une révolution du prolétariat, du travail et de la propriété. C'était un contre-sens, ou, si l'on veut, un contre-temps.

En 1848, les Spartiates de *la Réforme*, comme les Athéniens du *National*, quittèrent leurs modestes bureaux pour les palais du gouvernement, et leurs journaux, abandonnés à des mains subalternes, lut-

tèrent difficilement contre la jeune presse éclose d[ans]
les journées de février, jusqu'à ce qu'enfin les c[ir]constances politiques les forcèrent à rentrer dans [le]
silence.

Au nombre des journaux qui jouèrent un rôle [ou]
qui eurent quelque retentissement sous la Restaura[-]tion, nous citerons encore : *la Quotidienne* et [le]
Drapeau blanc, où les opinions surannées, extr[ê]mes, bornées et violentes de la cour, du clergé ren[-]tré, de la noblesse vieillie, étaient aigries, cons[o]lées et flattées, mais dont tout l'esprit et tout le cou[-]rage étaient impuissants à lutter contre le courant
du siècle; — *le Censeur*, où deux élèves de la *phi*[-]losophie du XVIII[e] siècle déposèrent les premie[rs]
germes de ces doctrines si répandues plus tard; —
les *Tablettes universelles*, 1820-24, par Cauchoi[s-]Lemaire, Mahul, Thiers, Rémusat, Dumont, etc.
— *la Tribune des départements*, où Auguste e[t]
Victorin Fabre relevèrent le drapeau républicain,
et dans laquelle Armand Marrast écrivait des article[s]
de philosophie. Enfin nous aurions à citer dans l'ar[-]tillerie légère du journalisme de cette époque *le Mi*[-]*roir, la Pandore, le Figaro, le Corsaire*, arme[s]
légères, mais non moins terribles dans ces grande[s]
luttes de l'opinion.

Rôle de la presse sous la Restauration et sous les première[s] années de la monarchie de Juillet. — L'*amortissement de[s] journaux*, et la *loi de justice et d'amour*. — Encore *le Journa[l] des Débats* : à quel prix il met ses services.

Nous ne savons quelles destinées sont réservées à
la presse ; mais nous doutons qu'elle retrouve jamais
ses beaux jours de la Restauration. Quelles luttes

[illegible]rs! et quels athlètes! Le retour des Bourbons [illegible] partagé la France en deux camps bien tran[illegible] : ceux qui voulaient conserver les libertés si [illegible]èrement acquises, et ceux qui voulaient effacer de [illegible]tre histoire les ving-cinq dernières années. A peine [illegible]ait-on remis de la secousse qui avait failli engloutir [illegible] patrie, que les partis se trouvèrent en présence [illegible]vec toutes les passions humaines, dans les cham[illegible]res, dans les journaux. On ne s'attaqua d'abord que par des épigrammes; mais bientôt la lutte prit de jour en jour un caractère plus prononcé d'âpreté, de colère, d'injure, et ce fut avec des vengeances que l'on se combattit.

« Cette mêlée d'opinions, d'antipathies, de disser[illegible]tions, de sarcasmes, de haines, de provocations, d'invectives, qui passionnaient et scandalisaient les tribunes, se continuait au dehors dans les journaux, que la liberté donnée à la presse rendait plus nombreux et plus acharnés. Tous les talents littéraires du temps s'armaient pour leur cause d'une polémique incessante qui changeait en controverses tous les entretiens L'esprit public, comprimé si longtemps par les armes et le despotisme, jaillissait par mille voix. On sentait partout l'explosion d'un siècle nouveau dans les âmes. La France fermentait d'idées, d'ardeur, de zèle, de passions, que la Révolution, l'Empire, la Restauration, plaçaient face à face, et à qui l'élection, la tribune, le journalisme, ouvraient l'arène pour se combattre ou se concilier. Chacun des camps de l'opinion avait ses écrivains soldés de popularité ou de faveur, selon la cause à laquelle ils se vouaient (1). »

Une certaine liberté, nous l'avons dit, avait d'abord été laissée à la presse par le gouvernement de

(1) Lamartine.

Louis XVIII, mais elle avait été bientôt restreint
et la censure fut établie en 1820. Charles X l'abol
à son avénement. Ce fut alors que M. de Villèle, dai
le but de prévenir une nouvelle éruption du volcan
imagina ce qu'on appela l'*amortissement des jour*
naux, opération qui consistait à faire acheter pa
des courtiers adroits toutes les autorisations qu
avaient été accordées pour la publication des feuille
périodiques existantes, afin d'arriver à étouffer tout
espèce de publicité. Cette habile tactique n'ayant pa
produit ce qu'en attendait son auteur, il fallut en re
venir aux mesures de coercition; M. de Peyronne
présenta, en 1827, cette fameuse loi à laquelle es
resté le nom de *loi de justice et d'amour*, et qu
souleva une telle clameur qu'on fut obligé de la reti-
rer. Sous le ministère Martignac, la liberté de la
presse surgit de nouveau; la loi du 18 juillet 1828
reconnut à tout Français majeur le droit d'établir un
journal sans autorisation préalable, et abolit la tendance et la censure facultative. Cependant le gouvernement n'était pas sans inquiétude sur les effets de sa libéralité; on en jugera par le fait suivant, que nous empruntons à l'*Histoire de la Restauration*.

Le *Journal des Débats*, dirigé par des hommes d'état qui en avaient fait leur tribune quotidienne, et illustré par Chateaubriand, avait, à cette époque, l'importance d'une institution politique. Aucun prix ne paraissait trop élevé pour le conquérir au gouvernement. Ce n'est pas précisément qu'il se vendît, mais il se laissait allouer des subsides, qui, sans corrompre ses opinions, rémunéraient son zèle et ses services. Au commencement du ministère Villèle, qu'il avait l'intention de soutenir, il recevait 12,000 francs par mois. Lorsque Chateaubriand, que les Bertin n'hésitèrent pas à suivre dans sa disgrâce et

dans sa colère, fut congédié par Villèle, le journal, dès le lendemain, répudia fièrement la subvention pour rester libre de servir les ressentiments de son plus éclatant écrivain, et déclara une guerre à mort au ministère. A la chute de Villèle, le roi et Martignac sentirent le besoin de s'attacher un si puissant ami, un si dangereux ennemi. Le roi lui-même vit M. Bertin, et l'engagea à se réconcilièr avec son ministère. — « Ce ministère! répondit M. Bertin avec une audace qui offensa profondément le roi, et comme de puissance à puissance, ce ministère, c'est moi qui l'ai fait : qu'il se conduise convenablement avec moi, sans quoi je pourrai bien le défaire, comme j'ai renversé l'autre. » — La subvention fut rétablie; mais — on aura peine à le croire — les propriétaires des *Débats* exigèrent en outre qu'on leur payât ce qu'ils appelaient l'arriéré, c'est-à-dire le montant de la subvention retranchée pendant le temps qu'avait duré le ministère Villèle. « De sorte, ajoutait Charles X, qui racontait lui-même ces détails, qu'il me fallut ainsi payer la solde même de la guerre qu'ils avaient faite sous ce ministère à mon gouvernement! » Bref, il leur fallut compter 500,000 fr., dont 300,000 pour Bertin le jeune, et 200,000 pour Chateaubriand, et comme il n'y avait pas assez d'argent dans les caisses des ministères, le roi dut parfaire la somme sur sa cassette particulière.

De pareils faits portent avec eux leur enseignement : ils aident singulièrement à comprendre cette lutte incessante entre le pouvoir et la presse, et, dans ce cas particulier, ils expliquent jusqu'à un certain point les ordonnances de 1830, qui, avec la presse, frappaient les institutions dont elle devait être la sauvegarde et qu'elle compromettait par ses violences.

V

LA PRESSE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Révolution dans le journalisme. Avénement de la presse à bon marché. M. Émile de Girardin. — *La Presse*, *le Siècle*. — Le Roman-Feuilleton, les Annonces. — Conséquences de cette révolution.

Soutenue par l'opinion publique, la presse sortit triomphante de cette lutte de quinze années, et la Charte de 1830 lui garantit de nouveau sa liberté; mais bientôt les lois de septembre 1835 lui imposèrent de plus lourdes chaînes, qu'elle essaya vainement de secouer jusqu'en 1848. Du reste, il faut le dire, elle n'avait pas tardé à perdre une grande partie de cet ascendant, de cette puissance d'initiative et de direction qu'elle exerçait sous la restauration.

Dans les premières années du gouvernement de juillet, le journalisme n'offre rien, ni quant au fond, ni quant à la forme, qui mérite d'être signalé. Nous nous bornerons à citer les principaux journaux qui ont paru et disparu vers cette époque.

Dans le parti démocratique: *la Tribune* et *le Réformateur*, fondés par Raspail; *le Bon Sens*, fondé par M. Cauchois-Lemaire, auquel avait succédé M. Louis Blanc; *le Monde*, que ne put soutenir le talent de Lamennais, qui avait déjà vu périr dans ses mains *l'Avenir*, malgré l'assistance d'écrivains comme George Sand et M. de Montalembert.

Dans le parti bonapartiste: *la Révolution de* 1830; *le Capitole* et *le Commerce*.

Dans le parti légitimiste : le *Rénovateur*, *le Courrier de l'Europe*, *la France* et *la Nation*.

Dans le parti de la résistance, appelé ensuite le parti conservateur : *le Constitutionnel de* 1830, *la Paix*, *le Journal général de France*, *la Charte de* 1830, *le Globe*. Ce parti perdit encore *le Journal de Paris*, que Fonfrède, le vigoureux champion de la maxime opposée à celle de M. Thiers, tenta vainement de galvaniser.

Dans le tiers-parti : *l'Impartial*, *la Renommée*, et *le Temps*, qui voulut être un *journal encyclopédie*, et qui, malgré d'ingénieuses combinaisons, malgré la collaboration d'écrivains éminents et le concours d'un grand nombre de députés, malgré le courage et l'activité de son fondateur, M. Jacques Coste, succomba après avoir dévoré plus d'un million de capital à ses actionnaires.

En 1835, d'après un document statistique de l'administration des postes, la presse centrale se composait de vingt journaux, qui comptaient ensemble dans les départements 50,200 abonnés, dont 9,000 pour les journaux ministériels et 41,200 pour les journaux de l'opposition. En ajoutant, si l'on veut, 20,000 pour Paris seul, ce qui sera évidemment exagéré, on aurait un total de 70,000 abonnés pour une population de 35 millions!

Mais nous touchons à une révolution qui allait bouleverser toutes les conditions de l'ancien journalisme et faire trembler sur leurs bases les journaux les mieux établis : nous voulons parler de l'avénement de la presse à 40 fr.

« Il y avait alors à Paris un de ces vifs esprits pour qui le progrès est un besoin, qui, dans leur impa-

tience, peuvent bien quelquefois faire ...
mais dont la fécondité tourne toujou...
compte, au profit de la société. De no...
l'eût dédaigneusement qualifié d'indust...
nemis le traitèrent de charlatan; mais a...
aujourd'hui, l'envie devait être impuissan...

Ainsi nous nous exprimions en parlant ...
dot, le créateur de la presse en France; ...
rions-nous encore nous exprimer en parl...
Emile de Girardin, qui a donné comme un ...
vie à l'œuvre de Renaudot, qui lui a ouve...
veaux et si vastes horizons.

M. de Girardin a été très diversement ju...
a dit beaucoup de bien, on en a dit plus de ... encore, absolument comme de la presse, avec laquelle il s'est si intimement identifié. Quoique les passions qui se sont agitées autour de son nom soient un peu calmées, nous ne croyons pas que le moment soit encore venu de prononcer sur cet homme « qui ose tout ce qu'il pense, dont les audaces étonnent d'abord, puis subjuguent l'opinion, à la hardiesse duquel on s'intéresse, même en le réprouvant » : il n'a pas dit son dernier mot.

Ici, d'ailleurs, nous n'avons à apprécier M. de Girardin qu'au point de vue de l'histoire de la presse, et notre tâche sera d'autant plus facile que, pour lui rendre justice, nous n'aurons qu'à laisser parler les faits : ils sont assez éloquents; ils sont si récents même qu'il semblerait inutile de les rappeler, si l'on ne savait combien l'on oublie vite dans ce tourbillon qui nous entraîne. Ainsi dix-huit ans à peine nous séparent de l'avénement de la presse à 40 fr., et un chroniqueur ordinairement bien informé (1), dans

(1) De Villemessant, *Chronique de Paris.*

e série d'études sur le journalisme parisien où il
rche, — c'est lui-même qui le dit, — la vérité,
n que la vérité, a pu imprimer ceci : « Le créa-
r de la presse à bon marché, ce fut, non pas M.
Girardin, comme on le croit assez généralement,
is bien M. Dutacq ; M. de Girardin n'a été que le
'espuce d'une Amérique industrielle dont le fonda-
eur du *Siècle* fut le Christophe Colomb. » Or, voici
a vérité : le hasard voulut que M. de Girardin fît
mprimer le prospectus de *la Presse* dans la maison
ù s'imprimait *le Droit*, dont M. Dutacq était gé-
ant. Celui-ci, ayant eu ainsi connaissance de ce
rospectus avant son émission, alla trouver M. de
Girardin, et lui proposa le concours de puissants ca-
pitaux, s'il voulait l'associer à son entreprise. M. de
Girardin, qui ne cherchait que la prompte et large
réalisation de son projet, accepta immédiatement.
Après quelques jours, on était d'accord sur tous les
points, quand M. Dutacq émit la prétention d'impo-
ser M. Guillemot comme rédacteur en chef. — « Mais
alors quel sera donc mon rôle ? » objecta M. de Gi-
rardin, qui n'admettait pas plus alors qu'aujourd'hui
le partage de l'autorité. Sur cela tout fut rompu. M.
Dutacq alors résolut d'élever autel contre autel ; huit
ours après l'apparition du prospectus de *la Presse*,
l lançait le prospectus du *Siècle*, et il faisait si bien
que le premier numéro de son journal paraissait le
même jour que le premier numéro de *la Presse*,
mais sans cautionnement, ce qui lui valut quelques
semaines après une condamnation.

Voilà comment les choses se sont passées ; et, ce-
ci dit, nous n'hésitons pas à rendre à l'homme qui a
fondé *le Siècle* et l'a élevé à une si haute prospérité
la justice qui lui est due. M. Dutacq est entré un

des premiers, avec résolution, dans la voie nouvelle; mais enfin cette voie, — nous devions le constater dans l'intérêt de la vérité, — c'est M. de Girardin qui l'a ouverte, et il l'avait frayée bien avant que M. Dutacq pût seulement songer à jouer un rôle dans le journalisme.

Et en effet, l'idée qui prenait un corps dans *la Presse*, il y avait des années que le député de la Creuse en poursuivait la réalisation, non pas dans l'ombre, mais en plein soleil; « depuis long-temps il se livrait à l'étude de la presse à bon marché, comme étant, après l'instruction primaire, le moyen le plus actif de moralisation populaire, comme étant l'instrument le plus nécessaire de tous ceux inventés pour l'agriculture rationnelle, le plus utile de tous les procédés industriels, la plus abondante source de richesse publique, la base la plus solide d'un gouvernement représentatif, comme étant enfin le complément indispensable de l'exercice des droits électoraux. » A l'époque où nous sommes arrivés, il avait déjà fondé *la Mode, le Voleur*, le *Journal des connaissances utiles*, qui devait si profondément révolutionner la presse, et le *Panthéon littéraire*. Il avait déposé dans la *Bibliothèque économique et périodique des meilleurs romans* le germe de la bibliothèque Charpentier, et sa *Bibliothèque des professions et des ménages*, à un sou la feuille de 16 pages contenant la matière d'une feuille in-8° ordinaire, était, pour l'époque, un miracle de bon marché, qui devait bientôt en enfanter d'autres et de plus grands. Enfin, il est peu de combinaisons, dans cet ordre d'idées, que n'ait tentées M. de Girardin.

Nous avons sous les yeux un article du *Journal des connaissances utiles*, de décembre 1834, plein de

détails curieux pour l'histoire de la presse en France; nous en extrairons quelques faits propres à jeter une vive lumière sur le mouvement de la littérature à cette époque, et qui confirmeront, en outre, ce que nous disions tout à l'heure de l'origine de la presse à bon marché.

Jusque là le prix élevé des journaux en avait fait comme un objet de luxe, et le peuple, qui ne pouvait prélever 80 fr. sur son salaire annuel, était pour ainsi dire hors du journalisme. La publicité de la presse était, par conséquent, fort restreinte. « Les journaux, écrivait M. de Cormenin, sont une marchandise trop chère : c'est la presse à bon marché qui seule peut traverser l'opacité des masses et achever l'éducation constitutionnelle du peuple.... Il faut des journaux à bon marché qui sillonnent la France dans tous les sens, et qui, dans leur appareil agricole, industriel, commercial, scientifique et politique, visitent chaumières, ateliers et métairies, écoles, presbytères et châteaux, sous toutes les formes et au plus bas prix. » — « Les journaux, disait Benjamin Constant, doivent être le livre de ceux qui n'en ont pas, le livre que tout le monde lit d'un bout à l'autre; chaque homme, en France, depuis le mendiant sans asile jusqu'au roi dans son palais, ayant des droits que la loi consacre et protége. » M. Guizot, alors ministre de l'intérieur, s'exprimait de même, en 1830, sur le rôle que la presse périodique pourrait remplir quand des journaux bien adaptés à leur destination seraient en usage dans les campagnes. « C'est ainsi, disait-il, qu'en mettant les idées en circulation en présence des masses de lecteurs, et donnant aussi au pouvoir des conseils par la critique qu'elle émet, par l'accueil qu'elle fait à toutes les doctrines, la presse périodique est destinée à s'intro-

duire progressivement dans l'administration publique, et à devenir pour les peuples un moyen de se gouverner eux-mêmes.»

Tels étaient les vœux que formaient les hommes les plus éclairés en faveur de la presse populaire et à bon marché ; mais ces vœux, personne ne songeait à les réaliser. Deux obstacles s'y opposaient : la fiscalité de la législation à l'égard de la presse périodique, et le peu de superficie et de profondeur de l'instruction primaire en France.

En novembre 1830, une réunion des gérants et écrivains des principaux journaux eut lieu dans les bureaux de la commission de la Chambre des pairs chargée de l'examen de la loi sur la presse périodique. La suppression du timbre rouge qui frappait les journaux politiques quotidiens, et la réduction d'un centime sur le port de la poste, y furent vivement réclamées, et enfin obtenues. Mais ce n'était pas assez pour M. de Girardin. Il fit distribuer aux deux Chambres, sous le titre de projet d'une législation transitoire de la presse périodique, une note dans laquelle, démontrant ce qu'il y avait de fâcheux dans le haut prix des feuilles quotidiennes, haut prix qui était le résultat de taxes exorbitantes, il proposait de régler les droits de timbre et de poste, non plus sur la dimension des journaux, mais sur leur prix d'abonnement, et demandait la suppression du cautionnement, qui aurait été remplacé par la condition d'éligibilité, à laquelle eût été astreint tout gérant d'un journal politique.

Les idées contenues dans cette note n'ayant pas obtenu la sanction législative, l'auteur ne se découragea pas : il fit plus tard auprès de Casimir Périer, président du conseil, à l'effet d'obtenir en faveur de

a presse une constitution moins fiscale, des tentatives réitérées qui furent également vaines. Alors, malgré les vices de la législation de la presse périodique et l'état arriéré de l'instruction primaire, il résolut de tenter seul la réforme qu'appelaient tant de bons esprits : il lança le *Journal des connaissances utiles*.

Ce recueil ne devait d'abord être, dans la pensée de son fondateur, que le premier degré d'un système unitaire de publicité qu'il concevait plus vaste et plus complet, puisqu'à la publication du *Journal des connaissances utiles* devait se rattacher celle de plusieurs recueils spéciaux, et celle d'un journal quotidien, pareil pour le format au *Constitutionnel*, mais ne coûtant que 40 *francs* par année. Le devis des frais, les moyens d'exécution, le titre même, étaient arrêtés ; il devait s'appeler le *Médiateur des intérêts politiques, agricoles et industriels*. Ce vaste système de publicité, dont le *Journal des connaissances utiles* n'était que le prospectus d'essai, que le *vulgarisateur* nécessaire, aurait reçu sa direction d'un *institut politique*, dont les statuts ont été imprimés en 1831.

Les obstacles matériels d'impression et de service contre lesquels eut à lutter le *Journal des connaissances utiles* (car, lorsqu'il parut, rien n'était encore préparé en France pour le développement d'un journal publié à cent mille exemplaires), motivèrent l'ajournement de cet ensemble de vues. Une autre difficulté devait naître : c'était celle du succès même du *Journal des connaissances utiles*, qui déchaîna l'envie d'abord, puis la concurrence. Avant qu'il parût, celui des recueils usuels, agronomiques, industriels, scientifiques ou littéraires, qui avait le plus grand nombre de souscripteurs, n'en comptait

pas trois mille. La moyenne d'abonnés de ces recueils était quatre cents. Dès la seconde année, *le Journal des connaissances utiles* tirait à 130,000 exemplaires.

Ce succès inouï, démonstration évidente de toute la puissance du bas prix appliqué au grand nombre, attira l'attention de la Société de Londres pour la diffusion des connaissances utiles, présidée par le lord chancelier Brougham. Modifiant l'esprit et le cadre du *Journal des connaissances utiles* pour se les approprier, elle publia le *Penny magazine* (Magasin à 2 sous). Alors arriva ce qui arrive encore tous les jours. L'esprit français, qui, à toutes les époques, n'a jamais manqué d'abandonner ses découvertes pour les réimporter ensuite lorsqu'elles ont dépouillé leur origine nationale, leur forme primitive, l'esprit français ne manqua pas de reproduire ce que l'esprit britannique n'avait fait qu'imiter de lui : on vit tout à coup surgir une foule de publications par livraisons à 2 sous.

Ce fut un coup de fortune pour l'imprimerie parisienne, alors fort languissante, et pour toutes les industries qui s'y rattachent; quelques chiffres en feront juger. Dans une seule année, en 1832, les publications de la Société nationale absorbèrent au delà de 18,000 rames de papier. L'impression du *Journal des connaissances utiles*, composé de 25 feuilles par an, et tiré comme il le fut pendant deux années à 130,000 exemplaires, équivalait à elle seule à la publication de 240 à 260 volumes in-8°; le *Magasin pittoresque* et le *Musée des familles* se tiraient à 50,000 exemplaires, la *France pittoresque* à 40,000, le *Voyage autour du monde* à 30,000, etc., etc., Bref, en deux ans le cours des papiers s'éleva de 50 pour cent.

Ce flot qui débordait sur le domaine littéraire ne pouvait manquer de faire pousser les hauts cris à ceux qui en avaient la paisible possession. Ecoutons M. de Girardin :

« Les grands hommes de la littérature parisienne, qui, tous coalisés, auraient grand'peine à suffire à l'entretien d'une presse, s'attaquent de toutes les forces de leur esprit aux journaux à bon marché, aux journaux utiles, aux publications pittoresques, aux livres débités à la feuille. Leurs attaques contiennent peu de bonnes raisons et beaucoup de personnalités : c'est le dernier argument d'une littérature étiolée et qui sent qu'elle est frappée de mort par la littérature populaire qui se fait jour. »

» Ceci, pour le plus grand nombre des lecteurs de cet article, peu au courant de la vie privée du *journalisme*, demande des explications que voici :

« La presse périodique et quotidienne et le commerce de la librairie se recrutent à Paris parmi un grand nombre de jeunes gens, victimes de l'éducation universitaire, lesquels, au sortir des bancs, n'ayant vu s'ouvrir devant eux aucune carrière lucrative, se font, en désespoir d'eux-mêmes et par nécessité de vivre, une sorte de pain quotidien de leur propre fiel, et une escopette de leur plume, jusqu'à ce qu'elle leur ait conquis quelque renom ou puissance littéraire qui leur donne dans la littérature marchande une valeur commerciale.

» D'ordinaire ils débutent par s'exercer comme rédacteurs dans quelque petit journal de théâtre tiré à cent épreuves, mais dont la spéculation financière est fondée sur la rançon qu'il tire sans pitié de quelque acteur ou actrice qui paient pour qu'il ne soit pas dit d'eux dans le feuilleton du lendemain qu'ils sont gauches, laids ou détestables.

» Ces journaux procèdent d'ordinaire par *coups d'épingles*, *bigarrures*, *bordées*, *butin*, *pointes*, *coups de patte*; ce qui voudrait dire par épigrammes, si dans

ces sortes d'attaques l'injure était moins fréquente e
l'esprit moins rare.

» Cette littérature *à rançon et à personnalités, à jeu de mots et à menaces sous-entendues*, est de sa natur très énigmatique; il faut, pour la comprendre, vivr enfermé dans le cercle étroit qu'elle parcourt, passan et repassant sans cesse, comme le cheval qui fait mou voir un manége.

» C'est cette *littérature parisienne*, étiolée et asthmatique, n'ayant plus qu'un souffle à rendre, qui, pa une étrange aberration, insulte à la fois à la littératur de l'empire, qui fut son berceau, et à la littérature d peuple, qui sera sa tombe; ne respirant que l'atmosphère épaisse et enfumée des estaminets dramatiques, ne vivant que la nuit, ne puisant son esprit que dans la débauche; c'est cette littérature de mauvais lieu qui ose accuser de charlatanisme la presse qui vit au grand jour, s'adresse au grand nombre, dédaigne de mendier, la plume à la main et la calomnie à la bouche, des abonnements de faveur, des contributions d'amis, des souscriptions royales, des subventions ministérielles; — la presse enfin qui s'élève seule et indépendante, payant d'avance en billets de banque, aux journaux, la publicité qu'ils lui vendent à la ligne.

» L'emploi de cette publicité est un des grands griefs contre le *Journal des connaissances utiles* : on ne lui pardonne pas d'avoir dépensé 60,000 fr. d'annonces pour acquérir cent vingt mille abonnements.

» En Angleterre, l'industrie, pour écouler ses produits, pour leur ouvrir des débouchés, n'emploie plus le mode onéreux des commis-voyageurs; elle ne viole plus le domicile du consommateur; elle va droit à lui par le moyen plus économique et plus rapide des annonces payées; dès qu'un homme sait lire, elle en fait ainsi son tributaire.

» L'extension de ce moteur puissant de publicité, essor nécessaire de la concurrence, n'est plus qu'une question de temps qui se lie au développement de notre prospérité nationale; si sur ce point l'Angleterre paraît aller

trop loin à quelques bons esprits qui taxent de charlatanisme l'usage des annonces payées, c'est qu'ils n'aperçoivent pas combien l'industrie de ce pays est encore en avant de la nôtre.

» Au point où en est venue l'industrie, le progrès — comme première condition — implique tendance au bon marché, lequel à son tour implique la nécessité du grand nombre : comment y parvenir sans le concours de la publicité? — et si elle n'est qu'officieuse, à quel titre la réclamera l'homme dont elle doit faire la fortune? — Disons-le, sans la publicité marchande, point de progrès véritable, point de concurrence sérieuse, point de progrès utile aux masses.

» La question de la publicité marchande n'est pas seulement industrielle ; elle est encore sociale et renferme en elle le principe d'une réforme entière de la presse politique. En Angleterre, pays qu'un esprit absolu ne doit pas prendre pour modèle exclusif, mais dont l'homme progressif ne saurait faire l'objet d'une étude trop approfondie, le bénéfice auquel donne lieu la publication des journaux politiques ne se calcule pas sur le prix d'abonnement, mais sur le revenu des annonces payées.

» Une réforme basée sur ce principe est imminente en France ; *le Médiateur* l'eût entreprise, si des considérations récentes et de nouveaux devoirs n'avaient déterminé le fondateur du *Journal des Connaissances utiles* à sortir des rangs de la presse périodique pour se livrer à des études d'un autre ordre.

» En France, le prix de revient d'un journal quotidien tel que le *Constitutionnel*, ayant un effectif de 3,500 abonnés, est de 54 fr. 50 cent.

Les souscripteurs le paient 80 fr.

Chaque mille abonnés en sus de ce nombre produit 25,000 fr. de bénéfice.

» Lorsqu'il compte 10,000 souscripteurs, c'est-à-dire lorsqu'il est au nombre des deux ou trois journaux de premier ordre comme publicité, le produit annuel de ses annonces peut en outre être évalué de 150,000 à 200,000 fr.....

» Ce n'est point seulement sur le mérite de sa rédacti
que *le Médiateur* fondait le succès populaire duque
était assuré, mais principalement sur la réduction
l'abonnement de 80 fr. à 40 fr., et accessoirement sur ce
taines combinaisons dont le secret appartient à nos étude

» Les calculs étaient simples : à ce prix réduit de 40
fr., dix mille au moins des abonnés du *Journal des Co
naissances utiles* devenaient ceux du *Médiateur*.

10,000 abonnements produisaient. . .	400,000 fr
Ils coûtaient, tous frais compris . . .	540,000
Excédant de la dépense . .	140,000 fr
Annonces payées, calculées sur une publicité de 10,000 (minimum du produit). .	140,000
Balance. . . .	000,000

» Pour réaliser ce projet que fallait-il ? — Trouver un public favorablement disposé. — Le *Journal des Connaissances utiles* l'avait préparé dans ce dessein.

» Risquer 20,000 fr. au plus, le prix enfin d'un numéro spécimen tiré et distribué sous la bande de ce journal aux 130,000 souscripteurs inscrits sur ses listes.

» Donner une sorte de cautionnement au public et aux rédacteurs en raison de l'apparente témérité de l'idée, c'est-à-dire verser pour la forme à la Banque de France un capital de garantie qui n'eût été en aucun cas entamé.

» Comme il est évidemment moins onéreux de publier un journal qui ne coûte rien, mais ne rapporte rien, qu'un journal qui, dans une vaine perspective de bénéfices, absorbe d'abord plusieurs cent mille francs et ne produit jamais l'intérêt de son capital, on peut affirmer que le premier journal quotidien qui sera fondé, le sera sur ces bases...

» Mais ce journal, sous peine de mourir en naissant, devra être populaire dans toute l'acception que nous donnons à ce mot, c'est-à-dire qu'il devra représenter

défendre non point l'opinion intéressée d'un parti ex-
[...], la cause dynastique d'une famille, les théories
[in]applicables d'une école, mais les véritables intérêts
[nati]onaux.

» Voilà ce que produit d'admirable la presse popu-
laire, la presse à grand nombre et à bon marché; c'est
qu'en même temps qu'elle forme le jugement de lecteurs
nouveaux, qu'elle étend le bon sens public, la circu-
lation des idées, elle efface toutes les démarcations étroi-
tes de partis, prend à chacun d'eux ce qu'il a de vues
utiles et de sentiments nationaux, — ne leur laisse que
l'exagération et la mauvaise foi; car la presse à bon
marché ne peut arriver au grand nombre par les sen-
tiers battus, — des souscriptions d'amis, des suffrages
de coterie, ne sauraient l'enchaîner, — elle ne peut vivre
qu'autant qu'elle est l'organe véridique et impartial de
l'opinion du pays !.....

» Voilà ce qu'elle a d'admirable, c'est qu'elle ne sau-
rait sans se suicider trahir ouvertement la vérité ou
aliéner dans l'ombre son indépendance, être servile ou
injurieuse, en un mot personnelle, tandis que la *littéra-
ture parisienne*, que quelques centaines d'abonnements
suffisent pour faire vivre, peut impunément trafiquer du
mensonge, se prostituer aux *fonds secrets*, vivre de
l'insulte et de la honte.... Les attaques ou les adulations
personnelles qui sont la grande affaire des coteries ne
rencontrent jamais de la part du grand nombre qu'indif-
férence et dédain....

» La presse populaire, on peut le dire, a déjà pris
rang d'industrie; elle tend à devenir une branche im-
portante de revenu public; — elle est un incontestable
et incalculable progrès : car, en même temps qu'elle est
un puissant moyen de diffusion des connaissances utiles
et des notions variées, un actif stimulant de l'intelli-
gence et de la mémoire, le principe de son existence —
le *bon marché par le grand nombre*, — agit sur tous les
esprits et tend à s'introduire dans toutes les industries,
dans la forme gouvernementale et l'administration pu-
blique.

» Ce n'est point seulement sur le
que *le Médiateur* fondait le succ
était assuré, mais principalem
l'abonnement de 80 fr. à 40 fr.
taines combinaisons dont le
» Les calculs étaient si
fr., dix mille au moins d
naissances utiles dev

10,000 abonnemen
Ils coûtaient, tou

Exc

Annonces pa ,000 par livrais
cité de 10, résulte du fractionnement
malgré l'inconvénient qu'offre
ses feuilles isolées, il faut seulem
le désir de s'instruire devient chaque jour
» F néral, mais que l'aisance des classes laborieu
un pas dans la même voie de progrès.
» La véritable réforme de la librairie, ainsi que nous
comprenons, n'aura lieu que le jour où un ouvr
de M. Victor Hugo, par exemple tel que *Notre-Da*
de Paris, ne se vendra plus, au lieu de 15 fr., que 3 fr.
les deux volumes.

» Cela est possible, cela est prochain.

» Alors les contrefaçons belges ne seront plus redou-
tables, alors nos meilleurs écrivains n'écriront plus pour
un petit nombre seulement; leur esprit acquerra plus
d'étendue, plus de portée plus de solidité selon que
s'élargira davantage le cercle de leurs lecteurs. Les ri-
dicules jargons de coteries à la mode à Paris disparaî-
tront avec les patois barbares en usage dans les dépar-
tements; tout ce qui ne sera pas vrai et précis dans le
langage et le style paraîtra prétentieux et exagéré. —
A cela la langue française gagnera en force et en no-
blesse, et la littérature en morale et en dignité. Il n'y
a qu'une sorte d'ouvrage, que nous sachions, à laquelle

[mo]ins nuisible la publicité du grand nombre, c'est aux [liv]res impies et licencieux !

» Voilà à quel point en est à ce moment la réforme [co]mmencée par les publications d'une *Société* qui a voulu [m]ériter le nom de *nationale*.

» Prochainement on devra à l'impulsion de ces idées essentiellement progressives et pratiques le prix des journaux quotidiens réduit de 80 à 40 fr., et celui des volumes de 7 fr. 50 à 30 sous. »

Dix-huit mois après, le 1er juillet 1836, *la Presse* paraissait « sur le Sinaï de la publicité, au milieu des éclairs et du tonnerre. » Ce n'est pourtant pas qu'on ne dût y être préparé : *la Presse*, en effet, n'était pas l'expression d'une idée nouvelle ; c'était, sous un autre titre, *le Médiateur* de 1831 ; c'étaient les mêmes bases, les mêmes calculs.

« Toutes les opinions, disait le prospectus, toutes les dissidences politiques, ont des journaux pour se manifester. A cet égard, il n'existe ni lacune à combler ni besoin méconnu qui demande satisfaction. *La Presse* ne se fonde donc point avec la prétention de venir émettre une doctrine nouvelle, de susciter encore dans le pays un parti ou une coterie de plus : le journalisme a mis au monde assez de dissentiments sociaux, il a fait de toutes les couleurs de nos drapeaux assez de nuances diverses, pour qu'il lui soit rendu la justice de reconnaître qu'à cet égard il n'a plus laissé rien à tenter. Passions, intérêts, ambitions, haines, préventions, illusions, fausses théories et vaines terreurs, le tout depuis long-temps est alternativement, de la part des journaux établis, l'objet d'une trop habile exploitation, pour qu'il soit permis de prétendre faire à cet égard plus ou mieux.

» *La Presse* différera des journaux établis principalement en ces points : que le prix de son abonnement ne sera point une spéculation ; que.....

» Le prix d'abonnement des journaux quotidiens

n'est pas en juste rapport avec la modicité du reve
moyen de la grande majorité des électeurs français, q
se compose de propriétaires ruraux ; sur beaucoup d
points, nous le savons, 80 francs sont à peine la ren
annuelle d'un capital de six à huit mille francs en terr
arables.

» La presse politique appelle donc une réforme.

» Cette réforme est-elle possible autrement que p
la suppression ou par la réduction législative du dro
de timbre?... Nous le croyons, le premier nous l'avo
dit et imprimé; il s'est enfin trouvé des capitaux ass
intelligents, assez hardis, pour nous suivre dans la se
voie que la spéculation n'ait pas encore sillonnée d'o
nières. »

Ceci posé, M. de Girardin, qui a toujours ai
à jouer cartes sur table, entre ainsi dans les entra
les de la question financière :

« Les frais d'un journal, ainsi que ceux dont se co
pose toute publication, sont de deux natures, les fra
décroissants et les frais *progressifs*.

» Les frais comprenant la rédaction, la compositi
typographique, l'administration et le loyer, s'appell
frais décroissants, ce qui veut dire qu'ils diminuent en proportion inverse du nombre des abonnements; qu'ils sont d'autant moins sensibles et apparents qu'ils sont répartis sur un nombre d'exemplaires plus considérable (1).

» Les frais comprenant les droits de timbre et de poste, le papier, le tirage, le pliage, les adresses s'appellent *frais progressifs*; ce qui veut dire qu'en aucun cas ils ne décroissent, et qu'au contraire ils s'augmentent indéfiniment en raison proportionnelle du développement que prend le journal.

L'application de ces principes fondamentaux au bud-

(1) On appelle encore ces frais *frais fixes*, parce qu'en réalité ils ne varient pas, quel que soit le nombre des abonnés.

d'un journal tel que *le Constitutionnel*, *les Débats*, *Quotidienne*, etc., présente les résultats suivants :

		POUR un abonné.	POUR 1,000.	POUR 10,000.
		fr. c.	fr.	fr.
FRAIS DÉCROISSANTS.				
Rédaction, par an. . .	100,000 f.			
Composition.	36,000			
Administration.	24 000			
	160,000	160,000 »	160,000	160 000
FRAIS PROGRESSIFS.				
Timbre. 5 c. par 365 j.	18 f. 25 c.			
Poste. 4 »	14 60			
Papier, tirage, pliage et adresses.	11 95			
	44 80	44 80	44,800	448,000
TOTAL.		160,044 80	204,800	608,000

» Pour rendre l'intelligence de ce tableau parfaitement claire et facile, nous citerons pour exemple *le Constitutionnel*, dont l'abonnement annuel est de 80 francs, réduits par les remises d'usage à 76 francs nets :

10,000 abonnements à 76 f.	produisant.	760,000 fr.
	coûtant . .	608 000
Le bénéfice est de.		152,000
1,000 abonnements à 76 fr. .	produisant.	76,000
	coûtant . .	204.800
La perte est de		128,800
1 abonnement à 76 fr.	produisant.	76
	coûtant . .	160,044
La perte est de		159,968

» Du tableau qui précède il résulte donc : 1° que, quelque petit que soit le nombre des abonnés d'un jour-

nal, il y a une portion de frais inévitables qu'on ne peut réduire qu'au détriment de la rédaction, économie toujours dispendieuse : ce sont les *frais décroissants*; 2° que, quelque considérable que soit le nombre des abonnés d'un journal quotidien, il y a une portion de frais qui croît comme les souscripteurs, et qui est d'un peu plus de 12 centimes par numéro journalier, soit 44 fr. 80 c. par abonnement annuel : ce sont les *frais progressifs*; 3° qu'au prix de 76 fr., l'abonnement des journaux n'est pas trop élevé, puisque 5,000 abonnements en équilibrent à peine les frais.

5,000 abonnements à 76 fr. produisent.			380,000 f.
5,000 abonn. coûtent	*frais décroissants.*	160,000 f.	381,000
	frais progressifs .	221,000	

» S'il en est ainsi, demandera-t-on, comment *la Presse*, ne coûtant que 40 fr. par an, pourvoira-t-elle aux frais de sa publication?

» Notre réponse sera catégorique.

» *La Presse*, à l'instar des journaux anglais, ne paraîtra pas le lundi. — Le dimanche il n'y a ni débats législatifs, ni débats judiciaires, ni bourse. — Un jour de repos est nécessaire à une bonne rédaction.

» La suppression du lundi réduit les *frais décroissants* de 160,000 fr. à 150,000 fr.; les *frais progressifs* de 44 fr. 80 c. à 36 fr.; ce qui, à 10,000 abonnements, présente les résultats suivants :

10,000 abonnements à 36 fr. pour 40 fr. produiront. .			360,000 f.
10,000 id. coûteront	*frais décroissants.*	150,000 f.	510,000
	frais progressifs .	360,000	
Perte.			150,000

» Cette perte annuelle de 150,000 fr. ne varie pas : n'y eût-il qu'un seul abonné, ou le nombre s'en élevât-il à cent mille, ce chiffre reste le même.

» Toute la question alors se réduit donc à ces termes : Comment couvrir ce déficit annuel de 150,000 fr.? — Par le produit des *annonces*.

» Le produit annuel des annonces du journal anglais *the Times* dépasse 25,000 liv. sterl. (750,000 fr.); celui de quelques journaux français, qui comptent 8 à

000 abonnés, tels que le *Journal des Débats* et *la Gazette de France* (1), s'élève de 200 à 250,000 fr. Cette branche importante de revenu, qui n'existe pour les journaux français que depuis 1828, a constamment été chaque année plus productive, et elle n'a point encore acquis la moitié de son développement. (Suivent des considérations sur la publicité marchande, reproduites de l'article du *Journal des connaissances utiles* que nous citions tout à l'heure.)

» Au prix de 40 fr. par année, 10,000 abonnements seront plus faciles à acquérir que 1,000 seulement au prix de 80 fr. Ce nombre, *la Presse* l'aura dépassé dans six mois. Telle est notre opinion, fondée sur l'expérience et sur une étude constante et approfondie de la presse périodique.

» 10,000 abonnements placeront *la Presse* au premier rang des journaux quotidiens, et lui assureront alors par les annonces payées une recette annuelle qui suffira : à la balance de ses frais, au service des intérêts du capital social, et enfin à son remboursement. »

Le Siècle, nous l'avons dit, parut le même jour que *la Presse*. S'il différait essentiellement d'opinion, il avait le même point de départ, il portait sur les mêmes bases ; c'est sur le produit des annonces que reposait l'avenir des deux entreprises, et la hardiesse apparente de leurs calculs avait sa justification dans ce qui se passait en Angleterre. L'annonce, en effet, est entrée dans les mœurs du peuple anglais au point d'être devenue une nécessité, un ressort indispensable dans la civilisation britannique. Le *Times*, ce géant de la presse, en offre chaque jour la preuve

(1) « Chaque page d'annonces rapporte 1,000 fr. ; lorsqu'une seule personne l'achète à forfait, elle est payée 720 fr. Il faut parfois attendre plus de huit jours son tour d'inscription, et tel est souvent l'encombrement des annonces que, pour se mettre à jour, il n'est pas rare de voir le *Journal des Débats* publier à l'aide d'un supplément cinq pages d'annonces. »

avec ses 30 ou 40 colonnes serrées d'*avertisements* (c'est l'appellation anglaise) imprimées en caractères microscopiques. Là tout s'annonce, tout se publie, les choses les plus grandes et les plus petites choses, tout vient prendre son rang dans ce vaste bazar d'étiquettes. Et pourtant l'annonce anglaise était grevée d'un droit très lourd ; un bill tout récent vient de le supprimer : l'*avertisement* va donc prendre un nouvel essor.— En France, les progrès de l'annonce sont plus lents, plus difficiles ; cependant nous venons de voir qu'elles donnaient déjà à quelques feuilles un produit suffisant pour motiver les espérances des journaux à 40 fr. Rappelons tout de suite, puisque nous sommes sur ce chapitre, l'effort tenté par la compagnie Duveyrier, fondée en 1845, pour lui imprimer l'impulsion et la faire passer dans nos habitudes. M. Duveyrier avait affermé au prix de 300,000 fr. la quatrième page de chacun des quatre grands journaux : *les Débats, le Constitutionnel, le Siècle* et *la Presse* ; plus de 200 bureaux avaient été ouverts sur les différents points de Paris pour recevoir les insertions, et, pour les chercher, des agents allaient frapper à toutes les portes. Cette tentative, si nous nous souvenons bien, n'eut pas tout le succès qu'elle méritait, et bientôt la révolution de 1848 vint bouleverser toutes les combinaisons, et, en cela comme en beaucoup d'autres choses, arrêta tout net le progrès. Cependant les efforts tentés pour donner de l'extension aux annonces avaient produit un résultat que nous devons signaler : c'est l'agrandissement du format. Ce fut encore M. de Girardin qui en prit l'initiative, en 1844.

Revenons à 1836.

Si la presse à bon marché fut le résultat d'une

spéculation, il faut avouer que ce fut une spéculation bien entendue; disons mieux, si jamais innovation eut sa raison d'être, ce fut celle-là : la transformation du journalisme répondait à une véritable nécessité. L'extension du principe électif dans la triple sphère de l'état, du département, de la commune, l'organisation armée de trois millions de citoyens chargés, sous des chefs de leur choix, de veiller à la garde de la constitution, de l'ordre et de la liberté, semblaient exiger un progrès parallèle de l'enseignement politique, dont la presse est l'instrument.

On comprendra cependant que l'ancienne presse ne vît pas d'un bon œil une révolution qui la menaçait dans son existence. Il n'y eut qu'une voix pour critiquer les calculs du fondateur de *la Presse* et contester ses prévisions. Une vive polémique s'établit à ce sujet; tous les journaux furent unanimes pour combattre l'innovation et la déclarer impossible; le doute se passionna, la discussion alla jusqu'à l'injure, jusqu'au duel même. Et chose étrange! ce fut *le Bon Sens*, journal démocratique, que l'on vit à la tête de ce mouvement, dans lequel se laissa fatalement entraîner Armand Carrel, qui crut ne pouvoir pas rester spectateur impassible d'une querelle commencée par un journal de son parti.

Il est à remarquer que l'opinion ne se trompait pas alors sur l'auteur de cette révolution; ce n'est pas à M. Dutacq qu'on s'attaque, c'est à M. de Girardin; c'est *la Presse* seule qui porte tout le poids de la lutte. M. Dutacq, d'ailleurs, s'efface aussitôt derrière *le Siècle*, et au moyen d'adhésions recueillies dans la gauche et le centre gauche, il a l'habileté de rendre l'opposition en corps solidaire de la moralité de l'entreprise. Au contraire, M. de Girardin, dès le

premier jour, domine, absorbe *la Presse* ; dès le premier jour il est sur la brèche, seul, tenant tête au vieux journalisme soulevé en masse contre les innovateurs, appelant en quelque sorte les coups : *Mè, mè, adsum qui feci!*

Cependant les fondateurs de la presse à bon marché étaient dans le vrai. Au bout de trois mois *la Presse* avait déjà plus de 10,000 abonnés ; elle en comptait bientôt 20,000, et dès 1838 ses annonces étaient affermées 150,000 fr. *Le Siècle*, journal d'opposition, qui s'adressait peut-être à des intelligences moins élevées, mais à des instincts plus vivaces, servi aussi par la mort de Carrel, qui déchaîna tant de passions contre *la Presse*, avait un succès plus grand encore ; il atteignait, après quelques années, le chiffre fabuleux de 38,000 abonnés.

D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, en attaquant si violemment la réduction du prix de l'abonnement, l'ancienne presse n'obéissait à rien moins qu'à une conviction ; dans l'avénement de la presse à bon marché elle ne voyait qu'une chose, une concurrence redoutable qui menaçait sa prospérité, son existence même. Nier les conséquences de cette révolution, c'eût été nier le mouvement ; aussi, bon gré mal gré, ses plus obstinés détracteurs ont-ils été entraînés dans la voie nouvelle. Un seul journal, nous l'avons dit, *les Débats*, put rester au prix de 80 fr. sans compromettre son influence ni sa prospérité.

Quelques chiffres suffiront, d'ailleurs, à prouver quelle a été l'influence de l'abaissement du prix d'abonnement sur le mouvement de la presse.

Les feuilles timbrées à Paris pour le service des journaux n'étaient en 1828 qu'au nombre de. 28,000,000

Elles se sont élevées en 1836 à	. .	42,000,000
en 1843 à	. .	61,000,000
en 1844 à	. .	62,283,260
en 1845 à plus de		65,000,000
en 1846 à près de		80,000,000

A la fin de cette dernière année on comptait à Paris vingt-six journaux quotidiens, qui réunissaient environ 180,000 abonnés.

Quatre : le *Journal de Paris*, le *Messager*, le *Corsaire-Satan* et *la France*, en comptaient de 500 à 2,000.

Huit : le *Moniteur parisien*, la *Réforme*, l'*Echo français*, le *Courrier français*, la *Démocratie pacifique*, le *Droit*, la *Gazette des tribunaux* et l'*Entr'acte*, en comptaient de 2,000 à 3,000.

Neuf : le *Charivari*, la *Gazette de France*, le *Commerce*, la *Quotidienne*, la *Patrie*, l'*Estafette*, l'*Esprit public*, le *National*, l'*Univers*, en comptaient de 3,000 à 5,000.

Deux : les *Débats* et l'*Epoque*, en comptaient de 10 à 15,000.

Deux : *la Presse* et *le Constitutionnel*, en comptaient de 20 à 25,000.

Un, *le Siècle*, en comptait plus de 30,000.

Nous ne parlons pas du *Moniteur universel*, qui était envoyé gratuitement à tous les fonctionnaires, et qui comptait peu d'abonnés payants.

Ce rapide et prodigieux développement, la presse le doit peut-être moins encore à son bon marché qu'à la puissance expansive du feuilleton ; du moins le feuilleton en est-il le premier mobile.

Dans l'origine, l'essence des journaux, c'était la politique. Mais la politique, nourriture devenue fort creuse et de moins en moins goûtée, ne pouvait faire vivre long-temps le journalisme dans les conditions

nouvelles où il s'était placé. Il chercha donc, à côté des lecteurs politiques, de nouveaux lecteurs, des lecteurs *littéraires*, si je puis m'exprimer ainsi, et la tentative eut un plein succès. Le feuilleton revêtit alors une forme toute nouvelle. Jusque là la critique littéraire et artistique en avait fait à peu près tous les frais ; il devint bientôt toute ou presque toute la littérature française. Ce n'étaient plus « ces lignes timides qui serpentaient modestement au dessous des formidables colonnes politiques, dont elles étaient l'accompagnement futile, la broderie élégante. » Tout au contraire, ce fut le feuilleton qui, nouvel Atlas, porta la politique sur ses puissantes épaules. C'est lui qui a fait pénétrer le journal au foyer des plus modestes familles, et lui a créé tout un monde nouveau d'abonnés ; c'est lui qui, ouvrant ainsi à la presse de nouveaux et immenses débouchés, a facilité cette alliance de la publicité politique avec la publicité industrielle dont nous parlions tout à l'heure, et, lui assurant ainsi une nouvelle source de revenus, a rendu possible le bon marché de l'abonnement (1).

Pour donner une idée de la frénésie du lecteur auquel on émiettait chaque matin une becquée d'intrigue amoureuse, il suffira de dire qu'un roman fort court d'Alexandre Dumas, *le Capitaine Paul*, procura au *Siècle* cinq mille abonnés en moins de trois semaines. Dans la banlieue, on accourait en foule au devant des porteurs. Alexandre Dumas a été la pierre angulaire du *Siècle*, la providence du roman-feuilleton. La sensation produite à Paris par la publication des *Trois Mousquetaires* et de *Vingt ans après* fut

(1) Cet envahissement des journaux dans le domaine des lettres était pressenti depuis long-temps ; il y a quelque cent cinquante ans que l'abbé Longuerue a dit : « Théophraste Renaudot nous a coupé le cou avec ses gazettes. »

immense. La vie publique, les affaires, et jusqu'aux joies et aux douleurs de la famille, tout cela était suspendu par la péripétie d'un chapitre. Vous dire le nombre de femmes qui se sont passionnées pour ces héros chimériques, cela ferait tout un roman aussi volumineux que les deux autres. Et pourtant, enlevez à d'Artagnan et à ses compagnons le manteau retroussé, le panache flottant et la rapière toujours hors du fourreau, vous ne trouverez là-dessous rien de vrai, rien de vivant, en un mot rien d'humain.

Mais ce succès, c'était à prix d'or que les journaux devaient l'acheter. Dans ces beaux temps du roman-feuilleton, les faiseurs en vogue rançonnaient les directeurs de journaux comme les artistes en renom les directeurs de théâtre. Disons tout de suite que leurs actions ont singulièrement baissé, tandis que celles des danseuses et des chanteurs suivent une progression ascendante qui s'arrêtera on ne sait où. Nous avons dit à quel prix avait été payé *le Juif errant*. Le plus maigre feuilleton coûtait à *la Presse* 300 fr. Dumas faisait avec MM. Girardin et Véron un traité qui lui assurait 64,000 fr. par an. Au *Siècle*, il s'engageait à fournir cent mille lignes par an à raison de *un franc cinquante centimes* la ligne. Et ce n'est pas assez, ces mêmes romans, il vendait à M. Troupenas, l'ancien marchand de musique, le droit de les éditer en sous-œuvre et en tout petit format. M. Troupenas avait compté sur un nombre illimité de volumes en coupant la ligne du journal en deux Mais Dumas, déjà très fort en dialogue au point de vue de l'arithmétique, parvint à réduire l'alinéa au monosyllabe par la création savante du taciturne Grimaud. Voici un échantillon de ce dialogue, que Tacite eût envié. Le Mousquetaire interroge son valet :

— Eh bien?
— Rien.
— Rien!
— Rien.
— Comment!
— Rien, vous dis-je.
— C'est impossible!
— Puisque je vous le dis.
— En es-tu bien sûr?
— Certainement.
— C'est un peu fort!
— C'est comme cela.

M. Troupenas était un homme très fort en géométrie; eh bien! il s'est rendu à Hyères pour se recueillir, et il y est mort sans avoir pu résoudre le problème de mettre en deux lignes un seul des alinéas qui précèdent (1).

Matériellement parlant, le problème posé par la presse à bon marché était résolu. Il était prouvé que la publicité politique et la publicité commerciale, réunies dans un même cadre, pouvaient se prêter l'une à l'autre une puissante assistance, favorable à leur mutuel développement; qu'en fondant le bon marché sur le produit des annonces, ce produit s'accroîtrait en raison de la plus grande publicité résultant du bon marché; qu'on obtiendrait ainsi comme triple conséquence d'une pensée juste et franchement appliquée une ample diffusion de la vie politique dans les couches sociales où elle n'avait pas encore pénétré, une vaste publicité mise au service du commerce et de l'industrie, enfin une large rémunération pour les capitaux

(1) *Chronique de Paris.*

appelés à concourir à cette œuvre de civilisation et de progrès.

Mais, à entendre les apôtres de la *jeune* presse, les conséquences de la réforme qu'ils apportaient ne devaient pas se borner à des résultats matériels et financiers; ils s'en promettaient un effet moral bien autrement important. En élargissant son action, la presse, disait-on, devait se nationaliser davantage; transportée dans un milieu plus vaste, sa pensée devait s'agrandir comme sa mission. Si des journaux s'adressant à deux ou trois mille lecteurs pouvaient impunément se faire les instruments de quelques coteries politiques, ou de quelques ambitions individuelles, il n'en serait plus de même quand l'adhésion sympathique de 20 ou 30 mille abonnés serait pour eux une condition d'existence.

Ces promesses ont-elles été tenues, ces espérances réalisés? Pour rallier et satisfaire des masses beaucoup plus nombreuses d'auditeurs, les journaux placèrent-ils leur confiance dans la force des sympathies politiques groupées autour d'eux? Hélas! non; loin de là, ils abdiquèrent de plus en plus leur ancienne autorité sur les esprits. Devenus tributaires de la foule, ils eurent plus de souci de l'amuser que de l'instruire. L'indifférence croissante du public pour des débats sans vigueur et sans portée, pour des luttes mesquines de portefeuilles, suscita et entretint la vogue des romans-feuilletons, et la presse, semblable à la sultane des *Mille et une nuits*, ne prolongea plus sa vie qu'à charge de satisfaire chaque jour, sans l'épuiser, la curiosité d'un maître exigeant, par les fictions brillantes qui sont en possession de charmer son ennui.

Tout ce qui, jusque là, avait plus ou moins constitué, ce qui semblait devoir constituer l'essence du

journal, la discussion des affaires publiques, le développement des principes qui servent de liens aux divers partis, l'appréciation politique des hommes, des choses et des faits, tout cela ne fut plus considéré, au point de vue du succès, que comme des éléments secondaires, dont l'importance s'effaçait devant celle des œuvres de pure imagination. La critique littéraire elle-même dut se retirer devant le nouveau-venu, consignée d'ailleurs qu'elle était à la porte du journal par le fermier de la quatrième page, qui n'autorisait, pour les articles de librairie, que la publicité qui lui rapportait, la publicité à tant la ligne.

Nous ne voudrions pas blâmer la presse d'avoir accru son domaine de ces nouvelles richesses : nous croyons qu'il est dans son rôle de ne négliger aucun moyen d'action sur les esprits; il faut pourtant convenir qu'il y avait bien quelque fondement dans le reproche qu'on lui adressait de changer en un trafic vulgaire ce qui était une magistrature, presque un sacerdoce ; de livrer à la spéculation la place que réclamaient la philosophie, l'histoire, les arts, la littérature, tout ce qui élève, en le charmant, l'esprit des hommes. Si l'extension donnée au roman-feuilleton propageait dans toutes les classes et dans tous les esprits un besoin de lire qui devra, en fin de compte, tourner au profit de la littérature, son effet immédiat avait été de réduire les maîtres au silence et de ruiner la librairie.

Le Journal-Encyclopédie, *l'Epoque*, *le Soleil*.

Quoi qu'il en soit, le succès du *Siècle* et de *La Presse*, les 300,000 fr. garantis comme minimum par la société Duveyrier aux quatre principaux journaux, étaient bien faits pour tenter la spéculation;

elle trouvait d'ailleurs dans les reproches adressés à la nouvelle presse une sorte de prétexte, dont elle ne pouvait manquer de s'armer.

Ce fut *l'Epoque*, de bruyante mémoire, qui leva l'étendard de la concurrence, en juillet 1845; mais comme *l'Epoque* ne raisonnait guère qu'à coups de chiffres, — et quels chiffres! — c'est au prospectus d'un autre journal, du *Soleil*, que nous demanderons la raison d'être des astres nouveaux qui se levèrent alors à l'horizon du journalisme.

Mais, pour déblayer d'autant le terrain, disons tout de suite ce que c'était que *le Soleil*, ou plutôt ce qu'il devait être. *Le Soleil* était une nouvelle incarnation de M. Dutacq, qui, dépossédé de la gérance du *Siècle* en 1841, était à la recherche d'une affaire quand parut le prospectus de *l'Epoque*. Voyant que le public mordait à l'hameçon, il résolut de renouveler en 1845 ce qui lui avait si bien réussi en 1836 à l'encontre de *la Presse;* il essaya de fonder une feuille rivale, dont le prospectus parut au mois de septembre, *trois mois après* celui de *l'Epoque*, circonstance qui nous porterait à croire que c'est à tort que *la Chronique* fait honneur à M. Dutacq de l'idée du journal encyclopédique. Quoi qu'il en soit, le prospectus du *Soleil*, parfaitement conçu, parfaitement écrit (l'auteur, croyons-nous, était une notabilité du barreau), dont nous avons reproduit en partie les arguments, faisait espérer un excellent journal, s'il eût tenu toutes ses promesses. Mais les fondateurs de *l'Epoque* parurent s'émouvoir de cette concurrence; des pourparlers eurent lieu, et *le Soleil* rentra dans le néant.

Les journaux politiques, disait le prospectus du *Soleil*, dans les conditions matérielles où ils sont aujourd'hui placés, ne peuvent plus suffire à la par-

tie matérielle de leur tâche. En effet, les exigences du feuilleton et les progrès croissants de l'annonce rendent le format de cette époque beaucoup trop restreint pour la discussion des affaires et des questions qui surgissent chaque jour. Quelques feuilles accréditées, en vue d'une association avec une compagnie qui s'est fondée pour l'exploitation de la publicité commerciale, ont pris récemment l'initiative d'un agrandissement devenu indispensable. C'est un progrès, sans doute; mais les tarifs de la société des annonces, conçus dans une pensée de monopole impossible à réaliser, sont beaucoup trop élevés. Pour obtenir des annonces le plus grand revenu possible, il faut les multiplier par le bon marché, et leur ménager, en conséquence, un vaste espace, pour qu'elles ne débordent pas en dehors des limites qui doivent leur être assignées : première raison pour donner aux journaux une plus grande dimension. Une considération d'un ordre plus élevé conduit au même résultat. La presse quotidienne est le mode le plus actif et le plus puissant de circulation pour la pensée et de propagation pour les faits. La politique fut longtemps seule en possession de ce merveilleux instrument. La littérature voulut à son tour participer à ces avantages; le feuilleton, devenu quotidien, fut son domaine spécial, et dès lors on eut réellement deux journaux en un seul. Mais en dehors de la politique et de la littérature, il est d'autres éléments qui demandent à se faire jour dans la publicité périodique, et pour lesquels, vu l'insuffisance du cadre des journaux, il a dû se créer des organes particuliers.

Nous citerons en première ligne les matières judiciaires, qui intéressent les affaires d'un très grand nombre de citoyens et la curiosité de tous. Puis-

qu'elles alimentent, en France, une trentaine de journaux quotidiens, il est évident qu'une feuille politique et littéraire disposant d'un espace suffisant peut les rattacher à son domaine, au grand avantage du public, ainsi dispensé d'un double abonnement. Nous en dirons autant du commerce et de l'industrie, des sciences médicales, de l'instruction publique, etc.

C'était l'idée fondamentale de *l'Epoque*, un peu mieux habillée.

L'Epoque, elle, n'y va pas par tant de circonlocutions; elle ne s'annonce pas comme poursuivant la réalisation d'une idée morale; elle se pose nettement comme une spéculation, et procède non par raisonnement, mais par chiffres : «La compagnie Duveyrier, dit-elle, est venue prouver la possibilité d'une nouvelle révolution dans le système et l'économie des journaux quotidiens. Notre avis est qu'elle obtiendra un plein succès. Une cause toutefois pourrait amoindrir les résultats qu'elle espère atteindre : c'est le format actuel des journaux, même le nouveau, qui, avec sa quatrième page à 2,500 lignes seulement, est encore trop petit pour rendre tout à fait possible l'annonce à bon marché, et c'est seulement par le bon marché que l'on peut espérer d'arriver à multiplier l'annonce. Ce raisonnement nous a conduits à prendre un format supérieur à celui des plus grands journaux quotidiens actuels. Un journal de cette dimension, tiré à 30,000 exemplaires, coûtera 272,500 fr. de plus que les autres grands journaux. Mais nous trouverons le moyen de balancer plus que complétement cette dépense : 1° par le produit de 1,500 lignes d'annonces que nous avons de plus que les autres grands journaux; 2° par la vente

au numéro, organisée à l'anglaise, qui, à 15 centimes le numéro, porte le produit de 364 numéros à 54 fr. au lieu de 44 fr., ce qui, *en supposant* une vente de 10,000 exemplaires, donnerait seul un profit, toute remise déduite, de 80,000 fr. (1). — Notre format, qui nous permet de donner nos annonces à bon marché, nous met aussi à même d'adopter pour le tarif des annonces un système plus logique, plus consciencieux, plus déterminant, celui du prix d'annonces proportionné au nombre des abonnés.» (Le nombre des abonnés, disait une note, sera inscrit en tête du journal et justifié par un certificat de l'imprimeur et le livre de l'administration du timbre.)

Suivent des additions entassées les unes sur les autres, et aboutissant à ce résultat pyramidal : «Ainsi à 40,000 abonnés, malgré l'extrême bon marché de nos annonces, notre bénéfice net serait de plus de *six cent mille francs;* à 20,000 abonnés, il serait déjà de 250,000 fr.»

C'était là déjà un assez beau denier ; à cela il n'y avait qu'une toute petite difficulté : il ne s'agissait plus que d'avoir ces 20, ces 40,000 abonnés, que de trouver chaque jour ces 4,000 lignes d'annonces. Mais *l'Epoque* n'est pas embarrassée pour si peu ; son succès est infaillible, elle va vous le prouver en peu de mots :

(1) Cette idée avait déjà été exploitée en 1836 par M. Bohain, avec *le Figaro*, qu'il faisait vendre chez tous les épiciers et boulangers de Paris. Elle fut encore appliquée en 1841, par M. de Genoude, à ce fameux journal *la Nation*, publié sous les auspices de MM. Arago, Laffitte et Chateaubriand, qui devait réunir tous les partis. Il ne réussit pas mieux à l'*Epoque*, malgré le costume excentrique de ses porteurs, qu'il n'avait réussi à ces journaux. Il fallait la révolution de 1848 pour donner quelque importance à ce mode d'écoulement.

« Si notre combinaison d'agrandissement n'avait pour résultat que la solution du problème des annonces à bon marché, le public ne devrait nous savoir gré qu'à demi : quatre mille lignes d'annonces, cela est fort bien pour le commerce, mais l'abonné, qu'y gagnerait-il? Le présent système a précisément pour effet de permettre, au profit du lecteur et de l'abonné, beaucoup plus qu'il ne réalise en faveur du commerçant et de l'industriel. En effet, à une feuille incomplète dont la politique et la littérature font presque seules les frais, il substitue un journal complet, un journal universel, renfermant dans la *vaste enceinte de ses colonnes jusqu'à dix spécialités de journaux*. Dire que le journal *l'Epoque* sera une sorte d'encyclopédie quotidienne, ce n'est pas trop dire. » Dans tous les cas, on conviendra que cela aurait pu être mieux dit; mais, nous le répétons, *l'Epoque* ne se piquait pas d'atticisme : si vous lui eussiez parlé style, elle vous eût répondu millions ; et le lecteur pouvait-il s'arrêter à ces misères quand on lui promettait pour son déjeuner de chaque jour *dix journaux distincts et complets* : LISEZ L'EPOQUE!

Voici quels étaient ces dix journaux quotidiens — *distincts* — publiés *dans l'Epoque* : 1° Journal politique, 2° Journal de l'armée et de la flotte, 3° Journal des cultes, 4° Journal des travaux publics, 5° Journal municipal et administratif, 6° Journal de l'instruction publique, 7° Journal des sciences et de médecine, 8° Journal du droit et des tribunaux, 9° Journal commercial et agricole, 10° Journal littéraire (feuilleton).

Le Soleil, lui, ne promettait que six journaux, mais flanqués de six revues, et portant les unes et les autres tout une encyclopédie dans leurs flancs. Nous n'avons pas compté, dans son prospectus,

moins de *cent vingt-cinq rubriques*, et toutes accompagnées de leur explication, de leur raison d'être habilement déduite, exprimée heureusement.

Il y avait là, certes, de quoi, dirons-nous allécher, ou effrayer l'abonné? L'un et l'autre : pour certains lecteurs le journal est toujours trop long pour d'autres il ne l'est jamais assez. Mais, nous l'avons dit, il ne fut pas donné aux Français de se chauffer aux rayons de cet étincelant soleil, et, privés de ce phare lumineux, quelques uns eurent le malheur de s'engager dans la *vaste enceinte* des froides et lourdes colonnes de *l'Epoque*.

L'Epoque, en effet, très habilement lancée, ouvertement protégée par le gouvernement, qui supportait impatiemment les velléités indépendantes des *Débats* et était assuré de trouver dans le nouveau journal une obéissance absolue, *l'Epoque* put se croire un instant sur la voie du succès; mais elle avait compté sans un adversaire dont le silence devait étonner.

M. de Girardin avait vu sans sourciller se développer cette feuille gigantesque qui semblait devoir étouffer *la Presse* dans ses larges replis; quelque grande qu'elle fût et combien qu'elle s'agitât, il en avait bientôt mesuré la juste valeur : ce n'est pas lui que pouvait éblouir une pareille fantasmagorie. Cependant, un beau jour, *le Commerce* ayant été mis en vente au prix de 100,000 fr. et n'ayant pas trouvé d'acquéreur, le rédacteur de *la Presse* en exprime son étonnement.

« Ce fait, dit-il, paraît vraiment étrange et inexplicable, quand on le rapproche de la facilité merveilleuse avec laquelle, dit-on, les capitaux se trouvent en ce moment par millions pour fonder des journaux nou-

veaux ! Que ce journal doive s'appeler *la Semaine*, *l'Universel*, *l'Époque*, *le Progrès*, *le Soleil*, *l'Esprit public* ou *la Gazette du commerce*; qu'il doive paraître une fois par semaine ou tous les jours, format gigantesque ou format nain; qu'il doive servir d'organe aux conservateurs les plus exagérés ou à l'opposition la plus indisciplinée, il lui suffit de répandre un prospectus et de former une société par actions, pour que la souscription, à peine ouverte, soit fermée ! C'est à peine si les souscripteurs les plus favorisés, quand ils ont demandé cent actions, en obtiennent cinq; du moins nous assure-t-on que les choses se passent ainsi..... Ils se contentent des chiffres les plus grossièrement mensongers, de promesses de bénéfices les plus évidemment illusoires; ils n'examinent aucune des clauses des statuts sociaux; ils ne prennent pas la peine de s'enquérir quels sont les écrivains qui seront appelés à concourir à la rédaction du journal en projet, et si on leur demandait le nom du fondateur, ils seraient bien embarrassés de le dire. » (1)

Là dessus M. Granier de Cassagnac prend feu ; il taille sa meilleure plume et s'en va-t-en guerre contre son ancien chef de file, qu'il vous arrange ! vous allez voir !

« Nous avons lu aujourd'hui dans *la Presse* un article assez confus, duquel il résulte que son directeur a complétement perdu cette intelligence du mécanisme et de l'industrie des journaux, dont il s'est montré long-temps doué à un degré si remarquable. Autrefois M. de Girardin précédait la presse; maintenant il ne peut même plus la suivre. En toutes choses, les dieux s'en vont.

(1) Et de fait, bien peu des actionnaires de *l'Epoque* en ont connu le fondateur. On ne voyait que M. Granier de Cassagnac. la première plume, et M. Solar, le directeur-gérant, excellent homme, peu fait pour tant de bruit. Mais le *deus ex machina* c'était M. Victor Bohain, ancien rédacteur en chef du *Figaro*, le créateur de l'*Europe littéraire*, le fondateur de la *Société des Dictionnaires*, le directeur du *Courrier de l'Europe*, à Londres, l'inventeur de *la Semaine*, etc., etc.

» La mise en vente du journal *le Commerce*, qui n'a pas pu trouver d'acheteurs sur la mise à prix de cent mille francs, est le prétexte de l'article de *la Presse*; son motif évident est à peine dissimulé, c'est le dépit que lui causent les efforts intelligents et vigoureux faits à cette heure pour modifier les conditions du journalisme et pour lui faire atteindre son suprême progrès. La nature humaine est toujours la même; *la Presse* est persuadée qu'elle a posé ses colonnes d'Hercule, et que le monde finit là où la fatigue l'a forcée de s'arrêter. Cette prétention n'est pas nouvelle; les choses qui finissent ont toujours protesté contre les choses qui commencent. Lorsque Shakspeare ouvrit par ses admirables tragédies l'ère dramatique de l'Angleterre, l'honorable corporation des montreurs d'ours de Londres adressa une pétition à la reine Elisabeth pour demander l'interdiction des œuvres de l'auteur de *Macbeth* et de *Richard III*, en alléguant qu'elles pervertissaient l'art et compromettaient la morale publique. *La Presse* ne signale encore que l'immoralité de l'entreprise des nouveaux journaux; la suppression viendra plus tard.

» Et non seulement M. le directeur de *la Presse* a perdu l'intelligence du mécanisme et de l'industrie des journaux, hélas! il a perdu encore la mémoire. Le croiriez-vous? lui qui dit de la combinaison de *l'Epoque* pis que pendre, il en est pourtant l'inventeur! Oui, M. de Girardin a inventé la combinaison du journal *l'Epoque*; seulement il l'a inventée comme Salomon de Caux inventa la machine à vapeur, dont on n'a pu se servir que deux cents ans après, lorsque Watt et Fulton l'eurent reconstituée et perfectionnée.

» Sur quoi repose, en effet, l'idée fondamentale de *l'Epoque*? Sur ceci, qui est fort simple : dispenser les lecteurs de recourir aux journaux spéciaux, et leur donner à la fois non seulement le journal politique de leur opinion, mais encore le journal spécial de leur profession : à l'avocat, le journal des tribunaux; au négociant, le journal du commerce; au militaire, le journal de l'armée; au marin, le journal de la flotte; au prêtre,

[illegible] ministre, le journal des cultes; au professeur, le journal de l'instruction publique; au littérateur, le journal littéraire; au savant, le journal des sciences. Eh bien! la *Presse* a publié, le 1er juin 1837, le plan d'une [illegible] *universelle* qui a été véritablement le point de [illegible] de l'*Epoque*. (Nous en parlerons tout à l'heure.)

» [illegible], M. de Girardin n'a plus la moindre intelligence des journaux, s'il croit un seul mot de l'article ridicule publié aujourd'hui par *la Presse*. Et il faut bien, en effet, que *la Presse* soit pour lui la dernière limite de sa science, car il n'a pas eu les yeux dessillés par un fait considérable qu'il a lui-même aidé à produire. Ce fait, c'est le feuilleton.

» Que prouve le succès immense du feuilleton des journaux quotidiens? Il prouve qu'à côté des lecteurs *politiques*, dont le nombre est limité, il y a tout un monde nouveau de lecteurs *littéraires*, qui ont triplé le personnel des anciens abonnés. Eh bien! après avoir dû leur succès à des abonnés *spéciaux*, à des abonnés [illegible] *politiques*, les prétendus grands-prêtres du journalisme n'ont pas compris qu'il fallait continuer à chercher des lecteurs *à côté* de la politique; et, après avoir réussi par un journal littéraire, réussir encore par un journal des tribunaux, par un journal commercial et agricole, par un journal de l'armée et de la flotte, par un journal des cultes, par un journal des sciences, enfin par tous les journaux spéciaux qui répondent à des professions et à des besoins.

» Non, la politique ne suffit plus aux journaux à bon marché, qui ont besoin de se sauver par les annonces, et qui ne peuvent pas avoir des annonces considérables sans un très grand nombre d'abonnés. C'est pour cela qu'à côté de la politique, laquelle est d'ailleurs devenue fort creuse, il faut placer toutes les matières qui font le sujet d'une publication spéciale, et envoyer en quelque sorte à chaque abonné, sans augmentation de prix, un cabinet de lecture à domicile. En présence de dix journaux, on n'est pas obligé de tout lire, comme, à un dîner à trois services, on n'est pas obligé de tout

manger; seulement chaque abonné choisit la lecture
l'amuse, qui l'instruit ou qui le sert.

» ... *L'Époque* donnant *dix journaux complets* p
le prix de *la Presse toute seule*, il faudrait à cette d
nière une singulière infatuation d'elle-même pour s'in
giner que l'on ne trouvera pas autant d'empressem
qu'elle dans le public, quand on lui offrira dix fois pl
de matière pour le même argent... »

La riposte ne se fit pas attendre. Dès le lendema
M. de Girardin, criblant à jour les calculs de M
Bohain, renversait tout cet échafaudage de chiffr
si habilement construit, et montrait comme perspec
tive aux grands personnages qui patronaient une pa
reille œuvre..... le banc de la police correction
nelle.

Entre autres vérités à l'adresse de son adversaire
M. de Girardin rappelait en quels termes M. Granie
de Cassagnac parlait, six mois auparavant, dans *l*
Globe, du nouveau format adopté par *la Presse*.

« Les gens, disait le futur champion du plus gigantesque de tous les journaux, les gens qui ont eu l'idée lumineuse d'exagérer le format des journaux de telle sorte qu'un journal ne fût plus qu'un livre déployé, c'est-à-dire un livre incommode, ne se sont jamais demandé sans doute à quoi cette pauvre innovation pouvait être bonne. Nous nous le sommes demandé, nous, et nous sommes arrivé, après un examen approfondi, à répondre qu'elle ne peut être bonne qu'à faire de mauvais journaux... Ce n'est pas pour leurs abonnés, c'est pour eux-mêmes que les spéculateurs du journalisme adoptent le grand format : car, s'il ne s'agissait que de donner plus de matière aux abonnés, il suffirait de supprimer les annonces, qui envahissent la quatrième page. Mais il s'agit bien de l'intérêt réel des abonnés, vraiment! il s'agit de faire une affaire....... Il faut bien se rendre compte de ce que c'est qu'un journal. Ce n'est pas le gouvernement, ce n'est pas la littérature, ce n'est

s le théâtre, ce n'est pas la science, ce n'est pas la ociété; c'est la critique du gouvernement, de la littérature, du théâtre, de la science, de la société. C'est à a spécialité de la critique que le journal est propre, et niquement à cette spécialité, parce que le journal est ne œuvre de soudaineté, parce qu'on l'improvise, et ue le gouvernement, la littérature, le théâtre, la science, la société, ne s'improvisent pas. Eh bien! pour le ournal qui reste fidèle à sa spécialité, qui est de faire le la critique (on sait si *le Globe* s'en faisait faute, et uelle critique était la sienne), le format actuel est suffisant; le format plus grand est une mauvaise chose...

» Si nous avions à présenter le programme d'un nouveau journal, *nous proposerions le maintien du format, a suppression des annonces, la suppression du roman-feuilleton, et l'élévation du prix du journal à* 100 *fr.* »

M. Granier répliqua par des injures, qui ne pouvaient rien réparer : le coup était porté. De ce moment les versements s'arrêtèrent; à peine *l'Epoque* était-elle née que les embarras commençaient pour elle; et ce n'est qu'à force d'expédients, — et quels expédients! — qu'elle parvenait à prolonger sa vie pendant quinze ou dix-huit mois, au bout desquels elle était forcée de céder les quelques abonnés qui lui restaient, — à qui? — à *la Presse*.

Nous avons peut-être un peu insisté sur ces détails; mais il nous a semblé qu'ils n'étaient pas sans intérêt. Le journalisme ne peut pas avoir dit son dernier mot; de nouveaux efforts seront faits assurément pour le tirer de l'ornière où il est retombé : ceux qui les tenteront trouveront d'utiles enseignements dans l'histoire de cette période si agitée de ses annales. L'insuccès de *l'Epoque* a tenu à d'autres causes encore qu'à l'exagération du principe sur lequel elle s'appuyait; tout n'était pas mauvais dans son pro-

gramme. L'idée qui avait présidé à sa création a son point de départ — M. de Cassagnac en con nait lui-même — dans un projet de M. de Girard qu'on trouve toujours le premier sur ce terrain. 1837, le directeur de *la Presse* avait eu la pen d'annexer chaque jour à son journal cinq supp ments spéciaux.

« Les journaux, disait-il alors, sont devenus un premiers éléments de notre existence publique et social de notre existence de citoyen; mais, les intérêts du c toyen une fois satisfaits, nos droits et nos devoirs cla rement définis, suffisamment indiqués, la presse péri dique n'a-t-elle pas à s'occuper d'un autre ordre d'idée d'une nouvelle série de besoins?

» Chacun de nous n'exerce-t-il pas une profession ou ne tient-il pas dans le monde un rang qui exige u commentaire vivant, un guide de tous les jours, un espèce de moniteur dans lequel s'enregistrent les faits, les enseignements, les doctrines, qui ne peuvent trouver place dans les colonnes des journaux politiques?

» Ces faits, ces enseignements, ces doctrines, ont déterminé la création de feuilles spéciales : ainsi sont nés les journaux de droit, de médecine, de sciences, d'arts, d'industrie; mais ces journaux, par la spécialité même où ils se renferment, imposent une double dépense à l'abonné, qui, s'il est médecin, doit encore souscrire à une feuille politique : car les soins de sa profession ne le détournent pas de ses devoirs et de ses intérêts de citoyen.....

» Les fondateurs de la *Presse universelle* se sont proposé pour but de satisfaire à la fois l'homme privé et le citoyen. Pour atteindre ce but, ils publieront dans un seul cadre, mais dans un format différent, deux feuilles entièrement distinctes et cependant réunies, afin d'en mettre le prix à la portée de toutes les positions : car, depuis la révolution opérée dans la presse périodique par les journaux à 40 fr., l'adoption de ces bases économiques est devenue leur condition première d'existence.

» Ainsi, c'est un double journal en cinq éditions sup-
[illegible]entaires qui paraîtra tous les jours sous le titre gé-
[illegible]l de *Presse universelle*; ces éditions supplémentai-
[illegible]adresseront aux professions qu'indique chaque titre:
[illegible]ément militaire et naval; — *Supplément judiciaire*
[illegible]tratif; — *Supplément médical*; — *Supplé-*
[illegible] *industriel et commercial*; — *Supplément littéraire*
[illegible]rtistique. »

Le prix de chaque supplément eût été de 20 fr.

Il y avait certes une excellente idée dans cette
[illegible]mbinaison économique. Elle consistait, comme on
voit, à publier divers suppléments spéciaux qui
[illegible]sent été à *la Presse* ce que sont les rayons ou les
[illegible]s d'une roue à son axe. Ainsi, par exemple, le
[illegible]mmerçant abonné à *la Presse*, moyennant un fai-
e surcroît de prix, aurait reçu avec son journal po-
ique un supplément industriel et commercial; le
[illegible]risconsulte, le notaire, l'avoué, un supplément ju-
[illegible]ciaire qui eût été un véritable journal des tribu-
[illegible]ux. Chaque spécialité assez vaste pour fournir un
[illegible]mbre d'abonnés suffisant aurait ainsi donné lieu à
[illegible]e édition distincte et spéciale de la *Presse*.

La *Presse universelle* resta à l'état de projet,
[illegible]rce que son auteur, surchargé d'affaires, ne pou-
[illegible]it ni ne voulait la faire seul; et aussi parce qu'elle
[illegible]levait une question fiscale douteuse. L'art. 2 de la
[illegible]i du 14 décembre 1830 portait: « Il ne sera perçu
[illegible]ucun droit pour un supplément, qui n'excédera pas
[illegible]0 décimètres carrés, publié par les journaux impri-
[illegible]és sur une feuille de 30 décimètres carrés et au des-
[illegible]s. » C'est sur l'interprétation de cet article que re-
[illegible]osait toute la combinaison, qui aurait eu pour
[illegible]ésultat de publier deux journaux très distincts
[illegible]moyennant un seul droit, économie toute claire et

très importante. Mais pouvait-on donner une pareille extension au mot *Supplément?* Pouvait-on espérer que les tribunaux l'interpréteraient dans un sens aussi large? Cela était peu probable. Cependant, comme l'affirmative avait pour elle de sérieuses autorités, comme au fond le germe de l'idée était fécond, M. de Girardin la reprit en partie en 1843, et publia sous le titre de Supplément à *la Presse* un *Bulletin des tribunaux*. En quelques mois ce bulletin avait augmenté de plus de 6,000 le nombre des abonnés de *la Presse*, et ce succès avait déterminé la *Gazette des Tribunaux*, justement effrayée, à prendre le grand format. Mais la question fut déférée aux tribunaux par l'administration, et elle fut résolue contre *la Presse*.

L'Époque et *le Soleil* eurent la prétention de faire entrer dans le cadre même du journal les suppléments de *la Presse*, de donner dans un même contexte dix ou douze journaux dont elle aurait fait, elle, dix feuilles distinctes. On comprend, sans que nous ayons besoin d'insister, la différence entre les deux combinaisons, le peu de sérieux de celles de MM. Bobain et Dutacq. Il ne suffit pas pour être autorisé à dire qu'on publie dix journaux dans une seule feuille d'y faire dix petites cases au moyen de dix gros titres, d'imprimer un damier sur une feuille gigantesque que personne ne pourra déployer. Le journal-encyclopédie n'est qu'une utopie, ou plutôt, disons le mot, un leurre.

Notre première raison de penser ainsi—et celle-là pourrait nous dispenser d'en donner d'autres — c'est qu'un journal universel serait impossible à bon marché, et le bon marché aujourd'hui est, pour un journal, la première condition, la condition *sine quâ non*. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup

…en arrière, de repasser l'histoire du journalisme …ant ces quinze dernières années, et de voir les …vres de journaux qui jonchent de toutes parts le …p de la concurrence.

Or le bon marché n'est rendu possible que par le …duit des annonces, et les annonces ne donnent un …duit sérieux qu'aux journaux qui ont une clientèle, …la clientèle ne se crée pas en un jour, si bien que …sache jouer de la grosse caisse. *L'Époque* l'avait …en compris ; aussi avait-elle résolu de ne pas at…ndre venir les 20,000 abonnés nécessaires pour lui …surer le rang respectable qui convenait à sa gran…deur ; elle se les donna tout de suite, et tira dès le premier jour à 20,000 exemplaires. L'expédient pouvait être ingénieux, mais à coup sûr il était ruineux.

Voici d'ailleurs un argument péremptoire emprunté à la cause, et que nous croyons devoir reproduire : c'est le budget de *la Presse* en 1845, opposé par M. de Girardin aux calculs fantastiques de *l'Époque*.

FRAIS PROPORTIONNELS PAR ABONNEMENT.

Départements.

Timbre	360 n^os^ à	6 c.	21 fr.	60 c.
Poste	id.	4 c.	14	40
Papier	360 f^lles^ à	3 c.	10	80
Tirage et pliage	id.	1 c.	3	60
			50 fr.	40 c.

Paris.

Timbre, papier, tirage et pliage, comme pour les départements	36 fr.	c.
Port, à un cent. le n°	3	60
	39 fr.	60 c.

Non compris les feuilles gâtées au tirage ; or toute

feuille timbrée et gâtée représente une perte nette de 10 cent.

Ainsi le prix d'abonnement de *la Presse*, en le calculant à 40 fr. pour Paris et à 48 fr. pour les départements, remises compensées par la différence existant entre le prix de l'année et celui des trimestres et semestres, n'était même pas suffisant pour couvrir les frais proportionnels; point de bénéfice sur les abonnements de Paris, et perte sur ceux des départements, perte qui ne laissait pas que de représenter un chiffre assez rond quand elle se répétait quinze à vingt mille fois.

Voici maintenant quelles étaient les dépenses ou frais fixes :

Rédaction et correspondance (gérant compris)	144,000 f.
Composition	50,000
Usure des caractères.	25,000
Administration	30,000
Loyer.	10,000
Perte sur le cautionnement. . . .	3,000
Echanges et gratuits.	6,000
Procès, amendes.	2,000
Réparations et renouvellement des presses mécaniques, imprévu et dépenses extraordinaires	12,000
Total. :	282,000 f.

Telle est la somme énorme que devaient couvrir les annonces. Celles de *la Presse* étant alors affermées 300,000 fr. par la société Duveyrier, il restait un bénéfice d'environ 20,000 fr.

On peut juger, d'après ces chiffres, les supposât-on même quelque peu exagérés, quelles chances of-

[illegible] un journal comme *l'Époque* se donnant au même prix que *la Presse*.

Mais des considérations d'un autre ordre militaient contre cette prétention de la presse à l'encyclopédie. Prétendre faire de chaque numéro d'un journal un gros livre encyclopédique, c'est monter, si l'on peut, une entreprise de librairie, mais c'est tuer du coup cette noble institution dont le but est d'agir sur l'esprit public à chaque instant et sans relâche, précisément par cette brièveté intelligente et incisive qui s'accommode aux loisirs de chacun et de chaque jour. Le journalisme ainsi défiguré n'est plus une tribune, mais une chaire de pédadogue, aux dissertations sans suite et sans fin. C'est une fabrique de traités incomplets et avortés sur toutes sortes de choses, ce n'est plus une puissance.

Ce n'est point sur la grandeur du format, sur le plus ou moins grand nombre de rubriques et de compartiments, que doivent se mesurer la valeur et l'importance d'un journal; mais sur l'excellence, le nombre et la rapidité de ses renseignements, de ses informations, de ses correspondances; sur la fidélité, la promptitude et l'étendue avec lesquelles il rend compte des débats législatifs et judiciaires.

Nous le croyons avec un *journaliste* — nous nous servons à dessein de cette expression par laquelle nous voudrions faire entendre autre chose qu'un écrivain, un publiciste — nous croyons, dis-je, avec un journaliste dont les œuvres ne permettent pas de nier la compétence, que « l'idée vraie, l'idée juste, c'est de demander :

» Aux traités, la science;

» Aux livres, les idées;

» Aux revues, l'étude approfondie des questions;

» Aux recueils spéciaux, de justifier leur titre;

» Aux journaux quotidiens, la publicité la plus prompte et la plus impartiale donnée à tous les débats, à tous les documents, à tous les faits ; le jugement le plus rapide et le moins passionné sur les événements, les institutions, les hommes et les choses. »

Que la pressé, cette vivante image de la société, suive les mouvements des idées, quand elle ne la devance pas, rien de mieux, c'est son essence et son devoir ; mais qu'elle n'oublie point qu'en toutes choses il est de justes limites où s'arrête le bien, surtout qu'elle ne s'oublie point elle-même. Le journalisme, avons-nous besoin de le répéter, est une institution éminemment politique et morale ; il peut, dans de certaines bornes, emprunter à l'industrie, mais il ne saurait se faire industrie lui-même, sans perdre toute portée et toute influence, sans se suicider, sans s'annihiler.

VI

LA PRESSE EN 1848

Plus rien ! Liberté, libertas ! — Les *Républiques* de toutes les nuances. — *La République des femmes ;* leur *Politique*, leur *Opinion*, leur *Voix*, etc. — Un paragraphe en faveur de ces dames.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCRET

Au nom du peuple français.

Art. I.

Il n'y a plus rien.

Art. II.

Tout le monde est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait sur les barricades, le 24 février 1848.

Cette plaisanterie, imitée d'un petit journal du mois de juin qui pouvait au moins confier l'exécution de son projet de décret, fait en conseil, à la commission du pouvoir exécutif, exprime bien mieux encore la situation au 24 février. « Rien ! rien ! rien ! entendez-vous ! s'écriait *l'Ami du Peuple*, le 27 février ; rien, c'est cruel ; mais rien, c'est beau ! » Cela était vrai surtout pour la presse. « Il est bien entendu,

disait encore Raspail, que toutes les lois des deux gouvernements déchus qui portaient entrave à la libre manifestation de la pensée sont abolies à jamais; le peuple en a fait des cartouches, ainsi que de la charte bâclée. »

Ainsi, plus de cautionnement, plus de timbre, plus de déclaration, d'autorisation, plus de liens en un mot, plus d'entraves d'aucune sorte; plus de conditions ni d'âge, ni de moralité, ni d'esprit même. Le Français le plus mineur, le plus dépourvu de mœurs et de lettres, pouvait faire imprimer, en ces jours de gloire... ses opinions? non... ses élucubrations? ce serait trop encore... enfin ce que vous voudrez, ce qu'il voulait. Et vraiment il ne fallait pas avoir 50 fr. dans sa poche pour se refuser la satisfaction de s'élever à soi-même un petit monument en faisant *imprimer* un carré de papier, qu'on remplissait de choses quelconques, sous un titre quelconque, et qu'on signait magistralement : *le Rédacteur en chef*, MOI. C'est alors qu'on pouvait dire que l'esprit courait les rues, et quel esprit! bon Dieu! Et comme *on se* sentait fier d'être Français quand on coudoyait dans tous les carrefours *le Perdu Chêne, l'Amer Duchêne, la Vraie Raie publique* et autres chondroptérygiens!

Si la plupart de ces carrés de papier n'avaient ni rime ni raison, en revanche ils n'avaient pas même le mérite de la nouveauté. La révolution de février a eu un tort, entre autres, c'est d'avoir voulu singer la première révolution. La presse — nous nous servons de ce mot faute d'autres — la presse donna surtout dans ce travers. On en va juger.

Un mot avant d'entrer en matière. La révolution de février s'offrait à nous sous un aspect profondé-

tent triste et sous un autre qui l'était beaucoup moins. Nous avons préféré nous placer à ce dernier point de vue, parce que, entre autres avantages, il nous laissait une plus grande liberté d'allure. Mais il ne faudrait pas qu'on se hâtât trop de conclure de notre ton à nos sentiments intimes. Nous avons ri de certaines excentricités littéraires poussées jusqu'à l'absurde; nous avons ri de certaines théories sociales, ou plutôt de la façon brutale ou inepte dont elles étaient présentées, façon très propre à compromettre les plus utiles réformes; nous avons ri de la manière dont certaines gens qui crient leur républicanisme sur les toits pratiquent les vertus que ce mot semblerait devoir renfermer. Mais est-ce à dire qu'à nos yeux il n'y ait pas de vrais républicains? Est-ce à dire que nous méconnaissions ce qu'il pouvait y avoir de bon sous ces excentricités de toutes sortes dont nous avons plaisanté, que nous prétendions que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes? Non certes; mais nous sommes patient, parce que nous avons la foi. Ces grands mots de *liberté*, *égalité*, *fraternité*, ne datent pas précisément de 1848; nous les connaissions avant que M. Caussidière les fît inscrire sur tous nos murs; nous les avons lus dès notre enfance dans un certain livre qui s'en va cheminant par le monde depuis tantôt dix-neuf siècles, lentement, mais sûrement, irrésistiblement. Nous avons lu de plus dans ce livre que l'erreur ne saurait prévaloir contre la vérité, et nous attendons patiemment, priant Dieu qu'il nous envoie le moins possible de révolutions de février.

Cela dit, en avant!

Le premier journal qui nous arrive à travers les barricades, c'est

La République, fondée, selon son titre, le 24 février. — Le 24 février! Qui savait alors où nous allions, si ce n'est le Nostradamus du 19e siècle, l'inventeur de *l'Almanach prophétique*, M. Eugène Bareste, ou plutôt Barestadamus, comme on l'a baptisé? Toujours est-il que le prophète avait deviné juste, et *la République*, dont le premier numéro parut le 26 février, eut un grand et prompt succès. D'abord dévouée au gouvernement provisoire, elle devint bientôt un des organes les plus ardents des doctrines socialistes. Voici, d'ailleurs, quelle était sa profession de foi, que nous citons comme le point de départ de tant d'autres dont nous allions bientôt être assourdis; elle est adressée *à tous les citoyens!*

Le titre qu'on vient de lire et les devises qui l'accompagnent disent assez ce que sera le journal *la République*....

Nous voulons la *liberté*, le *progrès* et l'*ordre*; mais nous voulons surtout :

Que les lois qui entravent la liberté de penser, de parler, d'écrire et de s'assembler, soient abolies à tout jamais;

Que les intérêts et les droits de chacun, ceux du riche comme ceux du pauvre, soient respectés également, soutenus efficacement par des institutions en harmo[nie] avec les besoins du temps, les désirs de notre époq[ue];

Que tous les citoyens qui participent aux charges [de] la France puissent être électeurs, et même éligibles;

Que l'éducation soit donnée gratuitement aux enfa[nts] de tous les Français;

Que le travail matériel et intellectuel soit organi[sé] sur de nouvelles bases;

Que les rapports des maîtres et des ouvriers soi[ent] réglés dans l'intérêt des uns comme des autres;

Que l'existence de tous les travailleurs soit assur[ée] d'une manière définitive;

Que les différentes branches de l'agriculture, de l[']

dustrie et du commerce reçoivent les améliorations qu'elles réclament ;

Que les sciences, les lettres et les arts soient protégés comme ils doivent l'être en France, dans cette nation intelligente qui marche depuis si long-temps à la tête de la civilisation européenne.

Nous voulons, en un mot, que tous les citoyens soient libres, qu'ils occupent tous les emplois dont ils sont capables, qu'ils jouissent de tous les droits politiques, et qu'ils puissent être pour toujours affranchis du besoin et de la misère ! — *Vive la République !*

Malgré les nombreuses amendes dont elle fut frappée, *la République* a vécu, la dernière des feuilles de son parti, jusqu'en 1851.

Ce titre sonnait trop bien pour qu'il ne fût pas reproduit, la république, d'ailleurs, comportant toute sorte de nuances. Ainsi, nous eûmes une *République française* et une *République universelle*, une *République démocratique*, une *République démocratique et sociale*, et, *rinforzando*, une *République rouge*, émanant, comme le *Bonnet rouge*, journal des sans-culottes, de la rue des Boucheries, et qui avait emprunté son épigraphe à Proudhon : « Souvenez-» vous que le drapeau rouge est le signe d'une révo-» lution qui sera la dernière. Le drapeau rouge ! c'est » l'étendard fédéral du genre humain. » Il y eut même une *République napoléonienne*. Mais tous ces canards barbottaient dans le faux et dans l'impossible ; il appartenait au citoyen Thoré, cette barbe sans pareille, de nous donner *la Vraie République* (26 mars), dont le succès fut assez grand, grâce à la collaboration de Pierre Leroux, Georges Sand, Barbès, pour donner de l'ombrage à *la République* tout court, qui, impatientée de s'entendre appeler, par antiphrase populaire, *la Fausse République*, lui

intenta, sous prétexte d'usurpation de son titre, un procès auquel coupa court, fort à propos, la suspension de *la Vraie République*. « Quels républicains, disait à ce propos M. Thoré, qui veulent débaptiser un journal républicain ! Quels socialistes, qui veulent empêcher la propagande socialiste ! »

Ce que voyant, M. E. Lambert nous a proposé *la République possible*, journal des intérêts de tous et de la mobilisation de la propriété foncière. Voici comment, suivant ce sauveur, la république est possible ; suivez bien le raisonnement : « La république est possible à condition d'assurer la vie publique ; le travail national dépend du crédit ; le crédit dépend de la confiance qui doit régner entre le capital et le travail. » Donc il faut organiser le crédit foncier et fonder une banque hypothécaire, dont M. Lambert donne le plan en seize articles ; sans cela pas de république.

Tant d'efforts impuissants irritent à bon droit le sexe sans-culotte. Après de longues discussions et d'orageux débats, le club des femmes a prononcé : il faut exterminer ces gueux de maris ! La croisade est ouverte, les légions sont prêtes, les cohortes vésuviennes n'attendent plus qu'un chef pour les conduire, qu'un Tyrtée pour les animer au combat. Ce Tyrtée, ce sera *la République des femmes*, journal des cotillons. Aux armes ! s'écrie-t-il,

Vésuviennes, marchons, et du joug qui nous pèse
Hardiment affranchissons-nous !
Faisons ce qu'on n'osa faire en quatre-vingt-treize,
Par un décret tout neuf supprimons nos époux !
Qu'une vengeance sans pareille
Soit la leçon du genre humain.
Frappons : que les coqs de la veille
Soient les chapons du lendemain !

Voici le dernier couplet du *Chant du départ de mesdames, ou grande expédition contre ces gueux de maris :*

Quand le tour sera fait, de ce sexe barbare
Quand plus rien ne restera,
Pour les ensevelir je veux que l'on prépare
Un monument où l'on lira :
— « Vous qui passez, priez pour l'âme
» Du sexe fort mis à néant.
» Le sexe fort battait sa femme ;
» Mais le *battu* devient *battant.* »

En avant ! Délivrons la terre
De tyrans trop long-temps debout !
A la barbe faisons la guerre,
Coupons la barbe, coupons tout !

Puisque nous sommes sur le chapitre de ces dames, vidons notre sac et signalons de suite à la postérité : *la Politique des femmes*, par une société d'ouvrières, sous la direction de Mme Désirée Gay.

L'Opinion des femmes ; — Liberté, égalité, fraternité, pour tous et pour toutes ; rédacteur en chef : Jeanne Deroin. Voici sa profession de foi : « Nous demanderons constamment, au nom de l'égalité, l'abolition complète de tous les priviléges de *sexe*, de race, de naissance, de caste et de fortune. Nous voulons pour la femme, l'enfant et le travailleur, le droit de vivre, qui est le premier de tous, et le libre développement de toutes leurs facultés physiques, intellectuelles et morales, l'éducation égale pour tous ; — l'enseignement professionnel et scientifique selon les aptitudes ; — le droit au travail ; — l'admission à toutes les fonctions sociales, selon les facultés, sans distinction de sexe, etc. »

La Voix des femmes, journal quotidien, socia-

liste et politique, organe des intérêts de toutes, directrice : Mme Eugénie Niboyet. « Les temps étaient pour nous, s'écrie Mme Niboyet dans le n° 5 : notre journal devait réussir; le succès qu'il a obtenu dès son apparition a dépassé nos espérances. Les femmes ne se sont pas fait attendre; leur participation nous est assurée; Dieu a béni nos efforts! Désormais notre journal ne sera plus le travail d'une seule, mais l'œuvre de toutes. Dès demain nous constituons deux comités : l'un pour la rédaction du journal; l'autre pour discuter le plan de nos enseignements publics aux femmes. Chaque aptitude pourra, au sein de nos assemblées, se produire et se développer. Les trois modes de manifestation de la vie individuelle et sociale, par leur libre spontanéité, élèveront la femme à la hauteur virtuelle de sa mission, et celle-là nous sera surtout chère qui, dans sa supériorité, saura se dévouer, tête, bras et cœur, à la cause du progrès. » Cependant, *la Voix des femmes* se vendant peu, on la mit en actions; mais, dit le malin chroniqueur de la *Physionomie de la presse*, un seul socialiste mordit à l'hameçon. Cet homme candide n'était autre que le citoyen Olinde Rodrigues, candidat malheureux à l'Assemblée nationale, inventeur d'une constitution entièrement neuve et n'ayant pas encore servi... Le journal cessa de paraître. Devant l'indifférence publique, toute autre se fût humiliée sans essayer de ressusciter un mort. Mais la citoyenne Eugénie Niboyet n'était pas une femme vulgaire; elle se gratta le front, et en tira... une idée sublime : le *Club des femmes* était inventé. Un beau jour, entre l'affiche du bal Mabille et celle du théâtre Bobino, apparut une pancarte jaune où l'on disait :

« Ce soir, aux Spectacles-Concerts, le club des

mmes tiendra sa première séance; prix d'entrée : 0 centimes pour les hommes, 25 pour les femmes, s enfants et messieurs les militaires. » L'affluence t énorme, la recette colossale, et le journal put revivre : le tour était joué. Si ce n'était pas sortir de on sujet, je vous parlerais de la candidature offerte George Sand, des discussions sur le divorce, qui dépassaient en joyeusetés les pièces les plus croustillantes du Palais-Royal; de la *liberté de la presse*, qui régnait sans limite à l'entrée et à la sortie du club; des apostrophes peu parlementaires qui saluaient ces dames à leur apparition, et qui, par l'énergie du geste et le pittoresque du langage, rappelaient assez la descente de la Courtille. Je vous montrerais le bureau occupé par une collection de momies d'Égypte de la plus respectable antiquité, bataillon sacré, qui ne donnait que dans les grandes occasions, et comptait la recette à la fin de chaque séance... *Sed non his locus.*

Les applaudissements des Spectacles-Concerts retentirent jusque sous les voûtes du Palais-Bourbon, et, dans sa jalousie, l'Assemblée nationale, composée d'hommes, élus par des hommes, ferma brutalement à ces dames la porte des assemblées populaires. Et les journalistes hommes d'applaudir à deux mains, cela va sans dire. Voici, entre autres, comment parlait de cette mesure, dans *le Journal*, un homme qui eut dans son jeune temps un grand faible pour le sexe, mais qui commençait à grisonner, M. Léon Gozlan, puisqu'il faut l'appeler par son nom :

Un paragraphe en faveur des femmes.

Le décret voté avant-hier par l'Assemblée nationale sur les clubs renferme un paragraphe qui défend aux femmes de figurer dans ces réunions politiques. Quel-

ques membres plus galants que logiciens ont protesté contre cette exclusion, sans motiver leur opinion personnelle. Ils n'ont écouté sans doute que leur inspiration. Comme l'inspiration ne se réfute pas, nous sommes dispensé de les combattre. La *Voix des femmes* leur décernera des couronnes de jasmin et des nœuds de ruban rose : que cette récompense les console de notre silence.

L'Assemblée nationale a eu raison de fermer aux femmes la porte des clubs, où elles auraient achevé de perdre les quelques restes de grâce qui les distinguent encore des hommes. Pendant quelque temps il n'est pas mal qu'il y ait encore deux sexes ; plus tard on verra. En attendant, respectons l'usage, la tradition, la coutume, cette coutume qui veut que ce soient les femmes qui aient les soucis de la grossesse et l'ennui de l'allaitement.

Nous aussi nous avons gémi autrefois sur les malheurs des femmes dans la société ; nous aussi nous avons dans plus d'un livre demandé leur émancipation. Mais à côté de nous il s'est élevé tant d'écrits en faveur de la licence des femmes, que nous nous sommes vite empressé de nous taire. Quand nous ne voulions que leur ôter leurs chaînes, d'autres brisaient leur ceinture. Et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que nous ne sommes pas sûr qu'elles aient des chaînes, et qu'il est évident qu'elles portent une ceinture.

La belle antiquité, à laquelle il faut toujours revenir en matière de politique et de législation, ne donnait que des places d'honneur et pas de droits aux femmes, même les plus nobles. Une grande raison la guidait, c'est que la nature le veut ainsi.

La nature veut que la femme soit l'éternel contraste de l'homme, pour que l'homme soit charmé par la différence, attiré par la curiosité, tenu en haleine par le désir. Du jour où les femmes porteront un pantalon et un paletot, la population s'arrêtera.

Que sur certaines questions d'éducation et d'économie domestique les femmes puissent répandre quelques lumières, cela n'est pas douteux ; mais en conclure qu'el-

les doivent à ce titre donner leur avis sur les questions les plus difficiles et les plus complexes de la politique à [illegible] de leurs maris, c'est se jeter tête baissée dans cet [illegible] de folies et d'extravagances dont nous sortons à [illegible]; c'est demander l'égalité du chêne et du roseau, de la terre et du ciel, du ver et de l'étoile. Cela n'est pas de l'égalité, c'est de l'aplatissement.

L'Assemblée nationale a sagement compris qu'il y avait anomalie à permettre aux femmes de siéger aux clubs et à ne pas leur permettre de siéger à la Chambre. Si on leur conférait le droit de faire des insurrections, on ne suppose pas pourquoi on ne leur accorderait pas aussi le droit bien plus politique de les réprimer. Et une Chambre ayant des femmes pour représentants, une Chambre composée d'hommes et de femmes, ne nous rassurerait guère sur sa parfaite indépendance. On craint les influences! mais celles du regard, de la toilette, de la grâce! l'influence des deux mains se rencontrant dans l'urne! mais celle de la parole, qui est si entraînante chez certains députés quand ils ne sont pas à la tribune! mais la buvette, mais les *pas perdus*, mais les couloirs sombres, mais le jardin de la présidence avec ses voluptueux acacias, où l'on se rencontrerait si souvent par hasard!

Il y a aussi beaucoup de portefaix riches à la chambre, s'il y a beaucoup de financiers ruinés: la séduction par l'or n'est-elle pas à craindre? Voyez-vous le Rhône, par exemple, corrompant avec un bracelet de diamants l'aimable Seine-et-Oise ou les trop légères Deux-Sèvres? On compte aussi à l'Assemblée nationale beaucoup de militaires dont la gloire relève les charmes personnels: qui peut dire si Lille en épaulettes ne troublerait pas le cœur et n'enlèverait pas le vote de la Gironde, qui a l'organisation si exaltée et l'imagination si poétique? Je ne parle pas des avocats: peu de représentantes leur résisteraient et ils résisteraient à bien peu de représentantes. Jamais on ne pourrait prévoir le sort d'une loi: cela dépendrait du jour, de la saison.

» Le printemps aurait des effets inouis sur la destinée

d'une proposition. Tel ministre, comptant sur une majorité respectable, se verrait battu le lendemain par une minorité qui aurait eu l'adresse de s'adjoindre ou tous les beaux hommes ou toutes les jolies femmes. Je ne répondrais que des hommes de lettres journalistes qui auraient l'honneur de siéger : l'habitude de vivre dans l'intimité des actrices les rendrait invulnérables aux coups d'une séduction ordinaire. Mais les médecins!! passons.

» Et voyez-vous d'ici les partis physiologiques qui se formeraient à côté des partis exclusivement politiques : le parti des vieilles femmes représentantes en face du parti des jeunes femmes représentantes ; le parti des veuves et le parti des femmes mariées ; puis, les nuances politiques se compliquant des nuances de cheveux, on aurait le parti blond, le parti brun, le parti châtain, le parti maigre constitutionnel, le parti gras républicain. On s'y perd. Dieu nous garde de cette invasion! La France y laisserait sa dernière vertu. Figurez-vous encore le département des Bouches-du-Rhône, ce département si distingué, envoyant des bouquetières et des cuisinières à l'Assemblée, et le département du Finistère se faisant représenter par de nobles marquises et de fières duchesses. Mais ces dames s'arracheraient les yeux, elles se battraient, elles sè... Plus d'une fois le président serait obligé de rappeler les représentantes à lapudeur, tandis qu'il inviterait les représentants à se voiler.

» Encore une fois, l'Assemblée nationale a raison : il ne faut pas que les femmes aient le droit d'aller dans les clubs. Il n'en résulterait qu'une aggravation du mal que font les clubs, quand ils font du mal. On ne le croira pas, cela est pourtant d'une observation générale et d'une vérité éternelle, les femmes vont plus loin que les hommes en cruauté. Dans les temps de guerre civile, elles sont des torches dans le conseil et des poignards dans la rue. Elles incendient au lieu d'éclairer, elles tuent tout ce qu'elles rencontrent ; elles ne font pas de prisonniers. C'est qu'elles ne raisonnent pas, elles

passionnent ; elles mêlent l'amour et la haine à tout ce qu'elles touchent ; et, l'orgueil s'y joignant, elles veulent aller même plus loin que les hommes, dont elles excitent le courage : eux tuent, elles mutilent ; eux se débarrassent, elles font souffrir ; l'homme se contente d'un cadavre, la femme veut un martyr.

» Et, quand elles seraient à la Chambre et aux Clubs, qui gérerait la maison, qui salerait le potage, qui répondrait aux visiteurs, qui soignerait les enfants ? Le mari peut-être.

» Femmes chez lesquelles il reste encore le bon sens, cette qualité qui devient si rare parmi les Français, femmes d'esprit que de mauvaises lectures n'ont pas dégradées, femmes de cœur qui n'avez pas laissé éteindre le chaste feu de la famille, la famille, cette première société créée par Dieu et destinée à demeurer la dernière sur la terre, femmes de toutes les conditions qui souriez au sourire de l'époux bien-aimé et pleurez aux larmes de votre enfant malade, qui agrandissez toutes nos joies et diminuez toutes nos douleurs par votre seule présence au foyer domestique, allez remercier l'Assemblée nationale de l'honneur qu'elle vous a fait de vous exclure des clubs. Jamais affront ne fut plus digne, jamais insulte ne fut plus sainte. Ce soufflet vous fait grandes et reines, comme le soufflet que donnaient autrefois les papes aux souverains d'Allemagne, le jour de leur sacre les faisait empereurs.

Revenons aux choses sérieuses.

Le roi est mort, vive le Peuple ! — *Le Peuple constituant* : Lamennais. — *Le Représentant du Peuple* : Proudhon. — *L'Ami du Peuple* : Raspail. — Autres *Amis* du Peuple, sa *Cause*, son *Triomphe*, sa *Souveraineté*, ses *Apôtres*, ses *Tribuns*, etc.

Le Peuple constituant, journal de l'abbé de Lamennais, éloquent pamphlet de la presse démocratique et radicale, parut en placard sur les murs de

Paris le 27 février, et ce fut comme un événem
que la résurrection de cette parole retentissante. L
premiers numéros sont pleins de foi, pleins d'entho
siasme pour la république : on se passionne d'aut
plus vivement pour le nouveau-né de ses rêves qu'
l'avait moins espéré, qu'on craint de ne le pas po
séder long-temps. Voici, en effet, quels consei
M. Pascal Duprat donnait aux ouvriers (n° 5), co
seils qui témoignent du peu de confiance qu'on ava
dans la durée du nouvel ordre de choses :

« Que les ouvriers ne se dessaisissent pas légèreme
de leurs armes, qu'ils gardent avec la même sollicitud
la plupart de ces barricades qui ont été le tombeau d
la royauté. C'est ainsi qu'ils fonderont véritablement l
république. Ces pierres, qui on fait tout à coup des ci
tadelles, seraient encore au besoin les gardiennes d
droit populaire. » — « Que crains-tu, ô peuple, en re
tournant au travail? ajoutait M. Henri Martin. Qu'on
t'arrache ces droits reconquis au prix de ton sang
qu'on te vole encore cette égalité politique qui est le
seul moyen et la seule garantie des améliorations socia-
les? N'as-tu pas ton fusil à côté de ton établi ou de ton
métier? »

La réponse ne se fit pas attendre; c'était un des
héros du parti qui devait le désarmer, et, quatre mois
après, *le Peuple constituant* était réduit au silence.
Le numéro du 11 juillet parut encadré de noir; il
portait cet avis :

Le cautionnement imposé aux journaux ne nous per-
mettant pas de continuer le nôtre, nous prévenons nos
abonnés, qu'à partir de ce jour ils recevront le journal
la Réforme à la place du *Peuple Constituant*, sus-
pendu forcément. Que nos lecteurs reçoivent, avec nos
fraternels adieux, l'expression de notre reconnaissance.
Leurs sympathies nous ont soutenus, encouragés, dans
la tâche, souvent difficile et rude, que nous nous étions

imposée. Puissent-ils nous rendre ce témoignage, que nous n'avons point failli à nos devoirs ! Maintenant nous sommes dans les jours mauvais ; il en viendra de meilleurs. Désespérer de la France serait un sacrilége.

Voici les adieux que Lamennais adressait à ses lecteurs ; ce cri suprême d'une âme profondément ulcérée traversera les âges :

« Le *Peuple Constituant* a commencé avec la république, il finit avec la république : car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la république, ce n'est même rien qui ait un nom. Paris est en état de siége, livré au pouvoir militaire, livré lui-même à une faction qui en a fait son instrument ; les cachots et les forts de Louis-Philippe encombrés de 14,000 prisonniers, à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques devenus, le lendemain, tout-puissants ; des transportations sans jugement, des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemple ; des lois attentatoires au droit de réunion, détruit de fait ; l'esclavage et la ruine de la presse, par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur ; la garde nationale désarmée en partie ; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais : non, encore une fois, non, certes, ce n'est pas là la république ; mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction.

» Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes.

» Mais que les factieux ne se flattent pas non plus d'échapper à la Justice inexorable qui pèse les œuvres et compte les temps. Leur triomphe sera court. Le passé qu'ils veulent rétablir est désormais impossible. A la place de la royauté, qui, à peine debout, retomberait

Paris le 27 février, et ce fut ...se de la porter, ils ne
que la résurrection de cett... l'anarchie, un désordre
premiers numéros sont p... nation ne peut vivre, et de
siasme pour la républi... En vain ils essaieraient de le
plus vivement pour ... Toute force est faible contre le
l'avait moins esp... ore contre le besoin d'être. Cette
séder long-tem... la trouveraient-ils ? Dans l'armée ?
M. Pascal D... France sera toujours du côté de la
seils qui t...
dans la ... nous, soldats de la presse, dévoués à la dé-
...rtés de la patrie, on nous traite comme le
« O... nous désarme. Depuis quelque temps, notre
de l... enlevée des mains des porteurs, était déchirée,
la ... sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même
l... emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans autre
formalité. L'intention était claire : on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler : nous ne sommes pas assez riche. Silence au pauvre ! »

Cet article valut au gérant du *Peuple constituant* une condamnation à six mois de prison, 3,000 fr. d'amende et trois ans d'interdiction des droits civiques. Lamennais avait inutilement fait auprès de l'Assemblée nationale les plus honorables efforts pour assumer la responsabilité de son œuvre.

L'Ami du Peuple *en* 1848, « an 1er de la république reconquise, par F.-V. Raspail. — Dieu et patrie. — Liberté pleine et entière de la pensée. — Tolérance religieuse illimitée. — Oubli du passé. — Vigilance pour l'avenir. — Suffrage universel. »

« Salut ! toi qui as béni mon berceau, et toi qui béniras désormais ma tombe, République, gouvernement des peuples majeurs et dignes de la liberté ! Salut, culte de toute ma vie !.... Cette république qui n'était pas possible en France, la voyez-vous déjà qui couvre l'Europe

rier !) ? *Vive la république européenne ! Dans* 'ne la république universelle ! Vive la cité de 'erre ! Vive le règne de la fraternité et de t Dieu et la patrie! Les peuples, terribles rans, ne videront plus désormais leurs en conseil de famille et par la pacifique . Ce fer qui lançait la foudre pour pulvériser ones se transformera en levier de travail pour enter d'autres prodiges tout aussi dignes de nos bénédictions.... Que reste-t-il de ces lois liberticides qui peuplaient chaque année nos bastilles et nos cachots avec l'élite de la population, avec les citoyens les plus avancés de la France ? Rien ! rien ! rien !.... Rien, c'est cruel ; mais rien, c'est beau.... Peuple, voilà ton œuvre! Peuple veille sur elle, et que nul n'y porte plus une main profane : car toi seul gouvernes en souverain. Tu as fait grâce, c'est bien ; mais tu n'abdiques pas ta préséance. Nul n'est rien sans toi, nul ne doit être rien que pour toi, et toi seul n'as besoin de personne afin d'être tout et encore quelque chose !... »

Ainsi chantait Raspail le 27 février, mais dès le lendemain, — ce sont ses expressions, — « sa plume s'était brisée entre ses mains, sa langue s'était attachée à son palais, et il voue subitement au plus profond silence une voix qui n'avait jamais vibré plus sonore qu'en se mettant au diapason des mâles accents du peuple. » Si vous demandez pourquoi, il vous répondra *en toute humilité* : « J'avais fait peur ! » D'autres, au contraire, prétendent que c'est lui qui trembla. A tort ou à raison, une grande rumeur avait accueilli l'apparition de *l'Ami du Peuple*, et les étudiants avaient fait un auto-da-fé du n° 2 sur la place Saint-Michel. Cette exécution répondait peut-être à cette phrase du premier numéro : « Neuilly, ce boudoir d'une royauté décrépite, a disparu dans les flammes ; le peuple a purifié ainsi le foyer de la corruption gouvernementale. » Autrement, ce que nous y

avons vu de plus remarquable, c'est l'acharnement avec lequel Raspail poursuit l'appellation de *Monsieur*, dont les ministres, les journaux, les particuliers, continuent à se servir, par une vieille habitude. C'est pour lui le sujet d'une *profonde affliction*, et il y revient à chaque page.

Interrompue au 28 février, la publication de *l'Ami du Peuple* fut reprise le 12 mars et continuée jusqu'au 15 mai. On sait quel rôle Raspail joua dans cette journée; elle se termina pour lui par une captivité qui dure encore.

Il y eut plusieurs autres *Amis du Peuple*, et cela devait être : le roi est mort, vive le Peuple ! « Le Peuple est souverain, disait un journal du temps, *la France*, et déjà il a tous les inconvénients de ce titre, en attendant qu'il en ait, s'il le peut, les avantages. Les flatteurs, qui vivent aux dépens de ceux qui les écoutent, après avoir donné le dernier coup de pied aux rois tombés, se sont tournés du côté des forts. Grâce à cette tactique, il n'est plus qu'un mot émouvant et sonore, c'est celui de PEUPLE. Tout homme qui s'adresse au public s'institue mandataire du peuple, son commis, son valet. On se fait plus humble que les humbles, plus petit que les petits. Les journaux, en grande partie du moins, sont des encensoirs qui brûlent au nez du peuple un parfum qui n'est pas toujours pur, mais qui enivre les cerveaux faibles... »

Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun étaient de petits saints.

Ah ! c'est que, comme le disait le *Père Duchêne*, « quand il se rebiffe, le peuple, quand il se lève, quand il redresse la tête et le bras, alors on a peur,

on tremble autour de lui, on l'appelle *peuple souve rain*. Il a pendant deux jours sa cour, ses flatteurs, ses palais ; il est maître, il commande. »

Donc on vit successivement défiler : *l'Apôtre du Peuple ;* les *Archives du Peuple*, registre politique du bien et du mal, où nous lisons cette boutade :

Vive Dieu ! les prisons sont pleines
Sous cette ère de liberté :
Pourquoi ne pas nommer Vincennes
Le fort de la fraternité !

Le Bon sens du Peuple, journal de honnêtes gens, par Paul Féval et Auguste Vitu, avec cette épigraphe empruntée à la Constitution de 1793 : « Le peuple est l'universalité des citoyens français », vérité un peu méconnue alors.

La Cause du Peuple, par George Sand, non plus seulement du peuple suivant la Constitution de 93, mais du vrai peuple, du peuple en blouse, du peuple souverain. George Sand s'associe corps et âme à la cause de ce peuple, « elle veut la plaider, cette cause aujourd'hui pendante au tribunal de la postérité. » Malheureusement le vrai peuple est peu familier avec les théories nébuleuses de l'illustre romancier, avec son style abstrait : *la Cause du Peuple* n'eut qu'un numéro (9 avril).

Le Peuple souverain, journal des travailleurs, conseille aux électeurs de choisir des hommes qui puissent sauver la République par leur *énergie*, leur *obscurité*, leur *pauvreté*.

La Presse du Peuple, journal de tous, fondé par un typographe, un ingénieur et un prêtre, et demandant « l'abolition du monopole de la pensée. » — *La Souveraineté du Peuple*, par le citoyen Michelot, président du club de la Sorbonne ou de la Jeune Montagne. Le rédacteur en chef de cette feuille ne

devait payer ses collaborateurs « que comme ouvriers ; l'excédant des recettes, une fois les frais couverts, eût été employé à la propagation des *saines doctrines* et au soulagement de ceux des membres qui, en attendant les réformes sociales, seraient tombés dans la gêne. » Malheureusement la police arrêta une si belle entreprise. Hélas! le citoyen Michelot avait eu des disgrâces en Cour d'assises. Sous le masque de ce patriotisme d'emprunt, on reconnut l'ex-abbé Juin d'Allas, qui avait fui en Angleterre pour échapper aux persécutions judiciaires du tyran, il y avait une dizaine d'années. La République, non moins rigoureuse, lui infligea cinq nouvelles années de bagne pour faux, rapt, escroqueries et autres bagatelles. Fie-toi donc, ô peuple, à tous ces bons apôtres !

— *Le Tribun du Peuple*, organe des travailleurs, par l'ex-abbé Constant, si connu par le procès que lui valut sa *Bible de la Liberté*, auteur de *l'Assomption de la Femme*, du *Livre de larmes*, de *la Voix de la famine*, et autres déclamations *ejusdem farinæ*. « La haute cour est partie, s'écrie cet ardent socialiste, mais la basse cour est restée, et voilà pourquoi on intrigue tant encore pour faire représenter le pays par des canards et des dindons.... Arrière donc, arrière la volaille ! » — Un autre *Tribun du Peuple*, journal des révélations politiques, archives du favoritisme, du cumul et de tous les abus, par P. E. Laviron, président du Club des hommes de lettres (sans ouvrage).

Le Triomphe du Peuple, par M. Amédée de Césena, aujourd'hui rédacteur en chef du *Constitutionnel*, parut le 16 avril, le jour même de la grande manifestation *réactionnaire*, avec laquelle il était, je crois, très susceptible de marcher.

Le Représentant du Peuple, journal des travailleurs. — « Qu'est-ce que le producteur? — Rien. — Que doit-il être? — Tout. » — *Le Représentant du peuple* représentait, comme on le sait, les doctrines du citoyen Proudhon, c'est-à-dire la destruction de la propriété, la ruine de la famille et la négation de la divinité. « La propriété, c'est le vol. » — « Dieu, c'est le mal. » — « Travailler, c'est produire *de rien*. »

« La royauté, la propriété, le numéraire, voilà la trinité monarchique que nous avons à démolir; voilà la triple négation dans laquelle se résume pour nous tout entière l'œuvre révolutionnaire commencée en février : car, ainsi que nous aurons lieu de le démontrer par la suite, toute négation, c'est-à-dire toute réforme dans la religion, la philosophie, le droit, la littérature, l'art, se ramène à la négation de l'idée purement subjective, à la négation de la propriété. Et la propriété abolie, on verra, pour employer le langage vulgaire, ce que nous entendons mettre à la place de la propriété, à la place de l'autorité, à la place de Dieu..... »

La panacée de M. Proudhon c'était, on se le rappelle, une banque d'échange des produits, objets pour objets, troc pour troc, comme au temps d'Homère, où l'on payait cent bœufs un bouclier ; le sellier donnerait une bride et des éperons au Savoyard qui ramonerait sa cheminée, et le musicien qui achèterait du pain paierait le boulanger en lui jouant un air de flûte.

Supprimé au mois d'août, le *Représentant du Peuple* reparut en novembre sous le titre simplifié de : *le Peuple*, journal de la République démocratique et sociale, mais émaillé d'une foule d'épigraphes, l'ancienne d'abord : « Qu'est-ce que le producteur? etc. » ; puis : « Qu'est-ce que le capitaliste? —

Tout. — Que doit-il être? — Rien. — Plus d'impôts, plus d'usure, plus de misère. — Le travail pour tous, la famille pour tous, la propriété pour tous. — Division des fonctions, indivisibilité du pouvoir. » — Voilà certes, sans compter l'inévitable devise : Liberté, Egalité, Fraternité, qui dominait tout l'édifice, un titre qui en disait à lui seul autant qu'une longue constitution. Les circonstances ne sont plus les mêmes, la tactique ne doit plus être la même.

« Le succès de la contrerévolution, citoyens, nous a rejetés sur la défensive; c'est la défense qu'il s'agit en ce moment d'organiser, en attendant que nous puissions organiser la victoire. Et c'est comme gage de bataille que nous venons demander à votre patriotisme un dernier effort, l'acte de vertu suprême du chrétien et du citoyen : la PATIENCE. La patience est le tout de l'homme; patience au travail et patience à l'étude, patience à la guerre, patience dans la persécution. C'est la patience qui fait les héros et les génies, qui donne la victoire au droit sur la force, à la pauvreté sur la fortune. C'est la patience qui fait les peuples libres, les grands peuples Les complots, les provocations à la révolte, vous environnent : que le peuple soit, comme Dieu, patient, parce qu'il est tout puissant et immortel, *patiens quia æternus*, dit l'Ecriture. Donnez-nous donc, ô travailleurs, nos frères, donnez-nous pour quelque temps encore la patience; écoutez nos paroles de paix et de sacrifice, et nous vous promettons, en échange, justice pour vous, honte et condamnation pour vos ennemis.....

» En fondant le *Peuple*, organe de la pensée ouvrière, nous venons constituer l'unité des travailleurs en présence de l'anarchie des priviléges, poser l'idée révolutionnaire, l'idée progressive, en face des progrès réactionnaires, des idées rétrogrades. La révolution de février, qui devait satisfaire à tous les vœux du peuple, trompé en juillet, la révolution de février n'est déjà

les, comme celle de 1830, comme celle de 89 et 92, l'une étape dans la route de notre émancipation ; ce sera la dernière...

» Nous voulons la famille, et nous la voulons pour tout le monde... Qui ne sait que l'homme de labeur est aussi, et par excellence, l'homme d'amour?..... Vous, dont l'ambition est de gagner de quoi nourrir une femme et la rendre heureuse, voulez-vous savoir quels sont les ennemis de la famille? Portez le flambeau chez votre voisin le capitaliste, le rentier, l'homme de bourse, le gros salarié, le parasite, l'intrigant, l'oisif; pénétrez dans sa vie intime; interrogez sa femme, sa bonne, son petit garçon, et vous saurez quel est celui qui, par son égoïsme avare, par ses amours désordonnés, corrompt les mœurs publiques et dissout la famille. C'est la misère qui fait l'ouvrier libertin et fornicateur ; chez lui il y a horreur naturelle du vice et entraînement à la vertu. C'est le luxe qui rend le riche incestueux et adultère : la satiété et la paresse sont en lui des agents indomptables de désordre. Nous voulons le mariage monogame, inviolable et sans tache, contracté en toute liberté d'amour, dégagé de motifs sordides, résoluble seulement par la mort et la trahison. Où donc trouverez-vous cet idéal de mariage, si ce n'est parmi vous, ouvriers et ouvrières?...

» Nous voulons le travail comme droit et comme devoir, et sous la garantie de la constitution pour tout le monde. Le droit à l'assistance, dont on nous entretient avec une philanthropie hypocrite, n'est que le corollaire, la sanction du droit au travail ; c'est l'indemnité du chômage... De nos jours, sous ce régime de bancocratie, ne travaille pas qui veut, même en payant..... On se battait jadis pour ne pas travailler, c'était la guerre sociale ; on se bat aujourd'hui pour travailler, c'est encore la guerre sociale. La civilisation est allée d'un pôle à l'autre : on se tuait d'abord parce qu'il n'y avait pas de loisirs pour tout le monde, et cela pouvait se comprendre ; on se tue maintenant parce qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde, et cela ne se comprend plus. Nos capitalistes légis-

lateurs refusent de reconnaître le droit au travail : p ple, encore une fois, nous te demandons la patience !..

M. Proudhon explique ensuite, « pour se conf mer au langage vulgaire, et afin d'éviter toute lomnie, toute équivoque », comment il veut la pr priété, comment il entend la religion, comment en il veut comme forme de gouvernement et de socié la république. Malheureusement, « aux tendanc bourgeoises du gouvernement et de l'Assemblée n tionale, aux entraves jetées sur la liberté d'associa tion et sur la liberté de la presse, à mille autr symptômes, il est facile de juger que notre pays e en pleine voie de restauration royaliste. A pein l'Hercule populaire a tranché une tête de dynastie que de ce tronc exécré il en surgit de nouvelles, *re pullulat hydra!* Là est le péril... Mais, encore un fois, patience ! C'est tout l'avenir du peuple et le sa lut de la République... Encore quelques jours d souffrance, travailleurs ! et vous aurez changé la fac du monde en moins de jours qu'il n'a fallu d'année au Christ pour établir sa religion. »

Le Peuple a eu un dernier écho dans *la Voix d Peuple,* qui parut du 1er oct. 1849 au 16 mars 1850 et succomba sous le poids des condamnations. Le 1er numéro contenait une lettre de Proudhon à se anciens collaborateurs, datée de Sainte-Pélagie, le 30 septembre, et qui se terminait ainsi : « Je vous dirai comme ce général à ses soldats : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ! »

Après ces brûlantes paroles de l'athlète du socialisme, que pourrions-nous dire de *l'Esprit du Peuple,* courrier des rues ; et même de *la Feuille du Peuple,* organe des principes démocratiques, rédigé

Félix Pyat, Babaub-Laribière, Durand-Sa-
t? Nous les nommons pour remplir jusqu'au
notre tâche d'historien ; mais nous croyons pou-
nous dispenser des mêmes égards vis-à-vis d'une
d'avortons qui avaient pris le nom du peuple
drapeau. Et si nous parlions du *Conseiller du*
le, par Lamartine, remplacé depuis par *le Ci-*
ateur, ce serait pour exprimer la profonde dou-
dont on ne peut se défendre en voyant le génie
mis en coupe réglée par la spéculation.

ques journaux honnêtes et modérés : *l'Assemblée natio-*
le, — *l'Ère nouvelle*, — *l'Opinion publique*, — *le Bien pu-*
s, — *l'Avenir national*, etc.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, fondée le 28 février
M. Adrien de Lavalette, fut le premier cri de
testation contre la révolution de février. Ce titre
it à lui seul un trait d'habileté : il voulait dire que
France entendait réserver l'avenir. Le moment
illeurs était on ne peut plus favorable pour une
mblable entreprise : la vieille presse modérée fai-
it la morte, l'opinion se cherchait, les départements
endaient l'arme au bras, quand *l'Assemblée natio-*
ale planta fièrement son drapeau au beau milieu du
camp révolutionnaire. On a dit qu'elle avait semé de
verres cassés la route du gouvernement provisoire,
et, de fait, elle n'a cessé de lui faire une guerre aussi
courageuse qu'énergique ; à quelque opinion qu'on
appartienne, on ne peut méconnaître qu'elle a pour-
suivi sa marche avec beaucoup de talent et de cou-
rage au milieu des entraves, des menaces, des dan-
gers, dont elle était entourée. Aussi son succès fut-il
rapide et grand. Suspendue aux journées de juin,
elle a reparu le 7 août ; mais ses beaux jours étaient
passés : on pourrait dire que sa mission était rem-

plie. En 1851, *l'Assemblée nationale* est devenu
propriété d'un comité fusionniste, se composant
l'exclusion de quelques noms de la légitimité, de
réunion des hommes considérables qui ont été a
affaires sous le dernier règne. Les membres actifs
ce comité sont MM. Molé, Guizot, Berryer, Duc
tel, de Pastoret, de Salvandy, de Falloux, duc d'
zès, de Talleyrand, de Larochefoucauld, de Valm
de Noailles, de Montebello, de Montalivet, etc., e

L'ÈRE NOUVELLE, par le P. Lacordaire (1
avril).—Nous avons peu de chose à dire de ce journa
comme de tous les journaux honnêtes : le bien e
un, le bien aussi est peu bruyant. Nous nous bo
nerons à citer quelques passages de son prospectu
remarquables à plus d'un titre, comme d'ailleurs to
ce qui sort de la plume du savant dominicain :

« De grands événements viennent de s'accompl
dans notre patrie. Une troisième fois, depuis cinquant
ans, l'impuissance des hommes à fonder en France u
pouvoir solide a été manifestée. Le premier qui l'a
tenté, en s'appuyant sur le prestige de la victoire,
vu tomber son œuvre le jour où la victoire l'a trahi
Ceux qui sont venus après en ont appelé aux tradition
antiques, à la force des races royales consacrées par l
temps et l'hérédité : ils ont péri d'une main qui a re
tourné contre eux la majesté du sang. Les derniers s
croyaient plus forts en demandant secours aux intérêt
matériels; ils espéraient dans le développement d
commerce et de l'industrie, dans une activité qui n
laisserait jamais ni reposer la fortune, ni tarir l'ambition : on vient de les voir s'évanouir dans le pressentiment continu d'un mal-être issu des entrailles mêmes
de la prospérité. La terre a manqué sous leurs pieds
comme elle l'avait aux descendants des grandes races,
et avant eux à l'homme de la victoire; et à chaque fois
le gouffre s'est élargi. Napoléon avait été vaincu par

rope, et un million de soldats nécessaires pour attre avaient enveloppé sa chute dans une solennité i imposait à l'âme. Charles X avait laissé derrière lui ve et intacte la dignité du parlement national. Mais ourd'hui, que reste-t-il qui n'ait été atteint ? Rois, ces, pairs, députés, soldats rangés en bataille, t a disparu dans une ruine qui n'a rien coûté. Il ble que la révolution d'un empire ne soit plus qu'un d'enfant, et l'œil étonné contemple cet abîme où is fois, en moins d'un demi-siècle, un vaste royaume précipité son gouvernement. Faut-il donc désespérer ? y a-t-il plus d'ancres pour nous ? La France est-elle s l'enfantement de sa vie ou de sa mort ? Beaucoup n savent rien et tremblent d'une peur qu'ils ne cherent pas même à s'expliquer. Les uns espèrent, les tres doutent, plusieurs maudissent, un grand nombre oit et attend. Nous sommes de ceux qui croient et atndent : car, au milieu de ces catastrophes répétées, us retrouverons toujours deux choses debout, la naon et la religion. Ce peuple qu'on estime perdu resisit au moment même le sentiment de l'ordre, et tire son sein, avec une imperturbable fécondité, de nouaux éléments de hiérarchie et d'organisation. On le geait ennemi de Dieu, et, dans l'enivrement même de victoire, il tombe aux pieds de celui qui ne demande en tant aux victorieux que le sentiment de leur failesse.

» Non la France n'est point un peuple inexplicable u mort. Il a vers le *vrai* et le *juste* une aspiration dont s mouvements désordonnés ne sont que le témoignage ; l cherche un gouvernement sincère comme lui, généeux comme lui, qui ne fasse pas de son existence une ontradiction perpétuelle à ses vœux. *On promet trop à e peuple et on ne lui tient pas assez* ; les lois lui rerennent ce que ses constitutions lui donnent ; les resaurations lui ôtent ce que ses révolutions lui gagnent, t dans cet horrible jeu, s'il perd la foi aux pouvoirs ui lui mentent et aux choses qui le trahissent, il ne erd jamais l'espérance d'une vie régulièrement ordonée, qui consacre les principes de liberté, d'égalité et

de fraternité que le christianisme a mis au monde.

Ce que nous avons dit de *l'Ère nouvelle*, n
pouvons le dire également de L'OPINION PUBLIQ
fondée le 3 mai par M. Alfred Nettement, jou
franchement légitimiste, de l'école de *l'Union*, m
plus hardi et plus vif dans ses allures. *L'Opinion*
blique « était, au dehors, avec l'esprit de progrè
de liberté, contre la politique de l'immobilité et
statu quo. Elle demandait, au dedans, que l'épre
de la république fût faite, non pas tant parce qu'e
ne pouvait l'empêcher, que parce qu'elle croy
qu'il était utile, qu'il était nécessaire que la Fra
allât au fond de ce mot. Mais elle demandait qu
sortît des réminiscences des temps qui ne sont plu
qu'au lieu d'innover avec des souvenirs, de ress
citer avec une superstition puérile les noms et l
choses du passé, on présentât des idées nouvelle
et qu'on nous donnât, en 1848, une république q
ne ressemblât en rien à celle de 93. Elle pensait q
les hommes de la droite devaient apporter loyal
ment leur concours pendant cette épreuve; qu'ils d
vaient approuver tout ce qui était bien, combatt
sans ménagements timides tout ce qui était mal; ap
puyer et réclamer toutes les institutions politiqu
ou nécessaires à la liberté; appuyer, revendiquer to
tes les institutions qui peuvent faire descendre c
sublime principe de la fraternité chrétienne dans l
vie sociale.... »

L'Opinion, à force de talent et de dévouement,
vécu jusqu'au milieu de 1850.

LE BIEN PUBLIC, fondé à Mâcon, sous les aus
pices de M. de Lamartine, est venu, en 1848, s
placer, à Paris, sous l'aile de l'illustre poète, dont i
recevait, dit-on, les confidences, et dont il a partag

variations. Rédigé par Eugène Pelletan, ce journal avait, du moins, une incontestable valeur littéraire.

Nous en pouvons dire autant de l'AVENIR NATIONAL, journal des libertés civiles, politiques et religieuses (4 juin), continuation du *Bon sens du peuple*, par Paul Féval. Voici comment il chantait la chute du gouvernement provisoire :

« Désormais les *messieurs* pourront parler aux citoyens sans fléchir le genou. Il n'y aura plus de matamores de la veille ni de parias du lendemain. La rogue, la raide, la revêche aristocratie du *National* dépose ses parchemins sur l'autel de la patrie étonnée. Dorons des cornes de bœufs, allons quérir chez le bonhomme huit cents jeunes filles mal habillées, rouges et ornées de feuillages verts ; achetons des flûtes à sept trous, et chantons les dieux immortels sur le mode achaïque. Faisons une fête ! Réjouissons-nous ! Nos seigneurs renoncent à leurs priviléges si légitimes ; les conquérants descendent de leur char... »

***Le Père et la Mère Duchêne*, et leur honorable famille. — *La Commune de Paris*. — *La Montagne*. — *L'Organisation du travail*, etc. — Le Banquet à cinq sous. — *L'Aimable faubourien*, etc.**

LE PÈRE DUCHÊNE, gazette de la révolution, par les citoyens Thuillier et Colfavru, président du club des hommes libres. — LA MÈRE DUCHÊNE, journal populaire, démocratique socialiste, par Vermasse, dit Mitraille. — La voilà donc enfin cette bonne, cette excellente famille ! Nous commencions vraiment à désespérer de la voir, à désespérer par conséquent de la République. Après six semaines, la révolution tournait singulièrement à l'eau de rose, et le besoin d'un peu de boue et de sang se faisait généralement sentir. Rendons cependant cette justice

au *Père Duchêne* de 1848, qu'il fut loin d'égaler violenee de son aîné. Aussi *la Mère Duchêne* traite-t-elle d'aristocrate, de révolutionnaire ; au le pousse-t-elle du pied et du coude :

« Marche donc, vieux, ou bien je te casse mon sab sur le pot au noir politique. » — « La mère Duchên la veuve du conventionnel Hébert, ne se souillera jam jusqu'à faire alliance avec un homme taré qui n'a a cune conscience morale ; la veuve d'un vieux républica ne souffrira point qu'on ose insulter à sa dignité jusqu la faire descendre au niveau de la fange... Eh bien ! s chez une fois pour toutes que deux misérables explo teurs, que l'on dit aujourd'hui vendus à la police et l'aristocratie, cette éternelle ennemie du peuple, repr sentent le vieux Père Duchêne, le grondeur d'autr fois : l'un est un sieur Thuillier, ancien ci ou ancien ç mais que je sais avoir passé en Cour d'assises po banqueroute frauduleuse, puis en police correctionnel pour une autre disgrâce. Son collaborateur, associé c complice, est un sieur Colfavru, espèce d'avocat sa cause qui a pour ressources pécuniaires une femme....

Le Père Duchêne, un des journaux démocrat les plus populaires, se vendait, dit-on, à 60,000 o 80,000 exemplaires. Ce fut l'un des agents les pl actifs de l'insurrection de juin, à la suite de laquell il fut suspendu.

De la boue et du sang, un style à soulever l cœur, des phrases tirées au crochet de la hotte d'u chiffonnier : voilà, dit la *Physionomie de la presse* toute *la Mère Duchêne*. Citons quelques phrases :

Guerre aux riches ! « Il y a en France 157 homme qui se tuent pour la jouissance d'un seul. » — Guerre à la civilisation ! « C'est un chaos immonde. » — Guerr aux membres du gouvernement ! « Ce sont des paillasse politiques par lesquels le peuple est volé, archi-volé... ils escamotent la grenouille... » — Guerre « aux bour-

geoisses décrottées qui puent la chair humaine!... »

Voici d'ailleurs un extrait du premier numéro ; on jugera du reste.

« Les vampires royaux sont tombés, buvant jusqu'au dernier râle le sang du peuple, qui envahit en vainqueur l'Hôtel-de-Ville. C'en est fait, la succession des hauts emplois, des grasses sinécures, est ouverte, et d'indignes bâtards se jettent au travers des rues, tournent les barricades, salissent de leurs bottes vernies le sang versé par nos frères, et sautent par dessus les cadavres pour courir à la curée. D'où viennent-ils, que veulent-ils, que sont-ils? La belle question! Ils sortent des caves où ils étaient enterrés depuis le 24 fevrier, et maintenant qu'il n'y a plus de balles à mordre, de cartouches à brûler, les voici qui accourent effarés, pestant encore contre ces remparts de pavés qui les empêchent d'aller d'un train de poste dans les rues pour arriver au partage qu'ils ont convoité.

» Ce qu'ils veulent, pardié! la chose n'est pas neuve: il faut à ces gants jaunes, non pas une baïonnette pour faire la faction comme les camarades, mais le pouvoir, la force armée, la police et la loi, parce qu'avec la force armée, la police et la loi, l'on exploite cet *imbécille de peuple*, qui a au moins le mérite d'être le bœuf gras de la fête.

» Qui ils sont? — Morguienne, vous devez les connaître : voici venir les Garnier-Pagès, les Marrast, les Crémieux, suivis d'un nombreux état-major de laquais et de marmitons. Laissez passer la séquelle, et vous allez voir venir ensuite les Pagnerre, les Flottard, les Buchez, les Recurt, les Buffet, et toute la bande noire des bipèdes affamés de titres et d'épaulettes. O République! place donc à tous les laquais de nos rois, place aux laquais des laquais! Cette aristocratie nouvelle a besoin de lambeaux et d'esclaves. Et toi, peuple des barricades, la baïonnette au canon, efface-toi! Montagnards, vous les nouveaux affamés, veillez sur vos seigneurs. Couchez-vous sur les dalles de l'Hôtel-de-Ville

pendant que vos maîtres reposent mollement sur les couchettes dorées du vieux Rambuteau. Restez trente-six jours sans ôter vos chaussures pourries, vos haillons usés, pour assurer à ces vendus de la royauté gloire et sécurité....

» La vermine couvre vos habits, enfants; que vous importe?... N'êtes-vous pas le peuple souverain? Ils vous l'ont dit. Alors que voulez-vous? Soyez donc les sentinelles de ces matadors hermaphrodites. Gardez votre linge sale et vos haillons, et ouvrez les grilles aux solliciteurs et aux femmes galantes qui viennent marchander des emplois, des grâces et des tontines à vos féaux seigneurs. Vous êtes là pour tout faire, la République le veut. A ce prix, vous aurez bien mérité de la patrie!...

Les superbes fêtes renouvelées de 93 ne trouvent pas grâce devant la sans-culotterie de la mère Duchêne, pas même *la fête dite de la Concorde*.

« *La mère Duchêne* n'est pas allée à la fête; la vieille mère du travailleur ne va pas grimacer un sourire dans la foule, quand elle sait que des milliers de ses enfants sont sans pain et sans travaux. Et qu'irait-elle faire au milieu des baïonnettes et des chars de triomphe? Voici neuf cents cumulards satisfaits, étalant leur pédantisme et leur impuissance! Allons donc! Pense-t-on que, si la vieille était passée par là, elle aurait pu se tenir la langue? N'aurait-elle pas engueulé cette bande de claqueurs soudoyés du Champ-de-Mars, applaudissant quand même aux phrases banales sorties de cerveaux creux, ou aux moindres contorsions des commis de la nation? N'aurait-elle pas été indignée de voir nos jeunes filles s'oublier jusqu'à jeter des fleurs à ces mêmes commis? Vraiment, cela passe toute expression : nos filles devraient être de meilleure maison.

« Et puis, pour ceux qui ont la panse pleine, qui ont 25 francs par jour et plus à grignoter, les fêtes peuvent avoir de l'attrait; mais pour ceux qui sont dans la misère, pour ceux qui pleurent sur les destinées de

la Pologne, pour ceux enfin qui ont du cœur au ventre, ce jour-là était un jour de deuil.

» J'ai cru qu'il n'y avait que la canaille royale capable de voter 2,000,000 de francs pour danser sur des cadavres et devant des cachots; mais hélas! la vieille balayeuse des barricades s'est trompée un jour de plus. Pauvre peuple, toi le seul souverain, on se moque de toi comme de Colin-Tampon. *La Mère Duchêne se fâchera, entends-tu?*

LE PETIT-FILS DU PÈRE DUCHÊNE (21 juin). — Un ménage comme celui que nous venons de citer ne pouvait avoir que des enfants dénaturés : ainsi est celui-ci; il le dit lui-même tout d'abord : *Is pater, non talis filius.* Brutus-Boniface-Hector Duchêne renie père et mère; il les malmène même d'une assez rude façon, aussi bien que « ces Cincinnatus du ruisseau, ces muscadins du bonnet rouge, qui ont pris le bagage et les tréteaux de monsieur son vénérable grand-père. »

« Eh quoi! Messieurs, vous dirait le brave marchand de fourneaux, vous m'appelez *votre maître!* Eh bien! dans mon temps, je n'aurais pas voulu de vous pour décrotter les sabots de ma servante, que j'ai épousée à la face du soleil, ayant pour prêtre l'humanité et le gazon pour autel! Moi, j'étais terrible par moi-même et par les autres; je traînais à ma suite un peuple nouvellement réveillé par tous les crimes de la parole, du sophisme, du meurtre; un peuple avide de nouveauté et rendu féroce par cette nouveauté même. J'étais comme lui un brutal, un barbare, un furieux; nous portions les mêmes sentiments obscènes dans la même vengeance; la rue était notre domaine, nous aimions à nous vautrer dans cette fange sanglante, enfants du sang et de la fange. Nos femelles partageaient nos instincts; nos petits se mêlaient à nos fureurs. Nous avions tant de choses à souiller, à détruire, à abattre, depuis le berceau de l'enfant

jusqu'au tombeau du vieillard, depuis le velours du t
ne en lambeaux jusqu'aux sommets des tours de Not
Dame. C'était le bon quart d'heure de l'orgie politique, c
tait le bon moment de la curée, le vrai jour du *Père D*
chêne. Nous avions la sagacité du chien, la faim du lou
et moi j'étais le limier qui menait toute la bande en h
lant.

» Mais vous, qui êtes-vous, pour toucher à mon a
senal d'invectives ? De quel droit osez-vous m'emprunte
mes folies furieuses ? Et non seulement de quel droit, ma
en quel moment ? Où sont les seigneurs à renverser
Où se cache la féodalité ? Quels châteaux-forts ? Quell
Bastille ? Quelle race royale ? Quels propriétaires à dé
pouiller au dedans ? Quels ennemis à arrêter au dehors
J'ai beau chercher, parmi les bonnes gens qui écriven
le *Père Duchêne* de 1848 je ne vois que des enfants qui s
font peur à eux-mêmes, des fats en bonnets rouges brodé
par les mains de leur maman, et qui se cachent de papa pour écrire *le Père Duchêne* avec de l'encre de la Petite-Vertu.

» J'ai beau chercher les choses et les hommes destinés au renversement de 1848, je ne trouve rien qu
puisse exciter nos colères. Quand on pense que vou
n'avez pas d'autres aristocrates que M. Ledru-Rollin e
M. Crémieux, on est tenté de rire ! Quand on voit qu
votre royauté repose sur la tête fortunée de M. et Mme
Flocon, on est tenté de se demander pourquoi vous pu
bliez *le Père Duchêne*, sinon pour rire. Je cherche en vai
des comtes, des marquis, des vicomtes ; je ne vois que l
duc Pasquier et le comte de Salvandy ! Est-ce qu'au fai
le Père Duchêne peut empêcher M. de Salvandy d'êtr
un comte, si ça l'amuse ? Est-ce qu'au fait *le Père Duchêne* peut forcer M. Pasquier de s'appeler Pasquie
tout court, comme son père et son grand-père, s'il remonte jusque là ?.... Vous nous la donnez belle avec vo
réformes ! Mais cette société que vous voulez réformer, elle est réformée depuis cinquante ans, et du haut e
bas ! Je ne vois que des bourgeois, des ouvriers, des travailleurs, et à la place de ce clergé tout puissant, de

ces moines, de ces princes, de ces grands propriétaires, qui fatiguaient la France du poids de leur oisiveté, que vois-je, sacrebleu! que vois-je? Une république divisée en cent trente-deux millions de petits morceaux de terre, sept millions cinq cent mille foyers, ayant chacun sa famille, son jardin, son champ de blé! Ne sont-ce pas là des aristocrates bien dangereux, et cela valait-il la peine de tirer le vieux *Père Duchêne* de son tombeau? »

La Commune de Paris, *Moniteur des clubs*, — ou plutôt moniteur officiel du gouvernement du citoyen Sobrier, siégeant rue de Rivoli, 16, sous la protection des montagnards, avec cette enseigne: « Se rallie à notre bannière qui voudra, l'attaque qui l'ose. » On connaît assez Sobrier, et par conséquent son journal, pour que nous nous dispensions de toute citation. *La Commune de Paris* disparut le 15 mai avec son rédacteur en chef. Quelques adeptes essayèrent de la ressusciter, en ajoutant à son titre: Journal du citoyen Sobrier, et une foule de devises, parmi lesquelles celles-ci: « Maintien de la famille et de la propriété, droit au bien-être, droit au travail. —Vivre en travaillant, mourir en combattant.» Elle mourut définitivement dans les premiers jours de juin.

Trois autres essais de *Commune de Paris* furent tentés en 1849.

La Montagne *du peuple fraternel et organisateur* (mai 1848) portait cette épigraphe, inscrite sur un poteau: « Qu'a été le peuple? — Rien. — Que doit-il être? —Tout. » Rédigée par les sommités socialistes et humanitaires, par George Sand, Lamennais, Proudhon, Pierre Leroux, Esquiros, Constant Hilbey, l'apôtre Journet, etc., etc., *la*

Montagne semblait devoir enfanter des merveilles; il n'en est sorti que du vent.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL, journal des ouvriers. « La voix du peuple est la voix de Dieu. » Le travail, les travailleurs, voilà de grands mots autour desquels s'est fait alors beaucoup de bruit, et malheureusement pour rien. C'est là, en effet, une question brûlante, et, nous pourrions dire, grosse d'orages; nulle autre assurément n'est plus digne des méditations de l'homme politique. Mais, soit qu'elle ne fût pas mûre encore, soit que les hommes qui en ont tenté la solution en 1848 ne fussent pas à sa hauteur, nous ne voyons pas qu'elle ait avancé d'un pas, et c'est uniquement pour mémoire que nous citerons : *le Travail*, journal du travailleur électeur et éligible; — *le Travail*, véritable organe des intérêts populaires, organe du club de la révolution. « Dieu et l'humanité, droits et devoirs. » — « Arrière, rhéteurs! Arrière, faiseurs de statistiques! Arrière, rhétoriciens ampoulés! Arrière, poètes aux mots splendides! Place, place au philosophe humanitaire! » c'est-à-dire à Pierre Leroux, son héros, son demi-dieu; — *le Travail affranchi*, par Vidal, Toussenel, Vinçard, et autres protestants de l'école de Fourier; — plus deux ou trois *Travailleurs*, un *Travailleur libre*, etc., etc.

Quant à *l'Organisation du travail*, pour qui la rue est le premier et le plus saint des clubs, elle préludait à son œuvre en publiant à deux reprises la liste des soixante principaux capitalistes de Paris, qu'elle fit suivre de celle des quatre-vingts plus riches propriétaires de France, ou du moins réputés tels, « car, disait un spirituel chiffonnier, nous en connaissons dans le nombre qui n'ont pas un pouce

de terre, si bien qu'en allant chez eux les *organisateurs du travail* eussent été volés. De tout quoi on pourrait tirer cette conclusion : Si la propriété *c'est le vol*, l'organisation du travail *c'est le pillage.* » C'est là du moins ce qu'ont pensé les tribunaux.

L'Organisation du travail avait encore voulu organiser autre chose : le fameux *Banquet à cinq sous, fraternisation des travailleurs.* Nous trouvons à ce sujet dans le *Petit-fils du père Duchêne* un excellent article que nous reproduisons à l'intention de ces étranges professeurs d'égalité, Proudhon en tête, qui ne procèdent que par exclusion, qui veulent qu'il n'y ait de vertu que sous la blouse.

« Est-il bien adroit, bien politique, dans ce banquet, de vous séparer des autres classes ? Vous demandez l'égalité, et je vous vois sans cesse proclamer l'exclusion ; c'est mal, c'est vouloir la désunion, c'est provoquer la lutte, c'est appeler la guerre civile. Elle ne vient que trop sans qu'on l'appelle, vous le savez aussi bien que moi. Il n'y a pas que des ouvriers sur la terre et dans la société ; il y aussi des savants, des artistes, des poètes, des philosophes, et même des bourgeois, ce que vous n'êtes pas fâchés de devenir, et vous avez raison, dès que vous pouvez allonger vos vestes. Vous m'invitez à mal dîner sur l'herbe ; moi, je voudrais pouvoir vous inviter tous au café de Paris. Allez, messieurs les commissaires, la réserve, les bonnes manières, la tenue, le silence, l'ordre, la commodité, les plafonds dorés, les siéges élastiques, le filet au madère, le vin vieux, valent bien les coups de soleil ou la pluie. Désirez le mieux, et vous y arriverez en passant par le bien, auquel vous avez droit, comme tout le monde. Pour cela, il faut, pardonnez-moi l'expression, renoncer à votre hypocrisie, ne plus vanter sans cesse le médiocre et le bas, lorsque, comme toute créature humaine, vous avez dans

l'âme le sentiment du beau et du grand. Tout est en vous, la pensée et l'action, les grandes vertus et les nobles dévoûments, la force et la justice. Vous êtes la mine inépuisable d'où l'on tire sans cesse les grands hommes et les grandes choses. Pourquoi ne vouloir dans cette mine que la boue, et jamais l'or? Pourquoi écoutez-vous ces empoisonneurs de morale qui vous rendent fous et furieux, en chatouillant en vous les mauvais instincts et les passions mauvaises, espèces de marquis de Sade de la politique et de la raison? Votre avenir est en vous, votre amélioration est en vous, votre bonheur est en vous.

» Prenez le temps pour auxiliaire. Vous êtes fatigués d'attendre, dites-vous? Est-ce que nous n'attendons pas tous? Si la bourgeoisie vous fait ombrage, croiriez-vous, par hasard, lui être un voisin fort agréable? Cependant vous ne pourrez jamais vivre l'un sans l'autre. Aimez-vous donc, non pas de cette fraternité peinte en noir sur les murs par le grand M. Caussidière, ce Franklin du pétard, ce Washington du lampion, mais de cette fraternité chrétienne, universelle, invisible, mais réelle, que n'ont pas inventée les rédacteurs du *National*, lesquels n'ont pas encore pris la place de Dieu, la seule place qu'ils aient respectée, parce qu'elle est sans appointements.

» Votre banquet a donc tout l'air, à votre insu, d'une vengeance du fromage sur le rôti, avec vos ouvriers, vos prolétaires, votre égalité et votre fraternité. Mes amis, on ne refait pas le passé, si toutefois l'on peut, dans une certaine mesure, préparer et améliorer l'avenir. Voyez! on a essayé du drapeau rouge: où est le drapeau rouge? du bonnet phrygien : où est le bonnet phrygien? de l'ignoble tutoiement : où est le tutoiement? Ces vieilles et laides choses sont mortes, bien mortes, très mortes. Guerre à leurs cendres! Vous vous moquez de la perruque, de la canne à bec de corbin, des culottes, de la poudre et des mouches; mais ce n'est pas plus suranné que vos banquets civiques et vos arbres de la liberté, autres perruques. La liberté est comme la

nté, dès qu'on s'en occupe, on n'en jouit plus. Ne soyez pas les hypocondres de la liberté. »

L'AIMABLE FAUBOURIEN, *journal de la canaille* (« vendu par la crapule et acheté par les honnêtes gens », beuglaient les canardiers), avec ces deux épigraphes :

La grande populace et la sainte canaille
. . . . se ruaient à l'immortalité.

(Auguste Barbier.)

Ce peuple qui sur l'or jonché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds-nus et ne se baissait pas.

(Hégésippe Moreau.)

Voici comment *l'Aimable Faubourien* explique son titre :

« On cherche, suivant l'expression textuelle de Louis-Philippe, « une ressource *victorieuse* pour *maintenir* » dans le *devoir* et la *soumission* la *très turbulente* po- » pulation de Paris et ses AIMABLES FAUBOURGS... »

» On sait sans doute de quoi se composent cette *très turbulente population* et les AIMABLES FAUBOURGS ; ce qu'on appelle ainsi, c'est la France démocratique de 92 et de 1848, les penseurs et les soldats, les volontaires de la Révolution......

» La *canaille*, ne voyez-vous pas que ce n'est pas précisément cette lie de la société corrompue par la misère et l'ignorance, cette masse qui cherche à se soustraire aux atroces douleurs de notre enfer civilisé par des orgies de cabaret... Non ! la *canaille*, c'est tout ce qui a une pensée trop profonde et un cœur trop sympathique, tous ces *Candide* qui trouvent que tout n'est pas pour le mieux dans notre République... Cette canaille-là, on ne lui pardonne pas, on ne se donne pas même la peine de la juger, on l'exile ou on la tue !

» Supposez, en attendant, que quelques uns de ces parias s'avisent de vous exposer deux fois par semaine

leur franche opinion sur les affaires de la patrie, et de jouer cartes sur table....; lisez en tête de cette feuille la définition qu'Hégésippe Moreau et Barbier nous donnent de la sublime canaille, et vous aurez une idée claire et nette de notre but.

» Et maintenant, en avant! »

. . . .

« Je comprends les grondements de ta colère et les cris rauques de ta puissante douleur, ô peuple! Les rhéteurs et les bourgeois ne les comprennent pas et ils te calomnient! Ils ne savent pas, ils feignent d'ignorer ce que ton cœur ulcéré a amassé de fiel et d'amertume pendant ton demi-siècle de servage et de misère! Ils ne veulent pas te croire honnête, ô peuple, après t'avoir vu terrible et fort! Ils connaissent ton énergie et ils doutent de ton intelligence! Ces moucherons stupides harcèlent tes flancs amaigris, mais nerveux, ô vieux lion, si long-temps muselé, si long-temps enchaîné! ils croient t'apaiser en te jetant quelques lambeaux de phrases tricolores ou plutôt multicolores, vaillant champion, qui t'es trouvé debout à l'heure solennelle du combat, à l'heure où ils étaient couchés et cachés, eux qui voudraient t'humilier et te museler de nouveau!

» Que leur as-tu donc fait, à ces eunuques du Palais Bourbon, pour qu'ils te châtrent ainsi? Est-ce pour te mettre à leur niveau qu'ils cherchent à te rapetisser, à t'étriquer de cette ignoble et honteuse façon? Est-ce pour n'entendre plus ta voix grave et forte qu'ils essaient de te bâillonner?

» O peuple des *aimables faubourgs*! toi qui sais combien de généreux cœurs battent dans les robustes poitrines de tes enfants, combien de nobles intelligences rayonnent sous les fronts brunis de tes fils; — ô peuple, sais-tu où l'on te mène, le sais-tu? Sais-tu dans quel traquenard on veut te faire tomber? quels projets s'ourdissent dans l'ombre contre tes libertés, ô peuple héroïque des barricades? Non, tu ne le sais pas! Toi qui souffres, tu espères, comme tous ceux qui souffrent! tu comptes sur des jours meilleurs, et, calme

comme la force, ferme comme le droit, tu attends l'avenir réparateur de tant de jours mauvais rêvé par tes poètes et annoncé par tes prophètes!

» Tu attends! et tu délaisses ton fusil pour les instruments de travail! Ton fusil! oh! cache-le, car, aujourd'hui que la loi des suspects est décrétée, on te prendrait pour un conspirateur! Cache-le, mais pourtant ne le quitte pas de l'œil, et qu'au premier signal, il se retrouve dans tes viriles mains!

» Car tes neuf cents représentants, ô peuple, te préparent une surprise à laquelle tu ne t'attends pas! La Chambre est grosse de projets de réformes et elle accouchera d'une mystification! oui, le mot est écrit, je ne le rayerai pas. La révolution de février, comme sa sœur la révolution de juillet, est une révolution ESCAMOTÉE! »

La petite presse et la presse littéraire. — *Le Canard*, *le Lampion*, *le Pamphlet*, *la Chronique de Paris*. — *Le Spectateur*. — *Le Journal*, de M. A. Karr. — *La Liberté*, M. Alexandre Dumas et *le Mousquetaire*. — *L'Evénement*. — Les Écoliers littéraires.

LE CANARD, journal drôlatique, fantastique, anecdotique, politique et critique de l'an Ier de la République, par Xavier de Montépin, Alphonse de Calonne, marquis de Foudras : c'est dire que cet oiseau domestique appartenait au parti de la fidélité soumise, qui, plumé par les autres, s'en vengeait par des *cancans*. On était dans les premiers jours d'avril; on était à peu près rassuré sur les suites de l'éruption de février : on pouvait donc recommencer à rire. *Le Canard* en donna le signal. Voici comment il terminait sa profession de foi : « *Le Canard* croit à la liberté, *le Canard* croit à la fraternité; mais, hélas! l'égalité lui paraît un mythe!.... En effet, si tous les Français étaient égaux, ils auraient tous assez d'esprit et assez d'argent pour s'abonner au *Canard*. Or... ils ne le font pas. Donc... con-

cluez. » — Condamné pour un article sur Garnier-Pagès, le *Canard* s'est fondu avec

Le Lampion, éclaireur politique, allumé le 28 mai par de Montépin et de Villemessant, « pour éclairer l'inauguration d'une république forte, modérée, honnête, constitutionnelle. » *Le Lampion*, avec non moins d'esprit, avait plus de solidité que *le Canard*; il avait d'ailleurs la même couleur. Nous n'en citerons que ce petit apologue :

« Nous croyons que les hommes de la veille ont trop pratiqué la théorie de la démolition pour qu'ils soient aptes à réédifier.

» Une maison menace-t-elle de s'écrouler, tous les hommes du quartier, bottiers, tailleurs, merciers, peuvent la démolir. Mais, une fois à terre, ni bottiers, ni tailleurs, ni merciers, ne pourront la reconstruire.

» Le grand tort de notre époque, c'est que tous ceux qui ont concouru à renverser la monarchie se croient propres à reconstruire la république.

» Avant tout il faut du bon sens, et puis encore du bon sens. »

Suspendu en juin, *le Lampion* reparut le 8 août; il fut resuspendu le 21 et poursuivi. Le 24 il essaya de reparaître sous le titre de *la Bouche de fer*, pamphlet politique et quotidien; mais *la Bouche de fer* était étouffée six heures après son apparition. Incorrigible et inaccessible à la peur, il se préparait à revenir sous le déguisement, qu'il croyait impénétrable, de *Pipelet-Lustucru*, lorsqu'il fut saisi pour la troisième fois et arrêté sous presse.

Après *le Lampion* on vit paraître trois ou quatre *Lanternes*, mais qui s'éteignirent bientôt faute d'huile, laissant la République dans les ténèbres. *La Chandelle démocratique et sociale* ne jeta pas

une plus vive lumière, et dura à peine deux soirs.

Aux premiers rangs de cet escadron de tirailleurs ou de guerillas de la petite presse, qui font une si rude guerre aux abus, il faut placer LE PAMPHLET, journal quotidien et illustré, plein de sel et de malice, rédigé par A. Vitu, A. Achard, Th. de Banville, Champfleury, P. Féval, A. Ponroy, H. Murger, etc.

Dans le même genre nous citerons encore la *Chronique de Paris,* dont nous avons déjà parlé, par H. de Villemessant, un des plus spirituels chroniqueurs, assurément, de France et de Navarre, René de Rovigo, Jouvin, etc. (1) — La *Revue comique,* par Lireux, qui fit à Louis-Napoléon, dans l'intérêt du général Cavaignac, une guerre à outrance que l'Empereur a généreusement oubliée. — *Le Petit homme rouge,* par Marc Fournier, Alex. Weill, etc.

Nous pourrions encore nommer, mais *longe post alios : la Tarentule,* revue critique des actes sérieux, des utopies, des excentricités et des bévues de nos hommes d'état ; — *Les Bêtises de la Semaine,* et *les Cancans de la Semaine.*

LE SPECTATEUR RÉPUBLICAIN, fondé par un petit cénacle de gens de lettres appartenant à l'école dite du bon sens, et tous à la recherche d'une position sociale, sous la conduite de M. Louis Jourdan, eut une existence très décousue, très agitée. Il naquit le 19 juin sous le nom de *Nouvelles du jour.*

(1) La *Chronique de Paris,* morte sur le champ de bataille, avait commencé, sur le journalisme parisien, une série d'études pleines du plus piquant intérêt, dont nous nous sommes aidé plus d'une fois, et qui, nous l'espérons bien, sera continuée quelque jour.

Après la catastrophe de juin, il prend le nom de *Conciliateur*, et publie trois éditions, une le matin, une après la bourse, et une après la séance. Malgré tant de généreux efforts, il se mourait quand un rayon de soleil dictatorial le vint ranimer, et, le 27 juillet, il reparut plus florissant, sous le titre de *Spectateur*. Il fallut la loi du cautionnement pour arrêter le cours de ses métamorphoses. — Le premier numéro que nous avons sous les yeux, porte en tête la liste de ses rédacteurs, ainsi composée : rédacteur en chef, Louis Jourdan ; histoire politique, Théophile Lavallée ; bulletin scientifique, Barral ; bulletin industriel, Blaise ; variétés, Ponsard ; critique théâtrale, Emile Augier ; courrier de Paris, Taxile Delord ; critique, Gustave Planche ; beaux-arts, Laurent Jan ; voyages, docteur Yvan. Voilà, certes, qui promettait.

Le Spectateur républicain était, comme *le Journal*, qui suit, tout dévoué au général Cavaignac ; on le disait rédigé dans l'ancien cabinet de M. Génie, au ministère des affaires étrangères.

Le Journal, rédacteur en chef, Alphonse Karr, avec le concours de toutes les illustrations contemporaines. — Bonne foi, bon sens. — 15 fr. par an, un sou le numéro ; insertions, la ligne, 00 c. — Evohé ! chantons ! dorons les cornes des bœufs ! C'est bien le cas ou jamais : voici, voici *le Journal*, le journal par excellence, le vrai, l'unique.

« Les journaux, dit M. Karr, ont toujours été des avocats qui plaidaient chacun une cause dans l'intérêt de certain parti et de certaines avidités. Si *je* ne voyais pas devant *moi* un but plus noble et plus grand, je n'abandonnerais pas la vie douce et calme que je me suis faite dans la retraite pour me consacrer à cette nouvelle

blication... J'ai fait un appel aux plus grands noms aux plus illustres talents de notre époque ; tous m'ont mis leur concours assidu avec un noble empressement... *Je veux*, et j'espère, avec l'aide de tout ce qu'il y a d'hommes de cœur et de talent, *fonder enfin en France le parti de la probité, du patriotisme, du bon sens et de la bonne foi.* »

Si nous étions aussi fort sur le syllogisme que *le Canard* ci-dessus nommé, nous dirions : M. Karr n'a rien fondé ; donc.., concluez. « Nous ne sommes pas, ajoutait l'illustre *guêpier*, de ces prétendus amis du peuple qui l'enivrent de paroles empoisonnées et qui l'abandonnent ensuite à la misère, à la prison et à la mort. » Non, M. Karr plaçait mieux son amitié. Que voulez-vous ? 15 fr. par an et les plus grands noms et les plus illustres talents à rétribuer convenablement ! — Né le 28 juillet, un vendredi ! vingt-quatre heures avant *le Spectateur républicain*, et nageant dans les mêmes eaux, *le Journal* est mort le 1er novembre.

La Liberté, journal des idées et des faits. — 1er mars. — Rédacteur en chef, Lepoitevin-St-Alme, du *Corsaire*. — Parmi les libertés à conquérir, *la Liberté* demande : « Liberté entière et complète de la pensée, orale, manuscrite, immprimée ou dessinée. — Plus de bureaux de timbre et de tabac privilégiés. — Justice rendue au nom de la nation par des juges nommés par des électeurs. — Application du jury aux tribunaux correctionnels. — Tout garde national fait partie du jury. — Suppression des impôts sur les denrées alimentaires, et établissement d'impôts de luxe. — Instruction libre et gratuite. Les notaires nommés par les électeurs de leur arrondissement ou canton, etc. »

Grâce à sa rédaction, spirituelle souvent, tou-

jours pittoresque, grâce surtout à la modicité son prix, — ce fut le premier grand journal centimes, — *la Liberté* obtint un succès pr gieux; son tirage était permanent, et la vente lait jusqu'à 100,000 exemplaires par jour. Suc oblige; *la Liberté* le comprit. « Pour répondr l'empressement du public et se rendre plus digne sa bienveillance, elle fit l'acquisition de presses n velles douées d'une plus grande énergie, et d'un bliciste doué d'une non moins grande énergie, d' des plus beaux esprits contemporains, d'un po habitué à voir tomber de sa plume les rubis et perles : nous avons nommé M. Alexandre D mas. On va crier bien fort : Un poète! un roma cier! un faiseur de comédies! écrire sur la poli que!!! Et pourquoi non? Corneille ne fut-il pas pr clamé par le grand Condé le bréviaire des rois? l'auteur des *Lettres persanes!* et Rousseau! Lamartine! M. Dumas, n'a-t-il pas écrit, d'ailleur *Gaule et France,* dans laquelle il prédit en 183 la chute de la dynastie des grands propriétaires et révolution de 1848? L'arène publique ouverte tous ne saurait demeurer fermée à l'un des plus il lustres enfants du pays, sous le singulier prétext qu'il a plus d'esprit, de talent et de génie que se frères. « Ce serait, comme le disait Chamfort ouvrir la lice aux ânes et la fermer aux coursiers de race... »

M. Alexandre Dumas fit donc son entrée solennelle dans *la Liberté* le 25 mars 1848. Il semblerait qu'un homme aussi connu que l'illustre romancier eût pu se dispenser d'une profession de foi; M. Dumas éprouva le besoin d'en faire deux : « Il y a des gens, dit-il, qui ne peuvent faire leur profession de foi que pour l'avenir; j'ai le bonheur, moi, de

pouvoir faire la mieme dans le passé: Ces deux professions de foi, profession de foi du passé, profession de foi de l'avenir, qui occupent deux numéros, peuvent se résumer ainsi : *Ego sum qui sum !* J'ai fait la révolution de juillet ! j'ai fait la révolution de février ! J'ai écrit 400 volumes ! Je ferai toutes les révolutions qui me seront demandées ; j'écrirai tous les volumes qu'on voudra : car je suis celui qui suis.

Et dès le lendemain 27, Alexandre Dumas débutait dans son nouveau rôle par la tirade suivante, que nous reproduisons comme échantillon de son faire politique :

Les Lions de marbre.

Aux Prussiens et aux Autrichiens.

Salut, blonds enfants du Nord, vous êtes bien les fils d'Arminius ; nous sommes bien les fils de Vercingétorix : nous avons lutté contre les cohortes de César, vous avez dévoré les légions d'Auguste. — Nous sommes bien frères !

Nous avons eu un empereur commun qu'on appelait Charlemagne. Pour abriter la civilisation du monde en son berceau, il bâtit une ligne de forteresses qui s'étendait du Danube à l'Océan, de la mer Baltique aux monts Pyrénées ; puis il s'endormit à Aix-la-Chapelle, en disant aux Germains : A vous l'Orient et le Nord ; — aux Francs : A vous le Midi et l'Occident. — Salut, nous sommes bien frères !

Après mille ans, le vent de la liberté se lève, il passe sur Paris, sur Berlin et sur Vienne. Etudiants, gardes nationaux, bourgeois, deviennent soldats. Les trois villes sont au peuple, et partout le peuple est le même : grand dans la lutte, plus grand après la victoire. — Salut ! salut, nous sommes bien frères !

Seulement vous êtes plus cléments, ayant été moins trompés.

Vous vous contentez, vous que le murmure du Rhin vous que le vent de la forêt Noire a faits poètes, vous vous contentez de faire descendre votre roi dans la rue de lui mettre la main sur la poitrine trouée d'un cadavre et de lui dire :

« Là était un cœur qui battait pour toi ; ce cœur, tu l'as éteint : malheur à toi ! »

Vous vous contentez, vous enfants du Danube, vous qu'une longue et douce tyrannie a faits bons et patients, vous vous contentez de crier : A bas Metternich ! de chasser vos archiducs ; puis vous dételez la voiture de votre empereur et vous lui faites jurer sur le drapeau jaune et noir fidélité à votre future constitution.

Certes, c'est un autel sacré qu'un cadavre ; c'est un noble symbole qu'un drapeau.

Mais Louis XVI avait juré aussi fidélité à la constitution de 91 sur les cadavres couchés au pied de la Bastille.

Mais Louis-Philippe avait juré aussi fidélité à la Charte sur le drapeau tricolore, arraché aux barricades.

Vous le savez avec nous, avec l'Europe, avec le monde, tous deux ont manqué à leur serment.

Dieu nous garde de vous dire : Traitez Frédéric-Guillaume comme nous avons traité Louis XVI.

Dieu nous garde de vous dire : Chassez Ferdinand comme nous avons chassé Louis-Philippe.

Mais nous vous disons : il y a une pierre de touche où vous saurez si leur serment est d'or ou de plomb, leur parole, d'argent ou de cuivre.

Ecoutez, vous qui semblez avoir obtenu maintenant tout ce que vous vouliez obtenir :

Il existait un peuple ancien parmi les peuples, une nation noble entre les nations.

Ce peuple avait trois ancêtres fameux. Le premier se nommait Piast ; le second, Jagellon ; le troisième, Sobieski.

Cette nation, c'était aussi notre sœur, puisqu'on l'appelait la France du nord.

C'était un peuple libre, — c'était une nation indépendante.

Quand elle nommait ses rois, elle traçait un fossé autour du champ de Kolau; elle jetait trois ponts sur ce fossé.

Par le premier passait la grande Pologne;

Par le second, la petite Pologne;

Par le troisième, la Lithuanie.

Les palatins étaient tous à cheval, comme il convient à de dignes descendants des Sarmates.

Là se faisait l'élection.

Puis, l'élection faite, des cavaliers partaient comme des flèches sur leurs chevaux tartares aux naseaux fendus, et allaient porter le nom de l'élu aux palatinats.

La Pologne était alors un puissant royaume. Ses limites étaient, au Nord et au Nord-Est, le grand duché de Moscovie et la Prusse; à l'Est, la Silésie et la Hongrie; au Sud, la Moldavie; à l'Ouest, la Tartarie.

Un jour, les Turcs menacèrent d'envahir l'Europe, comme avaient fait autrefois les Arabes. Kara-Mustapha vint jusqu'à Vienne, comme Abderrhaman était venu jusqu'à Poitiers.

Sobieski monta à cheval avec tous ses palatins, et les Turcs furent refoulés de l'autre côté du Danube.

Depuis ce temps, Belgrade garde Semlin et ne lui a point permis de repasser le fleuve.

Sans le marteau de Karl, sans le sabre de Sobieski, peut-être l'Europe serait-elle musulmane.

Ce royaume s'était conservé intact jusqu'au jour où la Messaline du Nord prit un de ses amants et le jeta de son lit sur le trône de Frédéric-Auguste.

A partir de ce moment, Poniatowski n'est plus qu'un vassal, la Pologne n'est plus qu'un fief.

Alors commence ce festin de rois, où l'on mange les peuples. Catherine, Frédéric et François s'attèlent à la Pologne, tirent à eux, et l'écartèlent.

Ce premier supplice est de 1772.

A partir de ce premier démembrement, les Polonais

sont encore un grand peuple, mais la Pologne n'est plus une nation.

Une seconde fois, à la suite de l'insurrection de Targowitz, que soutient la Russie, la victime change de forme, sans changer de bourreaux.....

Celui-ci est le démembrement de 1791.

Tout à coup Kosciusko apparaît; c'est à la fois l'enfant de la Pologne, le héros de l'Amérique et de la France.

Place à Kosciusko, le vainqueur de Cracovie; place, il faut un large champ de bataille au successeur de Sobieski, au prédécesseur des Clapicski et des Czartoriski; place dans la plaine de Macijowice, car avec lui va tomber encore une fois la Pologne!

Alors les trois aigles se ruèrent de nouveau sur son cadavre.

François II prend..... 834 milles carrés.

Frédéric-Guillaume prend..... 1,000 milles carrés.

Enfin Catherine, qui va aller rendre compte à Dieu de l'assassinat d'un empereur et du meurtre d'un royaume, Catherine prend..... 2,000 milles carrés.

Ceux qui ont moins en territoire auront plus en esclaves.

L'appoint des terres est fait avec des hommes.

Celui-ci est le démembrement de 1796.

Un jour, un seul, la Pologne crut à une aurore nouvelle. Elle se souleva sur son lit de mort, elle écarta son linceul, et, comme la fille de Jaïr, elle dit : — Me voilà!

Napoléon venait de tailler le duché de Varsovie avec l'épée d'Austerlitz.

Mais le duché de Varsovie croule avec l'empire français. A Alexandre ses plus riches débris, à François II la Gallicie, à Frédéric-Guillaume cent mille âmes.

Cracovie sera république, comme Francfort.

En voilà pour quinze ans.

Vous savez tous 1830, les promesses mensongères

de notre roi, la nationalité polonaise jurée, l'ordre régnant à Varsovie.

Alors tout ce qu'il y eut de nobles cœurs en France bondit de douleur.

Tout ce qu'il y eut de fronts généreux rougit de honte.

Mais que pouvait la France, séparée qu'elle était des martyrs par le grand duché de Bade, le Vurtemberg, la Bavière, la Bohême et la Silésie?

Aujourd'hui, grâce au ciel, il n'en est point ainsi. Le grand-duché de Bade donne une constitution; le roi de Vurtemberg est à peu près prisonnier; le roi de Bavière abdique; la Bohême se fait indépendante; une chaîne électrique de peuples, se donnant la main, s'étend de Strasbourg à Cracovie.

Après le congrès des rois vient le congrès des peuples.

Eh bien! frères du Nord, maintenant que vous avez travaillé pour vous, pensez aux martyrs?

Ce sont les rois, et non les peuples, qui veulent des esclaves. Vous n'êtes pas des Athéniens, pour avoir des ilotes.

Dites à votre roi Frédéric-Guillaume:

— Oui, nous croyons à votre parole.

Dites à votre empereur Ferdinand:

— Oui, nous croyons à votre serment.

Mais d'abord lavez-vous des trois partages; faites amende honorable du triple démembrement.

Rendez l'homme à la terre, la terre à l'homme.

Ce n'est plus un grand duché de Varsovie que réclame l'Europe, c'est une Pologne nouvelle.

Donnez la liberté, la France donnera le fer.

On sait ce que les Polonais font avec du fer et de la liberté.

Et cette fois vienne le czar, — nous verrons ce que pèsera l'Asie despotique dans la main de l'Europe républicaine.

—

Frères, — vous connaissez ces lions de marbre —

qu'on met à la porte de nos jardins publics, et qui ont une boule sous le pied.

Chaque grand empire était semblable à un de ces lions; comme lui, il avait sous sa griffe un petit royaume.

L'Autriche avait la Lombardie; l'Angleterre, le Hanovre; la Russie, la Pologne; la France, la Belgique; l'Espagne, le Portugal; Naples, la Sicile.

Eh bien! l'heure est venue où dans chaque boule il faut tailler un lion.

Suspendue le 27 juin, *la Liberté* fit, depuis, d'inutiles efforts pour se reconstituer.

En quittant *la Liberté*, qui ne pouvait suffire à l'activité de son esprit et au trop plein de son patriotisme, Alexandre Dumas fonda *la France nouvelle;* il collabora ensuite à *la Patrie,* puis il prêta son nom, et sa verve quelquefois, à un recueil mensuel, *le Mois*, qui se disait *indispensable* à chacun. « La politique est un besoin universel, s'écriait le cornac de cet ours fameux. Que se passe-t-il à Paris? Que se passe-t-il en Europe? Que se passe-t-il dans le monde? Eh bien, c'est ce que notre revue se charge d'apprendre à ces dix millions de lecteurs qui attendent chaque matin la pâture sociale, comme les Hébreux du désert attendaient chaque soir la nourriture matérielle. » Heureux abonnés du *Mois!* la pâture sociale qu'ils attendaient chaque matin, Dumas la leur donnait chaque mois! Convenons pourtant que, si Dieu eût procédé de la sorte à l'égard des Hébreux, il en serait très peu sorti du désert.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il se fait, autour du nom du célèbre improvisateur, un bruit plus grand que jamais. M. Dumas avait donné à la

Comédie-Française un drame en cinq actes, *la Jeunesse de Louis XIV*. On ne prévoit point d'obstacle, on répète avec activité, on prépare la mise en scène avec tout le soin que réclament et l'auteur et le sujet, on entrevoit enfin le grand jour de la première représentation, quand la censure arrête tout par un *veto* brutal. A la nouvelle qui lui en parvient à Bruxelles, où il était allé chercher un peu de tranquillité, Alexandre Dumas accourt à Paris, et promet au directeur, désolé de s'être mis inconsidérément en frais de dentelles et de velours, de lui livrer sous huit jours une autre jeunesse très capable de porter ces velours et ces dentelles, *la Jeunesse de Louis XV*. Et les mirmidons de rire. Cependant le fécond dramaturge fait mieux encore qu'il n'a promis ; il écrit le nouveau drame en soixante-seize heures, et à qui prouvera qu'il ne l'a pas écrit dans cet espace de temps, il offre, dit-on, 100,000 fr., ni plus ni moins que le docteur Lob aux incrédules qui nieraient l'efficacité de son eau merveilleuse. Et les pygmées de rire de plus belle.

Irrité par les piqûres incessantes de ces moucherons, mécontent de la mollesse avec laquelle il est défendu par ses amis, le géant du drame prend alors une résolution digne de son courage. Il va fonder, à ce qu'on assure, une revue littéraire quotidienne à deux sous, dont toutes les batteries seront tournées contre la critique et nous promettent un carnage à faire venir l'eau à la bouche. Cette revue aura pour titre : *le Mousquetaire, journal de Monsieur Alexandre Dumas ;* elle sera exclusivement rédigée par les deux Alexandre, le père et le fils. On ajoute que, pour faire face aux exigences quotidiennes d'une pareille tâche, l'intrépide et inépuisable écrivain s'interdirait rigoureusement de travailler à l'avenir à toute autre

feuille, ce qui nous paraît difficile à croire. Ce journal aurait, d'ailleurs, une physionomie originale : on n'y admettrait pas la moindre reproduction, pas même une ligne de ce qu'on appelle les *faits Paris*.

— Le 1er numéro du *Mousquetaire* vient de paraître, et grande a été la déception. C'est, du reste, toujours le même homme et la même science de l'alinéa — « Vous allez faire un journal ? — Oui. — Littéraire ou politique ? — Littéraire. — Ah ! — Quoi ? — Vous vous ferez des querelles. — *Nous* nous appelons d'Artagnan, et nous avons pour amis Athos, Porthos et Aramis... — Vous allez vous brouiller avec les critiques, et ils vous attaqueront. — Nous avons armes offensives et défensives ; nous accepterons le combat. — Seul contre tous ? — *La* campagne de 1814 est la plus belle campagne de Napoléon. — Vous allez vous brouiller avec les directeurs, et ils ne joueront plus vos pièces. — Nous aurons un théâtre à nous, comme nous avons un journal à nous. — Le ministère fermera votre théâtre et suspendra votre journal. — Non. — Comment, non ! — Non... »

M. A. Dumas annonce qu'il a encore 50 vol. de Mémoires à publier en feuilleton. — « 50 volumes ! se serait écrié Méry ; mais c'est 25 bouteilles d'encre qu'il prétend faire avaler à tout le monde ? »

Disons que les on dit se trompaient sur un point : M. Alexandre Dumas est le propriétaire rédacteur en chef du *Mousquetaire* ; mais il aura des collaborateurs.

L'Événement. — Shakspeare, Victor Hugo, Dieu ! — En ce temps-là, le maître dit à ses disciples : Allez, et fécondez le monde politique comme

fai fécondé le monde littéraire ; implantez le romantisme dans la politique comme je l'ai implanté dans la littérature et le théâtre. Et *l'Événement* parut le 1er août 1848 sous l'invocation et dans l'intérêt exclusif de la personnalité de Victor Hugo, auquel elle empruntait son épigraphe : « Haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple. » Ses fondateurs étaient M. Froment Meurice, le célèbre joaillier, qui voulait faire une position à son frère Paul ; M. Milhaud, de *l'Audience* et du *Pays*, et M. Anténor Joly, ex-directeur littéraire de *l'Époque*. — Jusqu'à ce jour, le journal s'était logé au premier étage ; il appartenait aux fondateurs de *l'Événement* de mettre le journal en boutique. Il y avait, sur le boulevard, vis-à-vis la rue Vivienne, une boutique néfaste où rien n'avait prospéré, ni café, ni exhibition de monstres, ni chiens savants : ce fut là que s'installa *l'Événement* ; c'est dans cette boutique, tapissée du haut en bas des numéros du jour, et gardée par deux galopins faisant sentinelle près d'une tirelire, que se débitait aux passants, moyennant deux sous, le pain quotidien de la prose hugo-politique. L'entresol, interdit au vulgaire, se transformait tour à tour en divan, en salle de festin, en harem ; mais à dix heures précises, fumeurs, dîneurs et amoureux saisissaient la plume et devenaient des écoliers studieux écrivant leur thème et leur leçon sous la dictée du maître. Le corps seul du journal était là, en effet ; l'âme habitait les paisibles solitudes de la place Royale. Le programme de la rédaction se faisait chaque matin dans la salle à manger de M. Victor Hugo. Le poète laissait tomber de ses lèvres fleuries l'évangile du jour, tout ruisselant d'images, et Charles et Victor, ses deux fils, le recueillaient dévotieusement, et le transmettaient, le

soir venu, aux deux autres disciples de l'hugolâtrie, Auguste Vacquerie et Paul Meurice.

La feuille qui venait de naître devait d'abord s'appeler *la Pensée ;* M. Victor Hugo la baptisa finalement du nom qui lui est resté. Le prospectus, du 31 juillet, qui contient la profession de foi du rédacteur, explique longuement la portée de ce titre : *l'Événement !*

« En général, la presse a un tort grave : en tout temps, dans les jours calmes comme dans les jours révolutionnaires, la politique occupe le premier rang... Les inventions se multiplient, l'industrie se perfectionne, la science change de face, on découvre une étoile, un grand poète publie un chef-d'œuvre qui fait la France universelle et qui la fera éternelle : n'importe ? L'étoile est reléguée dans les catacombes du feuilleton, et le chef-d'œuvre est exilé aux extrémités des *variétés*, pour laisser à quelque misérable question de portefeuille la place d'honneur et la façade du journal. C'est là, nous le répétons, une faute sérieuse. Les colonnes sont les membres du journal ; l'idée doit luire au front : il n'est pas indifférent que la pensée soit logée dans la tête ou dans les pieds... Nous donnerons, nous, la place la plus visible à l'événement de la journée, quel qu'il soit, quelle que soit la région de l'âme ou du monde d'où il vienne... Nous commencerons notre journal par l'acte principal du genre humain... Dans les premiers temps l'Evénement sera presque toujours français et politique... En ce moment toute la vie de l'Europe est concentrée dans Paris, comme, dans les grandes émotions, le sang afflue au cœur. La stupeur paralyse les nations. Quand la France cherche, le monde attend. — L'Evénement donc ne sortira guère d'abord de Paris, ni de la politique. Ce sera... l'accès de fièvre quotidien d'une nation en travail de civilisation. Mais, espérons-le, la France sera bientôt délivrée, la constitution naîtra, et alors les jours tranquilles reparaîtront. Les constitutions ont besoin de l'orage pour naître et de la

paix pour vivre. — Il en est du cœur humain comme du sol : la charrue commence, le soleil achève... Le sang n'est pas la seule pluie dont la Providence arrose l'intelligence humaine, elle a d'autres engrais que les cadavres. Nous hâterons de tous nos efforts l'heure clémente et pacifique où la terre, si labourée et si arrosée, sentira germer, sous le bienveillant rayonnement de l'idée, la sainte moisson de l'avenir... Ce n'est point dans une époque comme la nôtre qu'on peut avoir peur de manquer d'événements... Depuis quatre mois les faits se précipitent avec la rapidité des morts de la ballade. Combien d'hommes ils ont déjà usés... Poussés et éperonnés par cette fougueuse politique, les plus ardents esprits s'abattent avant le premier relais... La politique actuelle crève tous les hommes sous elle... Si, dans ces jours inouïs, il arrivait un jour ordinaire, qui serait le plus extraordinaire de tous, si, par impossible, l'événement nous faisait défaut une fois, cette fois *nous réunirions dans le même numéro, et comme en une constellation éblouissante, tous les noms illustres qui étoilent notre rédaction*, et nous tâcherions que, ce jour-là, notre journal fût lui-même l'événement. »

Jusqu'ici, on le remarquera, il n'est question que du titre du journal ; qu'on juge par là des antithèses et de la superbe de l'article capital, de la profession de foi. Malheureusement, nous sommes forcé d'abréger :

« Des esprits naturellement portés aux extrêmes avaient, peureux ou farouches, séparé peu à peu notre France en deux camps, la patrie en deux partis ; nous venons tenter l'œuvre de la réconciliation. Nous sommes des ouvriers bien petits pour une œuvre bien grande ; mais le spectacle du monde de Dieu ne nous montre pas autre chose... Nous voulons combattre l'anarchie, qui est la mort de la société, et défendre le peuple, qui en est la vie : tout est là... Nous croyons que c'est à la fois notre devoir de préserver la civilisation, c'est-à-dire l'œuvre accomplie du passé, et d'aimer le peuple,

c'est-à-dire l'œuvre vivante de l'avenir... Nous voulons cultiver sans cesse dans les âmes ces deux fleurs devenues si rares, l'espérance et la pitié ;... chercher comment on pourrait assurer le travail qui donne à l'individu le pain du corps, et développer l'art, qui donne à l'humanité le pain de l'âme ; dissiper enfin, dans le monde libre et lumineux de notre république, les dernières fatalités et les dernières ténèbres de l'ignorance, qui est la nuit de l'esprit, et de la haine, qui est la nuit du cœur. — Et ce qui sortirait de notre idéal réalisé, ce serait la *république-civilisation*, république heureuse comme le rêve et belle comme l'idée !... république qui serait en un mot le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait. »

Venait ensuite, sous le titre de : *les Premières Hirondelles*, le programme littéraire, non moins attrayant, non moins merveilleux. Tous les lundis, Auguste Vacquerie devait rendre compte du mouvement des lettres et du théâtre, « avec quel éclat, avec quelle énergie de conviction, avec quelle religion du génie, avec quelle profondeur dans la verve, avec quelle science dans l'enthousiasme, c'est ce que nous n'avons pas besoin de dire à quiconque a lu un seul des admirables articles de ce ferme et ardent esprit qui semble être le point juste où se rejoignent et se complètent la critique et la poésie. » Les ateliers des peintres et des sculpteurs devaient être visités, pour *l'Événement*, par Théophile Gauthier, le *statuaire du vers*, et par Auguste Préault, le *poëte du marbre*. Théophile Gauthier avait promis en outre « la *Plastique de la civilisation*, — tout un livre ! — dans lequel il fixerait, en types magnifiques et populaires, à l'usage du pauvre et du riche, tout ce qui peut devenir la poésie de chaque lieu et le charme de chaque jour ; il dirait ce que doit être le salon du millionnaire et ce que peut être la chambrette de

ouvrier; avec un plâtre, une fleur, une gravure, une cage d'oiseau, il ferait briller, pour quelques francs, dans la plus humble mansarde, les chefs-d'œuvre de l'art et les merveilles de Dieu. » Bref, vous voyez défiler devant vous, sur six colonnes, tout le ban et l'arrière-ban de la littérature et de la camaraderie, évoqué par la brillante imagination d'un des fils du dieu : Méry et Karr, Champfleury et Balzac, Léon Gozlan et Gérard de Nerval, Edouard Thierry et Amédée Achard, « qui allume son style à son cœur et qui poudre son encre avec des étincelles du soleil marseillais », etc., etc., etc. En un mot, *l'Événement* « voulait que l'étoile de la poésie guidât les nations vers le berceau de notre république, et devait amener au peuple, ce roi enfant, tous les rois mages de l'esprit, cet autre Orient ! »

En somme, la rédaction de *l'Événement*, à l'origine, se composait de Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Malher, Paul Mayer, Charles et Victor Hugo fils, que renforçaient, au besoin, les autres membres et les amis de la famille de Hugo le Grand : c'étaient madame Hugo, signant un feuilleton de son nom de jeune fille, Marie Foucher; mademoiselle Marie Hugo, écrivant sous le pseudonyme d'Adèle; madame Biard, la femme du peintre, rédigeant des articles modes signés : Thérèse de Blaru.

La pensée véritable qui avait présidé à la création de l'*Événement*, l'unique événement, *l'acte principal du genre humain* qu'il eût voulu placer en tête de ses colonnes, ç'aurait été la candidature de Victor Hugo à la présidence de la république : *le Bien public* portait bien Lamartine ! Mais il recula devant un fiasco trop certain, et se mit à soutenir la candidature de Louis Napoléon, sinon avec beaucoup d'adresse, au moins avec beaucoup de chaleur. Il en

fut malheureusement pour ses frais d'imagination et ses dernières ressources, et il allait mourir, quand M. de Girardin lui tendit une main secourable. Il changea alors pour la troisième fois de couleur et de format, et se fit journal du soir et quelque peu socialiste. Il trouva enfin le succès dans cette nouvelle voie, où vint malheureusement l'arrêter un arrêt de la cour d'assises, qui le suspendit pour un mois. Le lendemain il reparaissait sous le titre de *l'Avénement du Peuple*, avec cette épigraphe, empruntée encore à son oracle : « Soyez tranquilles, vous êtes souverains. » — « A partir de demain, avait-il dit en annonçant cette transformation, *l'Événement* prendra le titre de *l'Avénement*. Toute notre politique tenait dans une lettre. » On pourrait trouver dans ce jeu de mots un aveu un peu naïf. *L'Avénement* fut supprimé à la suite du 2 décembre.

Nous nous sommes longuement étendu sur le prospectus de *l'Événement*, parce que l'apparition de ce prospectus fut une sorte d'événement, parce que nous le regardons comme un des monuments les plus curieux du journalisme ; parce que, quoi qu'on ait dit du journalisme littéraire, un journal fait selon ce programme, — les exagérations à part, — serait un très agréable journal ; parce que, somme toute, *l'Événement* a eu une sérieuse valeur ; parce qu'enfin il fut une vive expression d'un effort auquel nous ne saurions ne pas être sympathique.

La révolution de février avait arrêté court toutes les industries, et, comme les autres, l'industrie littéraire — qu'on nous passe l'expression, d'ailleurs parfaitement juste. Tous ceux qui vivaient de leur plume se jetèrent dans le journalisme, comme dans la seule voie qui leur restât ouverte. Tout homme

ui devait aux lettres, aux arts ou à la politique, un peu de célébrité, de bon ou de mauvais aloi, ne put se passer d'un journal qui fût à lui. C'était la force et a faiblesse de ce temps-là. Nous avons vu Lamartine, Victor Hugo, Lamennais, Lacordaire, Dumas, Cavaignac, et même Ledru Rollin, patroner, nspirer ou rédiger des journaux. Et c'était bien naurel, quand le premier crétin venu se passait cette antaisie.

Il est curieux de voir comment les écrivains, dans e tournoi politique, se sont groupés par familles l'après la loi des affinités.

Dans le *Bon sens du Peuple*, l'*Avenir national*, e *Petit Homme rouge*, nous trouvons les républiains très modérés, c'est-à-dire malgré eux : Paul Féval, Léo Lespès, Marc Fournier, Auguste Vitu, et A. Ponroy.

Dans le *Pamphlet* nous retrouvons : Léo Lespès, A. Vitu, Am. Achard (Grimm), Champfleury, Ch. Monselet, Th. de Banville (Fr. Villon), Paul Féal (un ouvrier sans ouvrage), Henry Murger, H. Nicolle, Julien Lemer, Loys l'Herminier, A. Ponoy (G. Dicks), G. de la Landelle, tous, ou à peu rès, républicains sans le vouloir.

Dans le *Spectateur* et le *Journal* nous rencontrons toute l'école du bon sens, c'est-à-dire des républicains sans le savoir : Alph. Karr, Francis Wey, Louis Jourdan, Th. Lavallée, Barral, Blaise, Ponard, Emile Augier, Taxile Delord, Gustave Planhe, Laurent-Jan, docteur Yvan, Carraguel, Félix Tournachon, etc., etc.

L'école de l'esprit, qui compte de nombreux deptes depuis qu'avoir de l'esprit est devenu une rofession, un métier, depuis qu'on apprend à devenir homme d'esprit, se livrait à ses exercices dans

la *Revue comique* et autres *Charivari*, où nous re
trouvons Taxile Delord, Félix Tournachon, déguis
en Nadar, etc., sous le commandement de A. L
reux.

L'école de la fantaisie politique ne compte guèr
que trois ou quatre représentants : A. Vacquerie
Paul Meurice, Méry, Ch. Hugo.

De Pierre Leroux à Proudhon, en passant pa
George Sand, nous rencontrons l'école littéraire so
cialiste. Eugène Sue, Esquiros, Louis Blanc, e
sont les chefs. Viennent ensuite Villegardelle, La
chambaudie, Crubailhès, Ch. Deslys, Pierre Du
pont, l'abbé Constant, Greppo, Mesdames Adèl
Esquiros, Gay, Fossoyeux, Niboyet, etc., etc.

Enfin il existe un petit cénacle — sans préjudic
des grands — où de petits hommes de lettres se fa
briquent entre eux de petites réputations qu'ils von
propageant à l'aide de leurs petites plumes, dans d
petits journaux, tels que la *Carmagnole*, le *Gamin
de Paris*, le *Petit caporal*, etc. Dans ce petit céna
cle on distingue : A. Collin, E. Martin, A. de la Fi
zelière, Thierry, E. Wœstynn, etc., etc.

Quand nous aurons cité encore LE CRÉDIT, fon
dé par Ch. Duveyrier, l'ancien Saint-Simonien
sous le patronage, dit-on, du général Cavaignac, qu
voulait « non la république des sans-cœurs, ni la
république des sans-culottes, mais une républiqu
humaine, intelligente, industrielle, libérale, magna
nime ; une république que les prolétaires défendissent
que les banquiers créditassent, qui fût respectée pa
les rois, enviée par les peuples, que les femmes et les
prêtres bénissent, et que les poètes un jour pussen
chanter » ; — LE PAYS, sur lequel nous reviendrons ;
— L'ORDRE, fondé par M. Chambolle, quand il quit

le *Siècle*, passé dans le camp du *National*; — le *Messager de l'Assemblée*, également né d'une dissidence d'opinion, celle-ci entre la *Patrie* et ses deux principaux rédacteurs, Eugène Forcade et Félix Solar, — nous aurons nommé les principaux journaux issus de la révolution de février, et même un peu plus; mais on n'aurait, si nous en restions là, qu'une idée très incomplète du mouvement ou plutôt du débordement de la presse dans ces jours de fièvre. Nous allons donc en passer une nouvelle revue, et nous noterons deci delà les feuilles qui, par une chose ou par une autre, arrêteront nos regards.

Salmigondis. — Les *Démocrates* — *Liberté, Egalité, Fraternité.* — *Le Kabbaliste* et les tables parlantes. — Les *Murs de Paris.* — Les *Napoléoniens.* — *Le Tribunal révolutionnaire, le Sanguinaire, le Pilori* et *la Guillotine.*

L'Asemblée constituante (1er mai), fondée, sous la direction de M. Saint-Edme, par des rédacteurs dissidents de *l'Assemblée nationale*, dont elle avait les tendances, mais non l'esprit ni le bon goût : c'est elle qui comparait « le citoyen Louis Blanc, enveloppé de ses grands projets et de ses grandes phrases, à un tout jeune veau qui se promènerait gravement sur le boulevart, revêtu d'une peau de lion. »

L'association, cette puissance nouvelle qui tôt ou tard doit changer la face du monde, donna son nom à quelques revues sans valeur : l'*Association démocratique des amis de la constitution*, l'*Association fraternelle et universelle des travailleurs*, l'*Association libertiste*, etc.

L'Avant-garde, par M. L'Herminier, du *Portefeuille*, veut que la révolution nouvelle ne soit pas seulement politique, mais sociale; ce ne doit pas être l'événement d'une classe privilégiée, mais l'avène-

ment de toutes les classes, la vraie, la grande démocratie; elle ne comprend pas qu'un simple changement de mots puisse faire que ce qui était trois mois auparavant scandale, gaspillage et corruption, devienne patriotisme. Aussi gourmande-t-elle rudement le gouvernement provisoire.

« Citoyens gouvernants, leur dit-elle, représentants, gens de finance, de plume, de robe et d'épée, à notre tour maintenant, deux mots, s'il vous plaît. Nous vous connaissons de vieille date : les grands mots et les grimaces ne nous en imposent guère. Vous grimacez mal les vertus que vous ne connaissez que de nom. Prenez donc garde! votre masque se déchire; on voit déjà votre orgueil et votre rapacité. Criez bien fort : Vive la république! ceinturez-vous d'écharpes tricolores à crépine d'or... Lâchez vos petits discours à jets continus; si les hommes se laissent conduire par le nez, n'oubliez pas qu'ils se prennent par les oreilles... Prêchez l'égalité, mais que cela ne vous empêche pas de vous goberger dans les palais ministériels, de vous voiturer dans les carrosses de la cour... Les ateliers sont fermés, les magasins déserts... qu'importe cela? En chasse, messieurs du provisoire! Allons, avec les citoyens Garnier-Pagès et Pagnerre, courre le cerf à Chantilly... Vous aimez le peuple! ce bon peuple, si facile et si bête, toujours prêt à crier vive n'importe qui! à bas n'importe quoi!... » — « Aujourd'hui, c'est triste à dire, mais la démocratie n'est ni dans nos mœurs ni dans nos habitudes; l'aristocratie est partout. Exemple : les portiers veulent être concierges; les huissiers, officiers ministériels; les comédiens, artistes dramatiques; les épiciers sont entrepositaires de denrées coloniales, etc., etc. »

Le Banquet social, journal du 2e arrondissement, qui prit son nom du fameux banquet dont l'interdiction amena la révolution de février.

Le Bien-être, resté, nous croyons, à l'état de projet, aussi bien que *le Prévoyant*, du même philan-

rope, assurait à ses abonnés : 1° une pension de retraite après trente ans d'abonnement, 2° les frais d'inhumation (3e classe), et 3° une indemnité de 100 fr. à la veuve ou aux héritiers du défunt. — Un autre, *le Bienfaisant*, par M. Eugène de Montglave, promettait à ses abonnés, à 50 centimes par mois, un médecin et des médicaments.

M. de Girardin, soit dit sans comparaison, a publié en 1851, sous le titre de *Bien-être universel*, journal de la vie et du gouvernement à bon marché, une revue hebdomadaire qui a eu un grand succès.

Le Bon conseil, où préluda M. Léon Plée, aujourd'hui secrétaire de la rédaction du *Siècle*. — Le *Bonhomme Richard*, journal de Franklin, par MM. Wallon et Champfleury, dont les conseils n'étaient pas moins bons. — *Jacques Bonhomme* n'avait pas moins de bon sens; il voulait la vie à bon marché; il n'entendait pas que, sous prétexte d'égalité, on raccourcît les habits pour en faire des vestes; il préférait, avec Garnier-Pagès l'ancien, qu'on allongeât les vestes pour en faire des habits.

Le Christ républicain, inventé tout exprès pour les esprits forts de février, par le citoyen Delclergues (breveté sans garantie du gouvernement), qui, indigné du peu de succès qu'obtenaient ses plates invectives contre le clergé, nous condamna au *Règne du Diable*.

Le Conservateur de la République, par le citoyen Marchal, auteur de pamphlets qui avaient fini par le conduire à Doullens, et qui n'a su conserver ni son *Conservateur*, ni *la Presse républicaine*, ni *la Fraternité*, ni un *Ami du Peuple*, qu'il rédigea successivement.

Nommons pour mémoire une demi-douzaine de *Constitutions*, qui vécurent ce que vivent... les cons-

titutions; une douzaine de *Courriers*, morts dès les premiers relais, à l'exception du *Courrier de Paris, des Départements et de l'Étranger*, rédacteur en chef W. Duckett, qui fournit une course de trois mois environ. Dans le nombre, nous remarquons un *Courrier de la Californie*, et à son propos nous dirons que le pays de l'or baptisa bien aussi une douzaine de journaux qui n'étaient que des prospectus de sociétés plus ou moins sérieuses.

Les *Démocrates* ne pouvaient manquer : aussi en avons-nous eu plusieurs, un entre autres, fondé et rédigé par le citoyen d'Alton-Shée, ancien pair de France, qui fonda encore, de concert avec MM. de Boissy et Louis Deplanque, le *Journal des Pauvres.*

Le Démocrate égalitaire, semaine sociale et républicaine, par Fr. Gérard, collaborateur de M. d'Alton-Shée, nous a conservé le touchant récit d'un banquet organisé sur la place du Châtelet, le dimanche 2 avril, par le club des Incorruptibles, « composé de démocrates éprouvés. » Nous aurions voulu, si la place nous l'eût permis, léguer à la postérité le souvenir de cette fête lacédémonienne; nous aurions dit comment « les clubs de la banlieue arrivèrent, bannière flottante, au milieu des chants patriotiques, et reçurent l'accolade; comment au centre de la place s'étendaient deux longues tables chargées de pain et de viandes froides; comment la société populaire de Montrouge avait apporté un énorme gâteau dû au citoyen Flotte, frère du démocrate de ce nom, et qui fut destiné à la communion républicaine; comment, après des discours empreints des sentiments les plus fraternels, le peuple qui assistait à cette manifestation fut appelé à prendre part au banquet; comment des corbeilles pleines de vivres furent distribuées, ainsi que quelques rafraîchissements, et

comment le gâteau du citoyen Flotte, coupé en petits morceaux, servit de pain béni dans cette communion démocratique ; comment enfin, après être allé faire le tour de la colonne de Juillet par une pluie battante, chacun rentra plein..... de la grandeur de cette fête fraternelle, qui étonna les spectateurs les plus indifférents, et laissa dans tous les esprits un souvenir vivace. »

L'Égalité, journal des intérêts de tous. — La devise de la république, qui frappait inévitablement les regards, de quelque côté qu'on les tournât, si étrangement barbouillée qu'elle était sur tous les murs et toutes les clôtures, offrait trois titres pour un aux faiseurs de journaux. Nous avons déjà cité une *Liberté ;* elle eut plusieurs sœurs. Voici maintenant *l'Égalité* de M. Julien Lemer, qui n'était à vrai dire que du réchauffé. *L'Égalité*, en effet, était un nouveau tirage des *Nouvelles du soir*, fait le lendemain matin pour les bons Parisiens. Et, comme ce titre pouvait mal sonner aux oreilles des provinciaux, on faisait à leur intention un troisième tirage sous le titre de *la Propriété*. Quel dévouement à la chose publique ! — Quant à *la Fraternité*, elle orna également le front de plusieurs canards, dont les prétendus rédacteurs en chef étaient de la force du singe de la fable, et très capables de prendre « le nom d'un port pour un nom d'homme. »

A la fraternité les socialistes avaient substitué la solidarité, expression beaucoup plus significative. Nous eûmes donc plusieurs *Solidarités* et un *Solidarisme*.

Le Kabbaliste. — Nous avons dit et montré déjà comment la presse de 1848 avait parodié la presse de 93. Elle eut cependant ses spécialités. Ainsi les droits de la femme, méconnus par la première con-

stituante, et si vaillamment réclamés par les citoyennes Jeanne Déroin, Eugénie Niboyet, Sophie Battanchon et autres Judith ; ainsi le droit au travail, ou plutôt l'organisation du travail, question qui ne fait que de naître ; ainsi les sciences occultes, qui, sous une forme nouvelle, gagnent incessamment du terrain, en dépit des arrêts de savants gourmés qui nient superbement ce qu'ils ne peuvent expliquer, en dépit des esprits forts, qui se refusent à voir ou ne veulent pas croire ce qu'ils voient. Ces sciences eurent pour organes en 1848 : *le Kabbaliste*, journal des sciences occultes et divinatoires ; *le Voyant*, écho des temps passés, présents et futurs ; — *le Révélateur*, journal prophétique, qui démontrait clairement — après coup — que tous les événements de ce temps-ci ont été prévus par les somnambules, et qui demandait que la présidence fût donnée à un somnambule. Ceci nous rappelle une lettre de Robert Owen qu'on a bien voulu nous communiquer, et que nous croyons devoir citer tout entière.

.... Je n'ai plus aucun doute sur l'existence des esprits invisibles et leur communication avec nous, par *mediums* sincères et fidèles à leur mission.

» A l'aide d'un de ces mediums, j'ai eu dix-huit séances les plus convaincantes possibles. J'ai été mis en communication directe avec ma défunte femme, mes deux filles, mon père, ma mère, mes deux frères et ma sœur ; deux fois avec le président Jefferson, une avec Benjamin Franklin, trois avec le prince duc de Kent et de Stretherrn, père de notre reine, et avec d'autres personnages dont la vie n'a pas été publique.

» Il en résulte pour moi :

» 1° Que l'objet de ces manifestations qui ont lieu en ce moment de tous côtés est de préparer la réforme du monde ;

» 2° De convaincre tous les hommes de la réalité d'une existence immortelle après celle-ci;

» 3° De leur inspirer une charité, une bienveillance, une mansuétude mutuelle sans bornes;

» 4° Que le mouvement des tables sous des chaînes de mains est déterminé par des esprits de personnes mortes;

» 5° Qu'ils produisent les coups par lesquels ils répondent par de l'électricité animique;

» 6° Enfin, que les mediums sur la terre sont choisis par Dieu.

» Dans ma dernière séance j'ai demandé quelles étaient les qualités les plus estimées dans le monde des esprits? La réponse a été :

» La bienveillance et l'amour.

» Je donnerai dans ma *Revue rationnelle* les détails de quelques unes de mes séances.

» Si votre empereur savait et voulait réaliser les conditions, les arrangements au moyen desquels, en prenant chaque individu à sa naissance, il est possible et facile de rendre excellente l'espèce humaine, il laisserait bien loin derrière lui tous les princes et potentats qui l'ont précédé dans l'histoire. »

Nous avons vu tant de merveilles depuis quelques années, que rien ne saurait vraiment plus nous étonner. Avouons cependant que ce serait, pour nos gouvernants, pour les gouvernants des peuples, une Egérie bien commode, qu'une jolie petite table, qu'on aurait toujours sous la main, qui remplacerait avec avantage les conseillers officiels et officieux, qui ne parlerait que lorsqu'on l'interrogerait, dont la discrétion serait à toute épreuve, à laquelle on se confesserait le soir, que l'on consulterait le matin sur la conduite de la journée, sur les grandes mesures que l'on médite. Exemple :

Puis-je rendre à la presse un peu de liberté? — Oui.

Et aux exilés leur patrie ? — Oui.
Etc., etc.

Les Murs de Paris, journal de la rue. Collection de toutes les affiches politiques, cette publication, malgré son titre, n'est pas précisément un journal, non plus que les *Affiches républicaines* et les *Murailles révolutionnaires*; mais elle a tant d'affinité avec notre sujet que nous avons cru devoir la citer. Les murs de Paris étaient alors, en effet, un immense journal, toujours ouvert, et de tous les journaux le plus pittoresque assurément et le plus divertissant. Quel bon temps pour le flâneur, surtout à l'approche des élections !

« Paris se couvre d'affiches, Paris devient le théâtre des plus étranges bouffonneries, quand il est livré aux élection, disait *le Mois*.

» Autrefois, dit-on, quand on voulait être député, on s'en allait dans son département, on faisait des visites à ses électeurs, on leur promettait un chemin de fer ou des places pour leurs enfants, petits-enfants ou neveux, on leur donnait à dîner, ils vous donnaient leurs voix. Cela s'appelait corrompre.

» Aujourd'hui, on ne corrompt plus avec des dîners, on corrompt ou plutôt on essaie de corrompre avec des affiches.

» Les restaurateurs y perdent, mais les imprimeurs y gagnent. Chacun son tour, c'est trop juste. La république a été établie pour cet axiome.

» La députation est devenue un état, au lieu d'être une mission. On est député comme on est ébéniste. C'est une chose qui rapporte 25 fr. par jour, c'est-à-dire 9,000 fr. par an. Aussi la concurrence est-elle effrayante. L'argent est si rare ! Puis les 25 fr. sont insaisissables, et les représentants ne peuvent être arrêtés, si bien que la conscience de ces messieurs est à l'abri, et que ceux qui, il y a six mois, étaient menacés

de la prison pour dettes, peuvent voter aujourd'hui pour la contrainte par corps.

» Et il y a des gens qui disent qu'il n'y a pas progrès. Ce sont les créanciers qui disent cela.

» Après tout, je ne sais pas pourquoi je critique cette nouvelle entreprise. Elle a son bon côté.

» Aller tous les jours de deux heures à quatre dans une grande chambre, où il y a des gens qui causent et qui se promènent, un petit monsieur qui agite de temps en temps une grosse sonnette, et des individus qui montent dans une tribune; venir de temps en temps et au hasard déposer un bulletin dans une urne, et, lorsque le président met aux voix une question quelconque, avoir la liberté de se lever si l'on veut se tirer les jambes, ou de rester assis si l'on est fatigué; manger en entrant et en sortant un morceau à la buvette du Palais, passer à la caisse et recevoir cinq bonnes pièces de cent sous en échange d'un mauvais reçu, cela n'est pas ennuyeux, et je connais des braves pères de famille, maçons ou couvreurs, qui se donnent plus de mal et qui font plus de bien pour 3 fr. par jour.

» En outre, on n'est pas forcé, dans cette carrière-là, de parler le français ni de mettre l'orthographe.

» Lisez plutôt la Constitution, si vous ne me croyez pas : c'est concluant.

» Il résulte de tous ces avantages que quinze ou vingt jours avant les élections, il se fait à Paris une immense commande de papiers rouge, bleu, jaune, orange, violet, ocre, de toutes les couleurs, enfin, de l'arc-en-ciel et de l'opinion, et les candidats se mettent à l'œuvre.

» Il y en a pour tous les goûts. Il y a des avocats, des rentiers, des entrepreneurs, des princes, des généraux, des économistes, des banquiers, des socialistes, des hommes de lettres, des communistes, des phalanstériens, des prisonniers même, qui ont trouvé cet ingénieux moyen de sortir de prison. C'est si commode ! il y a des omnibus qui passent à Vincennes, et qui, pour huit sous, vous mènent à la place de la Concorde. »

LE NAPOLÉON. — A la première nouvelle des

événements de février, Louis-Napoléon était accouru à Paris, et son nom était bientôt devenu un drapeau qu'arborèrent quelques journaux anciens et plusieurs feuilles nouvelles. Mais il devait lui arriver ce qui arrive à tout homme, à toute chose, qui a le privilége de fixer l'attention publique : la spéculation s'empara de ce nom dont la puissance se révélait à nouveau d'une façon si vive, et en fit le prétexte d'indignes canards. Nous nous contenterons de nommer *l'Aigle*, *le Bonapartiste*, *la Démocratie napoléonienne*, devenue ensuite *la France napoléonienne*; *le Socialisme napoléonien*, organe de la ligue démocratique pour l'extinction du paupérisme; *le Napoléon*, *le Napoléon républicain*, portant pour devise : « Le peuple est le seul souverain; les représentants sont ses commis », et qui, mettant Napoléon en scène, lui fait dire au peuple de se souvenir du drapeau rouge du Champ-de-Mars si ses commis violaient le mandat qu'il leur a donné; — *le Napoléonien*, *la Redingote grise*, *le Petit Caporal*, journal de la jeune et vieille garde, où nous trouvons ce portrait de la commission exécutive : « Ledru-Rollin est la basse du gouvernement; Arago, la crecelle; Marie, la flûte; Garnier Pagès, le piston; Lamartine, la vielle organisée; Pagnerre, la guimbarde. Est-ce un concert? Est-ce un charivari? »

Nous devons mentionner particulièrement *le Dix Décembre*, journal de l'ordre, rédigé par M. Solar, et *le Pouvoir*, journal du 10 décembre, continuation du précédent, deux journaux barboteurs, mais qui pourtant ne doivent pas être confondus avec les canards susnommés.

Le Nouveau Monde, journal historique et politique, rédigé par Louis-Blanc (juillet 1849); — *Le Public*, journal de tout le monde (décembre 1851),

qui avait, sur la fin de ses jours, pour rédacteur en chef, M. A. de Césena.

La Révolution, par Xavier Durrieu; — *la Révolution de* 1848; *la Révolution démocratique et sociale* (novembre 1848), rédacteur en chef gérant, Ch. Delescluze, ex-commissaire général à Lille; qui demandait, entre autre choses, l'éducation gratuite, commune et obligatoire; l'abolition des contributions indirectes et de tous les octrois, et la substitution de l'impôt direct et progressif à tous les impôts que nous a légués la royauté; la consécration du droit au travail avec toutes ses conséquence; la révision de toutes les lois; la suppression du pouvoir présidentiel, « dangereuse image de la royauté. » Le 10 avril 1849, Ch. Delescluze fut condamné à trois ans de prison et 10,000 fr. d'amende, et son successeur à la gérance le fut, le 19 septembre, à deux ans de prison et 5,000 fr. d'amende.

Ébranlée par la secousse de février, la société penchait vers l'abîme : les sauveurs ne pouvaient lui manquer; elle se noyait : c'est à qui lui tendrait une planche de salut. Dès le 27 février apparaissaient à l'horizon deux *Salut public*, qui ne purent se sauver eux-mêmes. Le 26 mars, un autre *Salut public*, qui paraissait mieux organisé, nous fut présenté par l'abbé Orsini, Achille Comte, Achille Jubinal, etc.; mais il n'eut pas non plus une longue vie, et le nom de *la Providence*, qu'il crut devoir substituer au sien, le 1er mai, ne prolongea que de bien peu ses jours. — Mentionnons encore, pour la curiosité de la chose, *le Salut social*, « moniteur du commerce véridique, journal des droits de l'homme, rédigé par les opprimés sous la direction du vieux de la montagne » (Arthur de Bonnard, président du club des Épiciers) et imprimé sur papier rouge comme ses opinions,

avec cette épigraphe : « A bas la guillotine politique! A bas la guillotine de la faim. »

La Séance, par A. Lireux (mai), petite feuille du soir qui rendait compte des débats de l'Assemblée nationale avec l'esprit, l'aplomb et la partialité d'un critique de théâtre.

«Dans toutes les dictatures, même dans la dictature de la liberté, il y a quelque chose qui ne veut pas que la discussion soit toujours libre; on la tolère bien plus qu'on ne l'autorise. Aujourd'hui, voici l'assemblée nationale : la discussion reprend toute sa puissance. Désormais les écrivains qui n'oseront point parler tout haut, la main sur la conscience, seront des niais d'habitude, des républicains de métier, ou des trembleurs de naissance. Nous, nous ne faisons point le commerce du journalisme, nous ne tremblons guère, et nous croyons à notre intelligence! »

Le Tocsin des travailleurs (1er juin), par Émile Barrault, l'éloquent prédicateur Saint-Simonien.

« Pouvons-nous laisser faire l'Assemblée constituante, et dormir? Sans doute cette assemblée veut le bien; mais il s'y trouve tant de bonnes intentions en paletot ou en frac! La blouse y est si rare qu'elle à l'air d'y faire tache. La blouse était l'uniforme des barricades; ce n'est qu'une exception dans la représentation nationale. Le proverbe a beau dire, l'habit ne fait pas le moine; ce qui trop souvent est vrai, c'est que l'habit fait le bourgeois. Prenons garde! Ayons la main sur le tocsin. — Est-ce que le comité exécutif est propre à nous rassurer? Le lendemain de la révolution on garantissait au peuple un labeur quotidien, on logeait le problème de l'organisation du travail au Luxembourg, on instituait des ateliers nationaux. Ne semblait-il pas que l'état devenait le père de la grande famille? Aujourd'hui les ateliers nationaux vont être dissous; le Luxembourg a reçu d'autres locataires. Le *National* épilogue sur les garanties affichées à l'Hôtel-de-Ville, à la grande joie du *Siècle*. Ce que le gouvernement provisoire a écrit, le di-

rectoire intérimaire commence à le raturer. Enfin l'Etat donne sa démission de ses entrailles paternelles, cela le mettait sur les dents.

» Alerte ! un premier coup de tocsin.

» Et à qui nous fierions nous ? Aux *républicains de la veille ?* Parlons en vite. La plupart de ces messieurs sont d'avis qu'avec un roi de moins et le suffrage universel de plus, le peuple tient *la meilleure des républiques*, surtout s'ils sont en place. Un roi de moins ! comme cela suffit à remplir la poche du peuple ! Le suffrage universel ! comme cela le rassasie ! Grand merci, messieurs ! Le langage de ces républicains fossiles nous rappelle ces gens que l'Evangile réprouve : on leur demande du *pain*, et ils vous donnent.... une *pierre*.

» Vite un second coup de tocsin.

» Serions-nous assez insensés pour compter sur les *républicains du lendemain ?* D'avance, nous le savons, si la république permettait l'exploitation du travail par le capital et les misères du prolétariat, plusieurs de ces royalistes d'hier seraient des Brutus. Ce qu'ils regrettent dans ce trône tombé, c'est l'abri de leur pot-au-feu : selon eux, la couronne constitutionnelle est le meilleur couvercle de la marmite bourgeoise ; l'une est faite pour l'autre, et réciproquement.

» Vite, vite, un troisième coup de tocsin. »

Le Français est naturellement, essentiellement orateur, — un moins poli dirait bavard ; — il aime es tribunes. Aussi lui en éleva-t-on, en 1848, de toutes les formes et de toutes les tailles. Citons : la *Tribune de* 1848, petit journal fait par de petits hommes dans un petit café du carrefour de l'Odéon ; — la *Tribune parisienne ;* — la *Tribune nationale*, par Esquiros ; la *Tribune populaire ;* — la *Tribune du Peuple*, véritable caméléon qui changea quatre ou cinq fois de titre ; — la *Tribune universelle ;* — la *Tribune des Peuples*, par Mickiewicz, professeur au collége de France, etc., etc.

Il va sans dire que de toutes ces tribunes ne descendaient que des paroles de vérité : la vérité, tout le monde la cherchait, tout le monde croyait l'avoir trouvée. Parmi toutes les vérités qui nous furent offertes, nous nous bornerons à recommander la *Véri* journal des vrais intérêts du peuple ; — la *Véri* journal des intérêts israélites, par Ben-Baruch C hange, auteur de la *Semaine israélite* et d'aut excellents ouvrages à l'usage de ses coreligionnaire — la *Vérité*, feuille mensuelle illustrée de la rel gion socialiste ; la *Vérité démocratique ;* — enfin vraie vérité, la *Vérité sans chemise*, par un fra Gaulois.

Mais il y avait des tribunes bien autrement rete tissantes : c'étaient les clubs ouverts dans tous l coins de Paris. C'est là qu'il fallait aller pour ente dre, non pas précisément la vérité, mais de bonn vérités, ce qu'on aime mieux encore quand elles s'a dressent à d'autres. Ceux qui ont eu le bonheur d'as sister à quelques séances de ces assemblées orage ses savent quelles incessantes accusations y rete tissaient : accusations contre le passé, accusatio contre le présent, accusations contre les ennemis accusations contre les amis.

Les clubs avaient leur moniteur officiel : c'étai la *Voix des clubs*, journal quotidien des assemblées populaires, plein de renseignements curieux, par Garay de Montglave. — Leur œuvre était continuée dans la presse par le *Tribunal révolutionnaire* (juin). — « Justice !!! »

« Ah ! si l'on a dit quelque part que l'indignation fait les poètes, cette fois-ci aristocrates, conspirateurs, comploteurs de guerre civile, corrupteurs, exploiteurs, et de tous les rangs, de tous les étages, caméléons et hyènes politiques, l'indignation qui s'empare de nous va vous

donner des juges ; et devant notre TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE vous comparaîtrez un à un, pour entendre le réquisitoire de l'accusateur public, pour présenter votre défense, si le crime trouve des défenseurs, si la ...eté trouve des apologistes, si la corruption trouve ...e des avocats!... »

...u parquet du tribunal révolutionnaire siégeaient : ...usateur public, soufflé par Alphonse Esqui... ...et de Mme Adèle Esquiros (Sophie Battan...), lequel tonnait surtout contre les boutiquiers ...tionnaires du 1er et du 2e arrondissement, qu'il ...se de vivre « des dépenses folles et scandaleuses ...orettes, des produits du marchandage et de la ...uche » ; — l'Accusateur révolutionnaire, qui ...sait sous les foudres de son éloquence les hom... d'affaires perfides, les banquiers aux doigts ...hus, les rentiers poltrons, les nobles imbécilles, ...hommes de lettres faméliques, les professeurs ...més de science, la séquelle des avocats habitués ...er des phrases, comme le ver à soie file son co..., en laissant le milieu vide, etc., etc.», et qui, ...onséquence, sur les 34 députés de Paris à l'Assemblée nationale, proposait de porter 24 ouvriers. ...'étaient là les chefs d'emploi. Ils étaient substi...s par l'Impitoyable, redresseur de tous les abus publics, et le Sanguinaire.

Enfin, en face du Tribunal révolutionnaire se dressaient le Pilori et.... LA GUILLOTINE, — non pas une, mais trois Guillotines.

Encore à tort et à travers. — Les *Boulets rouges* et les *Coups de trique*. — M. *Robespierre* et sa *Queue*. — Les *Bohémiens* et les *Sans-Culottes*. — *Le Bonnet rouge* et autres couvre-chefs. — *La Carmagnole*. — La *Mère Michel* et *Mayeux*. — *Diogène* et son grand jugement sur ses confrères de la presse. — Le *Gamin de Paris*, etc.

Mais détournons les yeux, et, pour nous remettre le cœur, faisons si vous voulez bien un tour de boulevarts : nous rencontrerons là encore plusieurs excentricités que je veux vous signaler.

Voici M. *Robespierre*, criant au peuple qu'il est le seul souverain, que les représentants sont ses commis. — *La Queue de Robespierre* est portée par M. Montbrial de Bassignac.

Gare dessous ! voici *les Boulets rouges*, pleuvant sur les sinécures et les priviléges ; — voici *les Coups de trique*, tombant à tort et à travers. — Gare aux coups de batte ! Voici *l'Arlequin démocrate*, habillé « de toutes pièces, de toutes couleurs, politique, littéraire, et blagueur comme ses grands confrères ; ce n'est pas peu dire. »

Si vous ne craignez pas l'odeur du sang, approchons-nous de cet homme coiffé d'un *bonnet rouge*, « drapeau des sans-culottes, symbole de liberté et de civilisation. » Ecoutons-le : « En 93, le *sans-culottisme* fut une vertu qui résuma toutes les vertus révolutionnaires, et la *sans-culotterie* une espèce de noblesse sans parchemins, obligeant à l'amour de la patrie et à la haine des rois. » Il est applaudi à outrance par le citoyen Constant Hilbey, un tailleur qui a poussé l'abnégation et le patriotisme jusqu'à faire un *Journal des sans-culottes*.

Ce *Casque à mèche* est plus folâtre ; pourtant ne vous y fiez pas trop, regardez bien : ne reconnaissez-vous pas sous ce couvre-chef pacifique le terrible Mi-

traille? Il donne le bras au *Bohémien de Paris*, que l'on dit issu de ses œuvres et de celles de la *mère Michel*.

C'est le jour aux déguisements. Voici encore le citoyen de Bassignac; cette fois il a emprunté la *casquette du Père Duchêne*, gentillesse qui lui vaudra quelques mois de prison. — En voici un autre qui s'est affublé de *la Carmagnole*, sous prétexte de nous offrir un journal des enfants de Paris, auquel on s'abonne sur les boulevarts, dans les rues, sur les quais, à Paris, à Pontoise et à Tampico.

Ah! ça ira! ça ira! ça ira!
Ça ira-t'y bien? ça n'ira-t'y pas?

Ainsi chante Jean qui rit, en faisant la nique à Jean qui pleure. Mais rassurez-vous, cette carmagnole n'est qu'un habit d'emprunt sour lequel se cache un *réac* qui n'a pas la moindre envie de pendre qui que ce soit.

« L'abbé Maury avait raison : nos pères s'amusaient à pendre les aristocrates, et nos pères n'y voyaient pas plus clair, même du temps des lanternes. Jugez donc, quand nous avons le gaz, si nous y gagnerions quelque chose. Et puis, ces aristocrates, où sont-ils? Ce n'est pas le propriétaire, qui porte douloureusement la main à son cou, comme un homme qui s'est vu pendre en effigie; qui n'ose plus compter avec son locataire, mais avec qui le fisc compte deux fois. Ce n'est pas le capitaliste : il a mis son or en terre, mais l'herbe n'a pas levé, la moisson ne viendra pas, et toute la semence est perdue. Ce n'est pas le marchand, qui se promène dans son magasin désert, et qui voit, quand la traite protestée sort par une porte, le billet de garde entrer par l'autre. — Non, les aristocrates, ce sont les courtisans du peuple; ceux qui font toujours cortége au souverain pour se pousser aux gros emplois; c'est le républicain qui se croit propre à tout, comme le grand seigneur

d'autrefois, et s'imagine que l'on sait tout sans avoi rien appris, par droit de conspiration et par droit d naissance; ce sont nos cinq petits rois d'aujourd'hui qui se partagent la dépouille des princes d'hier, etc., etc En avant donc, enfants de Paris, le vieux refrain accommodé à la circonstance :

Ah! ça ira! ça ira! ça ira!
Les aristocrat' au ridicule!
Ah! ça ira! ça ira! ça ira!
Les aristocrat' on en rira!

Sous tous ces travestissements il n'est pas difficile d'apercevoir la quéue du *malin*, qui se fourre dans toutes nos affaires, comme on ne le voit que trop. Il ne craint pas, du reste, de se montrer en personne, et c'est à peine si on le remarque dans cet infernal tohu-bohu. Tenez, voici *le Diable boiteux* se rendant à l'Assemblée nationale; prenez garde : « cet animal est fort méchant, quand on l'attaque il se défend. » — Voici un autre *Diable boiteux*, mais celui-là « politique, véridique, charivarique, dramatique, et vive la République! » — Mais voyez ce *Diable rose* courant sur les toits et regardant par les tuyaux de cheminée. — Voilà qu'il parle? Que crie-t-il donc? Écoutons : « A vendre au plus offrant et dernier enchérisseur plusieurs chiens couchants ayant appartenu à l'ex-roi Louis-Philippe. On garantit que ces animaux ont totalement oublié leur maître, et montreront pour n'importe qui toute la docilité désirable. — *Nota*. Ces animaux ne sont pas à louer. »

Voici *la Mère Michel*, qui invite au nom de la fraternité les vieilles portières à vouloir bien lui faire tenir tous les cancans de leur maison En retour elle prendra dans toutes les occasions les intérêts de ses collaboratrices, et réclamera la parole quand il s'agira de discuter à l'assemblée nationale les gran-

des questions de l'amende après minuit, du sou pour livre, de la bûche à la voie, du denier à Dieu et des étrennes.

Voici *Mayeux*, roulant sa bosse, et amusant les badauds avec ses vieux lazzis et ses sottes pasquinades.

Celui-ci est facile à reconnaître à sa lanterne : c'est *Diogène*, aussi peu culotté que le Cynique, mais plein, comme lui, de malice et d'esprit. Ai-je vu, s'écrie-t-il,

Ai-je vu des faquins,
Des coquins et des sots, des sots et des coquins !

« La *tribune*, les *journaux*, qui hurlent à chaque instant, avec leurs cent mille voix : « Je suis républi» cain ! un vrai républicain ! prenez ma républque ! » par Jupiter ! si on ne les connaissait, on serait fort embarrassé dans le choix : quels petits saints ils font tous ! Tout beau ! mes mignons, paix ! paix ! N'agacez pas le chien : il a encore des dents pour mordre et des crocs pour déchirer !

» — Nous sommes républicains !

» — Vous le voulez ? Eh bien soit ! Approchez ! J'ai la vue faible, je vais vous mettre ma lanterne sous le nez.

» Passez, passez, vous autres, nullités écloses sous le soleil de l'impudence !

» Quels sont ces Démosthènes ? Ils sont nombreux... Oh ! les drôles de figures ! Ça, des républicains ? C'est une nuée de corbeaux élus par des niais, des badauds, dont il est facile d'obtenir les suffrages quand on sait s'y prendre... quand on a le gosier bon, de l'effronterie, des grimaces et des poumons ; voilà le secret. Allez, allez, Messieurs, croasser plus loin, votre asthme patriotique éteindrait ma lanterne.

» Voici un général, bien galonné, ma foi ! qui s'avance à la tête de ses légions... Je vais peut-être voir un ré-

publicain... Comme il fait caracoler son cheval ave grâce ! Quelle belle bête que ce cheval !...

» Mais j'entends la voix des *journaux*... Moins haut crieurs ! Vos larynx épuisés ne suffiraient pas à nou débiter toutes ces sottises écrites !

» *La Presse! la Presse*!... du citoyen Girardin ; un républicain, ni de la veille, ni du jour, ni du lendemain ! *La Presse! la Presse!*... Je ne suis ni pour la régence, ni pour Henri V, ni pour les Bonaparte ! *La Presse!* Cinq centimes, un sou !... A bas les communistes, les socialistes, les anarchistes et les réactionnaires ! A quoi sert une constitution ? Vive *la Presse*. Vive Girardin ! Vive moi ! ! !

» *Le Père Duchêne!* Demandez *le Père Duchêne!* il est en colère *le Père Duchêne!* — Parce que son journal *ne va pas* ; — Parce que ses acheteurs diminuent, et que les petits sous ne font plus les gros sous..... *Le Père Duchêne*, c'est un gaillard qui a compris bien vite que, si les riches n'ont plus d'or, le peuple a toujours un sou... pour le lui faire *cracher* : il s'agit de tourner son habit à l'envers, et de se dire l'avocat de la *sainte canaille!* Pauvre canaille ! la police l'assomme, les riches la mangent, et les avocats lui rongent les os !... Pauvre canaille !...

» Les hommes ! les hommes ! Quels animaux ils font ! Depuis le haut de l'échelle jusqu'au bas, tous... trompeurs ou trompés !... fourbes ou niais !

» Gare le chien !... Me voilà comme jadis sur la place d'Athènes...

» Républicains de toutes couleurs...

» Royalistes de tous les partis...

» Socialistes de tous les ragoûts...

» Journalistes, publicistes à tous vents...

» Gare le chien !..... Le cynique n'est pas mort, il s'est fait *sans-culotte !* »

Voulez-vous maintenant savoir l'opinion de Diogène sur la politique et la conscience des grands journaux ? Ecoutez :

Les Débats. — Politique : les fonds secrets. Conscience : le secret des fonds.

Le Constitutionnel. — Politique : bonneterie. Conscience : un tiers.

Le Siècle. — Politique : un portefeuille. Conscience : gauche.

Le National. — Tous les rédacteurs de ce journal, grands et petits, étant à la curée, leur politique n'est plus qu'une mâchoire ; leur conscience, un estomac.

La Réforme. — Même position que *le National*, avec une mâchoire plus petite et un plus grand estomac.

La Presse. — Politique : débit des exemplaires. Conscience : puff.

Le Courrier français. — Politique : un rhume de cerveau. Conscience : une prise de tabac.

La Démocratie pacifique. — Politique : le pot au feu. Conscience : l'anse du panier.

La Gazette de France. — Politique : blanche. Conscience : noire.

Le Charivari. — Le panier : mannequin. Conscience : Cham.

Le Corsaire. — Politique : en lunettes. Conscience : s'attend.

La Vraie République. — Politique : tarée. Conscience : gorge de sang.

La Liberté. — Politique : romantique. Conscience : 5 centimes.

Assemblée nationale. — Politique : fleurs de lis. Conscience : coloquinte.

Le Père Duchêne. — Politique : 65 francs de capital. Conscience : 2,500 francs d'intérêts.

La Voix des Femmes. — Politique : une culotte. Conscience : cou-cou.

Le Napoléonien. — Politique : manteau long. Conscience : invalide.

Les autres journaux. — Politique : concurrence. Conscience : des gros sous.

Enfin, *Diogène Sans-Culotte.* — Politique : conscience.

Enfin il ne saurait y avoir de bonne révolution sans gamins. Voici donc *le Gamin de Paris*; un jeu de cartes à la main, il fait droguer un roi. Le jeune Fouyou prend énergiquement la défense de ce bon M. Caussidière; mais pourtant il ne faudrait pas trop le contrarier dans ses goûts, il faut qu'on le laisse s'attrouper et crier à son aise; autrement il aurait bien vite planté là son héros.

« De quoi! plus d'attroupements, plus de rassemblements; et si je veux m'attrouper et me rassembler, moi, faudra la permission de M. le maire?

» Magistrat, je te respecte, mais j'ai l'oreille dure et je n'entends pas à demi-mot.

» Faut-il être deux, trois ou cinq cents pour former un rassemblement gênant? — Y aura-t-il des sommations? Combien? Dans quel genre? Seront-elles respectueuses? — Et après les sommations?... C'est là que je t'attends, magistrat.....

» Tu dis comme cela que c'est gênant pour les cochers. Mais si les clubs en plein air gênent ceux qu'a le moyen de se fendre d'une voiture, ton idée à toi, qui ressemble à celle de Duchâtel, n'est pas commode non plus pour la liberté de tout le monde.

» Quelle liberté doit-on vouloir? Celle d'aller en voiture, ou celle de se réunir, même dans la rue.

» Enfin, Magistrat, je te respecte, et je veux entrer dans ton idée. Tu connais à fond ta voirie, et tu es un édile modèle. Je ne pourrai pas m'attrouper dans les rues, v'là qu'est bon... Mais au Champ-de-Mars, hein? C'est une autre paire de manches, ça n'embarrasse rien, ça, hein, monsieur le maire? Si pourtant ça te gênait, faudrait le dire. »

Nous nous arrêterons là, car nous n'avons pas l'intention de faire un catalogue. Les collectionneurs ou ceux qui y auront un intérêt quelconque pourront consulter la *Revue critique des journaux* publiés à

Paris depuis la révolution de février jusqu'à la fin de décembre, par M. Wallon; revue écrite avec trop de passion sans doute, mais pleine de renseignements curieux; — *la Presse parisienne*, statistique bibliographique et alphabétique de tous les journaux, revues et canards périodiques, nés, morts, réssuscités ou métamorphosés à Paris depuis le 22 février jusqu'à l'empire, par H. Izambard; — La *Physionomie de la Presse*, revue rapide, mais pleine de sel des journaux qui ont paru depuis le 24 février jusqu'au 20 août, par un chiffonnier (Petit de Baroncourt); — *Le Croque-mort de la Presse*, nécrologie politique, littéraire, typographique et bibliographique de tous les journaux, pamphlets, revues, nouvelles à la main, satires, chansonniers, almanachs et canards périodiques, nés, morts, avortés, vivants, ressuscités ou métamorphosés à Paris, à Lyon et dans les principales villes de France, depuis le 22 février jusqu'à l'installation du président de la République en décembre 1848, etc. etc., suivi de *l'Art de déterrer les journaux morts et de s'en faire 3,000 livres de revenu;* par un bibliophile bien informé, actionnaire de quatorze imprimeries, membre de vingt-sept clubs, et rédacteur de trente-trois gazettes mortes et enterrées (H. Delombardy). *Le Croque-mort*, qui paraissait par *convois*, a poussé la minutie jusqu'à reproduire, autant que cela était possible, la forme du titre des principaux journaux.

On n'a pas compté moins de quatre à cinq cents canards de février à décembre 1848; mais, nous le répétons, la plupart de ces feuilles mouraient dans leur germe et n'avaient point de lendemain; pour une feuille de ce temps-là une semaine était une existence remarquable; un mois, c'était un phénomène de longévité.

VII

LA PRESSE DEPUIS 1848

Réaction contre le journalisme. — La presse devant le général Cavaignac. — La loi Tinguy. — Décret organique sur la presse. — Etat actuel de la presse.

L'opinion, d'ailleurs, n'avait pas tardé à se soulever contre ce débordement qui faillit engloutir la société dans les fatales journées de juin. Il arriva alors ce qui était déjà arrivé, ce qui arrivera encore, sans aucun doute, — car, il faut bien le dire, nous ne savons pas jouir de la liberté, — la liberté enfanta la licence, et la licence a bientôt amené un nouvel et plus dur asservissement. Et, chose étrange! ce devait être encore une fois la république qui porterait à la presse les plus rudes coups : tant il est vrai qu'il n'y a pas de gouvernement possible chez nous, pas même le gouvernement républicain, avec la liberté illimitée de la presse.

Un des premiers actes du général Cavaignac, en arrivant au pouvoir, fut dirigé contre la presse. Le 25 juin, onze journaux étaient, suivant l'expression du *Peuple constituant,* passés au fil du sabre africain; c'étaient : *la Révolution, la Vraie République, l'Organisation du travail, la Presse, l'Assemblée nationale, le Napoléon républicain, le Journal de la canaille, le Père Duchêne, le Pilori, la Liberté* et *le Lampion.* « La rédaction de ces journaux, ainsi frappés sans distinction d'opinion, disait une note du *Moniteur,* était de nature à prolonger la lutte qui avait ensanglanté la capitale. »

La Presse fut l'objet d'une rigueur toute particulière. « Le préfet de police, portait l'ordre qui la concernait, et tout agent de la force publique, sur le vu du présent arrêté, *fera arrêter le citoyen Emile de Girardin,* et SUPPRIMER le journal *la Presse.* » M. de Girardin fut en effet conduit à la Conciergerie, où il fut tenu pendant huit jours au secret le plus rigoureux, sans qu'aucun mandat de justice eût été décerné contre lui, et il en sortit, le 5 juillet, sans avoir eu à se défendre d'aucune accusation.

On assigna à cet acte exorbitant, qui élevait, en quelque sorte, le rédacteur de *la Presse* à la hauteur d'un danger public, des causes moins légitimes que la nécessité et le salut de l'état ; beaucoup de personnes y virent une vengeance du *National.* Voici, au surplus, comment le chef du pouvoir exécutif l'expliquait lui-même en répondant à M. de Girardin, qui s'était hâté de lui écrire pour demander sa mise en liberté sous caution :

« Citoyen, les ordres qui vous ont atteint aujour-» d'hui n'atteignent pas, peut-être, votre pensée : la » justice seule en peut décider ; mais ils atteignent » certainement vos *imprudentes publications* : elles » perdraient la république, la nation, la société eu-» ropéenne tout entière.

» La confiance de l'Assemblée m'a chargé d'une » responsabilité que je veux justifier. A la hauteur » où ces scènes cruelles m'ont placé, où je ne dé-» sirais pas m'élever, où je ne désire pas rester, » les passions ne peuvent atteindre. Rassurez-vous » donc, vous n'avez rien à craindre de moi. Je vous » laisse apprécier ce que la justice du pays pourra » vous devoir. »

Quoi qu'il en soit, à peine sorti de prison, le ré-

dacteur de *la Presse* commença contre le chef du pouvoir exécutif une guerre implacable qui ne se termina que le 10 décembre, avec le triomphe de Louis-Napoléon, dont *la Presse* avait embrassé la cause avec une chaleur doublée par sa rancune contre le général. Parmi les publications lancées à cette occasion par M. de Girardin, il en est une que nous signalerons comme plus particulièrement intéressante au point de vue de la presse ; elle a pour titre : *Documents pour servir à l'histoire. Révolution française de 1848. Liberté de la presse.* Elle contient, entre autres pièces, une très remarquable consultation délibérée par M. Labot, et à laquelle avaient adhéré MM. Berryer, Odilon Barrot, Th. Bac, Paillet, Jules Favre, etc, qui tous concluaient à l'illégalité de la mesure qui avait frappé *la Presse*, mesure qui était un véritable attentat à la propriété, et que l'état de siége même ne saurait autoriser (1).

Cette éloquente protestation, dont la presse pouvait, devait s'emparer, s'éteignit sans écho ; pas une voix ne protesta dans les journaux, pas un député ne songea à en faire l'objet d'une interpellation à la tribune. Ce n'est que le 1er août que M. Crespel de Latouche interpella le gouvernement sur un acte qu'il qualifiait « le plus énorme qui se fût commis dans notre pays depuis cinquante ans. » — « Prenez garde à la liberté de la presse, disait à cette occasion Victor Hugo au chef du pouvoir exécutif : la liberté de la presse était avant vous, elle sera après vous ! » Cette tentative, demeurée infructueuse, fut renouve-

(1) *La Presse* comptait alors près de 70,000 abonnés ; elle valait au moins 1,500,000 francs ; elle faisait vivre plus de 300 familles, plus de 1000 personnes, et versait dans la circulation plus de 6000 francs par jour. (*Pétition adressée à l'Assemblée nationale le 25 juillet* 1848.)

lée un mois après par le même député et par quelques autres qui demandaient que l'état de siége fût levé et la liberté rendue à la presse avant la discussion de la Constitution ; mais le général Cavaignac, une seconde fois, se retrancha derrière le grand principe de la nécessité politique et du salut public, et « sa parole, plus concise, plus nette, plus *carrée* encore que d'habitude », selon l'expression d'un de ses journaux, entraînait l'assemblée, qui se prononçait, à une majorité de trois cents voix, pour le maintien du régime du sabre.

« Nous renfermons un sentiment bien naturel de tristesse et d'amertume au fond de nos cœurs, disait à ce sujet le *Journal des Débats*. Nous sommes dans une situation exceptionnelle ; on nous le dit, on nous le répète, comme si nous pouvions l'oublier. Hélas ! oui, nous sommes dans une situation exceptionnelle, nous le voyons, nous le sentons cruellement tous les jours. Depuis six mois, nous n'avons fait que changer d'épreuves et passer de la licence à la dictature. Quatre mois d'anarchie nous ont conduits où nous sommes, à l'état de siége indéfini, à la suspension des lois, à la suppression des journaux... »

Personne assurément n'accusera le général Cavaignac de mauvais sentiments contre la presse. Lui-même cependant craignit qu'on ne vît dans l'acte du 25 juin un acte de colère, c'est lui qui le dit à la tribune, et, le 7 août, il leva la suspension qui avait frappé les onze journaux que nous avons cités. Mais, dès le 21 du même mois, il se voyait dans la nécessité de suspendre de nouveau *le Représentant du Peuple, le Père Duchêne, le Lampion* et *la Vraie République*.

« Considérant, porte le décret, que ces journaux, » par les doctrines qu'ils professent contre l'état, la

» famille et la propriété, par les excitations violen-
» tes qu'ils fomentent contre la société, les pouvoirs
» publics émanés de la souveraineté du peuple, con-
» tre l'armée, la garde nationale, et même contre les
» personnes privées, sont de nature, s'ils étaient to-
» lérés davantage, à faire renaître au sein de la cité
» l'agitation, le désordre et la guerre;

» Considérant que ces publications, répandues à
» profusion, et souvent gratis, dans les rues, sur les
» places, dans les ateliers et dans l'armée, sont des
» instruments de guerre civile, et non des instru-
» ments de liberté... »

Cette mesure était suivie, trois jours après, d'une autre de même nature, mais peut-être encore plus significative, la suspension de la *Gazette de France*, motivée sur ce que ce journal « contenait des
» attaques incessantes contre la république et des
» excitations tendant à détruire cette forme de
» gouvernement, pour y substituer la forme monar-
» chique. »

Ainsi, la république proscrivait les idées monarchiques comme la monarchie avait proscrit les idées républicaines, et en cela la république n'avait pas plus tort que la monarchie. Le grand tort qu'elle avait eu, c'était de faire des promesses qu'elle ne pouvait tenir, de proclamer des libertés impossibles: elle se hâte de proclamer la liberté absolue de la presse, et bientôt après elle confisque les journaux et emprisonne les journalistes sans aucune forme de procès; elle proclame le droit au travail, et à ceux qui lui en demandent elle répond par des coups de canon et par la transportation en masse.

Quelles réflexions n'appelleraient pas de semblables actes! Nous savons bien qu'on les rejettera sur les partis. Tous les gouvernements ont agi de même

les uns après les autres, et, ce qui est triste à dire, c'est qu'ils agiront toujours ainsi : on changera les mots, mais non les hommes; et ce n'est pas parce que la France portera une enseigne sur laquelle il y aura république, au lieu de monarchie, que nous deviendrons instantanément meilleurs. Quel que soit le mode de gouvernement qui régisse un pays, si bon, si honorable, si juste que soit ce gouvernement, il aura toujours déplacé quelqu'un, il aura toujours nui aux intérêts d'un ou de plusieurs partis, il aura toujours, en satisfaisant certaines ambitions, reculé certaines convoitises. Il y aura donc toujours des mécontents qui feront des partis, car les partis ne sont pas autre chose que l'alliance de beaucoup de mécontents autour d'un seul. Maintenant, qui a raison d'un parti ou de l'autre? Toute la politique des gouvernements est là, et les révolutions ne se font pas pour autre chose que pour trancher cette discussion. Ceux qui font une révolution la font-ils pour prouver qu'ils ont raison et convaincre leurs antagonistes? Non; ils la font pour mettre à la porte ceux qui ne sont pas de leur avis. C'est la raison du plus fort, voilà tout. La fable du loup et de l'agneau remonterait déjà jusqu'à Esope, si elle ne remontait jusqu'à Caïn.

Seule, nous disait-on, la république, une république libre, égale, fraternelle, est capable d'étouffer dans un immense embrassement toutes les discordes de cette grande famille qu'on nomme la France, et qui un jour s'appellera le monde. Mais qu'est-il advenu de toutes ces promesses? Où était la liberté, dans ces jours d'agitation? où était l'égalité, où était la fraternité, si ce n'est sur les murs? Vit-on jamais plus de discordes, plus de défiances, plus de haines? Même les républicains ne pouvaient s'en-



tendre sur le sens du mot qui devait les rallier ; ils passaient leur vie à se dire les uns aux autres : Ce n'est pas de cette république-là que nous voulions parler.

Et puis, il faut bien le répéter, la révolution de février était moins une révolution qu'une surprise. On sait comment *le tour avait été fait*, suivant l'expression d'un tribun fameux. Le tour était bien joué sans doute, puisqu'il avait donné le pouvoir à une infime minorité ; mais l'effet n'en pouvait être de longue durée. On n'avait pas tardé à se reconnaître, à se compter ; les partis se retrouvèrent bientôt en présence, réunis en deux camps : les républicains et les non-républicains ; deux millions de ceux-là peut-être, et trente-trois millions de ceux-ci, qui ne savaient pas bien pour qui ils étaient, mais qui *savaient* contre qui ils étaient, contre la république, qui avait promis la liberté et qui votait l'état de siége à perpétuité, qui avait promis le travail et qui ne donnait que l'impôt.

Aussi y eut-il bientôt réaction de tous les côtés, de la part des légitimistes, de la part des orléanistes, de la part des bonapartistes, de la part des républicains eux-mêmes, car il paraît que la république que nous avons eue n'était pas celle des vrais républicains.

La réaction contre la licence amène inévitablement la compression, *et vice versa* ; c'est un cercle fatal dans lequel il semble que nous soyons condamnés à tourner.

Le premier pas dans ce retour en arrière, en ce qui concerne la presse, fut le rétablissement du cautionnement, décrété le 9 août 1848. Seulement, de 100,000 fr. qu'il était pour Paris, il fut abaissé à 24,000 fr. C'était trop encore pour ces Bohémiens

de la pensée qui avaient fait irruption dans le domaine de la presse. Quelques uns essayèrent de ruser pour sauver leur vie; mais la plupart furent tués du coup.

Le 13 juin 1849, un décret du président de la république suspendit *le Peuple*, la *Révolution démocratique et sociale*, *la Vraie République*, *la Démocratie pacifique*, *la Réforme* et *la Tribune des Peuples*.

Le 16 juillet 1850, l'Assemblée nationale vota d'urgence une loi destinée à réglementer la presse. Les dispositions de cette loi ayant été reproduites ou modifiées par un décret postérieur que nous analyserons tout à l'heure, nous n'en reproduirons qu'une disposition, restée depuis en vigueur : c'est celle qui concerne la signature des articles.

Tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse, inséré dans un journal, devra être signé par son auteur, sous peine d'une amende de cinq cents francs pour la première contravention, et de mille francs en cas de récidive.

Toute fausse signature sera punie d'une amende de mille francs et d'un emprisonnement de six mois, tant contre l'auteur de la fausse signature que contre l'auteur de l'article et l'éditeur responsable du journal.

Les dispositions de l'article précédent seront applicables à tous les articles, quelle que soit leur étendue, publiés dans des feuilles politiques ou non politiques, dans lesquels seront discutés des actes ou opinions des citoyens, et des intérêts individuels ou collectifs.

« De ce jour, dit M. Edmond Texier, le voile qui cachait la statue d'Isis a été violemment arraché, les demi-dieux sont devenus des hommes. Tous les autocrates de la presse, tous les porte-voix de l'opinion publique, ont été contraints de sortir de l'arrière-bureau de la rédaction et de montrer leur visage par la

fenêtre de la publicité. Nous avons assisté au mercredi des cendres du journalisme. L'homme qui, sous le domino de l'anonyme, prêchait la morale et le culte de la famille, était précisément le même qu'on voyait folâtrer chaque soir, papillon quinquagénaire, dans le parterre des fleurs animées de l'Opéra. Le carnaval finissait aux premières lueurs du jour, et le public, en voyant défiler tous ces noms qui sortaient du bal masqué, disait : *Je te connais, beau masque.* »

Le besoin d'esquiver les commandements de la terrible loi Tinguy a fait créer dans quelques journaux un emploi d'éditeur responsable, déguisé sous le titre honorable et problématique de *secrétaire de la rédaction* : c'est le bouc-émissaire des articles dont le coupable désire garder l'anonyme.

On a diversement jugé cette obligation de la signature ; ce qu'on ne peut se dissimuler, c'est que, si elle a été favorable à quelques journalistes, elle a été fatale au journalisme en supprimant cette association intellectuelle, cette puissante individualité de la pensée, qui faisait son importance et sa force.

La loi de 1850 fut remplacée, nous l'avons dit, par un décret du 17-23 février 1852, qui régit encore la presse, et dont nous croyons devoir faire connaître les principales dispositions.

Décret organique sur la Presse.

De l'autorisation préalable et du cautionnement des journaux et écrits périodiques.

Art. 1er. Aucun journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou d'économie sociale, et paraissant, soit régulièrement et à jour fixe, soit par livraisons et irrégulièrement, ne pourra être créé ou publié sans l'autorisation préalable du gouvernement.

Cette autorisation ne pourra être accordée qu'à un Français majeur, jouissant de ses droits civils et politiques.

L'autorisation préalable du gouvernement sera pareillement nécessaire à raison de tous changements opérés dans le personnel des gérants, rédacteurs en chef, propriétaires ou administrateurs d'un journal.

Art. 3. Les propriétaires de tout journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou d'économie sociale sont tenus, avant sa publication, de verser au Trésor un cautionnement en numéraire, dont l'intérêt sera payé au taux réglé pour les cautionnements.

Art. 4. Pour les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et du Rhône, le cautionnement est fixé ainsi qu'il suit :

Si le journal ou écrit périodique paraît plus de trois fois par semaine, soit à jour fixe, soit par livraisons irrégulières, le cautionnement sera de cinquante mille francs.

Si la publication n'a lieu que trois fois par semaine ou a des intervalles plus éloignés, le cautionnement sera de trente mille francs.

Dans les villes de cinquante mille âmes et au-dessus, le cautionnement des journanx ou écrits périodiques paraissant plus de trois fois par semaine, sera de vingt-cinq mille francs.

Il sera de quinze mille francs dans les autres villes, et, respectivement, de moitié de ces deux sommes pour les journaux ou écrits périodiques paraissant trois fois par semaine ou à des intervalles plus éloignés.

Art. 5. Toute publication de journal ou écrit périodique sans autorisation préalable, sans cautionnement ou sans que le cautionnement soit complété, sera punie d'une amende de cent à deux mille francs pour chaque numéro ou livraison publiée en contravention, et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans.

Celui qui aura publié le journal ou écrit périodique, et l'imprimeur, seront solidairement responsables.

Le journal ou écrit périodique cessera de paraître.

Du timbre des journaux périodiques.

Art. 6. Les journaux ou écrits périodiques, et les recueils périodiques de gravures ou lithographies politiques, de moins de dix feuilles de 25 à 32 décimètres carrés, ou de moins de cinq feuilles de 50 à 72 décimètres carrés, seront soumis à un droit de timbre.

Ce droit sera de 6 centimes par feuille de 72 décimètres carrés et au-dessous dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, et de 3 centimes pour les journaux, gravures ou écrits périodiques publiés partout ailleurs.

Pour chaque fraction en sus de 10 centimètres carrés et au dessous, il sera perçu 1 centime et demi dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, et 1 centime partout ailleurs.

Art. 9. Les écrits non périodiques traitant de matières politiques ou d'économie sociale, qui ne sont pas actuellement en cours de publication, ou qui, antérieurement à la présente loi, ne sont pas tombés dans le domaine public, s'ils sont publiés en une ou plusieurs livraisons ayant moins de dix feuilles d'impression de 25 à 32 décimètres carrés, seront soumis à un droit de timbre de 5 centimes par feuille.

Il sera perçu 1 centime et demi par chaque fraction en sus de 10 décimètres carrés et au dessous.

Art. 11. Chaque contravention aux dispositions de la présente loi, pour les journaux, gravures ou écrits périodiques, sera punie, indépendamment de la restitution des droits frustrés, d'une amende de 50 fr. par feuille ou fraction de feuille non timbrée; elle sera de 100 fr. en cas de récidive. L'amende ne pourra, au total, dépasser le chiffre du cautionnement.

Pour les autres écrits, chaque contravention sera punie, indépendamment de la restitution des droits frustrés, d'une amende égale au double desdits droits.

Cette amende ne pourra, en aucun cas, être inférieure à 200 fr., ni dépasser en total cinquante mille francs.

Art. 13. En outre des droits de timbre fixés par la présente loi, les tarifs existant antérieurement à la loi du 16 juillet 1850 pour le transport, par la poste, des journaux et autres écrits, sont remis en vigueur.

Délits et contraventions non prévus par les lois antérieures. — Juridiction. — Exécution des jugements. — Droit de suspension et de suppression.

Art. 14. Toute contravention à l'article 42 de la Constitution sur la publication des comptes-rendus officiels des séances du Corps législatif sera punie d'une amende de mille à cinq mille francs.

Art. 15. La publication ou la reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongères, attribuées à des tiers, sera punie d'une amende de cinquante à mille francs.

Si la publication ou reproduction est faite de mauvaise foi, ou si elle est de nature à troubler la paix publique, la peine sera d'un mois à un an d'emprisonnement, et d'une amende de cinq cents à mille francs. Le maximum de la peine sera appliqué si la publication ou reproduction est tout à la fois de nature à troubler la paix publique et faite de mauvaise foi.

Art. 16. Il est interdit de rendre compte des séances du Sénat autrement que par la reproduction des articles insérés au journal officiel.

Il est interdit de rendre compte des séances non publiques du conseil d'état.

Art. 17. Il est interdit de rendre compte des procès pour délits de presse. La poursuite pourra seulement être annoncée; dans tous les cas, le jugement pourra être publié.

Dans toutes affaires civiles, correctionnelles ou criminelles, les cours et tribunaux pourront interdire le compte-rendu du procès. Cette interdiction ne pourra s'appliquer au jugement, qui pourra toujours être publié.

Art. 18. Toute contravention aux dispositions des ar-

ticles 16 et 17 de la présente loi sera punie d'une amende de cinquante francs à cinq mille francs, sans préjudice des peines prononcées par la loi, si le compte-rendu est infidèle et de mauvaise foi.

Art. 20. Si la publication d'un journal ou écrit périodique frappé de suppression ou de suspension administrative ou judiciaire est continuée sous le même titre ou sous un titre déguisé, les auteurs, gérants ou imprimeurs seront condamnés à la peine d'un mois à deux ans d'emprisonnement, et, solidairement, à une amende de cinq cents francs à trois mille francs par chaque numéro ou feuille publiée en contravention.

Art. 25. Seront poursuivis devant les tribunaux de police correctionnelle : 1° les délits commis par la voie de la presse ou tout autre moyen de publication mentionné dans l'article 1er de la loi du 17 mai 1819, et qui avaient été attribués par les lois antérieures à la compétence des cours d'assises ; 2° les contraventions sur la presse prévues par les lois antérieures ; 3° les délits et contraventions édictés par la présente loi.

Art. 29. Dans les trois jours de tout jugement ou arrêt définitif de contravention de presse, le gérant du journal devra acquitter le montant des condamnations qu'il aura encourues ou dont il sera responsable.

En cas de pourvoi en cassation, le montant des condamnations sera consigné dans le même délai.

Art. 30. La consignation ou le paiement prescrit par l'article précédent sera constaté par une quittance délivrée en duplicata par le receveur des domaines.

Cette quittance sera, le quatrième jour au plus tard, remise au procureur de la République, qui en donnera récépissé.

Art. 31. Faute par le gérant d'avoir remis la quittance dans les délais ci-dessus fixés, le journal cessera de paraître, sous les peines portées par l'article 5 de la présente loi.

Art. 32. Une condamnation pour crime commis par la voie de la presse, deux condamnations pour délits ou contraventions commis dans l'espace de deux années,

entraînent de plein droit la suppression du journal dont les gérants ont été condamnés.

Après une condamnation prononcée pour contravention ou délit de presse contre le gérant responsable d'un journal, le gouvernement a la faculté, pendant les deux mois qui suivent cette condamnation, de prononcer, soit la suspension temporaire, soit la suppression du journal.

Un journal peut être suspendu par décision ministérielle, alors même qu'il n'a été l'objet d'aucune condamnation, mais après deux avertissements motivés, et pendant un temps qui ne pourra excéder deux mois.

Un journal peut être supprimé, soit après une suspension judiciaire ou administrative, soit par mesure de sûreté générale, mais par un décret spécial du Président de la République, publié au *Bulletin des lois*.

On peut certes reprocher à cette loi sa grande sévérité ; nous lui reprocherons bien plus encore, avec tous les hommes qui aiment une sage liberté, de trop prêter à l'interprétation, à l'arbitraire, d'ouvrir un trop large champ à ce zèle maladroit qui est la plaie des nouveaux gouvernements. Aussi a-t-elle eu pour effet de réduire les journaux qu'elle n'a pas tués à un mutisme qui nous semble plus mauvais, plus dangereux, que les abus qu'on avait en vue de réprimer : mieux vaut un ennemi qui parle qu'un ennemi qui se tait.

On ne compte plus aujourd'hui (novembre 1853) à Paris que quatorze journaux politiques quotidiens : le *Journal des Débats*, *la Presse*, *le Siècle*, *le Constitutionnel*, *le Pays*, *la Patrie*, *l'Assemblée nationale*, la *Gazette de France*, *l'Union*, *l'Univers*, *l'Estafette*, le *Journal des faits*, *le Charivari*, et le *Moniteur*. Il nous reste peu de chose à en dire.

Le **Journal des Débats** est resté après la révolution de 1848, comme il l'était avant, le plus important de nos journaux, nous croyons même pouvoir dire des journaux de l'Europe. Il n'est pas moins recherché à l'étranger qu'il l'est en France, et peut-être s'en souvient-il un peu trop quand il se trouve en face de la question qui depuis six mois agite si profondément l'Europe. — Spectateur impassible des premiers actes de la révolution qui avait renversé cette monarchie constitutionnelle dont il avait été un des fondateurs et des plus fermes soutiens, il prit parti, dans la question de la présidence, pour le général Cavaignac. Depuis le nouveau règne, depuis surtout la nouvelle situation faite à la presse, il se tient dans une réserve pleine de dignité, protestant autant qu'il est en lui, par son silence, en faveur d'une liberté qu'il n'a jamais désertée (1).

La Presse. — *Le Journal des Débats* est le journal du fait; *la Presse* est le journal de l'idée : il n'est pas un système qu'elle n'examine, pas une théorie qu'elle ne soit prête à discuter; c'est en quelque sorte le terrain neutre où se rencontrent toutes les opinions; c'est l'éclectisme appliqué au temps, le libéralisme sans ses préjugés révolutionnaires. Nous dirions en un mot que c'est un véritable journal, par opposition à certaines autres feuilles dans lesquelles nous ne pouvons voir autre chose que des boutiques. D'ailleurs *la Presse* est restée ce qu'elle était dès le premier jour, l'expression d'une individua-

(1) La loi Tinguy nous dispense de donner les noms des rédacteurs de nos différents journaux. Nous renvoyons, d'ailleurs, ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de les connaître autrement que par leur nom, à la très piquante *Biographie* qu'en a publiée M. Edmond Texier.

lité toujours jeune, hardie, aventureuse ; « c'est M. de Girardin tout entier, avec son audace, sa verve, sa passion, et son inépuisable talent. » Voici enfin, pour terminer, un fait qui vaut des phrases par le temps qui court : l'excédant des revenus de *la Presse* sur les dépenses a été, pour les trois premiers trimestres de 1853, de 75,000 francs, bien qu'elle soit obligée de faire trois tirages, ce qui constitue une dépense considérable.

Le Siècle. — On a dit du *Siècle* que c'était le journal des épiciers et des marchands de vin ; ce qu'il y a de certain c'est que, grâce à ses romans et au ton général de sa rédaction, grâce aussi à sa loyauté et à son honnêteté, il s'est créé un immense auditoire parmi le public affairé des trafiquants des villes et des campagnes ; c'est lui qui a commencé l'éducation de cette classe laborieuse du pays qui a besoin d'une monnaie d'idées toute frappée et d'une valeur moyenne pour ses échanges quotidiens ; il est, en un mot, pour la classe ouvrière, ce qu'a été *le Constitutionnel* pour la bourgeoisie. C'est un rôle plein d'avenir, et il s'en acquitte avec une vigueur qui n'est pas sans mérite dans les circonstances actuelles. Disons en passant que l'attitude toute française qu'il a prise dès le début dans la question d'Orient lui a concilié les sympathies universelles.

Le Constitutionnel. — Le Pays. — Ce dernier journal fut fondé le 1er janv. 1849 par MM. E. Alletz et de Bouville. En 1850 la direction politique en fut donnée à M. de Lamartine, qui choisit pour rédacteur en chef M. Arthur de la Guéronnière. Le 1er décembre 1852, *le Pays* ajouta à son titre celui de *Journal de l'Empire*, titre qui, suivant son

expression, « ne pouvait rien ajouter à son dévoûment, ni rien enlever à son indépendance. »

Le Constitionnel et *le Pays* sont aujourd'hui attelés au même char, et conduits à grandes guides par M. de la Guéronnière. Ces deux journaux sont un des articles de la maison de banque Mirès et compagnie.

La Patrie fut fondée en 1841, par M. Pagès de l'Ariége, et, si nous avons bonne mémoire, avec primes de librairie. Elle s'éteignait de langueur une année après sa création, quand M. Boulé, son imprimeur, l'acheta et en fit un journal du soir. En 1844 elle fut adjugée moyennant 200 fr. à M. Delamarre, qui l'a conduite, à travers tous les camps, jusque dans les eaux gouvernementales, où elle nage aujourd'hui avec un assez grand succès, pécuniairement parlant.

Gazette de France, *Journal de l'appel au peuple.* — La *Gazette*, depuis les commencements de la restauration, représentait moins un parti qu'un homme, M. de Genoude, qu'elle a perdu il y a quelques années. Esprit à la fois souple et impérieux, se pliant au temps dans l'illusion de plier ensuite le temps à sa propre pensée, M. de Genoude s'était attaché à la légitimité du pouvoir héréditaire comme à un dogme de sa conscience ; mais sa légitimité était plus libérale que la république. Tout ce que l'activité de l'homme, les ressources du publiciste, l'adresse de l'esprit, le courage du citoyen, peuvent déployer de fécondité et de tactique pour un système, il le multiplia dans son journal, surtout dans les jours qui suivirent la révolution de février. Les traditions de M. de Genoude sont fidèlement continuées par son successeur, M. de Lourdoueix.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de **l'Assemblée nationale**, sinon que c'est le seul des journaux de février qui ait survécu.

L'Univers, fondé par l'abbé Migne, poursuit depuis 1833, avec une opiniâtreté que rien ne fatigue, le même but, la liberté de l'Eglise. C'est un des journaux qui font aujourd'hui le plus de bruit, grâce à la plume agressive de son rédacteur en chef, M. Louis Veuillot.

L'Union ci-devant *monarchique*, est née en 1847 de la fusion de *la Quotidienne*, de *la France* et de *l'Echo français*. M. Berryer est, dit-on, la pensée dirigeante de ce journal, qui représente les principes du droit divin pur. Il a deux rédacteurs en chef, celui de l'ancienne *France* et celui de l'ancienne *Quotidienne*, M. Laurentie et M. Lubis. C'est ce dernier qui a publié dans *la France*, en 1841, ces fameuses lettres de Louis-Philippe où il était si fort question des *aimables faubourgs*, et qui ont causé à cette époque une si vive sensation.

L'Estafette, qui date de 1833 et appartient à M. Boulé, et le **Journal des faits**, fondé en 1850, par l'abbé Migne, sont deux journaux reproducteurs, qui ont le même rédacteur : une paire de ciseaux.

Le Charivari, fondé en 1831, par M. Philippon, vit un peu sur sa vieille réputation, soit dit sans vouloir faire injure à ses rédacteurs et dessinateurs actuels, qui ne peuvent faire l'impossible.

Le Moniteur universel date du 24 novem-

bre 1789 ; il fut fondé par Maret, duc de Bassano, et Sauvo, qui l'a rédigé jusqu'en 1840. Il a pour directeur-gérant M. Ernest Panckoucke, le fils du célèbre éditeur de ce nom. Après 63 ans d'immobilité, il vient de subir une transformation radicale : le 1er janvier 1853, il a adopté, très malencontreusement à notre avis, le grand format, et a baissé son prix de 116 à 40 fr. Encore un petit effort, on en faisait un journal, et quel journal on en pourrait faire !

Nous serions tenté de citer parmi nos journaux *l'Indépendance belge*, aussi lue, aussi recherchée, à Paris, du moins, et dans les départements du Nord, que le plus lu, le plus recherché de nos journaux, parce que c'est un journal bien fait d'abord, ensuite et surtout parce qu'on ne trouve que là ces mille petits détails, ces mille bruits, qui ont plus ou moins de valeur, mais dont, dans tous les cas, nous sommes si friands.

Voici le rang qu'occupent les principaux journaux de Paris, dans l'ordre de leur tirage : 1° *le Siècle* ; — 2° *la Presse* ; — 3° *le Constitutionnel* ; — 4° *la Patrie* ; — 5° le *Journal des Débats* ; — 6° *l'Assemblée nationale*.

Les autres journaux n'ont qu'une publicité insignifiante.

Le tirage des *Débats* et le tirage de *l'Assemblée nationale*, réunis, n'atteignent pas 14,500 exemplaires, dont les deux tiers pour les *Débats*.

Le tirage des trois journaux officieux du pouvoir forme un total de 49,000 numéros.

Le tirage du *Siècle* et de *la Presse* dépasse 47,500 numéros ; il n'y a entre les deux journaux qu'une différence de 2 à 300, en faveur du premier.

Parmi les journaux non quotidiens, nous nous bornerons à citer le **Journal des villes et des campagnes**, dont peu de Parisiens soupçonnent l'existence, et qui pourtant date de 1814, et compte une assez nombreuse clientèle, composée surtout de curés et de maires de campagne;

Et parmi les revues politiques et littéraires, la **Revue des deux mondes**, fondée en 1831, par M. Buloz, et qui s'est élevée au premier rang des recueils européens de ce genre; —et **l'Illustration**, dont le plus bel éloge est dans le nombre de ses abonnés, qui s'élève aujourd'hui au chiffre, fabuleux pour une revue, de 18,000.

Il se publie dans les départements quelque chose comme 5 à 600 journaux; mais, à l'exception d'un très petit nombre, ces feuilles n'ont aucune portée, politique ni littéraire.

Nous avons dit comment les journaux avaient été forcés de baisser leurs prix par suite de l'avénement de la presse à 40 fr. En 1848, le timbre ayant été aboli, ils leur firent subir une nouvelle réduction; mais depuis que le timbre a été rétabli, tous, à l'exception de *la Presse*, les ont relevés, non pas au taux de 1847, mais à celui de 1835. Ainsi sous ce rapport encore nous avons reculé de vingt années.

—

Et maintenant, si c'était l'histoire de la presse que nous eussions entreprise, nous pourrions, au point où nous sommes arrivé, éprouver quelque embarras, ou plutôt non, nous n'en éprouverions aucun, nous n'aurions plus à faire qu'une oraison funèbre; la presse se meurt! la presse est morte! L'instrument, la machine, existe encore, mais sans le ressort

qui lui donne le mouvement; le souffle qui la pourrait animer, l'opinion publique, s'est retirée d'elle; c'est comme un corps sans âme, que la question d'Orient est venue fort à propos galvaniser quelque peu.

« Le journal, écrivait en 1835 M. Granier de Cassagnac, dans une feuille ultraministérielle, le journal, c'est la critique du gouvernement, de la société. » Or le gouvernement, par des motifs dont nous sommes loin de contester la valeur, mais qui auront bientôt cessé d'être, nous l'espérons, ne croit pas devoir tolérer aujourd'hui, nous ne dirons pas la critique, mais même la polémique, et le public, pour le moment, paraît assez peu s'en soucier. Que faire à cela?

« On s'étonne de mon silence! nous disait dernièrement le plus oseur de nos journalistes; mais je ne lis même plus mon journal! Que dirais-je, et à quoi bon? J'aimerais mieux compter les cailloux de mon jardin : du moins j'aurais la perspective d'un résultat. »

Heureusement ce n'est là qu'une boutade, et nous aimons mieux la parole de Renaudot :

« La presse tient cela de la nature des torrents, qu'elle se grossit par la résistan ce. »

TABLE DES MATIÈRES.

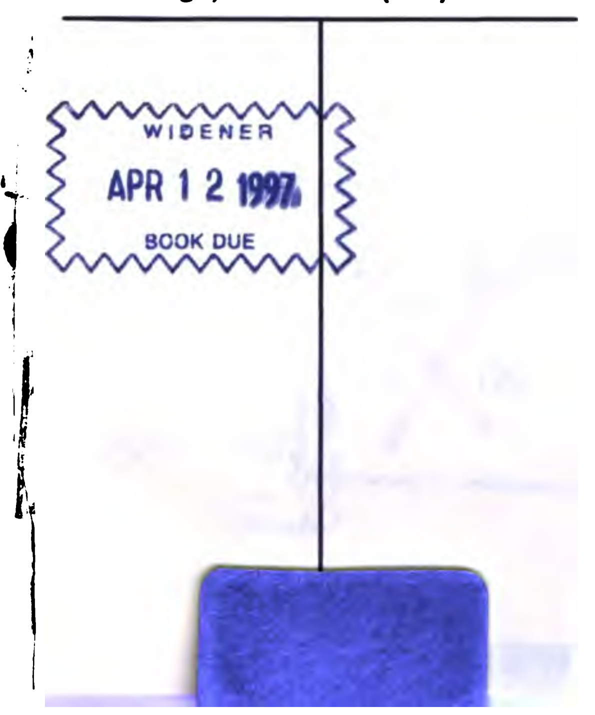
I. — La Presse avant la Révolution.

II. — La Presse pendant la Révolution.

III. — La Presse sous l'Empire.

IV. — La Presse sous la Restauration.

V. — La Presse sous la monarchie de Juillet.


WIDENER
APR 1 2 1997
BOOK DUE

